ALIX.

LÉGENDE.

PERSONNAGES.

OTTOCAR D'ALTENA, comte de Franconie.
ULRIC, jeune étudiant.
ALIX, sa maîtresse.
MANSFELD, SALADO, } conjurés.
HEINRICH FRITZLAR, RANUCE DE BYZANCE, MUNIUS, juif. } conjurés.
MUZEDDIN, envoyé de la Porte.
CONJURÉS, CONDOTTIERI, PAGES.

La scène se passe à Nuremberg chez Ulric. Une petite chambre avec deux fenêtres dont les parois extérieures sont tapissées de pampres. Au fond, à droite, un sombre escalier en spirale qui se perd dans le plafond. Alix travaille près d'une fenêtre. Entre Ulric.

ALIX, se levant.

Eh bien?

ULRIC.

Eh bien! chère conjurée, ce sera bientôt.

ALIX.

Quand?

ULRIC.

Bientôt.

ALIX.

Oui, l'éternelle réponse. (Elle se rassied et reprend son ouvrage.)

ULRIC.

T'ai-je dit que j'attends ce soir Mansfeld?

ALIX.

Je ne sais.

ULRIC.

Il revient de Prague. Quoique tu ne le connaisses pas, fais-lui bon accueil, Alix. C'est mon meilleur ami. C'est une ame austère et bonne, une ame antique avec la tendresse chrétienne.

ALIX.

Il suffit. S'il apporte du courage ici, il est le bienvenu : j'aime le nouveau.

ULRIC, souriant.

Tu me boudes, Alix, depuis quelques jours. Tu es une enfant. Il s'agit d'une affaire de vie et de mort pour toute une ville, pour tout un peuple, et cette jolie fille trouve là un sujet de bouderie.

ALIX.

Oui, je boude, parce tous tes conjurés sont des lâches. Cette ville de Nuremberg est peuplée de valets. Il n'y a dans toute la Franconie qu'un homme, et c'est le comte, qui a osé vous juger à votre valeur, qui vous a asservis avec une poignée de bandits italiens, et qui vous fait courber la tête jusqu'au ruisseau quand il vous regarde. Voilà dix ans enfin que vous souffrez cela, dix ans qu'il vous conduit comme sa meute avec un fouet et un sifflet. Je ne sais comment ces hommes sont faits. Moi, quand je l'entends seulement passer chantant et sifflant au milieu de la foule qui se tait et fait place, j'étouffe de honte. Non, je ne sais pas comment vous êtes faits. N'y a-t-il pas un an que vous conspirez et que tu rentres chaque jour avec ce refrain sur les lèvres : Bientôt? Des hommes! Vraiment, oui! Si tu m'avais laissée conspirer seule à ma guise, il y a un an que vous auriez tous été affranchis par la main de cette jolie fille qui boude.

ULRIC.

Vraiment?

ALIX.

Je l'aurais attendu en bas, devant la porte, à son retour de la chasse; d'une main j'aurais pris la bride de son cheval, et je lui aurais mis de l'autre un couteau dans le cœur. Un de ces jours, l'ennui et le dégoût me prendront si fort, que je ferai ce que j'aurais dû faire, et ce ne sera pas plus tard que demain, Ulric, si tu souris encore.

ULRIC.

Soit. Mais réfléchis un peu. Tu n'as jamais voulu voir le comte; je suppose qu'au moment de le frapper, l'air de son visage te surprenne, ou que tu sois saisie de pitié au regard tendre ou fier de ses yeux. Songes-tu à cela? Comme toutes les femmes, tu te représentes l'objet de ta haine sous quelque aspect étrange et hideux : je gage que seulement en voyant au comte des traits humains, en trouvant un homme bien fait à la place du monstre que tu imagines, tu sentirais l'attendrissement te gagner et ta belle main trembler.

ALIX.

Tu crois cela? Tu verras.

ULRIC.

Ainsi, Alix, tu hais le comte; voilà tout le fond de ton cœur. Pourvu que le comte meure, tout est bien. Tu ne m'aimes plus.

ALIX.

Je t'aime encore, Ulric, mais je me sens à la veille de te mépriser, et c'est pourquoi je voudrais mourir ce soir. Mais toi qui parles, où est ton amour? As-tu seulement de la pitié pour moi? Que la honte de ton pays et ta propre honte ne te touchent pas, que tu voies sans colère ce comte infâme porter une main dédaigneuse sur l'honneur, sur les libertés, sur les têtes de ses concitoyens, je crois que je te le pardonnerais encore; mais ce comte a fait mourir mes deux frères, mais j'ai trompé, j'ai quitté pour toi ma mère en deuil de ses fils, et elle est morte en me maudissant. Venge mes frères, ma mère me pardonnera, c'est tout ce que je veux. Tu me l'as promis d'ailleurs; sans cela, est-ce que je vivrais? As-tu de la mémoire au moins? Il y a un an, le jour où ma mère est morte du chagrin que je lui avais fait, j'ai bien compris que je n'avais plus de repos à espérer en ce monde ni dans l'autre; alors la pensée m'est venue de tuer le meurtrier de mes frères, et de rendre du même coup la Franconie libre. Je connaissais ma mère; elle aurait tout pardonné à qui aurait vengé ses fils, et puis c'était une noble femme qui ne pouvait souffrir la honte ni dans sa maison ni dans son pays. Je me souvenais qu'elle avait elle-même armé les mains de ses fils pour la révolte... Oui, je suis sûre que son ame aurait volé au-devant de la mienne, si j'avais accompli ce que je méditai ce jour-là!.. Mais tu me dis que tu t'en chargeais, toi, qu'il fallait des hommes pour une œuvre semblable; tu parus comme inspiré d'une révélation soudaine. Ton œil étincelait, tes lèvres tremblaient en prononçant de grandes paroles. Je te crus. Je consentis à vivre, à remettre en tes mains, bien aimées alors, le soin de délivrer ma patrie de sa misère et moi de mes remords. Il y a un an de cela, Ulric. Eh bien! il semble que ton ardeur, au lieu de s'accroître, s'éteigne de jour en jour; depuis un mois, je n'ose même plus t'interroger, tant j'ai peur de trouver un lâche ou un traître dans mon amant.

ULRIC, souriant.

Patience, belle enfant.

ALIX.

Toujours ce mot! Encore ce sourire!... Tiens, je n'ai plus qu'une chose à te dire, ensuite ce sera fini.

ULRIC.

Parle, parle.

ALIX.

Le comte m'a écrit.

ULRIC.

A toi? le comte? quelle histoire!

ALIX.

Il y a deux heures, comme il passait sur la place, j'étais assise où je suis; une bourse pleine de florins est tombée à mes pieds avec ce billet. Lis.

ULRIC, lisant le billet.

« Ma gracieuse fille, s'il vous plaisait d'être comtesse suzeraine une couple

d'heures, je suis votre homme. — Ottocar. » C'est d'un cœur à la fois respectueux et bien épris. Lui as-tu répondu?

ALIX.

Mais, voyons! es-tu fou? Je ne t'ai jamais vu ainsi.... Jamais je ne t'ai vu ce calme et ce sourire?

(Sept heures sonnent à une église voisine. Ulric paraît compter les coups de la cloche; après le septième, il se lève.)

ULRIC, prenant la main d'Alix.

Je suis calme et je souris, mon amour, parce que l'aurore de demain blanchira sur la tombe du comte ou sur la mienne.

ALIX.

Quoi! que dis-tu?

ULRIC.

J'ai voulu, chère enfant, te sauver les inquiétudes d'un pareil instant. J'ai voulu, pour toi comme pour moi, qu'il fût aussi court que possible. Nous avons une demi-heure à nous. A sept heures et demie, je vais rejoindre mes amis. Demain, nous serons libres. Cette nuit, je tue le comte.

ALIX.

Mon Dieu!... mon Dieu!... ne t'es-tu pas trop pressé? Es-tu sûr de tes amis? Cette nuit? mais elle vient déjà, la nuit. C'est donc tout de suite?...

ULRIC.

Sois tranquille, Alix. Tous sont prêts et fidèles. Il ne s'agissait pas seulement de tuer un homme, mais bien de soulever un peuple. C'est ce qui a pris du temps. Toutes les villes où le comte a des baillis, Furth, Bamberg, Wurtsbourg, Anspach, feront chez elles à l'heure dite ce que nous allons faire chez nous. Demain, la Franconie se réveillera libre dans son lit d'esclave; ma patrie morte ressuscitera à la lumière du ciel en secouant sa chaîne brisée. Ceux qui verront cela seront heureux! Si je conçois, Alix, deux spectacles également splendides et faits pour l'œil de Dieu, c'est la création d'un monde et le réveil d'un peuple.

ALIX, l'embrassant.

Je t'aime, mon Ulric. (Elle le force de s'asseoir, et se met à ses pieds.) Quand j'y pense, tu es leur chef, toi, le plus jeune! Sans toi, rien ne se ferait... Que je suis heureuse! Écoute, je vais te dire quelque chose en secret : — Tu es beau comme un roi, tu es grand comme un empereur...; mais voici ce qui va arriver: demain, tu seras connu et admiré de tous, des femmes aussi. Il n'y aura personne qui ne te répète ce que je te dis seule aujourd'hui. Souviens-toi que je te l'ai dit avant elles, moi, avant tout le monde; n'est-ce pas, Ulric?

ULRIC.

Oui, oui, enfant.

ALIX.

D'abord; si tu en aimais une autre, elle te tromperait, et très aisément. Tu as étudié les hommes, Ulric; tu es digne d'être le chef d'une nation, tu es un savant et un philosophe; mais les femmes, vois-tu, tu ne connais rien aux femmes; elles te tromperaient très aisément.

ULRIC, riant.

Qu'en savez-vous? Vous m'avez donc trompé?

ALIX.

Certainement. Par exemple, je te trompe en ce moment, car je ris, cela te fait sourire, et tu ne vois pas que j'ai envie de pleurer... Je parle, je parle pour m'étourdir; mais, si tu n'étais pas là, je ne ferais que pleurer.

ULRIC.

Alix, n'as-tu pas appelé de tous tes vœux l'heure où nous sommes?

ALIX.

Malheureuse que je suis! Cela est vrai! (Elle pleure.) Pardonne-moi, pardonne-moi.

ULRIC.

Que je te pardonne, chère enfant?

ALIX.

Si tu meurs, je t'aurai tué. C'est moi, c'est ma folle haine qui t'a jeté dans cette entreprise terrible.

ULRIC.

Je t'en remercie, ma bien-aimée. Il est vrai, et je m'en accuse, qu'avant d'être éclairé par ta généreuse colère, je n'osais élever ma pensée jusqu'à cette sainte conjuration. Maintenant, que je vive ou que je meure, je laisserai, grace à toi, un nom que les opprimés prononceront tout bas avec attendrissement, et les tyrans avec pâleur. Merci, mon Alix. Ne te trouble pas, au reste, plus que de raison; j'ai bon espoir de survivre au comte.

ALIX.

L'espères-tu un peu?... Non, tu me trompes, tu ne l'espères pas... Oh! Dieu, si j'avais pu l'oublier!... Il y a dans les faubourgs, sur le bord de l'eau, il y a des petites maisons solitaires au fond des jardins; nous aurions pu vivre là heureux pendant des siècles sans savoir seulement s'il y avait des tyrans dans le monde... Le mal, c'est que nous ayons demeuré ici, sur cette place, sur son passage... Cette idée se représentait chaque jour; j'avais la tête en feu; mon pauvre cœur est plein de tempêtes. Ulric, j'ai des pensées effrayantes; je ne sais si toutes les femmes sont tourmentées comme moi... Je ne puis te dire toutes mes pensées; j'en ai de terribles... Toutes les femmes aussi n'ont pas été maudites par leurs mères.

ULRIC.

Assez, je t'en prie.

ALIX.

Causons gaiement. Te souviens-tu de la soirée où nous nous vîmes tous deux pour la première fois?

ULRIC.

Je m'en souviens. C'était sur les bords du petit lac qu'on appelle la Mare aux Hérons. Le soleil se couchait à droite, derrière le coteau de la Werra. Tu descendais du coteau donnant le bras à ta mère.

ALIX.

Je descendais donnant le bras à ma mère, et toi tu montais dans le même

sentier. Comme tu te rangeais dans les vignes pour nous laisser passer, ma mère dit : Voilà un jeune homme qui a du respect pour les vieilles gens; il aura une bonne vieillesse.

ULRIC.

Oui, ensuite je m'assis à la place où je vous avais rencontrées, et j'y restai jusqu'à la nuit. Le lendemain, j'eus soin d'y revenir à la même heure. Je vous y trouvai encore. Ta mère me reconnut et me salua; mais, toi, tu n'eus pas l'air de me reconnaître.

ALIX.

Je n'eus pas l'air de te reconnaître, parce que je t'aimais.

(On frappe à la porte; Alix va ouvrir; entre Mansfeld.)

ULRIC.

Mansfeld! Que Dieu soit loué qui t'amène à temps! C'est pour cette nuit.

MANSFELD.

Que Dieu soit loué! (Alix s'est remise au travail.) Quelle est cette jeune fille?

ULRIC.

C'est Alix. N'as-tu pas reçu les lettres où je te parlais d'elle?

MANSFELD.

Je ne l'imaginais pas si jeune.

ULRIC.

Elle a le courage d'un lion. Ses yeux bleus éclairent comme le feu du ciel, quand elle parle de ses frères.

MANSFELD.

Elle est ta femme, n'est-ce pas? Sa mère demeure avec vous?

ULRIC.

Sa mère est morte.

MANSFELD.

La jeune fille eût mieux fait de rester près de sa mère.

ULRIC.

Mansfeld!

MANSFELD.

Elle eût mieux fait de rester près de sa mère et de ne pas venger ses frères.

ULRIC.

Mansfeld, regarde-la.

MANSFELD.

Oui, elle a la grace et la force; mais je n'aime pas à côté de celui qui marche au martyre une image si douce de la vie.

ALIX, s'approchant vivement.

Cela serait bon à dire, maître, si je ne devais pas le suivre.

MANSFELD.

Bien répondu, ma fille. Votre main. Quel est ce bruit?

(Tumulte d'une foule sur la place. Approche d'une cavalcade. Le bruit cesse tout à coup, et au milieu du silence on entend un homme siffler une ariette.)

ULRIC.

C'est le comte qui revient de la chasse.

MANSFELD.

En est-il venu là? Dans sa patrie, dans sa ville natale! Le misérable soufflète sa mère! Et pas une fenêtre ne s'ouvre pour répondre à son défi de palefrenier! Ulric, tu t'es trompé. Il est trop tard, ou il n'est pas temps encore.

ULRIC.

Les nuées se recueillent avant de lancer la foudre. Patience. (La cavalcade passe devant la maison. Alix s'élance à la fenêtre.) Que fais-tu là, Alix? N'as-tu pas juré d'éviter la vue de cet homme?

ALIX.

Je puis le regarder maintenant, puisqu'il va mourir. Je veux le voir une fois.

ULRIC.

Lève-t-il les yeux? Dis-moi s'il lève les yeux sur toi?

ALIX, à la fenêtre.

Comme il est pâle! On dirait la statue de son tombeau. Se peut-il qu'il soit jeune encore? Il y a si long-temps qu'il fait le mal! Non, il ne lève pas les yeux; il joue avec son lévrier; il se retourne sur son cheval... Sainte Vierge! quel regard! (Elle se retire de la fenêtre toute tremblante et tombe sur une chaise.)

ULRIC.

Chère enfant, cette vue t'a fait mal?

ALIX.

Ce n'est rien. J'avais les yeux fixés sur sa housse couleur de sang, quand tout à coup j'ai senti son regard sur moi.

ULRIC.

Le regard avec le billet, Alix, il paiera tout à la fois.

MANSFELD, qui est demeuré pensif.

Ulric, malheur aux peuples qui ne pratiquent pas l'ingratitude! Le père de cet homme avait bien mérité de son pays. Il n'était, comme chacun de nous, que le citoyen d'une ville libre, le plus riche seulement. Dans une année de disette, il épuisa sa fortune à nourrir Nuremberg et toute la Franconie. Sans lui, nos pères à nous seraient morts de faim. Il vendit toutes les terres qu'il avait en Souabe et en Livonie. Nos pères furent reconnaissans; ils lui donnèrent des privilèges. Ils lui bâtirent ce château d'où le fils exige violemment aujourd'hui tout l'arriéré de notre dette. La reconnaissance des peuples, ami, est un crime envers la liberté. La race des grands citoyens devrait être vouée à l'exil comme celle des criminels. *Summa injuria, summum jus.* Ce ne sont pas, j'espère, des gens du pays qui servent de courtisans à ce traître?

ULRIC.

La plupart sont des Italiens, des capitaines de sa garde.

MANSFELD.

Oui, ce qui l'a perdu, c'est l'Italie. Il a séjourné plus de six ans au milieu de ces pirates beaux-esprits et de ces féroces comédiens que les Italiens appellent

leurs princes. Je me souviens de l'avoir vu avant son voyage, quoique je fusse bien jeune alors. Il rougissait comme une jeune fille en nous adressant des paroles gracieuses. Il était frêle et maladif. Un jour il sauva au péril de sa vie un enfant qui se noyait dans la Pegnitz, et, comme la mère lui embrassait les mains sans pouvoir dire un mot, il éclata en sanglots et se sauva en grande hâte. Cela me frappa. C'était une jeunesse qui promettait.

ULRIC.

Maintenant il fait pleurer les mères et rougir les filles. Quant à lui, c'est un impassible visage que le sang ne tache pas et que la débauche ne peut rider. Je ne sais si l'éclair même d'une dague menaçant sa gorge pourrait creuser un pli sur son masque italien. C'est ce que je verrai du reste avant peu.

MANSFELD.

C'est toi qui le frappes?

ULRIC.

C'est moi. Tous nos amis l'ignorent encore. J'ai voulu garder ce secret jusqu'au dernier moment. A sept heures et demie, ils nous attendent dans les ruines de Saint-Étienne pour convenir des mesures suprêmes.

MANSFELD.

Le comte est soupçonneux et bien gardé.

ULRIC.

Je le sais. Je sais aussi que son pourpoint est doublé de lames d'acier; mais je garde là-haut, dans une cassette, comme un joyau sans égal, un talisman devant lequel tomberont tous les obstacles. C'est une lettre de notre ancien maître, le docteur Staumer, adressée au comte. Staumer était mourant à Vienne, il y a cinq mois, quand le comte le fit mander instamment. Le comte souffre d'un mal intérieur qui lui ronge la poitrine, et dont son père a été guéri par Staumer. Staumer était un dieu pour lui. J'ai reçu en même temps la nouvelle de la mort du docteur et une lettre par laquelle il me recommande au comte comme le meilleur de ses élèves. Devant le médecin, tu conçois que le pourpoint aux lames d'acier s'ouvrira. Du même coup, je le guérirai de ses maux, et nous des nôtres.

MANSFELD.

C'est bien, la nuit tombe; n'est-ce pas le moment de votre rendez-vous?

ULRIC.

Oui, partons. (Il se retourne vers Alix, qui dort la tête dans sa main). Cette émotion l'a brisée. Hélas! je ne la verrai plus ni dormir ni veiller.

MANSFELD.

Viens.

ULRIC, regardant Alix avec émotion.

Je rentrerai pour prendre la lettre.

MANSFELD.

Tu ferais mieux de la prendre maintenant.

ULRIC.

Non, je rentrerai, c'est plus sûr. Allons. (Ils sortent.)

II.

Une salle souterraine dans les ruines du couvent de Saint-Étienne. Plusieurs rangs de stalles en pierre, une chaire adossée au mur en face des stalles. Au-dessus de la chaire un christ sculpté en demi-relief sur la muraille. Des torches brûlent dans des anneaux de fer scellés aux parois. Une vingtaine de conjurés, quelques-uns masqués, occupent une partie des stalles. Il en arrive de nouveaux qui prennent place silencieusement après avoir donné le mot d'ordre à un homme qui se tient sur le seuil, une épée nue à la main. Entrent Ulric et Mansfeld.

MANSFELD.

Quels sont les trois qui ont des capuces blancs comme le tien? Les autres chefs?

ULRIC.

Oui. Celui qui est le plus près de nous, le plus gros, est le syndic de la corporation des drapiers, maître Heinrich Fritzlar. Nous tenons par lui la bourgeoisie. Il est riche, et il a deux filles d'une grande beauté : à ces deux titres, il est l'ennemi du comte.

MANSFELD.

Et celui qui se tient courbé en deux dans sa stalle?

ULRIC.

C'est le banquier Munius.

MANSFELD.

Un juif?

ULRIC.

Oui, un juif; mais il hait le comte, son maître en usure. Il nous donne tout le quartier des juifs. Le troisième, ce grand maigre, est une espèce d'aventurier qui traîne à sa suite tous les fainéans de mauvaises mœurs. Nous l'avons pour qu'il ne soit pas contre nous. C'est un homme de sac et de corde, bon pour un coup de main. J'espère qu'il se fera tuer avec la plus grande partie de sa bande. Il se nomme Ranuce de Byzance.

MANSFELD.

De Byzance? Je n'aime point cela. Et quel est ce personnage qui se tient à l'écart et qui a sur les talons deux spectres immobiles?

ULRIC.

Salado, un étudiant, tête à l'évent, mais cœur loyal. Je ne connais pas ses deux acolytes. (Tous les conjurés sont entrés. La porte est fermée.)

ULRIC, montant à la chaire.

Amis, s'il y en a parmi vous qui sentent en face de l'heure décisive la faiblesse entrer dans leur cœur, ou le scrupule leur venir à l'esprit, qu'ils le disent; je jure que leur vie sera respectée. Jusqu'à demain seulement ils seront tenus prisonniers dans cette salle. Il vaut mieux être faible que traître; qu'ils y songent: j'attends. (Silence.) Maintenant, au nom de vous tous, moi, votre chef librement élu, je déclare traître quiconque de nous, au moment du danger, parlerait ou n'agirait point, et je donne pouvoir à chacun de nous de le frapper de mort comme traître.

LES CONJURÉS.

Ainsi soit-il.

ULRIC.

Vous savez que nos frères de Furth, de Wurtsbourg, de Bamberg, comptant sur notre foi, se lèveront cette nuit et chasseront de leurs villes les baillis du comte. Si nous différions d'un seul jour, nous les livrerions lâchement à la mort. Nous allons donc accomplir cette nuit l'acte pour lequel nous nous sommes fraternellement conjurés.

TOUS.

Ainsi soit-il.

ULRIC.

Que chacun des chefs dise maintenant ce qu'il a résolu de faire. Je parlerai ensuite pour les étudians et pour moi.

(Heinrich Fritzlar monte à la chaire et se recueille, les mains croisées sur son ventre.)

SALADO, bruyamment.

Ah! ah! on n'entend pas! plus haut!

FRITZLAR, dédaigneux et solennel.

Dignes frères....

SALADO.

Très bien!

FRITZLAR.

Tout le monde sait que maître Salado, autrement dit vide-bouteille, me poursuit de ses impertinences, depuis qu'il a rôdé six mois durant sous les fenêtres de mes filles, sans pouvoir obtenir d'elles la plus légère faveur.

SALADO.

Un mot vous confondra, bonhomme. Vos aimables filles, d'un père charmant rejetons plus charmans encore, comme dit Flaccus, m'ont jeté un soir, je ne dirai pas un bouquet, mais tout un arbuste en fleurs; ah!

FRITZLAR.

Oui, avec le pot! Vous oubliez le pot, mon jeune ami.

SALADO.

Un arbuste ne croît pas dans le creux de la main : en disant arbuste, je croyais suffisamment dire pot. Le pot était une faveur de plus.

ULRIC.

Messieurs!

FRITZLAR.

Je ferai, quant à moi, ce que j'ai promis. Aussitôt que les portes du château seront forcées, pas une minute avant, le beffroi sonnera. Les corps de métiers en armes se réuniront sur la place du marché, et les syndics dans la grande salle. Nous rédigerons une adresse à l'empereur pour implorer sa protection et reconnaître sa suzeraineté, moyennant la conservation de nos priviléges.

SALADO.

Excellent, mais contradictoire.

FRITZLAR, s'animant.

Toutefois, je crois devoir le dire, si Heinrich Fritzlar conserve voix au chapitre, la commune de Nuremberg décrétera sa première loi de police contre cette

classe turbulente de jeunes insolens, qui, sous prétexte de se livrer à des études dont l'importance est loin d'équivaloir à l'inconvénient que le séjour...

(Murmures sur une partie des stalles.)

SALADO.

Laissez! laissez! je le défie de finir sa phrase; continue, puits de science.

(Fritzlar descend de la chaire au milieu des rires.)

MUNIUS, de sa place humblement.

Dignes maîtres, j'ai si peu de chose à dire...

SALADO.

A la chaire!

MUNIUS.

Je n'ai que deux paroles...

SALADO.

C'est trop d'une. A la chaire!

MUNIUS monte à la chaire.

Je n'ai qu'un mot à dire.

SALADO.

Dites-le.

MUNIUS.

Qu'il me tombe un œil de la tète à chaque mensonge que je dirai! Nous marcherons, mes frères et moi, au secours des braves étudians et des braves corps de métiers de la respectable ville de Nuremberg. Mais, que je meure à l'instant et plutôt deux fois qu'une, si la pure vérité ne sort pas de mes lèvres : nous sommes de pauvres gens qui mourrons de faim avec nos pauvres enfans, si on vient à piller nos pauvres maisons.

SALADO.

Thesaurus linguæ! trésor d'éloquence! *et veritatis,* et de vérité! Poursuivez, vierge de Sion.

MUNIUS.

C'est pourquoi nous voudrions être assurés d'une bonne protection pour nos logis pendant notre absence.

RANUCE DE BYZANCE, d'une voix de Stentor.

Je m'en charge! (Il s'élance vers la chaire; Munius en descend précipitamment. Ranuce continue dans la chaire.) Je me charge, dis-je, de veiller avec mes hommes sur les demeures des juifs. Je compte, du reste, veiller un peu partout. J'ai l'intention de me couvrir de gloire des pieds à la tête d'ici au lever du soleil. Mon plan est fort simple; le voici. — Je place cent de mes drôles sur les derrières du château; à peine s'aperçoivent-ils que le tumulte est au comble dans l'intérieur, ils s'élancent, achèvent la garnison et renversent les murailles dans les fossés. Cent autres de mes pendards, répandus avec discipline dans le quartier des juifs, se présenteront tour à tour sur le seuil de chaque porte qu'on aura pris soin de laisser ouverte. Ils parcourront les maisons au pas militaire pour s'assurer que tout est tranquille et principalement que les femmes obtiennent tous les égards désirables. Pendant ce temps, je fonds moi-même, à la tète de deux cents moustaches de choix, sur les quatre coins de la ville, une torche d'une main et de l'autre cette épée. Ayant un peu guerroyé çà et là dans ma vie et ayant assisté à mainte prise de

ville, où, pour ainsi dire, nous avions, hommes et chevaux, du sang jusqu'aux genoux, il n'est pas à craindre que je manque de résolution. Il faut écumer le pot qui bout. C'était l'avis de ma grand'mère, c'est aussi le mien. Ennemis ou amis, je ne reconnais personne! Est-ce celui-ci ou celui-là? Je ne sais. Se nomme-t-il de tel nom ou de tel autre? Je l'ignore. En de tels instans, on n'est plus un homme, on est le tranchant d'une lame. Le feu à ce toit! un coup de pique à ce bourgeois! Çà! çà! à moi! Ranuce! Ranuce! tue! pille! à sac! à sac!

VOIX NOMBREUSES.

A bas le soudard!

RANUCE, s'essuyant le front.

Quoi? que disent ces marchands?

LES CONJURÉS.

Allez au diable avec vos moustaches de choix!

RANUCE.

Ah çà! mes maîtres, je ne vous comprends pas! Va-t-on se battre, oui ou non? Se bat-on d'usage avec des édredons et des coiffes de vieille femme? Moi, j'ai cru qu'on allait se battre.

ULRIC.

Messieurs, Ranuce est un soldat : il s'est mal expliqué. Il a voulu dire seulement qu'il serait sans pitié pour les partisans du comte.

RANUCE.

Sans doute.

MUNIUS.

Si les gens du capitaine Ranuce entrent dans notre quartier, nous y resterons pour défendre nos femmes et nos biens.

RANUCE.

Juif, c'est m'insulter que d'insulter mes hommes.

MUNIUS.

C'est un pillard, mes bons seigneurs. Il me doit deux cents florins qu'il m'a empruntés sur de fausses hypothèques.

RANUCE.

Juif, tu es un traître félon.

MUNIUS.

Il vole dans les rues la nuit.

RANUCE.

On avouera que ceci est insupportable.

(Il dégaîne sa longue épée et saute à bas de la chaire.)

ULRIC, se jetant au-devant de lui.

Ranuce, et toi, juif, voulez-vous nous perdre par vos misérables querelles? Avez-vous une ame? Songez-vous à l'heure où nous sommes? Juif, ne crains rien. Je te réponds de tes biens sur mon honneur. Tu entends, Ranuce. Il y a plus d'une façon de trahir, camarade. La plus grande trahison envers la liberté, c'est un crime commis en son nom, une lâcheté couverte de son égide. Ranuce, embrasse le juif.

RANUCE.

Oublions tout, digne Munius. (Il l'embrasse.)

MUNIUS.

A l'aide! il m'étouffe!

RANUCE.

Vous vous trompez, Munius, sur le sens de mon étreinte.

MANSFELD, bas à Ulric.

Crois-moi, nous ferions mieux de partir et d'aller vivre loin d'ici.

ULRIC.

Il est trop tard. Sois sûr, ami, que toutes ces mesquines discussions céderont tout-à-l'heure au sentiment d'un devoir commun et d'un danger présent.

SALADO, de sa place.

Messieurs et frères.

FRITZLAR.

A la chaire!

SALADO.

C'est inutile. Je n'ai que quelques paroles d'encouragement à vous adresser.

FRITZLAR.

A la chaire! à la chaire!

SALADO.

Volontiers. (Il monte dans la chaire suivi des deux masques qui n'ont pas quitté ses côtés durant toute la séance.) Frères, si quelque chose est capable de troubler un esprit vaillant, c'est sans doute l'image d'un trépas prochain, surtout quand ce trépas se présente avec l'appareil d'une torture raffinée. Ma faible chair frémit malgré moi, lorsqu'en vous considérant tous tant que vous êtes, je me dis : Ainsi donc ces visages, dont la plupart me sont familiers, les uns ovales, les autres ronds, tous animés des couleurs de la santé, seront tous dans quelques instans des masques également livides, tous également contractés par la surprise d'une mort violente. (Murmures.) Voici donc des êtres vivans et bien conformés qui viennent de souper paisiblement en famille, qui marchent et qui digèrent, dont tous les organes enfin jouent d'un jeu sain et régulier, et qui, demain matin, seront uniformément couchés sur la poudre, masses inertes et pénibles à voir même pour les yeux de leurs proches. (Murmures plus violens.) En un tour de main, toutes ces têtes auront quitté toutes ces épaules. (Assez! assez!) Les dents serrées, les lèvres hideusement béantes, les muscles retirés, les yeux ternes ou injectés de sang, elles auront roulé pèle-mèle avec des corps agités d'effroyables convulsions sur l'herbe humide de la rosée nocturne, au chant matinal des oiseaux. La sensibilité survit-elle à la décollation?... (Tempête de cris : A bas! à bas!)

MANSFELD.

Monsieur, perdez-vous la tête?

SALADO.

Non, monsieur; mais je la perdrai dans peu, ainsi que vous la vôtre. Je conçois, au reste, l'impatience des braves qui m'interrompent, et je leur pardonne de s'être mépris sur mes intentions. J'étais à peine au tiers de mon exorde. Après avoir fait allusion au sort qui nous attend, je comptais, par une transition brusque, démontrer la grandeur de l'homme qui sait dompter ses instincts les

plus vifs, et les museler en quelque façon par le frein des sentimens généreux. J'avais cru devoir présenter sous de fortes couleurs le tableau de nos dangers, afin de relever d'autant plus le courage de ceux qui les affrontent. C'était un plan comme un autre. On ne veut pas m'écouter, n'en parlons plus.

FRITZLAR.

C'est un traître! les deux inconnus qui l'accompagnent sont des espions du comte!

SALADO.

Je vous attendais là, syndic rancunier. Ces deux hommes sont en effet des recrues de ma façon. Depuis long-temps il me paraissait désirable qu'il y eût dans notre société deux membres au moins dont la fidélité ne fût point douteuse. Je les ai trouvés, frères, et je vous les présente. On tirerait ces deux cavaliers à quatre chevaux, qu'on ne saurait leur arracher un fétu touchant la conspiration. Je n'hésite pas à dire que je suis plus sûr d'eux que d'aucun de vous et de moi-même. Ils ont l'avantage discret d'être sourds et muets de naissance.

(Hilarité et murmures. Salado descend triomphalement de la chaire. Ulric y monte à sa place.)

ULRIC.

Est-ce ici une assemblée d'hommes qui préparent la liberté à leur pays sous l'œil du Dieu vivant? Ou sommes-nous dans l'antichambre du tyran au milieu de bouffons qui raillent et de valets qui se disputent? Il y en a un ici devant qui nous devons tous rougir; car, par pitié pour nous, par pitié pour nos mères, pour nos sœurs, pour nos enfans, il a résolu de se dévouer seul, de prendre pour lui l'acte décisif de la lutte, la mort du comte, ne laissant aux autres que le danger médiocre de massacrer ou de recevoir à merci des hommes privés de leur chef. Celui-là seul, que sa main le trahisse ou le serve bien, celui-là doit mourir. Autant que vous, plus que vous peut-être, il tenait à la vie par des liens doux et puissans; eh bien! voilà l'encouragement que nous lui donnons à son heure suprême! Pour épargner un déchirement à nos cœurs, il déchire le sien de sa main, et voilà notre adieu à cette victime! Celui-là, amis, je le connais, j'étais près de lui tout à l'heure; je tenais sa main, je l'ai sentie trembler. Avait-il peur? Non, il doutait, son ame était navrée; en entendant à pareil moment vos indignes débats, il doutait de votre cause sacrée, il doutait de son sang, qu'il va répandre pour elle... Osez-vous blasphémer autour d'un ami mourant... Vous êtes au pied de son lit d'agonie; il vous tend la main, il vous dit par ma voix : Mes amis, détournez de mes lèvres cette coupe trop amère; prenez mon ame en miséricorde, rendez-lui la foi. Ne me laissez pas mourir en désespéré, mourir incrédule aux noms pour lesquels je meurs, incrédule à la patrie, à la liberté, à la sainte fraternité humaine!.. Amis, frères, exauçons cette voix que nous n'entendrons plus; si vous avez un cœur, tous tant que vous êtes, je vous en adjure à genoux; demandons pardon à Dieu d'avoir jeté à cette heure solennelle des doutes si impies dans l'ame d'un martyr! (Il s'agenouille.)

LES CONJURÉS, tombant à genoux.

Vive Ulric! à mort le comte! vive la patrie!

ULRIC.

Merci, merci pour lui. Voici l'heure; n'avons-nous pas un prêtre ici? (Un conjuré

s'avance entre la chaire et les stalles.) Mon père, cette nuit, va mourir le comte Ottocar d'Altena, se disant faussement comte suzerain de Franconie. Il nous a dépouillés par la violence de la liberté que Dieu nous avait donnée; au nom de Dieu, nous lui reprendrons notre bien par la violence. Votre place, mon père, n'est pas dans le combat. Vous prierez toute la nuit devant ce christ pour l'ame du comte. Il y a impiété à se laisser dépouiller de la sainte liberté qu'on tient du ciel; mais la vie aussi est chose sainte, et il faut se mettre à genoux devant Dieu quand on tue, même un tyran. Vous prierez en même temps, mon père, pour celui qui doit frapper le comte.

LE PRÊTRE.

Son nom, mon fils? (Frémissement et murmures parmi les conjurés.)

ULRIC s'agenouille et semble prier; se relevant :

C'est moi.

SALADO.

Bravo!

ULRIC.

Mes amis entoureront le château, et, au premier cri d'alarme, ils forceront la garde. Il serait bon qu'un de vous eût le courage d'entrer à ma suite pour donner le signal du dedans. Qui me suivra?

MANSFELD.

Moi.

SALADO.

Monsieur, je vous salue.

ULRIC.

Maintenant, amis, à vos postes. Dans un quart d'heure, si je ne suis pas au château, appelez-moi traître. Viens, Mansfeld. (Les conjurés se séparent.)

SALADO, courant après lui.

Tu m'as traité de haut en bas dans ta philippique; c'est égal, permets-moi de t'embrasser.

ULRIC.

Laisse-moi. (Il le repousse.)

SALADO.

Eh bien! tu t'en repentiras; tu t'en mordras les pouces singulièrement. (Il s'en va.)

III.

Chez Ulric. Entrent Ulric et Mansfeld. Alix se lève vivement et demeure debout toute tremblante, la main appuyée sur le dossier d'un fauteuil. Ulric s'approche d'elle, la regarde un moment en silence, puis l'embrasse sur le front avec émotion.

ALIX.

C'est maintenant?

ULRIC.

Mansfeld vient avec moi. Nous nous aiderons; Dieu nous aidera. Ne crains rien.

ALIX.

A quelle heure?

ULRIC.

Tout de suite. Allons! allons! veux-tu que ma main soit ferme, ne tremble pas. (A Mansfeld.) Je vais chercher la lettre de Staumer là-haut.

(Il monte l'escalier en spirale et disparaît.)

MANSFELD.

Jeune fille, soyez ferme, au nom de Dieu. Dans une seule larme de femme, il y a souvent, ma fille, l'honneur d'un homme, et quelquefois la destinée d'un peuple.

(Alix prend sans répondre la main de Mansfeld. Au même instant, on entend un cri dans la chambre au-dessus. Ulric descend l'escalier en courant, pâle et les cheveux en désordre.)

ALIX.

Mon Dieu! qu'y a-t-il donc?... Ulric, qu'as-tu?

ULRIC.

La lettre! la lettre n'y est plus! la cassette est vide!... Alix, on est entré ici. Quelqu'un est venu, dis? Tu as laissé la porte ouverte en sortant, malheureuse!

ALIX.

Est-ce possible?... Mais non,... je ne me souviens pas,... et puis, dans quel intérêt ce vol? N'as-tu pas caché à tout le monde l'existence de cette lettre?... Qui l'aurait prise?... As-tu bien cherché?

ULRIC.

Cherché! je te dis que la cassette est vide! Miséricorde! c'est un malheur irréparable. Comment approcher du comte maintenant? quel prétexte? quel moyen? Il me recevrait au milieu de sa garde, sa cuirasse sur la poitrine. C'est impossible! je suis perdu!

MANSFELD.

Où était la clé de la cassette?

ULRIC.

A mon cou, à cette chaîne; la serrure est forcée!

MANSFELD.

C'est étrange. Et tu n'avais confié à personne le secret de cette lettre?

ULRIC.

A personne! jamais. Alix, es-tu sortie ce soir?

ALIX.

Quelques minutes seulement; le temps d'aller à Sainte-Claire, d'allumer un cierge et de revenir. Je suis sûre d'avoir fermé la porte.

ULRIC.

Dieu! mon Dieu!... (Il court à une des fenêtres.) Qui a brisé cette vitre? Est-ce toi?

ALIX.

Une vitre brisée! je ne l'avais pas vue... Non, ce n'est pas moi, j'en suis certaine.

MANSFELD.

Et voici au dehors des branches de vigne rompues. Quelqu'un est venu ou s'en est allé par là.

ULRIC.

Oui! c'est cela! pendant son absence!... Oh! Seigneur! et moi qui ai promis, qui ai juré... Certainement, ils ne me croiront pas; ils diront que j'ai faussé ma parole, forfait à mon serment, que j'ai eu peur... Que faire! que faire maintenant!

(Il se tord les mains avec désespoir.)

MANSFELD.

Une seule chose : avertir les conjurés sans perdre un instant. Sauvons au moins leurs têtes.

ULRIC.

Et ceux de Bamberg? et ceux de Wurtsbourg? et toute la Franconie, vas-tu l'avertir aussi? Le comte vivant, leur révolte n'aura servi qu'à lui désigner des victimes... Ils ont cru à ma parole, eh bien! ils mourront à cause de cela! Oh! misérable!... et, c'est vrai, je les trahis; j'aurais dû avoir plusieurs moyens... Oh! Dieu,... mon Dieu!... j'ai livré, j'ai livré mes frères... Ce n'est pas Brutus qu'on t'appellera, pauvre garçon, c'est Judas! (Il cache sa tête dans ses mains.) Voilà comme je te venge, mon Alix... Tu avais bien raison de me mépriser, va... Qui est-ce qui saura même si elle a jamais existé cette lettre?... J'ai menti, mes amis, il n'y a jamais eu de lettre... Tiens, Mansfeld, va-t'en. Dis-leur ce que tu voudras... Il faut que j'en finisse avec ce tourbillon que j'ai dans la tête.

(Il tire violemment son poignard.)

ALIX, lui arrêtant la main.

Donne-le-moi. Rejoins tes amis, et tiens-toi prêt. Je vais tuer le comte.

ULRIC.

Tu es folle, Alix.

ALIX.

Tu serais déshonoré, tu l'as dit; tu serais infâme. Je ne le veux pas, et je veux que mes frères soient vengés. J'ai ouvert ta Bible tout à l'heure. Dieu m'a mis sous les yeux l'histoire de Judith. Ce qu'elle fit pour son peuple, je vais le faire pour le mien. Le billet que le comte m'a jeté tantôt me suffira pour entrer.

ULRIC.

Non, non, je ne puis souffrir cette pensée.

ALIX.

Qu'y a-t-il de changé? Croyais-tu m'avoir trompée? Tu ne pouvais survivre à ton dévouement, je le savais. Ne devions-nous pas mourir tous deux cette nuit? Qu'importe le reste? Laisse-moi partir, mon bien-aimé.

ULRIC.

Hélas! c'est une affreuse pensée! Mansfeld, est-ce que je dois le souffrir?

MANSFELD.

Tu le dois.

ULRIC.

Eh bien! Alix... Oh! pourquoi t'ai-je connue? pourquoi t'ai-je aimée?...

ALIX.

L'heure avance; laisse-moi dégager ta foi.

ULRIC.

Est-il bien vrai, mon Dieu! qu'il n'y ait pas d'autre moyen?

MANSFELD.

Il n'y en a pas.

ULRIC.

Eh bien! qu'elle parte... Une minute seulement, donnez-moi une minute. Si je retrouvais cette lettre... Je ne vous demande qu'une minute.

(Il monte précipitamment les degrés de l'escalier.)

MANSFELD.

Tout à l'heure j'ai douté de vous, jeune fille; je vous demande pardon. Si vous m'en croyez, partez sans le revoir.

ALIX.

Oui, maître, oui, vous avez raison... mais il faudrait cependant... Je suis tout en désordre... Il faut que ce comte me trouve belle. Ah! je connais près d'ici une vieille juive qui fait commerce de parures... Je vais entrer un moment chez elle... Adieu.

MANSFELD s'incline et baise la main d'Alix.

Adieu. (Elle sort.) Je voudrais être mort avant qu'il revienne.

(Ulric redescend.)

ULRIC.

Rien, rien. Où est Alix?

MANSFELD.

Elle est partie.

ULRIC.

Partie? Comment! tu l'as laissé partir?

MANSFELD.

Je l'en ai priée.

ULRIC.

Certes, l'idée ne lui en serait pas venue... Mais tu as eu tort, Mansfeld. Je veux lui parler, je veux la revoir.

MANSFELD.

Ulric, sois homme.

ULRIC.

Je ne veux pas l'arrêter, mais je veux la revoir... Quel chemin a-t-elle pris? Dis-le-moi, bon Mansfeld.

MANSFELD.

Je ne sais.

ULRIC.

Prends garde; je suis résolu à la revoir. Je vais courir jusqu'au château, et j'attendrai devant la porte.

MANSFELD.

Tu ne feras pas cela.

ULRIC.

Je le ferai, sur mon honneur! Tu n'as donc jamais rien aimé? Tu crois qu'il est possible que je me sépare d'elle ainsi! Il faut que tu l'aies jetée dehors par violence!... Mais, Dieu merci! elle n'aura pas le courage... Elle va revenir.

MANSFELD.

Non.

ULRIC.

Eh bien! je vais la retrouver.

MANSFELD.

Ulric, c'est maintenant que tu vas devenir vraiment un traître.

ULRIC.

Tu te trompes, te dis-je. Tu crois que je veux la retenir.... je ne veux que la voir et l'embrasser une dernière fois... Tu ne comprends rien.

MANSFELD.

Si tu la revois, tu ne la laisseras pas achever.

ULRIC.

Eh bien! c'est vrai; je la frapperai, je me frapperai ensuite, et il arrivera ce qui pourra. Je ne veux pas que le comte la possède. Je suis un traître! peu m'importe! Je l'aime, je suis son amant. Je serais un misérable si je la livrais à un autre. Laisse-moi passer.

MANSFELD.

Ulric, quand tu parlais de liberté et de patrie, tu mentais donc impudemment?

ULRIC.

Tu es cruel! tu es cruel! Tu sais bien que j'étais décidé à mourir et à la perdre; mais la jeter dans les bras d'un autre, c'est ce qui dépasse mes forces... Quand j'y pense seulement, il me semble que mon cœur va s'arrêter. Je ne puis pas t'expliquer comment je l'aime; tout le sang de mes veines est plein d'elle. Comprends cela! il me semble que son haleine ardente court dans mes os et les embrase. Je l'aime! Laisse-moi passer!

MANSFELD.

Non.

ULRIC.

Sang du Christ! laisse-moi passer, Mansfeld!

MANSFELD.

Non. (Il tire son épée.)

ULRIC, saisissant son épée sur la table.

Ah! c'est ainsi! ah! tu le veux!

MANSFELD.

La trahison ne passera pas ce seuil tant que je serai vivant.

ULRIC.

Meurs donc!

(Ils se battent. Mansfeld tombe la poitrine traversée et meurt. Ulric repousse le cadavre du pied et s'élance hors de la chambre.)

IV.

Une salle du château du Richsveste, résidence du comte. Au milieu de la salle, une table chargée de vaisselle d'or. Le comte achève de souper.

OTTOCAR D'ALTENA, MUZEDDIN, ENVOYÉ DE LA PORTE, PAGES, UN CAPITAINE DE LA GARDE ITALIENNE.

OTTOCAR.

Sans compliment, vous parlez l'allemand en puriste, seigneur. Ainsi vous retournez à Constantinople. Si vous avez par là un médecin qui se connaisse aux maladies de poitrine, envoyez-le-moi. J'en avais un très savant dont mon père s'était bien trouvé; mais on dit qu'il est mort, ce qui m'ôte toute confiance en lui.

MUZEDDIN.

Je le conçois.

OTTOCAR.

Vous le concevez? Il y a de la finesse dans votre réponse. Un autre eût dit : Sans doute, puisqu'il est mort. Vous, vous dites : Je le conçois. C'est une finesse, une nuance. Vous possédez fort bien l'allemand, je le répète.

MUZEDDIN.

Votre altesse est trop bonne.

OTTOCAR.

Non pas, non pas. Ainsi l'empereur vous a fait un accueil distingué?

MUZEDDIN.

Assez distingué.

OTTOCAR.

Assez distingué seulement? Encore une nuance! La diplomatie ne vit que de nuances, seigneur. Une nuance vaut un coup de canon en politique. Pour une nuance mal saisie ou mal rendue, le monde s'ébranle et les peuples s'égorgent.

MUZEDDIN.

Dieu est grand.

OTTOCAR.

Et les hommes sont petits. J'achève votre pensée; vous permettez? Je nourris ma conversation des miettes de la vôtre. Il faut bien vous avouer que voici le plus agréable souper dont j'aie mémoire. Vous avez eu une idée charmante de vous détourner un peu de votre chemin pour venir me voir. Je vis fort solitaire, à cause de la disette des gens d'esprit qui se fait remarquer depuis quelques années; aussi me voyez-vous la bouche béante quand vous parlez, comme si j'entendais un cygne. Croiriez-vous, seigneur, que j'ai été jadis sur le point de prendre le turban?

MUZEDDIN.

Le turban?

OTTOCAR.

Le turban. Non pas précisément à cause du turban en lui-même, mais à cause des femmes. Combien avez-vous de femmes, mon cher seigneur?

MUZEDDIN.

Soixante, altesse.

OTTOCAR.

Soixante seulement? Salomon en avait, si je ne me trompe, onze cents. C'était un sage. On le serait à moins.

MUZEDDIN.

Ainsi votre altesse a véritablement failli prendre le turban?

OTTOCAR.

Il n'a tenu à rien, seigneur Muzeddin. Je me faisais une image charmante de vos harems. Je me représentais sous un ciel toujours pur et au milieu de jardins aromatiques, de grandes volières en treillage de fil d'or pleines d'oiseaux chantans, de fontaines murmurantes et de femmes paresseuses aux yeux grands comme des portes. Je me voyais moi-même court vêtu, je veux dire légèrement habillé, au sein de cet agréable chaos. Vous offrirai-je un sorbet?

MUZEDDIN.

Et comment ce tableau, si vif qu'il me transporte sur le Bosphore comme si j'y étais, ne vous décida-t-il pas, seigneur comte?

OTTOCAR.

J'ai réfléchi. J'aurais été malheureux; j'aurais passé ma vie à convoiter les harems de mes voisins; je me serais fait des affaires. Nous avons en ce pays un précepte qui dit : Il faut aimer ce qu'on a et se passer de ce qu'on n'a pas. Je le pratique sens dessus dessous. Je me passe volontiers de ce que j'ai, mais ce que je n'ai point est pour moi le nécessaire.

MUZEDDIN.

Ah! ah! ah!

OTTOCAR.

Vous riez? Je m'en félicite. Quand on parvient à dérider un homme d'esprit, il y a apparence qu'on n'est pas soi-même une bête.

MUZEDDIN.

Sans doute.

OTTOCAR.

Vous me comblez. Il y a quelque chose en vous qui rappelle le Grec du Bas-Empire; vous savez flatter avec adresse. Je compare les flatteurs délicats aux rosiers qui vous caressent naturellement de leurs parfums, sans avoir l'air d'y penser.

MUZEDDIN.

En effet, en effet.

OTTOCAR.

N'est-ce pas? Je passe ma vie, seigneur, à formuler ainsi en maximes plus ou moins heureuses toutes les choses que j'ai observées. Vous paraissez surpris! Je vois que vous vous faisiez de moi l'idée d'un tyran brutal et point lettré. Je vous dirai que j'exerce la tyrannie par une raison philosophique. J'ai trouvé partout dans la nature une loi immuable, à savoir le droit du fort sur le faible. Les grands arbres étouffent les petits, le lion règne dans les forêts par le droit de sa griffe et de ses muscles sans égaux. La nature dit aux forts : A vous l'empire; celui qui se sent fort, et qui ne le prend pas, est un sot. Le dernier des marmitons qui se

plaignent de mon despotisme écrase, à chacun de ses pas, des milliers d'êtres vivans qui font retentir leurs imperceptibles royaumes de cris de détresse et de malédiction contre cet infâme marmiton qui est leur tyran. Il y a, soyez-en sûr, dans les archives de la moindre taupinière qu'on voit à fleur de terre, des piles de volumes constatant que, telle année de la fondation de ladite taupinière, la moitié d'un peuple libre a péri par l'invasion brutale d'un despote inconnu, et cette année n'est que la minute où le pied d'un laveur de vaisselle s'est appuyé là par mégarde. Tel est l'ordre de la nature, seigneur. Chaque degré de l'échelle infinie des êtres pèse sur le degré qui suit. Remarquez bien, Muzeddin; où commence l'oppression, où finit-elle? M'avoir créé, sans me laisser le choix d'être ou de n'être pas, voilà qui constitue déjà un abus de pouvoir inouï. L'oppression, c'est le conseil que nous donnent toutes les voix de l'univers, c'est l'exhortation que les victimes se transmettent d'échelon en échelon. Si demain un plus fort que moi me renversait de mon fauteuil souverain et y prenait ma place, mon dernier mot serait que le drôle a raison. Qu'avez-vous à dire à cela, seigneur?

MUZEDDIN.

Rien, sur ma foi.

OTTOCAR.

Eh bien! sur ma foi, il y a cependant beaucoup de choses qu'on pourrait riposter, sans être un prodige de science; mais vous aimeriez mieux, je le vois bien, passer toute votre vie pour un âne, que de manquer un seul instant de courtoisie. (A un page qui entre :) Qu'y a-t-il là?

LE PAGE.

Monseigneur, ce sont quatre inconnus, se disant habitans de Nuremberg, qui demandent à révéler à votre altesse des secrets de vie et de mort.

OTTOCAR.

Que le plus âgé entre d'abord. (Le page sort.) Seigneur étranger, vous pouvez demeurer; votre esprit curieux et observateur trouvera peut-être ici de quoi butiner. (Entre Heinrich Fritzlar pâle et tremblant.)

OTTOCAR.

Il me semble que je connais ce visage. Qui êtes-vous?

FRITZLAR.

Noble comte, je me nomme Heinrich Fritzlar.

OTTOCAR.

C'est cela. Vous avez deux filles. Je vous en fais compliment. Que me voulez-vous?

FRITZLAR.

Seigneur comte, je viens me jeter à vos genoux miséricordieux. Vos jours sont menacés. Une conspiration tramée contre votre personne sacrée doit éclater cette nuit même. Les rebelles s'assemblent déjà aux portes de la ville. Tous vos baillis vont être attaqués dans vos forteresses.

OTTOCAR.

Oui-dà. Êtes-vous certain de ce que vous dites, bonhomme?

FRITZLAR.

J'en réponds sur ma tête, seigneur.

OTTOCAR.

Écoute, Azo. (Il parle bas au capitaine de garde, qui sort aussitôt.) Maintenant, maître, me direz-vous de quelle espèce de pendards se compose la bande?

FRITZLAR.

En majeure partie d'étudians, monseigneur. Leurs deux chefs principaux sont Salado et Ulric, deux vauriens, le premier surtout.

OTTOCAR.

Ulric? Je ne suis pas surpris de celui-là. Le nom des autres chefs?

FRITZLAR.

Les chefs secondaires sont Ranuce de Byzance et le juif Munius.

OTTOCAR.

Comment êtes-vous si bien instruit, maître syndic?

FRITZLAR.

Je baise humblement les pieds de votre altesse. Qu'elle daigne conserver un père aux deux enfans qu'elle a eu la bonté royale de remarquer.

OTTOCAR.

Ah! ah! c'est bon. Allez-vous-en. Vous demeurez en face Saint-Ægidius, n'est-il pas vrai? J'irai goûter votre bière un de ces jours. Laissez ma main, laissez ma main, monsieur. Bonsoir à ces demoiselles. (Fritzlar sort avec le page.)

MUZEDDIN, joignant les mains.

Allah!

OTTOCAR.

Vous vous étonnez pour peu, seigneur. (Entre Munius conduit par le page.)

MUNIUS.

Noble prince, sérénissime burgrave, je tombe à vos pieds.

OTTOCAR.

Ah! vraiment, c'est ce fidèle Munius!

MUNIUS.

On conspire contre votre altesse.

OTTOCAR.

Je sais cela. Le nom des chefs seulement?

MUNIUS.

Le premier, le plus acharné de tous, est le capitaine Ranuce. En seconde ligne viennent l'étudiant Ulric et le drapier Fritzlar.

OTTOCAR.

Vous êtes modeste, Munius, vous n'aimez pas à parler de vous. Combien estimez-vous votre tête, entre nous, mon ami?

MUNIUS.

Ma tête, seigneur? par Abraham et tous les saints patriarches! c'est le hasard seul qui m'a appris... Ma tête? je ne saurais vous dire.

OTTOCAR.

Pure modestie de votre part. Je l'estime, moi, trois cent mille florins de bon or. Holà! qu'on garde précieusement ces trois cent mille florins, je veux dire cet excellent Munius. (Des gardes emmènent le juif.)

MUZEDDIN.

Allah! allah!

OTTOCAR.

N'arrachez pas un seul poil de votre barbe à ce propos, mon cher Muzeddin, ou je croirai que les choses les plus simples vous abasourdissent, en d'autres termes, que vous êtes étranger à la connaissance du cœur humain, dont je vous jugeais si profondément imbu. (Entre Ranuce de Byzance.) Quel est ce grand corps?

RANUCE.

Altesse, je baise la semelle auguste de vos pantoufles.

OTTOCAR.

Mes pantoufles vous le rendent, monsieur. Le fils de votre père ne se nomme-t-il pas Ranuce?

RANUCE.

De Byzance. Se peut-il que j'aie l'agrément honorifique d'être connu de votre altesse?

OTTOCAR.

L'agrément est pour moi, seigneur Ranuce, et l'honneur est partagé. J'aime les gens d'épée et m'honore de leur commerce.

RANUCE.

Seigneur, je craignais que le juif Munius ne m'eût desservi auprès de vous.

OTTOCAR.

C'est une erreur, seigneur cavalier.

RANUCE.

Seigneur, c'est qu'il est mon ennemi. Ce mécréant, secondé par deux fous, l'étudiant Ulric et le bourgeois Fritzlar, devait cette nuit assassiner votre altesse et brûler Nuremberg.

OTTOCAR.

En vérité, je vous sais gré de m'en prévenir. Vous êtes un bon serviteur.

RANUCE.

Non pas, je suis un grand coupable.

OTTOCAR.

Est-il possible? A qui se fier désormais? Si la franchise qui respire sur ce visage militaire n'est que mensonge, si les lignes loyales de cette main musculeuse ne sont que duperie, je vous dis, Ranuce, que toute science d'observation est vaine, et que ma main gauche doit se méfier de ma main droite.

RANUCE.

Seigneur, j'étais un des chefs du complot.

OTTOCAR.

Non, non, par la croix sainte! Vous vous jouez de ma crédulité! ou, si cela est, je n'ai plus qu'à me couvrir la face de mon manteau, comme l'empereur César, et à dire : *Tu quoque*.

RANUCE.

Seigneur, j'ai un défaut : j'aime le danger.

OTTOCAR.

C'est le défaut du lion, camarade.

RANUCE.

Quand gronde l'orage, je choisirai de préférence pour abri ces arbres élevés dont la cime est plus voisine de la foudre. Tel est mon tempérament. Aussi, lorsque d'autres ne voyaient dans la conspiration qu'un moyen de se gorger de butin, j'y voyais uniquement, moi, l'occasion de braver mille fois la mort en peu d'instans.

OTTOCAR.

Voilà véritablement un vaillant.

RANUCE.

C'était à moi, seigneur, qu'on avait réservé naturellement les épreuves les plus périlleuses de l'entreprise. Ainsi, je devais soutenir le choc de vos gardes, m'engager de ma personne au plus fort de la mêlée, et, si j'ose le dire, m'y mesurer avec votre altesse elle-même.

OTTOCAR.

Par ma foi, vous allez me donner d'amers regrets. Et par quelle singularité, frère, avez-vous, à l'heure du danger, courbé vos impétueux instincts sous la loi du devoir?

RANUCE.

Seigneur, j'ai d'abord rougi de marcher à l'ordre d'un impur juif contre le plus noble prince de la chrétienté. Puis, venant tout à coup à me représenter le deuil où j'allais plonger cette ville, le sang coulant à flots dans les rues, les cris des femmes et des enfans, et en général toutes les horreurs qui allaient sortir de cette nouvelle boîte de Pandore, à savoir le fourreau de mon épée, j'ai senti mon cœur s'émouvoir. Peut-être verrez-vous là de la faiblesse.

OTTOCAR.

Point. Je n'y vois qu'une mâle générosité.

RANUCE.

Je suis venu alors vers votre altesse, seul et désarmé.

OTTOCAR.

Cette confiance achève de vous peindre.

RANUCE.

Je crois n'avoir fait que mon devoir. Aussi ne demanderai-je rien en retour, si ce n'est un tiers dans la confiscation des biens du juif Munius et de ses complices.

OTTOCAR.

Un tiers vous suffira?

RANUCE.

J'ai des goûts simples. Je tiens à la disposition de votre altesse, en échange de ce don, une liste sur laquelle j'ai inscrit depuis le premier jusqu'au dernier les noms des rebelles.

MUZEDDIN.

Allah! allah! allah!

OTTOCAR.

Êtes-vous né d'hier, bon Muzeddin? (A Ranuce.) Mon ami, est-ce bien tout ce que vous avez à me demander? Ne me cachez rien; je suis, comme vous le voyez de reste, un homme naïf; je prends les choses comme on me les donne, sans y

chercher finesse. Si vous vous attendez à me voir voler au-devant de vos désirs secrets, vous êtes loin de votre compte. Ainsi, mettez de côté toute délicatesse et expliquez-vous librement.

RANUCE.

Seigneur, je ne veux pas une épingle de plus.

OTTOCAR.

Vous entendez, Muzeddin? Peut-être vous imaginiez-vous que le ciel, en distribuant à Ranuce tant d'éminentes qualités, avait omis le désintéressement? Point du tout. Ce trésor de vertus est au complet. C'est pourquoi, bon Muzeddin, comme il est d'usage qu'un prince fasse à son hôte un présent rare et inestimable, comme vous êtes mon hôte, et comme enfin je ne connais pas d'objet plus précieux sur mon domaine ni même sur la terre que ce modèle de perfections qui a nom Ranuce, je vous le donne, seigneur.

RANUCE.

Miséricorde! (Il s'agenouille.)

OTTOCAR.

Je le réintègre avec votre aide dans son fief de Byzance, et n'y mets qu'une condition, c'est qu'aussitôt arrivée, votre seigneurie voudra bien le faire empaler, non en sa qualité de double traître, mais en sa qualité de mauvais plaisant qui semble croire depuis un quart d'heure qu'il a affaire à une oie, quand il me parle. Qu'on ôte de ma vue ce misérable. (On entraîne Ranuce évanoui.) Remettez-vous, bon Muzeddin. Le labeur presque ignominieux de certaines expériences ne décourage point un véritable amant de la science. L'homme d'étude se penche sans dégoût sur le vase fétide au fond duquel s'élabore une vérité; il cherche sans horreur, dans les entrailles des plus impurs reptiles, les secrets que la nature se laisse arracher par le génie. C'est pourquoi, en notre double qualité d'hommes d'état et de philosophes, continuons courageusement de déchiffrer sur ces pâles faces humaines le grimoire de l'humaine perversité. Comptons en souriant l'infinie variété des masques que peut revêtir la trahison pour tromper les autres et se tromper elle-même.

MUZEDDIN.

A quoi bon, seigneur, une science qui attriste l'homme et le rend pire?

OTTOCAR.

C'est parler en père de l'église, seigneur turc; mais vous oubliez qu'il faut vivre au milieu de cette canaille-là. (Entre Salado.) Voyez celui-ci : qui ne s'y tromperait? Il est à peine dans l'âge où l'on se défie des hommes, et déjà il les trahit. Oui, c'est à peine si à cet âge on trompe les femmes, et lui trompe des hommes. Quel âge as-tu, jeune maître?

SALADO.

Vingt-cinq ans, monseigneur.

OTTOCAR.

Que viens-tu faire ici?

SALADO.

Noble seigneur, souffrez que je m'approche en suppliant...

OTTOCAR.

Je sais ce que tu vas dire. Retire-toi. Cette salle pue la trahison. Assez. As-tu

une mère? va la retrouver. Tu as le visage d'un enfant. Je te traite en enfant. Mais pas un mot de trahison, ou je te traite en homme. Voyons, tu es un débauché. Tu as des dettes, n'est-ce pas? Tu voulais tuer tes créanciers pendant l'émeute, hé? Et puis, au moment, le cœur t'a manqué, et maintenant tu viens dénoncer tes amis pour que je paie tes créanciers?

SALADO.

Seigneur, j'ai des créanciers, il est vrai; mais je ne les hais pas assez pour les tuer, ni ne les aime assez pour les payer : — ils me sont indifférens. Voici mon histoire : M'étant fourvoyé d'aventure au milieu de l'assemblée des conjurés, je feignis, pour n'être pas mis à mort, de m'attacher à leur cause. Je viens livrer aux mains de votre altesse tous les fils de cet exécrable écheveau.

OTTOCAR.

C'est bon; va-t'en; je sais tout.

SALADO.

Je ne crois pas, monseigneur. Certains détails sont connus d'un très petit nombre d'entre nous, et, par exemple, la façon dont votre altesse doit être assassinée.

OTTOCAR.

N'est-ce pas au milieu du combat?

SALADO.

Point du tout. Un des conjurés a imaginé un expédient pour frapper votre seigneurie dans son fauteuil; ce sera le signal de l'attaque.

OTTOCAR.

Un des conjurés?

SALADO.

Un étudiant.

OTTOCAR.

Ulric?

SALADO.

Non, Salado.

OTTOCAR.

Je connais déjà ce nom, et comment s'y doit-il prendre?

SALADO.

Comme cela.

(Il frappe violemment le comte à la poitrine. On voit un stylet planté dans le pourpoint. Le comte tombe renversé, mais il se relève aussitôt. Le stylet glisse à terre. Muzeddin, les gardes et les pages se sont jetés sur Salado.)

OTTOCAR.

Ne lui faites pas de mal.

SALADO.

Comment, diable, monsieur! vous êtes vivant? Vous avez donc un matelas de curé sur l'estomac?

OTTOCAR.

Ne lui faites pas de mal. Qu'on le garde seulement. Allez.

SALADO.

Vous pouvez vous vanter d'être plus difficile à percer qu'une poutre. Si Ulric est pris, qu'on lui dise ce que j'ai fait. Je ne demande rien de plus, et bonsoir.

(On l'emmène.)

MUZEDDIN.

Que pense de celui-là votre altesse?

OTTOCAR.

Hum!

MUZEDDIN.

Qu'en ferez-vous, seigneur?

OTTOCAR.

Je le ferai décapiter demain matin. Ne vous y trompez pas, au reste, Muzeddin, je me connais en physionomies. Ce garçon a celle d'un brave débauché que l'ennui pousse à la recherche d'émotions extraordinaires. Son action est plutôt la gageure d'un fou blasé que le dévouement d'un citoyen. Il a voulu me tuer pour ne pas se suicider. De ce que la vertu est une folie, il ne s'ensuit pas que la folie soit une vertu. Je souhaiterais de pouvoir vous montrer, comme terme de comparaison, cet Ulric dont nos trois traîtres ont prononcé le nom en hésitant. Vous verriez un honnête visage d'homme; j'ai rencontré maintes fois son regard sur mon passage, un regard plein d'une colère franche et loyale qui ne prenait pas la peine de se cacher. Je n'ai pu m'empêcher de demander le nom du compagnon. Je suis moi-même, seigneur Muzeddin, un homme difficile à amuser, pour avoir épuisé beaucoup de plaisirs: j'ai des instans d'ennui; vous n'êtes pas toujours là. J'ai, dis-je, des instans de lassitude, où je souhaiterais à ce peuple de Franconie moins de résignation et à mon fauteuil une assiette moins paisible. Eh bien! quand le dégoût de ne sentir qu'un cadavre inerte sous mon pied me saisit trop fort, j'évoque l'image de mon Ulric, et il me semble alors qu'un cœur frémit dans la poitrine du cadavre, que ce cadavre remue, et qu'il va se ranimer terriblement; cela me distrait.

UN PAGE, entrant.

L'étudiant Ulric demande à révéler sans retard à votre altesse le secret d'un complot.

MUZEDDIN.

Allah Kerim.

OTTOCAR.

Ulric? Ulric? Ne te trompes-tu pas, enfant?

LE PAGE.

Il est là.

MUZEDDIN.

Votre altesse est soucieuse.

OTTOCAR.

Il doit avoir une arme cachée. L'a-t-on fouillé?

ULRIC, se précipitant dans la salle.

Non, je n'ai pas d'armes, monseigneur! Ne craignez rien. Laissez-moi vous parler sans témoins. Sur mon honneur, sur mon ame, je n'ai pas de mauvais desseins.

OTTOCAR.

De ma vie je n'éprouvai pareille surprise. Laissez-nous, messieurs. Vous le voyez, Muzeddin : quand il s'agit des hommes, le mépris et le doute sont toujours trop timides. A demain, mon cher seigneur.

(Muzeddin, les gardes et les pages se retirent.)

OTTOCAR, ULRIC.

OTTOCAR.

Parle maintenant, jeune homme, parle; donne à ce visage sur lequel ont dû s'arrêter tant de fois en rêvant les doux regards des mères, des sœurs et des vierges qui passaient, donne à ce visage et à celui qui l'a fait un audacieux démenti : parle, trompe, trahis, renie; je t'écoute.

ULRIC.

Seigneur, je ne viens trahir que moi : je me mets à genoux devant vous; je suis votre mortel ennemi. Depuis un an, j'ai conspiré nuit et jour votre ruine et votre mort. Prenez ma vie, monseigneur, mais ne prenez que ma vie, et mes dernières paroles salueront en vous un ennemi généreux.

OTTOCAR.

Ne fais pas le magnanime; avoue que tu es un lâche.

ULRIC.

Je n'avouerai pas cela, seigneur. Si Dieu ne m'avait imposé une épreuve plus douloureuse que les tortures du corps, ni vous ni moi ne serions vivans à cette heure. Seigneur, prenez ma vie, mais soyez généreux. S'il faut m'avilir plus encore, s'il faut vous livrer un à un tous mes complices, je le ferai, mais ne prenez que ma vie, épargnez mon ame. Si vous vous souvenez, monseigneur, d'avoir aimé un être vivant, fût-ce un chien, ayez pitié de moi.

OTTOCAR.

Il y a une femme dans l'affaire? Le jour où l'amour entre dans un cœur, l'honneur fait ses paquets. Il y a une femme, dis?

ULRIC.

Écoutez, altesse. J'avais une lettre du docteur Staumer, qui me recommandait à vous comme le plus habile de ses élèves. Je devais me présenter ce soir au château, cette lettre à la main; vous auriez ouvert votre cuirasse pour laisser à nu sous l'oreille du médecin votre poitrine malade, et je vous aurais frappé au cœur.

OTTOCAR.

Infaillible remède.

ULRIC.

Cette lettre m'a été volée ce soir même. Je n'avais plus aucun moyen de pénétrer jusqu'à vous; j'allais manquer à la foi jurée. Une femme s'est offerte à ma place : dans le mouvement irréfléchi de mon désespoir, j'ai accepté son dévouement.

OTTOCAR.

Une femme?

ULRIC.

Une femme à qui vous avez écrit deux mots d'amour. Cette nuit, elle doit se livrer à vous et vous tuer.

OTTOCAR.

Est-ce une fille brune que j'aperçois quelquefois de loin à une fenêtre sur la place du marché?

ULRIC.

C'est Alix, oui, seigneur.

OTTOCAR.

Elle est ta maîtresse? Tu l'aimes?

ULRIC.

Seigneur, vous voyez.

OTTOCAR.

Et tu t'es repenti de ton sacrifice?

ULRIC.

J'ai couru dans toute la ville sans pouvoir la retrouver.

OTTOCAR.

Et te voilà. Que demandes-tu?

ULRIC.

Pour moi justice et respect pour elle.

OTTOCAR.

Ulric, sais-tu bien ce que tu fais? Tu étais le chef du complot, c'est toi qui as allumé cet incendie, et tu viens me livrer le sang dans lequel je vais l'éteindre.

ULRIC.

Seigneur, ayez pitié de moi, respectez-la.

OTTOCAR.

Est-ce ton premier amour?

ULRIC.

Dès le premier jour que je l'ai vue, il m'a semblé que j'avais bu un philtre; je ne me suis plus appartenu. J'ai cru aimer mon pays, c'était elle que j'aimais; j'ai cru vous haïr, je l'aimais.

OTTOCAR.

Non, sur mon honneur, tu ne t'abusais pas, tu étais né vertueux; mais il y a un moment de la vie, Ulric, où tout ce qu'on a dans le cœur de futur héroïsme s'appelle amour et appartient à une femme. C'est ton premier amour, avoue-le?

ULRIC.

Oui, seigneur, oui, je n'ai pas envie de le nier. Quand sa main touche la mienne, je crois sentir la foudre traverser mon corps.

OTTOCAR.

Et t'aime-t-elle de même?

ULRIC.

Elle a quitté pour moi sa mère.

OTTOCAR.

Ah! tu n'as jamais été trompé, dis?

ULRIC.

Non, jamais. La trahison est un art que personne ne m'a appris, quoique je le

pratique si bien. Je l'avais naturellement dans l'ame. (Il cache sa tête dans ses mains et pleure.) Excusez-moi, monseigneur, je suis brisé.

OTTOCAR.

A propos, où était cette lettre de Staumer?

ULRIC.

Dans une cassette, chez moi. Quelqu'un est entré par la fenêtre et a forcé la serrure pendant qu'Alix était à Sainte-Claire. La vigne était froissée au dehors et il y avait une vitre en morceaux; c'est ce qui m'a fait découvrir le vol.

OTTOCAR.

Voilà qui est bien inventé.

ULRIC.

Seigneur, je n'invente rien.

OTTOCAR.

Je ne dis pas cela. (A un page qui entre.) Qu'y a-t-il?

LE PAGE.

Une jeune fille est là qui fait remettre ce billet à son altesse.

ULRIC.

C'est elle, monseigneur. Épargnez-moi.

OTTOCAR.

Faites venir la jeune fille. Ulric, place-toi derrière cette portière. (Il lui désigne une tapisserie qui recouvre une porte derrière lui.) As-tu une arme?

ULRIC.

Non. Pourquoi? Monseigneur, que méditez-vous?

OTTOCAR.

Prends ma dague. Tiens, cela peut servir. Va.

(Ulric soulève la portière et disparaît. Entre Alix.)

OTTOCAR.

Approchez, ma belle fille. Regardez-moi en face. De quelle couleur sont vos yeux? Hé! vraiment, mademoiselle, je n'y vois que du feu!

ALIX.

Monseigneur, ne me traitez pas avec mépris; je ne suis pas ce que vous croyez.

OTTOCAR.

Ma foi, je le croyais. Si je me suis trompé, tant pis, car vous êtes singulièrement belle. Tant mieux d'un autre côté, car, en vous voyant entrer, je m'étais dit : Voilà des yeux qui vont fondre en lingots tout mon service de table.

ALIX.

Ce n'est pas là ce que je veux de vous.

OTTOCAR.

Que voulez-vous donc? car, en vérité, ma vaisselle est ce que j'ai de mieux. Vous ne l'avez peut-être pas bien regardée.

ALIX.

Je veux que vous m'écoutiez sans dérision, car ce que j'ai à vous dire peut exciter la pitié ou l'horreur, mais point le dédain.

OTTOCAR.

Je vous écoute comme si j'avais l'honneur dangereux d'être votre confesseur.

ALIX.

Il y a long-temps, monseigneur, que votre nom a commencé de jeter le désordre dans mon esprit. Tous les miens vous ont haï mortellement. Chaque jour je vous entendais nommer avec terreur; je me signais quand on parlait de vous. Il y a deux ans, mes frères ont péri par votre ordre. Ma pensée, à partir de ce moment, a été plus invinciblement attachée sur vous : vous étiez le souci de mes veilles, le rêve de mes nuits; votre image odieuse troublait toutes les heures de ma vie. Je n'avais jamais voulu vous regarder, de peur d'accroître encore l'importunité de cette vision. Enfin ma haine devint si forte, que je résolus de vous perdre. Je versai toute ma colère dans le cœur d'un jeune homme qui m'aimait. C'est un étudiant nommé Ulric. Poussé sans relâche par moi, il a réuni contre vous les fils d'une puissante conspiration dont vous deviez être victime cette nuit. Ulric devait s'introduire près de vous au moyen d'une lettre du docteur Staumer et vous frapper. Eh bien! ce soir j'ai volé honteusement cette lettre, et je me suis proposée pour remplacer mon amant. Comprenez-vous, altesse?

OTTOCAR.

Assurément : je comprends que, voyant la mort d'Ulric non moins sûre que la mienne, tu as mieux aimé sauver ton amant que de me perdre, et tu viens me demander sa grace.

ALIX.

Non, monseigneur, non! C'est qu'en vous voyant passer tantôt, j'ai reconnu une étrange vérité; j'ai eu le secret de tous les orages de mon ame : j'ai reconnu que, si vous mouriez, je ne pouvais plus vivre, et que depuis des années, avec toute l'ardeur de ma prétendue haine, seigneur comte, je vous aimais.

(On entend derrière la portière un cri étouffé, puis le bruit sourd d'un corps qui tombe sur le parquet.)

OTTOCAR.

Voyez donc, mon enfant, ce qui se passe derrière cette tapisserie. (Alix soulève la portière et voit Ulric baigné dans son sang. Elle tombe évanouie.) Holà! (Entrent des gardes.) Emportez dans un des caveaux de ma chapelle ce cadavre et cette femme évanouie; déposez-les côte à côte et murez la porte.

OCTAVE FEUILLET.

LES CIVILIENS.

MŒURS ADMINISTRATIVES DE L'INDE ANGLAISE.

Depuis le désastre de Caboul, en 1841, jusqu'à la glorieuse campagne du Punjaub, en 1846, on s'est beaucoup occupé de la politique anglaise dans l'Inde, et souvent on s'est demandé si la compagnie était restée dans les limites de son droit en absorbant ou en annihilant ainsi tous les états indépendans dont le voisinage la gênait. Nous n'entreprendrons pas de discuter la valeur des argumens dont on s'est servi pour colorer d'un semblant de nécessité les envahissemens successifs du Scind et de Gwalior, et l'occupation de Lahore. Quand les intérêts qui la font agir sont importans, la cour des directeurs témoigne l'indifférence la plus profonde pour l'opinion publique, et les orateurs dont elle dispose dans le parlement savent si bien combiner le langage des chiffres avec les séductions de l'éloquence, que l'opposition fléchit toujours devant la grandeur des résultats, et, disons-le aussi, devant la grandeur des moyens. Ne persistons donc pas à vouloir démasquer une politique qui ne daigne même pas jouer à jeu couvert, et acceptons le gouvernement de l'Inde tel qu'il est, et tel qu'il a été défini par lord Ellenborough lui-même : « un gouvernement acquis et maintenu par la force de l'épée. » Au lieu de rechercher sur quel droit s'appuie le système pratiqué dans l'Inde, il est plus raisonnable de se demander

quels résultats il a produits. Ici, en effet, il y a matière à discussion, et, en se bornant à exposer les faits, on peut jeter quelque lumière sur un débat qui paraît encore loin de toucher à sa fin.

Beaucoup d'Anglais, dans leur bonne foi naïve, croient que le gouvernement de la compagnie étend sa bienfaisante action sur tous les peuples conquis, et, à leurs yeux, les mesures extrêmes qu'il ne se fait pas faute d'employer dans l'Inde aboutissent infailliblement au triomphe de la justice et de l'humanité. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il est, en certain lieu, des hommes mieux instruits; mais ceux-là se taisent et pour cause. Quant aux voyageurs et aux écrivains désintéressés, il en est plus d'un, on peut le croire, qui ne partage pas de si riantes illusions, et souvent on a hasardé quelques doutes sur cette touchante sollicitude des gouvernans pour les gouvernés. On est allé même plus loin, et il s'est rencontré des esprits qui, entraînés au-delà de toute limite, ont osé dire que, loin de mériter la reconnaissance et l'amour de ses sujets, la compagnie était exclusivement dominée par des préoccupations de lucre immédiat, et qu'aujourd'hui comme autrefois, la corruption, la fraude et la violence constituaient les principaux élémens de son pouvoir. On comprend sans peine que des protestations aussi ardentes se produisent, sinon sans éclat, au moins sans écho. Comment faire croire au peuple anglais que les Hindous sont plus épuisés, plus appauvris, plus démoralisés sous la domination anglaise qu'ils ne l'étaient sous le joug musulman? Il est évident pour tout le monde que ce sont là de vaines déclamations qui ont pour but d'égarer l'opinion publique; mais, s'il faut craindre de s'en rapporter aux adversaires passionnés du gouvernement de l'Inde, il ne faut pas non plus écouter avec trop de confiance ses apologistes intéressés. — S'il était prouvé, disent ceux-ci, que le régime qu'on fait subir aux indigènes est vexatoire et tyrannique, à coup sûr on verrait la conscience publique réprouver des excès déplorables, et la chambre des communes serait forcée d'intervenir, soit pour changer radicalement les bases de l'administration, soit pour renfermer le pouvoir dans des bornes plus étroites. Il y a mieux, ajoutent-ils dans leur honnête indignation, s'il était possible d'ajouter foi à de semblables énormités, il faudrait modifier la charte de la compagnie, il faudrait la dépouiller de tout ce qui fait sa force et sa grandeur; en un mot, il faudrait lui mesurer cette faible portion d'autorité qu'on laisse à des agens besoigneux que l'on sait infidèles, mais qui se sont rendus nécessaires. Heureusement, disent-ils encore, ce sont là des chimères enfantées par quelques esprits malades; ce qu'il y a de vrai, c'est que, sous le règne des empereurs, l'Hindoustan était la proie des factions, le théâtre de guerres intestines et l'objet des attaques du dehors. Nous avons régularisé le chaos, et sous notre tutelle bienveillante a commencé une ère de régénération sociale et de prospérité publique.

Nous venons de mettre en regard deux opinions bien contraires. Sans vouloir rien préjuger, il est permis de dire que ni de l'une ni de l'autre part on ne rencontre l'autorité d'une démonstration positive. Après ce qui a été dit pour ou contre l'influence morale du gouvernement de l'Inde, il est encore aujourd'hui presque impossible d'admettre sans réserve l'une ou l'autre opinion. Cet état d'une question si incomplétement envisagée jusqu'à ce jour, l'expérience acquise par un long séjour dans le pays, nous enhardissent à montrer le gouvernement de l'Inde sous un aspect qu'il faut bien connaître, si on veut se rendre compte de son action sur la société hindoue : nous voulons parler de l'administration civile. Montrer comment fonctionne cette administration dans la province de l'Inde anglaise la plus peuplée, la plus riche, la plus fertile, et surtout la mieux gouvernée, c'est-à-dire le Bengale, ce sera, nous l'espérons, avoir considérablement simplifié le débat.

I.

On sait que l'Inde anglaise est divisée en trois présidences : celles du Bengale, de Madras et de Bombay. Dans ces deux dernières, le pouvoir exécutif est confié à un gouverneur nommé par la cour des directeurs et assisté d'un conseil composé de trois membres; mais cette autorité est purement locale, et il n'est aucun de ses actes qui ne puisse être révoqué par le gouvernement suprême, dont le siége est à Calcutta. Là réside un gouverneur-général également nommé par la cour des directeurs. Ce gouverneur est assisté de quatre conseillers, dont trois doivent être choisis parmi les employés de la compagnie. La nomination des gouverneurs, ainsi que celle du gouverneur-général, est soumise à l'approbation de la reine. Le gouvernement suprême n'a pas seulement à prendre les mesures politiques et législatives qui s'appliquent à tout l'empire, il est encore chargé du soin d'administrer le Bengale. Le gouverneur-général, quand il est en tournée, se fait remplacer dans ces dernières fonctions par l'un des trois membres du conseil qui appartiennent au service de la compagnie; le quatrième est un jurisconsulte, et il n'a droit de voter qu'en matière législative.

Ce n'est point toutefois par les actes de ces fonctionnaires qu'on peut se rendre un compte exact du rôle de l'administration anglaise dans l'Inde : ce sont les employés secondaires qui doivent surtout nous occuper, car ils sont en communication directe avec le peuple, qui ne connaît qu'eux. L'Hindou voit dans l'alliance d'un juge, d'un *magistrat* (1) et d'un collecteur l'expression la plus complète du gouvernement anglais. C'est une curieuse histoire que celle du corps administratif que

(1) Ce mot désigne dans l'Inde le fonctionnaire spécialement chargé de la police.

l'on appelle le *civil service* de la compagnie. Quand on saura comment se forment les fonctionnaires publics dans l'Inde, on sera bien près de savoir aussi quelle est la condition de leurs administrés.

Les fonctionnaires qu'on envoie dans l'Inde ont été préparés par une éducation spéciale reçue au collége Haileybury, situé à quelques milles de Londres. Pour qu'un jeune Anglais soit appelé à partager les bienfaits de cette initiation, il faut d'abord qu'il y ait une vacance parmi les élus, puis que le candidat soit âgé de dix-sept ans, et enfin qu'il ait dans la cour des directeurs quelque parent ou ami qui dispose en sa faveur du droit que chacun des membres de la cour a d'ouvrir deux fois par an les portes du collége pour y faire entrer ses protégés. Il y a bien un examen à subir avant d'être admis, mais tout le monde reconnaît que c'est une formalité puérile et dont les candidats n'ont jamais lieu de se plaindre. Après deux années passées à Haileybury, durant lesquelles il a suivi un cours de droit et d'économie politique, et s'est surtout appliqué à l'étude des langues orientales et de l'histoire de l'Inde, le jeune *civilien* (tel est son nom désormais) subit un nouvel examen, sérieux cette fois, et il est définitivement admis dans le service de la compagnie, ou bien il est renvoyé à six mois de là pour être examiné de nouveau, selon qu'il a acquis ou non les connaissances jugées nécessaires.

Si l'on ne peut nier que l'organisation de ce collége ne laisse beaucoup à désirer, on doit cependant reconnaître que cette institution a rendu de grands services, et que la fondation de Haileybury, qui date du commencement de ce siècle, marque un véritable progrès dans la politique gouvernementale de la compagnie. Autrefois les conditions à remplir pour être admis dans le service étaient les mêmes qu'aujourd'hui, à l'exception de ces études préparatoires dont on ne soupçonnait pas même le besoin. Aussi le terme de *nabab* était-il synonyme d'ignorance absolue aussi bien que d'immense richesse. Il est regrettable, néanmoins, que la cour des directeurs n'apporte pas plus de discernement dans l'exercice de son patronage. Si quelques-unes des admissions à Haileybury étaient ouvertes à la compétition, et devenaient le prix des plus brillantes études achevées dans les colléges publics, l'Inde y gagnerait quelques hommes éminens, et la compagnie n'y perdrait certes rien en popularité. Un des directeurs a donné ce noble exemple il y a trois ans, en disposant de son vote en faveur du meilleur élève sorti des bancs du collége d'Eton. Il a été fort admiré, mais il n'a pas trouvé d'imitateurs. Dans les cas d'urgence, il est permis de nommer un certain nombre de *civiliens* sans les faire passer par Haileybury, et alors on donne la préférence aux jeunes gens qui se recommandent par des études universitaires. Quelques-uns des fonctionnaires les plus distingués de l'administration actuelle appartiennent à cette catégorie, et ce

fait prouve quel avantage il y aurait à tenir plus de compte des études de collége, considérées comme titre d'admission au service de l'Inde.

Au sortir d'Haileybury, le *civilien* traverse une nouvelle période d'initiation. Ce n'est plus dans les livres désormais qu'il va étudier l'Inde. Il est au Bengale, il est à Calcutta, au milieu d'une société qui est exclusivement vouée au culte de l'argent. Le jeune civilien n'est pas longtemps sans comprendre l'importance sociale qu'il doit au chiffre de son traitement (1). Il ne faut pas s'étonner s'il perd bientôt ses dernières illusions. Le milieu où il se voit transporté n'est pas celui qu'il avait rêvé, et déjà de bien cruels mécomptes ont refroidi son enthousiasme. Cette œuvre de civilisation, ces rapports de bienveillance, cette fusion des deux peuples, c'étaient de folles chimères. La lutte, la lutte âpre et haineuse, voilà ce qui l'attend. Aujourd'hui, comme aux premiers jours de la conquête, les Européens et les indigènes forment à Calcutta deux camps distincts. S'ils s'abordent, c'est que le vaincu veut tromper le vainqueur, ou que celui-ci a besoin de celui-là; l'un plein de rapacité et de bassesse, l'autre plein de défiance et de colère. Sous le prétexte de se familiariser avec la langue et les habitudes du pays, le civilien restera un an, dix-huit mois peut-être, à Calcutta, et, quand il se rendra enfin à son poste, il sera tout disposé à traiter ses propres administrés avec le mépris que lui inspirent les *sarcars* et les *banians* (2) de la grande cité. Il faut plaindre le premier Hindou qui tombera sous la main d'un *magistrat* de vingt-et-un ans dont l'esprit est ainsi prévenu. On ne saurait trop insister sur les fâcheux résultats de ce stage fait à Calcutta. Bien des abus de l'administration de l'Inde ne s'expliquent pas autrement. Si le civilien, au lieu d'étudier les mœurs hindoues dans les bazars de Calcutta, se préparait à la tâche du collecteur ou du juge dans un district de l'intérieur, l'Inde compterait assurément des fonctionnaires plus dignes et plus humains. Malheureusement il n'en est rien. Dans les campagnes, le civilien aurait appris à aimer, à estimer les Hindous; à Calcutta, où il les voit souillés et corrompus par le commerce européen, il n'apprend qu'à les mépriser. A partir du moment où le civilien débarque, un pourvoyeur officieux s'empare de lui et le vole effrontément. Sur trois civiliens, il y en a un qui ne reverra jamais l'Angleterre : celui-là est condamné à un exil perpétuel, pour amortir

(1) A partir du jour où il entre en fonctions, les appointemens d'un *civilien* sont de 18 à 20,000 francs par an. Au bout de quelques années, ce chiffre s'élève jusqu'à 80 et 100,000 francs. Les plus habiles ou les plus heureux reçoivent jusqu'à 200 et 300,000 fr. C'est le chiffre du revenu qui règle la préséance dans la société anglo-hindoue, et le gouvernement a même publié en 1841, sous le titre de *Table of precedence in India*, une sorte de mandement qui pose les bases de cette singulière hiérarchie. Ce document est aussi un code de *civilité puérile et honnête*, et il rappelle les célèbres *avis au public* de Catherine II : « On ôtera son chapeau. »

(2) Agens d'affaires, bailleurs de fonds, c'est-à-dire usuriers.

les emprunts usuraires qu'il a contractés durant les dix-huit mois de son séjour dans la prétendue cité des palais. On le comprend, ces proxénètes, ces usuriers éhontés, ces jeunes Bengalis qui croient s'être élevés au niveau de la société européenne parce qu'ils en parodient maladroitement les usages, ne sont pas faits pour provoquer les sympathies du jeune Anglais en faveur des Hindous. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que le civilien arrive à Calcutta dans l'âge où l'on garde difficilement quelque empire sur soi-même, où la fougue des passions est toute-puissante, et on ne s'étonnera pas que les études sérieuses soient le plus souvent négligées, oubliées même, par ces modernes Alcibiades, pour les plaisirs les plus coûteux et les plus excentriques.

Admettons cependant que le jeune civilien ait su faire marcher de front, pendant son séjour à Calcutta, les études de linguistique et les frivoles distractions. Sorti triomphant de son dernier examen, il est prêt à rendre la justice civile ou criminelle, au choix du gouvernement. Désormais c'est sur un nouveau terrain qu'il faut le suivre. Nous savons comment se forment les juges, les magistrats, les collecteurs, dans l'Inde anglaise : il nous reste à voir quels sont les effets d'un tel système, et comment il s'accorde avec les besoins, avec les intérêts du pays.

La présidence du Bengale est partagée en deux divisions principales, celle d'Agra et celle du Bengale proprement dit : c'est dans celle-ci que nous chercherons nos exemples. La superficie totale de cette division est de 39,671 lieues carrées, et sa population s'élève à 37 millions d'habitans, c'est-à-dire que l'étendue du Bengale est une fois plus considérable que celle de la France et que sa population est un peu plus nombreuse que la nôtre. Ce vaste territoire est divisé en 42 districts, qui forment autant de ressorts pour l'administration de la justice et la perception des revenus; mais l'importance de ces diverses juridictions varie beaucoup, car quelques-unes d'entre elles embrassent une population de 1,500 à 1,600,000 habitans, tandis que d'autres ne s'étendent que sur 400 à 500,000 ames. Prenant la moyenne, nous ferons porter nos observations sur un district ayant une superficie de 2,000 lieues carrées avec une population d'un million d'habitans; ce sera, si l'on veut, le Jessore. Ce nom doit être familier à un assez grand nombre de nos industriels, car c'est celui des plus belles qualités d'indigo que l'on produise dans le Bengale. Bien qu'égal en étendue à toute la Suisse, ce district a une population beaucoup moins considérable.

Rien n'est plus simple que l'organisation du corps judiciaire dans le Jessore. Un juge anglais est placé dans le centre du district, et cinq juges de paix indigènes s'en partagent les portions excentriques. Les affaires les plus importantes sont évoquées en premier ressort devant le juge de district et sont déférées en appel à une cour dont le siége est

à Calcutta. Cette cour supérieure est également chargée de maintenir l'unité de jurisprudence dans toutes les cours de district, et, sans connaître du fond des affaires dans les justices de paix, elle doit veiller à ce que la loi ne soit jamais violée ni mal appliquée. Les affaires dont le chiffre s'élève à 125,000 francs peuvent être soumises en appel à un tribunal spécial en Angleterre, mais les frais et les lenteurs qui accompagnent cette procédure sont bien faits pour éloigner le plus grand nombre des plaideurs.

Le nombre des actions civiles intentées dans le Jessore est de neuf à dix mille par an, et les intérêts en litige peuvent être estimés à une somme de 5 millions de francs, en prenant pour base une statistique qui comprend ces dix dernières années. Sans contredit, c'est un labeur assez considérable pour un seul juge que d'exercer, dans une si vaste circonscription, un contrôle absolu sur toutes les justices de paix et de prononcer en première instance sur les causes les plus importantes, sans parler des jugemens à exécuter, des successions à liquider et des biens vacans à administrer. Cependant d'autres devoirs se joignent, pour le juge, à ces attributions, déjà si complexes et si nombreuses. En effet, c'est le même fonctionnaire qui est chargé de la répression des crimes et délits; il venge la société, il applique les peines infamantes, et ce pouvoir immense, il l'exerce sans partage et dans toute l'étendue de son district.

Quels sont les juges de paix indigènes qui concourent avec ce fonctionnaire à l'administration de la justice civile? Ces hommes, il faut bien le dire, ne se recommandent guère par la pureté des mœurs, et il en est bien peu dont le concours n'imprime pas une tache à l'administration. Ils appartiennent aux classes les plus infimes de la société hindoue, et, à défaut de qualités personnelles, leur caractère officiel et le faible salaire qui y est attaché ne suffisent pas à faire oublier la bassesse de leur caste. On a essayé de les entourer de quelque considération à l'aide de titres pompeux que l'on a empruntés à la langue persane, et qui servaient autrefois à qualifier les plus hauts dignitaires de l'état; mais les naturels ne s'y sont pas trompés, et l'audace inouie avec laquelle ils spéculent sur la vénalité de ces fonctionnaires montre assez quel cas il faut faire de tout ce clinquant. Les justices de paix, où le peuple devrait trouver un ministère d'ordre et de conciliation, sont, dans l'Inde, autant de boutiques ouvertes à un trafic scandaleux. Il y a mieux : on s'est tellement habitué à suborner les juges aussi bien que les témoins, et ce système de corruption est si profondément entré dans les mœurs, que les plaideurs emploient tous les moyens en leur pouvoir pour échapper à la juridiction des juges anglais, les seuls qui soient incorruptibles. Tout le monde sait que certains cadeaux, nommés *douceurs* dans le Bengale, ne sont autre chose qu'une taxe préle-

vée par les juges indigènes sur les plaideurs : outre les frais du procès, il faut encore payer le roulement des affaires, et le gouvernement sanctionne ces honteuses exactions par son silence.

Les choses se passent autrement chez le juge anglais. Nous avons dit qu'il était incorruptible : ajoutons qu'il est inabordable. Il apporte à l'audience le froid mépris de tout civilien pour les Hindous qui l'entourent. Les abords de la cour sont encombrés. Ils sont là deux ou trois cents cultivateurs, venus de cent milles à la ronde, soit comme parties, soit comme témoins, les uns attendant impatiemment que leur cause soit appelée, les autres, dont les ressources sont épuisées, implorant à grands cris les moyens de regagner leur pays. On fait faire place, et le juge arrive à son siége sans être souillé par le contact de toutes ces misères. Pendant que son attention est absorbée par le courant des affaires, et qu'il signe, souvent sans les lire, les pièces qui ont été préparées la veille, le greffier fait son choix et appelle une cause, quel que soit d'ailleurs le rang qu'elle occupe sur le rôle. Les parties sont amenées devant la cour, et l'interrogatoire commence. S'il s'agit d'une affaire importante, et si le juge a des loisirs, peut-être posera-t-il lui-même les questions; mais, le plus souvent, ce soin est laissé au greffier, qui, tout en écrivant les dépositions, les traduit dans une langue qui vient d'être adoptée par les tribunaux et qui est tout-à-fait inintelligible aux plaideurs (1). A proprement parler, les débats ne sont ouverts qu'après l'audition des témoins, car c'est alors seulement que le juge veut bien prêter quelque attention à ce qui se passe autour de lui. Il écoute la lecture des pièces du procès, et permet, pour la forme, qu'on lui lise quelque chose des interrogatoires qui viennent d'être terminés, puis il laisse volontiers parler les avocats jusqu'à l'heure de son dîner, heure à laquelle la cause est invariablement entendue. A en croire les juges anglais, leurs décisions gagnent beaucoup en sûreté et en droiture à ce que les preuves orales soient ainsi écartées, attendu que le témoignage d'un Hindou, loin d'éclairer l'affaire, ne sert qu'à compliquer la procédure. Il y a bien quelque chose de vrai dans cette allégation, car l'abus que font de la métaphore tous les Orientaux a prêté à beaucoup de mots un sens aussi vague que peu satisfaisant pour les étrangers. On aurait tort néanmoins de croire qu'un juge doué d'un peu de patience, et surtout d'une parfaite connaissance de la langue du pays, ne pourrait pas guider l'esprit d'un paysan hindou et lui faire énoncer des idées claires et distinctes. Ces mêmes témoins, qui se troublent si fort

(1) Autrefois on plaidait dans la langue persane, qui est familière à tous les lettrés de l'Inde. On a récemment essayé d'y substituer l'hindoustani, mais ce que l'on pouvait prévoir est arrivé, les deux langues se sont fondues en une seule, et les Bengalis ne comprennent rien à ce nouvel idiome.

lorsqu'ils sont en la présence d'un juge anglais, fournissent des renseignemens précieux quand ils sont interrogés par leurs juges de paix.

Si le juge anglais rachète son indifférence hautaine par une intégrité à toute épreuve, on n'en saurait dire autant des officiers de la cour. Chaque pas dans la procédure doit être accompagné d'une *douceur*, et il n'est pas jusqu'à l'huissier qui ne réclame un présent mesuré sur l'importance du procès. Pour expliquer ces désordres, il nous suffira de constater quelle est, à côté de celle des Anglais, la part que l'on a faite aux indigènes dans le budget des dépenses judiciaires. Nos chiffres sont relevés sur les derniers états officiels qui aient été publiés, et ils s'appliquent à tout le Bengale :

ANGLAIS.	INDIGÈNES.
45 juges.	147 juges de paix.
1 surintendant de police.	725 greffiers.
63 magistrats.	469 commissaires de police.
109 fonctionnaires, dont les appointemens s'élèvent ensemble à 5,810,000 fr., soit pour chacun une moyenne de 53,300 francs par an.	1,341 fonctionnaires, dont les appointemens s'élèvent ensemble à 1,978,490 fr., soit pour chacun une moyenne de 1,475 francs.

Comment s'étonner, après cela, de la vénalité des fonctionnaires hindous? La modicité des traitemens, l'absence de tout lien hiérarchique et l'instabilité des situations déconsidèrent une autorité que l'on est obligé de livrer à des mains indignes. Quant aux juges anglais, ce ne sont point les distinctions extérieures qui leur manquent, et, si l'éclat peut suppléer à l'absence de mérite, il faut reconnaître qu'ils ont tout ce qu'il faut pour attirer la confiance et commander le respect. Malheureusement une promotion dans le *civil service* implique presque toujours la nécessité de passer d'une branche de l'administration dans une autre, d'où il suit que l'expérience acquise dans l'emploi que l'on quitte devient à peu près inutile pour celui que l'on va remplir. Ainsi, les cours de district servent de récompense aux services les plus étrangers à l'autorité judiciaire, et les deux tiers des juges du Bengale sont choisis parmi les collecteurs, c'est-à-dire parmi les percepteurs de contributions foncières. Il a donc fallu que ces fonctionnaires, qui ne connaissaient des lois que celles qui s'appliquent au fisc, devinssent du jour au lendemain les dispensateurs suprêmes de la justice civile et criminelle. Ils s'acquittent de leur nouvelle tâche en amateurs pendant quelques années, et passent à d'autres fonctions, pour lesquelles ils ont à recommencer encore un apprentissage. A défaut des graves doctrines, des sévères traditions qu'on leur demanderait en vain, trouve-t-on du moins chez les juges anglais ce qu'il faudrait de travail et d'application pour offrir quelque garantie aux droits privés? Non, car la multiplicité

des devoirs à remplir et la rapidité qu'il faut apporter dans l'expédition des affaires excluent tout examen et livrent les parties à un pouvoir discrétionnaire qui s'affranchit de toutes les règles et de tous les précédens. Veut-on savoir quel est le temps qu'un juge peut donner aux affaires civiles de son district? Il a quatre mois par an pour les expédier. Le compte est facile à faire. Le nombre des jours fériés, tant anglais qu'hindous et musulmans, est de 130 par an; ajoutez-y 10 jours par mois pour les assises : il reste 115 jours durant lesquels un seul homme prononce sur les intérêts qui ont agité une population d'un million d'ames dans le cours d'une année entière! En matière criminelle, la juridiction de ce fonctionnaire s'étend sur tout le district. Les accusés lui sont déférés par la police locale, et il les juge en dernier ressort, lorsque la peine qu'il inflige ne dépasse pas quatorze années de fers. Les condamnations à mort doivent être confirmées par la cour supérieure qui siége à Calcutta.

L'organisation de la police présente non moins d'abus que celle de la justice. Cette organisation est tellement vicieuse dans le Bengale, qu'après avoir long-temps soulevé l'indignation de la presse, les énormités qu'elle entraîne ont enfin fixé l'attention publique. Le gouvernement s'en est ému lui-même, et il a fait tous ses efforts près de la cour des directeurs pour qu'on affectât 1 ou 2 millions de plus aux besoins de ce service. Personne ne croyait cette somme suffisante pour arrêter le mal; mais on croyait qu'elle suffirait pour arrêter les clameurs. La cour des directeurs s'est montrée fort peu touchée du bruit que l'on faisait dans l'Inde, et elle est restée inexorable; il s'agissait d'un surcroît de dépenses : le parlement seul, en pareil cas, a le secret de se faire écouter, et il n'y a pas de réforme à espérer tant qu'il ne s'en mêle pas.

Telle qu'elle est, la police du Bengale cause infiniment plus d'effroi que n'en inspirent ceux-là même dont elle devrait réprimer les méfaits. Nous avons déjà dit qu'il y avait 469 commissaires de police pour tout le Bengale, c'est-à-dire un commissaire de police pour 80,000 habitans. Les agens de police sont au nombre de 7,000, soit un agent de police pour un peu plus de 5,000 habitans. Ces hommes reçoivent chacun 120 francs par an, et ils sont lancés avec leurs armes et leurs insignes au milieu de la population indigène, aux dépens de laquelle ils doivent vivre. Si l'on se rappelle l'étendue du territoire, si l'on songe que chaque commissaire de police doit exercer sa surveillance dans un arrondissement de 84 lieues carrées, et que chaque agent de police est le seul représentant du pouvoir exécutif dans une commune de 6 lieues carrées, on comprendra combien est illusoire la protection qu'il faut attendre de cet agent isolé. Aussi qu'arrive-t-il? C'est que l'auteur d'un

crime ou d'un délit échappe presque toujours aux poursuites qui sont dirigées contre lui. D'ailleurs, l'intérêt même de la victime lui ordonne de se taire, et, au besoin, de faciliter l'évasion du coupable. En effet, s'il est quelque chose que l'on redoute à l'égal des malfaiteurs, c'est l'intervention de la police, et pour ne pas être traîné à 100 ou 150 milles plus loin, pour ne pas être examiné en qualité de témoin et renvoyé devant le juge, toutes choses qui interrompraient ses travaux et l'éloigneraient de sa famille pendant trois ou quatre mois, on a vu souvent celui qui avait été dépouillé de tout ce qu'il possédait emprunter à ses voisins, afin de payer lui-même la rançon du coupable. Cependant, si le dommage est considérable et de nature à pouvoir être réparé, il est évident que celui qui en a souffert ne négligera rien pour activer les investigations de la police. Dans ce cas, il sera tributaire du commissaire de police aussi bien que de ses agens, et il apprendra qu'il est parfois plus difficile de stimuler leur zèle que d'en arrêter les élans. En somme, il est de règle que toute infraction aux lois doit tourner au profit de la police, soit qu'elle agisse, soit qu'elle reste passive.

Ce sont là de graves abus sans doute, et, si ces choses se passaient partout ailleurs que dans le Bengale, elles suffiraient pour qu'on qualifiât d'exécrable le système qui les tolère; mais ce serait mal connaître les Hindous et leurs dispositions endurantes que de les croire capables de s'émouvoir pour si peu. En fin de compte, que la police soit insuffisante et qu'elle doive être entretenue dans l'abondance et la fainéantise, ce sont là encore des maux supportables : il faut mieux que cela pour expliquer l'horreur que la police inspire aux habitans de l'Inde. Aussi, parmi les traits de cruauté qu'on lui reproche, en est-il qui nous reportent aux plus tristes souvenirs de l'inquisition. L'auteur d'un des meilleurs livres que l'on ait écrits sur l'Inde, l'évêque Heber, s'étonnait de ce que son aspect, qui n'avait certes rien de redoutable, mît en fuite tous les Hindous qu'il rencontrait sur les bords du Gange, et il se demandait avec douleur quelle était la cause de cette terreur instinctive que, de nos jours encore, les vainqueurs continuent d'inspirer aux vaincus. Malheureusement le bon évêque a négligé de nous dire s'il était escorté de ces terribles alguazils qui accompagnent presque toujours un grand personnage dans ses excursions sur la rivière, et qui s'en vont maraudant et butinant comme s'ils étaient en pays ennemi. Il est rigoureusement vrai que les agens de police traitent les habitans d'un village comme si l'on était sur un pied de guerre, leur passage est toujours marqué par quelque acte de violence, et les brahmes eux-mêmes ne sont pas à l'abri de leurs insultes.

Toute la police du district est placée sous le contrôle d'un fonctionnaire qui porte le titre de *magistrat*. C'est ordinairement un jeune civilien âgé de vingt-quatre ou de vingt-cinq ans, qui est à la fois procureur

du roi, juge d'instruction et juge en matière correctionnelle. Il est également chargé de la surveillance des prisons et doit diriger les travaux publics qui ont pour objet la réparation des routes et l'assainissement du district. Comme on voit, la police a beau jeu, et, s'il est vrai que le magistrat est parfaitement instruit de ses machinations, il est également vrai que le temps lui manque pour en rechercher la preuve et les réprimer. Il est constant que la police du Bengale est recrutée parmi les castes les plus viles, et qu'elle échappe complétement à la surveillance de l'autorité supérieure. Le maximum des peines correctionnelles ou de simple police qui peuvent être infligées par le magistrat est de trois ans de prison. Il y aurait bien quelques réflexions à faire sur l'étrangeté de cette législation qui donne pour juge à l'accusé celui-là même qui l'arrête et qui l'accuse, mais on aurait mauvaise grace à s'inquiéter de semblables misères, et, parmi toutes les choses qui sont à réformer dans le Bengale, il n'en est pas dont la réforme soit moins pressante que celle-là. Il y a un surintendant de police pour tout le Bengale. Ce fonctionnaire reçoit 120,000 francs par an, et il publie chaque année un rapport qui constate l'insuffisance de son département. Ce rapport pourrait être stéréotypé, et les services du surintendant seraient avantageusement remplacés par ceux de quatre magistrats. Ajoutons que le rapport de 1845 porte à 117,000 le nombre des crimes et délits qui ont été commis dans l'année.

On se tromperait fort si l'on croyait que les Anglais qui résident à Calcutta s'accommodent, pour leur propre compte, d'une organisation judiciaire si peu conforme aux principes de la raison et de l'équité. Les Anglais ne sauraient accepter de pareils abus, et, à Calcutta comme à Londres, il leur faut des juges, des avocats de Westminster. Une cour suprême, composée de trois juges choisis parmi les avocats les plus distingués du barreau de Londres, siége à Calcutta, mais elle réserve ses services à la population anglaise exclusivement. Les trois juges se partagent une somme de 500,000 francs par an, et le traitement de tous les officiers de la cour est sur un pied également libéral. Ce n'était point assez que ce tribunal fût revêtu d'un éclat exceptionnel, il fallait qu'il eût un avantage plus réel sur toutes les cours des districts qui sont à l'usage des indigènes; en un mot, il fallait qu'il fût en possession de son libre arbitre. C'est pour cela que la cour suprême ne relève point de la compagnie, les juges et les officiers sont nommés par la reine, et presque tous les conflits qui s'élèvent entre le gouvernement local et les membres de la cour tournent à l'avantage de ceux-ci. La juridiction de la cour suprême de Calcutta s'étend, en matière civile, sur tous les habitans de la ville, et, en matière criminelle, elle s'étend sur tous les Anglais dans la présidence. La vieille expérience que les juges ont acquise en Angleterre, l'indépendance de leur carac-

tère, le talent des avocats et la grande publicité donnée aux débats garantissent la rigoureuse observance des formes de la justice. Il faut en dire autant des cours suprêmes de Madras et de Bombay, qui remplissent les mêmes devoirs et rendent les mêmes services. Le contraste de ces tribunaux sérieux et éclairés avec les cours indigènes est peut-être le blâme le plus sévère que l'on puisse formuler contre le gouvernement de la compagnie. On s'explique difficilement cette bizarre institution d'une justice au rabais, d'une justice bonne pour le peuple, tandis que l'on fait venir à grands frais une autre justice dont les bienfaits ne se répandent que sur des classes privilégiées.

Dans les états publiés par le comité de finances pour l'année 1842, nous voyons la justice et la police du Bengale figurer au budget des dépenses pour une somme de 12,018,000 francs (1). Cette somme est diversement répartie entre les 42 districts du Bengale, et on n'en applique aucune portion ni à la cour suprême, ni à la police de Calcutta. Il faut recourir à d'autres sources pour savoir ce que coûtent celles-ci, et les documens officiels publiés par le *Bengal and Agra Gazettier* nous fourniront les chiffres dont nous avons besoin. Cette publication donne un tableau comparatif des dépenses de la province pendant trois années, de 1839 à 1841, et l'administration de la justice et le service de la police à Calcutta y figurent pour une somme de 2,954,000 francs. Or, les derniers recensemens portent à 37 millions d'ames la population de tout le Bengale, et à 230,000 ames celle de Calcutta, d'où il suit que, sur les énormes impôts qui frappent également les habitans de la campagne et ceux de la ville, le gouvernement, qui leur doit à tous une égale protection, distrait, pour remplir sa mission paternelle, une somme qui équivaut pour les uns à 33 centimes par tête, tandis que pour les autres elle est de 12 fr. 85 centimes!

Il n'est pas inutile de remarquer que les frais de cette bonne administration ne sont point supportés en réalité par la ville de Calcutta; les impôts levés sur la propriété dans cette riche cité, loin d'ajouter quelque chose aux revenus de l'état, sont absorbés par les besoins de la municipalité et n'ont pas suffi une seule fois depuis dix ans pour défrayer les services spéciaux, tels que la distribution des eaux, l'entretien de la voie publique, le nettoiement, l'éclairage, etc. La gestion des intérêts municipaux de la ville est confiée à la police. On a fait quelques efforts pour organiser une municipalité élective, mais les fonctions honorifiques ne tentent personne dans l'Inde, et on y trouverait à peine un citoyen qui voulût s'occuper des mesures d'utilité publique.

Loin de dissimuler ce contraste entre la cour suprême de Calcutta et les tribunaux destinés aux indigènes, il semble qu'on ait pris à tâche de

(1) Nous estimons la roupie à 2 fr. 50 cent., et nous négligeons les fractions.

faire sentir aux Hindous que des juges éclairés, inamovibles et indépendans du pouvoir constituaient un luxe auquel ils n'avaient pas le droit de prétendre, car les faubourgs de la capitale du Bengale, qui sont exclusivement occupés par les Hindous, sont dans le ressort des tribunaux ordinaires de la compagnie, et il suffit qu'un débiteur de mauvaise foi traverse la rue pour qu'il échappe à la juridiction de la cour suprême. Du reste, les lois anglo-indiennes sont pleines d'indulgence pour des cas semblables. Un voyage à Chandernagor met le failli à l'abri des premières poursuites et lui donne le temps de préparer les actes qui doivent précéder sa réhabilitation.

On a vu comment étaient remplies dans le Bengale les fonctions de juge et de magistrat; mais, pour connaître complétement la trinité administrative de l'Inde anglaise, il faut encore mettre en scène le collecteur. On aura ainsi suivi le civilien dans chacune des trois carrières qui s'ouvrent devant lui.

II.

Le collecteur anglais dans l'Inde perçoit les impôts sous quelque forme qu'ils se présentent; les contributions foncières, les contributions personnelles et mobilières, les taxes de consommation, enfin toutes les sources du revenu public sont soumises à sa direction. Il saisit la propriété partout où il peut la trouver, et il prélève dans son district, avec plus ou moins d'arbitraire, la quotité qui doit servir aux dépenses du gouvernement. En un mot, son pouvoir est le même que celui des fermiers-généraux d'autrefois, et son avidité est la même que celle des traitans. La seule différence, c'est que les rigueurs qu'il apporte dans l'exécution des lois de finance et dans l'application des tarifs, au lieu d'être exercées en vue d'un intérêt privé, sont sanctionnées par la compagnie et tournent au profit du trésor. Personne ne s'étonnera de la sollicitude avec laquelle la compagnie envisage la question de l'accroissement de ses revenus. De même qu'à l'époque où elle a été fondée, elle dirige encore aujourd'hui une vaste entreprise commerciale, et son premier soin doit être de veiller aux intérêts de ses commettans. Aux capitalistes anglais, ainsi qu'à tous les capitalistes du monde, il faut, avant toute chose, des retours avantageux, et, si on cherchait une exception à cette règle, à coup sûr ce n'est pas dans l'Inde qu'on la trouverait.

On associe volontiers au nom de la compagnie quelque idée de grandeur et de puissance, et il faut avouer que les derniers succès obtenus sur les bords de l'Indus et du Sutledge sont bien faits pour frapper et éblouir l'imagination. Encore est-il bon de savoir par quels sacrifices le peuple hindou paie une gloire qui, en définitive, n'est pas la sienne,

et au moyen de quels procédés la compagnie obtient, les frais de la guerre et de l'administration intérieure étant couverts, une balance financière qui, année commune, ne s'élève pas à moins de 50 millions de francs.

Les musulmans avaient respecté les lois hindoues qui régissaient la propriété, et les institutes de Menou étaient en pleine vigueur, quand les Anglais arrivèrent dans l'Inde. Ainsi les terres en culture appartenaient à celui qui le premier les avait défrichées, et les enfans mâles succédaient à la propriété par égales portions. Chaque village choisissait un notable qui gérait les intérêts administratifs et municipaux de la communauté, et qui, en matière fiscale, correspondait directement avec le chef du district. Cette charge donnait droit à une légère redevance sur toutes les terres du village et à une exemption d'impôts sur les terres qui appartenaient au notable lui-même. L'officier supérieur du district était en rapport direct avec le ministre des finances, et les états qu'il fournissait servaient de base pour répartir les impôts selon les ressources de chaque localité. Le chef du district et le notable du village observaient la même règle, chacun de son côté, l'un en imposant le village, et l'autre en imposant les habitans.

On comprend que ce système patriarcal ne pouvait trouver grace devant les Anglais. Sous le prétexte de donner plus d'unité et d'activité à l'action de ses fonctionnaires, la compagnie se borna d'abord à modifier l'ordre établi. Après bien des tâtonnemens, bien des essais qui tendaient tous à grossir les revenus du trésor, on imagina enfin, sous le gouvernement de lord Cornwallis, de supprimer d'un trait de plume tous les petits propriétaires, et on feignit de croire que les notables étaient les seuls maîtres de la terre sur laquelle ils avaient jusqu'alors perçu l'impôt (1). L'idée était neuve, le coup était hardi; mais comment ne pas être tenté par les avantages qui devaient en résulter? D'abord, en s'assurant l'appui des principales familles du pays et en réduisant le nombre des propriétaires, on trouvait le secret de cette unité, de cette activité si nécessaires dans la perception des impôts. De plus et surtout, on avait ses coudées franches pour taxer ceux que l'on venait d'enrichir, et, en fixant l'impôt à 60 (2) pour 100 sur le produit de la terre, on ne se départait pas encore de la modération qui convient à un gouvernement juste et libéral. Aussi est-ce en parlant de cette modération que lord Brougham a dit que « sur 20 shellings elle en mettait 18 dans la poche du gouvernement. »

Pour ne pas ralentir l'essor de l'industrie agricole, au sort de laquelle était intimement lié le succès de cette combinaison, il fallait entourer le nouveau propriétaire de quelque protection et lui faci-

(1) Rammohan Roy's, *Revenue system of India.*
(2) *The Zemindar and the Ryot.* — *Calcutta Review*, déc. 1846.

liter les moyens d'exploiter le sol qu'on avait enlevé à la petite culture : on fixa donc à perpétuité le taux de l'impôt, et on livra le fermier à la merci du propriétaire. Celui-ci, éclairé sur la nature des prétentions qu'il aurait désormais à satisfaire, et libre de spéculer sur la misère du peuple, devait trouver son intérêt à cultiver les terres que l'on avait laissé tomber en friche, et il devait chercher dans les progrès de l'agriculture quelque garantie pour le paiement de sa rente. En effet, c'est ce qui est arrivé. La grande culture a triomphé, et la production a constamment suivi une marche ascendante depuis que ce système a été introduit dans le Bengale. La part du gouvernement étant faite, et le propriétaire faisant la sienne à son gré sur ce qui reste, on comprend ce que devient le cultivateur ainsi placé entre les exigences de l'état et celles de son intermédiaire parasite. La condition des fermiers dans le Bengale ne diffère en rien de celle des laboureurs salariés, c'est-à-dire que le fruit de leur travail ne s'élève jamais au-delà de ce qui est rigoureusement nécessaire pour vivre, et il est bon d'ajouter que ce strict nécessaire ne comprend guère dans l'Inde que deux articles : le sel et le riz. Ce n'est pas nous qui traçons le tableau de ces misères, nous l'empruntons à la cour des directeurs elle-même. Dans un de ses rapports, elle reconnaît que « les fermiers du Bengale n'ont jamais d'autre nourriture que du riz, ni d'autres vêtemens qu'une mauvaise ceinture de coton. » Telle est la situation des anciens propriétaires du sol dans une province qui, quoiqu'elle ne forme que le dixième du territoire de la compagnie, lui rapporte cependant les deux cinquièmes de son revenu.

Depuis quelque temps, il s'est produit dans l'Inde un fait bien significatif. On sait quel est l'attachement de tous les Orientaux pour le désert ou pour le rocher où Dieu les a fait naître. La misère a été plus forte cependant chez les Hindous que l'amour du pays, les affections de famille et les préjugés de caste. Beaucoup de paysans bengalis vont chercher sur une terre étrangère, à l'île Maurice, à Demerary, à la Jamaïque, quelques-unes de ces jouissances matérielles qu'on leur refuse chez eux. On devine de quel œil jaloux la compagnie a vu ces émigrations. Ce qui lui portait le plus d'ombrage, c'était le retour de ces hommes qui, au bout de quatre ou cinq ans, avaient amassé un pécule souvent considérable et qui parlaient avec reconnaissance, en étalant leurs richesses, des bons traitemens qui attendent tous les laboureurs à Maurice et dans les Antilles. On combattit donc l'émigration des Hindous dans des libelles odieux, dont une partie de la presse anglaise se fit l'écho. Le parlement dut intervenir, et il consacra le principe de l'émigration. Nous qui en avons vu les effets bienfaisans à l'Ile de France, nous savons ce qu'il faut penser des sombres tableaux que des prétendus philanthropes tracèrent alors du sort des émigrés hindous.

On voulait effrayer les indigènes, mais ces terreurs affectées manquèrent le but par leur exagération même.

En fixant dans le Bengale l'impôt à plus de la moitié du produit et en grevant la terre de la rente due au nouveau propriétaire, lord Cornwallis prévoyait peu qu'on dût l'accuser plus tard d'avoir sacrifié les intérêts du gouvernement, et pourtant c'est ce qui est arrivé. En effet, la variété, la richesse des productions ainsi que l'immense fertilité du sol ont déjoué tous ses calculs, et les *zemindars*, dont sans doute il avait voulu faire des régisseurs plutôt que de véritables propriétaires, ont levé sur la misère du peuple un impôt encore plus lucratif que celui du gouvernement. Il serait facile de prescrire des bornes raisonnables à la cupidité des propriétaires, et il suffirait pour cela de fixer le taux de la rente. Si le gouvernement recule devant cette mesure que tous les bons esprits ont constamment réclamée depuis plus de cinquante ans, ce n'est pas qu'il mette en question le droit qu'il a d'intervenir dans les contrats privés pour réprimer les abus dont il ne profite pas. La compagnie n'a pas de semblables scrupules. Ce qui l'arrête, c'est la crainte de s'aliéner les principales familles du pays, dont il faudrait heurter les intérêts pour apporter quelque adoucissement au sort des fermiers.

Entre le système que lord Cornwallis a introduit dans le Bengale et celui que ses successeurs ont mis en vigueur dans les autres provinces de l'Inde, il est malaisé de faire un choix et de déterminer quel est celui qui pèse le plus lourdement sur le peuple. Pour obtenir un ensemble de mesures qui fût réellement satisfaisant au point de vue de la compagnie, il suffisait de réparer les deux erreurs capitales que le vieux soldat avait commises : ainsi il fallait éviter d'engager l'avenir, comme il l'avait fait en perpétuant le taux de l'impôt, et il fallait surtout se garder de cet odieux, de cet intolérable partage auquel il avait appelé les propriétaires de sa création. C'est ce qu'on a fait, et, les lois fiscales étant ainsi modifiées, on peut dire que dans les provinces nouvellement acquises le collecteur est le véritable maître de toutes les terres de son district. Il taxe les propriétés à son gré, et, si toute la somme imposée n'est pas payée à l'expiration du terme de rigueur, il fait vendre la propriété à l'enchère, et il condamne le propriétaire à la prison lorsque le produit de la vente reste au-dessous des exigences du trésor (1).

Les Hindous sont attachés au servage des champs, comme l'étaient jadis nos pères à celui de la glèbe, et, outre les calamités qui accompagnent une mauvaise récolte, ils sont encore menacés de la contrainte par corps. Comment s'étonner si ces mesures oppressives paralysent

(1) Shore's *Notes on Indian affairs*, — Calcutta, 1839, et Rammohan Roy's *Revenue system in India*.

tous les efforts des petits propriétaires? Ils sont entourés des moyens de produire la richesse, mais l'œil du collecteur est sur eux, et il leur ôte non seulement le pouvoir, il leur ôte aussi le désir de s'affranchir de la pauvreté. C'est une lutte bizarre entre le propriétaire et le collecteur, surtout si celui-ci est un bon collecteur, ce qui s'entend, en langage fiscal, d'un officier rapace et implacable. L'un, insouciant et découragé, est complétement livré à la routine, et il néglige tous les progrès agricoles sans en excepter les plus simples travaux d'irrigation. Il sait qu'il lui est interdit d'amasser un petit pécule, et, une fois que ses alimens lui sont assurés, il lui importe peu d'augmenter les revenus de l'état en augmentant ceux de la propriété dont il a le dépôt. Au contraire, telle est sa crainte de voir surgir quelque prétexte pour un surcroît d'impôt, que, s'il afferme sa terre, ce sera presque toujours avec la condition expresse qu'on ne devra ni creuser un puits ni construire des canaux. Le rôle du collecteur est de combattre les effets de cette déplorable inertie. Il recommande d'abord l'emploi des bonnes méthodes. Si le paysan persiste, les raisonnemens captieux font place à la violence. Enfin, et comme dernière ressource, la propriété est vendue ou plutôt elle est livrée à quiconque veut s'en charger. Le nouvel acquéreur comptait peut-être sur quelque protection puissante dans les bureaux du collecteur, mais la vigilance de celui-ci a trompé son attente, et ses illusions s'évanouissent devant le tableau des contributions. Il apprécie bientôt sa situation; malheureusement il est trop tard pour reculer, et, s'il était tenté de suivre l'exemple de son prédécesseur, la prison ne tarderait pas à s'ouvrir devant lui.

On le voit, les différens modes de percevoir les revenus publics dans l'Inde anglaise sont tous également vexatoires pour le producteur; mais le système de lord Cornwallis se recommande par quelques-uns des avantages qui résultent de la grande culture. Cela est si vrai que, lorsqu'une propriété foncière devient, au Bengale, l'objet d'une action civile, les droits de timbre sont réglés d'après une estimation qui, dans cette province, donne aux terres en litige une valeur égale au produit de trois années, tandis que, dans les autres parties de l'Inde, le produit d'une seule année représente la valeur du fonds. S'il s'agit d'une terre qui est exempte d'impôt, on estime le capital en multipliant le revenu par dix-huit. Ce tarif est à lui seul très-significatif. L'incroyable dépréciation des propriétés imposées est énoncée ici dans les termes les plus clairs, et c'est le gouvernement lui-même qui prend le soin de la constater.

Un témoignage de la plus grande valeur, celui de M. Shore, juge de l'un des districts du nord-ouest, complétera ce tableau. «Le bétail, dit-il (1),

(1) *Notes on Indian affairs.*

les ustensiles de ménage, la poterie, le métier à filer, les enfans même, enfin tout ce qui appartient au malheureux paysan est sujet aux extorsions des officiers du fisc et devient une source de revenus pour l'état. On entend les jeunes collecteurs parler avec le plus grand sang-froid des propriétés qu'ils ont saisies et vendues par centaines, et ils vous disent, sans s'émouvoir, que leur district est à peu près ruiné. Que penserait-on en Angleterre d'un système qui aurait tellement avili les propriétés foncières, qu'on trouverait peu d'acheteurs qui voulussent les prendre au prix de la récolte d'une année? Le soleil de l'Inde a-t-il donc endurci nos cœurs à ce point qu'il n'y ait personne parmi nous qui entreprenne de soulager ces infortunes? La vue d'un riche Hindou, avec ses éléphans, ses chevaux et ses domestiques, provoque toujours un sentiment de colère et de jalousie chez les jeunes civiliens. Il est bien rare aujourd'hui de rencontrer dans nos provinces un indigène qui ait encore quelque fortune, mais je me rappelle un *bon collecteur* auquel toute cette pompe inspirait toujours la pensée d'augmenter les contributions de celui qui l'étalait. Inutile d'ajouter que cette pensée était promptement mise à exécution.»

L'impôt sur le sel, le commerce de l'opium, les droits de douane et de timbre, et la taxe sur les boissons, constituent les autres branches du revenu public dans le Bengale. Le droit de consommation que le trésor perçoit sur le sel est de 10 francs par quintal, et il rapporte, année commune, 40 millions de francs nets. La douane, le timbre et l'accise fournissent un contingent de 25 millions de francs en chiffres ronds. Quant à l'opium, le marché conclu à coups de canon entre la Chine et l'Angleterre a rapporté, en 1844, un bénéfice de 47 millions de francs sur l'opium produit dans le Bengale. Les documens nous manquent pour la présidence de Bombay, et nous ne saurions dire la somme pour laquelle ce monopole figure dans son budget. Le privilége exclusif de culture et de fabrication pour le compte de l'état est confié à un petit nombre d'agens, et l'opium, soigneusement empaqueté, est dirigé sur les marchés de Calcutta ou de Bombay dans des caisses de 80 kilogrammes. La caisse d'opium coûte 875 francs au gouvernement, et elle est vendue à l'enchère à un prix qui varie de 3,200 à 3,800 francs. L'agiotage s'est emparé de cette drogue, qui semble devoir être fatale à tous ceux qui la touchent, et de nombreuses faillites constatent, chaque année, les progrès du fléau que la civilisation européenne a introduit dans l'Inde. Un fait sans exemple a révélé, l'année dernière, la funeste influence que cet agiotage exerce sur les mœurs publiques. Quelques spéculateurs de Calcutta avaient conclu des marchés fictifs pour une quantité considérable d'opium, et la différence, en hausse ou en baisse, devait être réglée suivant le cours de la marchandise au jour de la vente publique fixé par le gouvernement; mais, quand le terme fut arrivé et que

le premier lot fut mis à l'enchère, le prix de l'opium avait déjà subi tant de variations, et les chances de ceux qui jouaient à la baisse étaient devenues tellement défavorables, que ceux-ci se liguèrent pour éluder une convention désormais ruineuse, et ils surenchérirent à l'envi avec tant d'opiniâtreté qu'on fut obligé de clore la vente sans qu'il eût été possible d'adjuger la première caisse. La pudeur publique a fait justice de ces tripotages, et le gouvernement a pris des mesures pour qu'un tel scandale ne se renouvelât plus; mais, si la morale réprouve ce moyen honteux d'acquérir les richesses, que faut-il penser de ceux qui préparent le poison et qui fournissent l'enjeu?

III.

Pour bien comprendre toute la portée du système administratif dont nous avons montré les trois faces principales, il ne faudrait pas se renfermer uniquement dans le domaine des faits judiciaires ou des intérêts financiers. Deux questions sont encore à examiner. Quelle est l'action de ce système sur les mœurs de la société hindoue? Quel en est l'avantage politique pour l'Angleterre?

Les riches produits de l'industrie hindoue faisaient autrefois, on le sait, l'admiration de l'Europe. Sous le règne des musulmans, le peuple vaincu édifiait sa pagode à côté de la mosquée du vainqueur, et des ruines majestueuses attestent encore aujourd'hui que la race hindoue portait à un très haut degré le sentiment de l'art. Nous ne prétendons pas mesurer la prospérité du pays sur la grandeur et l'importance de ces travaux. De semblables constructions ne furent point entreprises dans des vues d'utilité publique, et il faut chercher dans les égaremens de l'orgueil ou dans les entraînemens de la ferveur religieuse la pensée qui les inspira. Nous voulons seulement établir que les peuples de l'Inde ont donné assez de preuves de leur énergie créatrice dans les arts comme dans les lettres, pour qu'on n'impute pas à un vice originel la torpeur où ils sont plongés aujourd'hui. On sait qu'ils excellaient à travailler les métaux précieux, et tout le monde connaît ces tissus merveilleux qui triomphent encore des caprices de la mode. C'est qu'en effet la politique musulmane, différente en cela de celle de l'Angleterre, loin de s'alarmer des progrès de l'industrie manufacturière, en encourageait l'essor et vivifiait les entreprises stagnantes. Ainsi, et pour ne parler que des articles les plus fameux, ceux devant lesquels les ouvriers d'Europe s'avouaient vaincus, les brocarts de Benarès, les mosaïques d'Agra, la bijouterie de Delhi et la mousseline de Dacca étaient pour l'artisan autant de sources de richesses que les Anglais ont sacrifiées à la dévorante activité des ateliers de la métropole. Il en est de même pour cette cotonnade grossière, mais durable, dont la fabrication était assise

au foyer domestique. Le *long cloth* de Manchester doit régner sans partage, et les femmes et les enfans ne sauraient dérober quelques heures aux travaux des champs pour tisser cette «mauvaise ceinture de coton» dont parle la cour des directeurs. Les droits sont exorbitans, ou, pour mieux dire, ils sont prohibitifs sur tous les objets dont la fabrication pourrait porter ombrage à la puissance productive de la Grande-Bretagne. A l'exception de la poudre et des canons, il nous serait difficile de nommer un seul article important qu'il fût permis à l'Inde de fabriquer conjointement avec l'Angleterre. Les foulards du Bengale et les châles de cachemire échappent seuls à cette condamnation, grace à l'impossibilité où l'on est d'en faire une imitation parfaite.

«On a prétendu, dit M. Shore, démontrer la supériorité des Anglais dans les arts mécaniques par ce fait, que le coton acheté dans l'Inde et transporté en Angleterre pour y être transformé en produits de toutes sortes revenait ici pour être vendu avec bénéfice à des prix moins élevés que s'il avait été manufacturé dans le pays. Ce fait ne prouve qu'une chose, c'est que les mesures du gouvernement sont vexatoires et tyranniques. En effet, les tarifs ruinent le pays, dans le dessein avoué de favoriser la métropole (1).» Ainsi, l'Inde est une ferme colossale qui appartient à des manufacturiers *absentees;* ceux-ci sont représentés par des agens violens qui récoltent la matière brute et qui l'envoient dans ces prodigieux ateliers d'où elle revient en partie, pour devenir, sous une forme nouvelle, une portion du faible salaire que l'on alloue au malheureux pionnier. Certes, il faut admirer cette ingénieuse combinaison qui permet de cumuler les profits de l'agriculteur avec ceux du manufacturier et du commerçant. Réduire au plus strict nécessaire la consommation du producteur, et cependant la réduire encore en la faisant passer d'abord par une main étrangère qui en garde quelque chose, tels sont les deux termes de la proposition, telle est la double opération par laquelle l'Angleterre a su exploiter dans l'Inde, avec une rare habileté, la terre au moyen de la population, la population au moyen de la terre.

Il faut être juste. Tranquille du côté de ses revenus, la compagnie a senti qu'il convenait d'apporter, par l'éducation morale du peuple, quelque soulagement à ses souffrances matérielles. Ces efforts, qu'il faut louer, si insuffisans qu'ils soient, datent de l'administration de lord William Bentinck. Parmi les résultats obtenus, nous devons placer en première ligne l'abolition de ces pratiques religieuses qui exigeaient que les veuves s'immolassent sur le tombeau de leur époux. Il faut également regarder comme un immense bienfait l'extermination de cette secte d'é-

(1) *Notes on Indian affairs*, vol. 2.

trangleurs (*thugs*) qui cherchaient de bonne foi dans le meurtre et la rapine les moyens de faire leur salut. Félicitons aussi le gouvernement d'avoir enfin renoncé à cette taxe sacrilége qu'on levait, récemment encore, sur les pèlerins qui croyaient obéir à une inspiration divine, en cherchant la mort dans les eaux sacrées que forme le confluent du Gange et du Jumma.

Le gouvernement a été moins heureux et moins habile dans une lutte récente contre des excès déplorables dont la répression intéresse cependant l'humanité tout entière. Il existe aujourd'hui dans l'Inde, à cent lieues de Calcutta, une tribu sauvage, la tribu des Khonds, qui sacrifie des victimes humaines à ses idoles, et qui se nourrit de la chair des hommes qu'elle a égorgés. Le gouvernement envoie tous les ans une compagnie d'infanterie sur la scène de ces boucheries, mais c'est quand le couteau du sacrificateur a cessé de frapper, c'est quand l'autel est levé que commence cette promenade militaire. « Les renseignemens que j'ai obtenus sur les sacrifices humains, écrivait en 1838 un officier que l'on avait chargé du triste rôle de compter les morts, le lieutenant Hill, me fait supposer que ce rite barbare est pratiqué sur une plus vaste échelle et dans une plus grande portion de pays qu'on ne le croit généralement. Je ne sais rien de positif sur les montagnes qui s'étendent au nord de Goomsur, mais je ne doute pas que sur toute la chaîne il en soit de même qu'à Bustar, où les sacrifices sont très fréquens. On se souvient encore ici d'un grand sacrifice qui fut offert il y a douze ans. C'était à l'occasion d'une visite que le rajah de Bustar se proposait de rendre au rajah de Rajpore, et on dit que vingt-six ou vingt-sept hommes furent immolés, tous dans la fleur de l'âge. J'ai de fortes raisons de croire que, dans les bois qui avoisinent Chuttighur, les Khonds sont anthropophages et se nourrissent de la chair qu'ils ont consacrée. Je sais de source certaine qu'il y a dans une seule localité deux cents enfans qui sont voués à une mort prochaine. A Goomsur, plus de cent enfans ont été rendus à leurs parens, mais il en reste encore un très grand nombre. Avec de pareilles données, on frémit en se demandant quel peut être le nombre des captifs que les Khonds destinent aux sacrifices. »

En présence de ces horribles révélations, le devoir du gouvernement était d'intervenir avec promptitude pour venger les lois de l'humanité méconnues par une secte barbare. Cependant, en 1841, trois ans après que le rapport du lieutenant Hill lui avait été communiqué, la compagnie n'avait encore rien fait. A cette époque, le gouvernement de Madras prit l'initiative et proposa quelques mesures qui furent approuvées par le gouvernement suprême; mais quelles étaient ces mesures? Le croira-t-on jamais? Pour apprivoiser ces hordes farouches, pour imprimer le cachet de la civilisation sur ces moissonneurs impitoyables,

ce que l'on recommandait avant tout, c'était l'introduction des cotonnades de Manchester! Le gouvernement de Calcutta répondit à celui de Madras dans les termes suivans :

« Le plan de lord Elphinstone est approuvé, savoir :

« 1° Ouvrir des voies de communication;

« 2° Faciliter par tous les moyens possibles les transactions commerciales, et établir à cet effet des foires et des marchés;

« 3° Organiser une police semi-militaire.

« Si l'occasion se présentait d'entrer en discussion avec quelques chefs influens et bien disposés, il n'y aurait point d'imprudence à leur déclarer que le gouvernement anglais abhorre cette coutume (celle des sacrifices humains), et qu'il est déterminé à user du droit qu'il a de punir sévèrement tous ceux qui chercheraient à s'emparer des sujets de la Grande-Bretagne pour les immoler; mais, pour le présent, il faut se borner à des tentatives graduelles. »

Ces tentatives, c'est-à-dire l'établissement des foires et des marchés, ont eu si peu de succès, qu'en mars 1844, le colonel Ouseley écrivait que ces *pauvres victimes* étaient immolées par centaines. Le colonel recommande l'emploi de la force et il offre de se mettre à la tête d'une expédition. « Il y a peu d'honneur et de gloire, dit-il, à acquérir dans ces forêts; mais il est urgent de mettre un terme à des horreurs que l'on commet ouvertement à 100 ou 120 lieues de la capitale. » Un autre officier, M. Bannerman, fut assez heureux pour arracher une jeune fille des mains du bourreau au moment où le sacrifice sanglant allait être consommé. Quelques passages de son rapport méritent d'être cités. « Après avoir traversé, dit M. Bannerman, une forêt épaisse par un sentier étroit et difficile, nous arrivâmes au village avec les dernières lueurs du jour. Les Khonds ne se doutaient pas de notre approche, et ils furent pris à l'improviste. Les préparatifs de la cérémonie semblaient être terminés. Le hameau avait la forme d'un carré; à l'entrée, on avait construit une clôture à jour, et, au milieu de la place, près d'une idole d'un travail grossier, s'élevait un mât d'à peu près quarante pieds de haut, au sommet duquel on avait placé une effigie qui représentait un oiseau couvert de plumes de paon (1). Nous nous emparâmes du sacrificateur, mais les Khonds avaient pris l'alarme et ils fuyaient déjà vers la montagne. La victime, une jeune fille des plaines, me fut livrée après quelques débats, et j'entrai en communication avec quelques-uns des chefs et des anciens. J'essayai de leur représenter combien il était cruel et haïssable d'immoler ses semblables, et combien il était insensé de

(1) On sait que les Aztèques, avant de frapper la victime, plaçaient également des oiseaux en regard des images de leurs dieux. Nous croyons qu'il y a plus d'un rapprochement de ce genre à faire entre les offrandes et les cérémonies religieuses des Khonds et celles des anciens Mexicains.

croire qu'il pût résulter quelque avantage d'un acte aussi barbare; mais les Khonds me répondirent qu'ils ne nous payaient aucun tribut, et qu'ils ne reconnaissaient point notre autorité. Ils ajoutèrent que ces sacrificesétaient en usage parmi eux depuis un temps immémorial, et que, s'ils cessaient de les offrir, leurs champs cesseraient d'être productifs. De plus, dirent-ils, ces victimes étaient honnêtement acquises à prix d'argent, et, en somme, ils avaient le droit de faire ce qui leur semblait convenable. Évidemment il était inutile de raisonner avec des hommes aussi rudes et aussi ignorans. Je remarquai que plusieurs d'entre eux étaient sous l'influence de la boisson, car c'est encore là un des traits de leurs cérémonies religieuses. Cependant les Khonds arrivaient en grand nombre pour assister à la fête, et, comme j'avais atteint l'objet principal que j'avais en vue, c'est-à-dire la délivrance de la victime, je jugeai prudent de me retirer, lorsque mes hommes se furent un peu reposés, emmenant avec moi quelques-uns des anciens pour protéger notre retraite. »

Les idées des Khonds, au sujet de la vertu du sang répandu sur les autels, paraissent être les mêmes que celles de tous les peuples qui ont pratiqué l'exécrable coutume des sacrifices humains; mais autrefois les prisonniers de guerre et les criminels faisaient les frais de ces festins de cannibales, tandis qu'aujourd'hui, chez les Khonds, les victimes, pour parler comme leurs chefs, sont *honnêtement acquises* à prix d'argent. En décembre 1837, un habitant du district de Ganjam fut traduit devant une des cours de la présidence de Madras, sous l'accusation d'avoir vendu et livré aux Khonds, pour la somme de 115 fr., un de ses proches parens, avec la stipulation expresse que le sang de celui-ci devait couler pour détourner la colère des dieux. Il fut établi, dans le cours des débats, que l'accusé était depuis long-temps engagé dans ce trafic, et qu'il n'avait pas d'autre profession que d'alimenter les autels. Recevait-il en avance une portion du prix convenu, et l'heure du terrible banquet avait-elle sonné sans qu'il l'eût approvisionné, il laissait froidement égorger une de ses propres filles, qui servait de garantie à l'exécution du contrat. Ce monstre fut acquitté, non pas que les preuves manquassent, elles étaient accablantes, et il avait confessé tous ses crimes; il fut acquitté parce qu'il s'était glissé dans la procédure quelques-uns de ces vices de forme qui, dans la jurisprudence anglaise, sont autant d'échappatoires pour le criminel; ainsi, les dépositions avaient été faites dans une langue et écrites dans une autre, qui n'était pas celle de la cour.

Si, jusqu'à ce jour, on n'a pas assez fait pour châtier ces odieux attentats, a-t-on fait davantage pour les prévenir? Il faut le dire, tandis que le gouvernement se montrait inhabile et irrésolu dans l'exercice de sa mission répressive, on luttait avec plus d'ardeur et d'énergie sur un

autre terrain contre les préjugés barbares qui subsistent encore parmi les populations de l'Inde. C'est par le progrès des lumières qu'on cherchait à les combattre. Comment expliquer cette contradiction? Pourquoi d'une part tant d'indifférence, de l'autre tant de zèle? C'est que le gouvernement, quand il se montre libéral, quand il patronise l'enseignement, ne fait qu'obéir à un mouvement imprimé par une main plus puissante que la sienne, celle du peuple anglais qui, représenté par la Société des missions de Londres et d'Édimbourg, est allé fonder dans l'Inde des lycées et des temples. Toutefois, si le gouvernement de l'Inde a subi l'influence de cet élan généreux, il a prolongé tant qu'il a pu la résistance. Les missionnaires anglais voulaient faire de paisibles conquêtes, et l'on pouvait croire que la compagnie s'en montrerait peu jalouse. Il en fut autrement; on leur suscita toute espèce de tracasseries, on épuisa contre eux tous les moyens de persécution, et, ces efforts ayant échoué devant l'opiniâtreté des missionnaires protestans, on alla jusqu'à interdire les droits civils à tous les indigènes convertis. Aujourd'hui cette proscription n'est plus écrite dans la loi, mais elle est encore vivante dans tous les esprits. Les *native christians* sont traités en parias par les conquérans de l'Inde : on les refuse pour domestiques, et c'est à peine si on les admet comme musiciens et comme tambours dans les régimens de la compagnie. Néanmoins la cour des directeurs, après avoir long-temps entravé le progrès des missions, dans la crainte de voir une guerre religieuse éclater parmi les Hindous, a fini par comprendre que rien ne justifiait de telles alarmes. L'accord s'est rétabli entre elle et les pieux agens du protestantisme. Il a été décidé qu'on laisserait l'instruction publique aux missionnaires, à la condition qu'ils s'abstiendraient de toute propagande. Ce compromis, on le pense bien, aurait offert peu de garanties, si l'expérience n'avait déjà démontré que les Hindous étaient inébranlables dans leur foi. Le petit nombre de ceux que les missionnaires avaient convertis depuis leur arrivée appartenaient aux classes les plus infimes, et cette circonstance, ayant jeté du discrédit sur l'œuvre de la propagation, la rendait encore plus difficile. Au reste, le clergé anglais a pris une noble revanche de l'échec qu'il éprouvait sur le terrain des doctrines religieuses, en se vouant à l'enseignement avec une ardeur digne des plus grands éloges. L'impulsion une fois donnée, et l'éducation ayant cessé d'être un sujet de discorde, le gouvernement s'est mis lui-même à la tête d'une ligue qu'il avait voulu étouffer.

Sans vouloir amoindrir l'importance des résultats que l'on a déjà obtenus (1), qu'il nous soit permis de demander s'il n'y aurait pas autre

(1) Le plus beau collége qu'il y ait à Calcutta est dû à la munificence d'un Français, le général Martin. Il avait acquis sa fortune dans l'Inde, mais il est le seul Européen qui en ait jamais fait un aussi noble usage. Il a voulu perpétuer sa mémoire en fondant trois

chose à faire que d'enseigner l'anglais aux juges de paix indigènes, ainsi qu'à tous ces jeunes gens qui passent leur vie à copier des documens administratifs dans les bureaux du gouvernement. Pour notre compte, nous croyons qu'une éducation professionnelle, ou, mieux encore, l'apprentissage d'un métier, les préparerait à l'exercice d'une industrie à la fois plus lucrative et moins précaire. Ainsi, par exemple, le système complet de chemins de fer qui doit relier toutes les provinces de l'empire pourrait offrir à un grand nombre d'indigènes l'occasion de mettre à profit leurs dispositions naturelles pour les arts mécaniques. Toutefois nous doutons qu'ils soient jamais employés au service des machines à vapeur : heureux s'il leur est permis de poser les rails. Nous avons entendu tout récemment un des ingénieurs chargés d'explorer le sol de l'Inde déclarer qu'il y aurait lieu de faire venir des Irlandais pour les travaux de terrassement. Les Anglais font sonner bien haut les avantages qui doivent résulter pour le pays de l'établissement d'une voie desservie par la vapeur. Nous estimons que ces avantages se réduiront au transport des marchandises pour le compte des trafiquans européens et à celui des dépêches et des troupes pour le compte du gouvernement.

Le système administratif de l'Inde anglaise n'est favorable, on a pu s'en convaincre, ni aux intérêts matériels ni aux intérêts moraux de la société conquise. Pour qu'on le maintienne malgré les souffrances qu'il cause et les abus qu'il consacre, il faut qu'il procure à la société conquérante des avantages considérables. Si l'on a donné à huit cents hommes pris au hasard le pouvoir de faire et d'appliquer les lois pour cent trente millions d'habitans, c'est que la conservation de la conquête d'abord, et plus tard les intérêts d'une exploitation gigantesque, l'ont exigé impérieusement. Nous écarterons les bénéfices secondaires qui résultent pour la compagnie d'un pareil état de choses, et, par exemple, le patronage immense que le système actuel lui assure en Angleterre (1). C'est la conservation et l'exploitation de la conquête qui expliquent avant tout, nous le répétons, le maintien du système administratif de

colléges qui portent son nom, un à Lyon, sa ville natale, et deux dans l'Inde, son pays d'adoption. Il a laissé pour le collége de Calcutta une somme de plus de trois millions de francs, qui n'a reçu sa destination que trente-cinq ans après la mort du testateur.

(1) C'est forte de cette protection qu'elle contraint la presse locale à se maintenir dans les limites de la discussion la plus modérée et la plus circonspecte. Il n'est peut-être aucun pays où la presse soit tenue de se surveiller elle-même plus sévèrement que dans l'Inde. Malgré cette gêne, elle a su rendre, durant les douze années qui viennent de s'écouler, de grands services dans l'Inde et surtout dans le Bengale. Il faudrait un acte du parlement pour donner à la liberté de la presse dans l'empire hindo-britannique le caractère de l'inviolabilité. Serait-ce trop que de lui accorder formellement un droit tacitement acquis, et que lord Ellenborough lui-même a dû reconnaître?

l'Inde anglaise. Que serait-il arrivé si la compagnie, animée d'un esprit moins exclusif, avait ouvert les portes à tous ceux dont le passé offrait des gages pour l'avenir, et si elle avait cherché dans leur expérience, dans leur aptitude pour les affaires, quelques garanties pour la bonne administration du pays? D'abord il n'est pas douteux que la population indigène, si elle avait été admise à ce concours, serait entrée dans la lice avec des avantages près desquels ceux d'une éducation européenne doivent paraître insignifians. En effet, une connaissance intime de la langue, des mœurs et des habitudes du pays est dans la pratique bien autrement efficace que ces vagues et insuffisantes notions de droit et d'économie politique auxquelles les études faites à Haileybury empruntent tout leur prestige. Et d'ailleurs l'intelligence des naturels est-elle donc inerte à ce point qu'ils ne puissent coopérer à l'action d'un gouvernement tel que celui de l'Inde? Loin de là : que l'espoir d'un meilleur avenir, qu'une émulation vive et féconde les arrachent aux molles influences qui les dominent, et les Hindous donneront les preuves d'une puissance intellectuelle qui ne le cèderait en rien à celle des nations les plus avancées de l'Europe. Ces preuves, ils les ont déjà données, et, pour citer un exemple entre mille, il y a à peine trois ans que quelques jeunes gens, partis de Calcutta pour aller étudier la médecine à Londres, y sont bientôt devenus, au grand étonnement des professeurs, les meilleurs élèves que ceux-ci eussent dans leurs cours. Tout en tenant compte de ces aptitudes remarquables des Hindous, on a pensé qu'il n'était pas d'une sage politique d'appeler un peuple conquis au partage du pouvoir, attendu que la honte et le ressentiment de sa défaite rendaient impossibles l'alliance et la fusion des deux peuples. Cette objection, qui serait triomphante s'il s'agissait d'un pays où les passions n'ont pas encore eu le temps de se calmer, perd beaucoup de sa solidité quand on l'applique à l'Inde. Sous le règne des empereurs musulmans, il n'était pas rare de voir les Hindous devenir ministres et commander les armées; presque toujours même, le gouvernement des provinces éloignées du centre de l'empire était confié à un dignitaire choisi parmi les grandes familles du pays. La compagnie est moins confiante que le despotisme musulman, et elle repousse comme dangereux le partage du pouvoir administratif avec la population indigène.

En écartant de l'Inde tous les Anglais que l'appât d'un beau salaire y aurait amenés en foule, le système actuel répond à un besoin plus sérieux. Certes, parmi tous ces concurrens, il eût été facile de trouver des instrumens aussi précieux et peut-être aussi dociles que la plupart des civiliens; mais il aurait fallu faire un choix, et c'est précisément ce que l'on voulait éviter. En effet, on ne blesse pas impunément des intérêts que l'exil aiguillonne et rend plus exigeans; ainsi les candidats

écartés, les ambitions déçues auraient élevé la voix pour protester contre la misère et l'oppression, de sorte que, n'ayant point été admis à exploiter le peuple, on les aurait vus pactiser avec lui et identifier leurs griefs avec les siens. On comprend qu'une telle situation n'eût pas été tolérable, car ces âpres rancunes pouvaient devenir dans l'Inde une arme puissante pour les races asservies. Aussi la compagnie a-t-elle sagement résolu d'avoir son monde à elle, de le payer cher, et de lui ôter tout motif de plainte ou de jalousie au moyen des priviléges que nous avons énumérés. Voyez pourtant comme les mesures restrictives s'enchaînent et se combinent dans cette politique devenue peureuse pour n'avoir pas suivi les lignes droites. Ce que l'on redoute avant tout, c'est l'action de l'homme libre, de l'Européen sur l'indigène, et, pour empêcher que l'un ne s'associe à la fortune de l'autre, on ne recule, durant près d'un siècle, devant aucun sacrifice, et on fait de la population européenne dans l'Inde une population flottante et strictement limitée aux besoins du service. Ce fait explique la vive résistance que la cour des directeurs opposa, en 1838, à la colonisation de l'Inde, et il permet d'assigner leur cause véritable aux terreurs chimériques qu'elle essaya de faire alors partager au parlement. Avant cette époque, les Européens ne pouvaient posséder aucun immeuble sur le territoire de la compagnie, et ceux qui n'appartenaient point au service civil ou militaire avaient besoin, pour résider dans le pays, d'un permis de séjour motivé, et que le gouvernement local pouvait retirer à volonté. Quand cette question capitale (c'est ainsi qu'on appelait alors la colonisation de l'Inde) fut agitée, la cour des directeurs jeta les hauts cris, et invoqua, comme on fait toujours en pareil cas, les droits les plus sacrés de la justice et de l'humanité. A l'entendre, on allait ouvrir un abîme où toutes les fortunes de l'Hindoustan s'engloutiraient, et, dans ce bouleversement général des intérêts matériels, les Hindous seraient sacrifiés impitoyablement aux agriculteurs anglais. Ceux-ci introduiraient dans ces vastes et riches contrées des méthodes perfectionnées de culture contre lesquelles les indigènes ne pourraient lutter; ils aviliraient ainsi le prix des terres, déplaceraient les propriétaires du sol, en un mot, les ruineraient tous, et s'éleveraient sur leur ruine. Il y avait un mot que l'on ne prononçait jamais au milieu de ces discussions brûlantes, quoiqu'il fût constamment présent à la pensée de chacun. Ce mot, on le devine, c'est celui que les Américains ont rendu si fameux : en colonisant l'Inde, ne préparait-on pas les voies à une nouvelle déclaration d'*indépendance?* Voilà ce que l'on se demandait tout bas, et la cour des directeurs, alarmée, éperdue, semblait ne faire de ce danger l'objet d'aucun doute; mais le parlement, mieux avisé, ferma l'oreille aux clameurs, il ne partageait point les craintes que tout ce bruit couvrait, et la mesure fut définitivement votée comme une annexe de la charte

qu'on renouvelait. Que sont devenus aujourd'hui ces émigrans affamés, ces colons innombrables qui devaient se disputer toutes les terres labourables du pays? Il existe des documens officiels qui permettent de les compter (1). En 1840, c'est-à-dire au bout de sept années, il y en avait vingt-quatre dans toute l'Inde anglaise, dont neuf dans le Bengale (2). Il faut bien le dire, c'était encore un excès de prévoyance qui poussait la compagnie à écarter les colons européens, car les charges qui pèsent sur la propriété foncière dans l'Inde suffisaient et au-delà pour protéger son domaine contre les envahissemens qu'elle redoutait.

Nous croyons avoir prouvé que la politique suivie par l'Angleterre dans les affaires civiles de l'Inde donne à sa domination des garanties plus que suffisantes d'extension et de durée. Sous le règne des princes musulmans, les brillantes qualités du génie mongol avaient exercé une puissante influence sur les imaginations hindoues; elles avaient entamé, mieux encore que l'épée de Tamerlan, l'orgueil et le mysticisme des brahmes. C'est au milieu de cet éclatant travail de transformation que les armes victorieuses des Anglais surprirent les populations de l'Inde. On a vu s'ils ont réussi à étouffer les germes de vitalité qui contrariaient les calculs de leur politique: d'un peuple qui commençait péniblement à sortir de son immobilité, ils ont fait un peuple décidément rétrograde, ils ont assoupli la race conquise, au point d'en faire l'instrument le plus docile de leur puissance et de leur grandeur. Si quelques esprits inquiets pouvaient jamais croire à la formation d'une société indépendante qui renouvellerait sur le sol de l'Inde les héroïques efforts de la race anglo-américaine, l'étude des ressorts de l'administration anglaise dans ce vaste empire devrait suffire pour les rassurer. Ce n'est ni du côté de la race indigène, ni du côté de la société coloniale, réduite à une faible population administrative, que la compagnie est aujourd'hui menacée; c'est vers les frontières de son vaste empire qu'elle doit tourner ses regards, c'est là qu'elle rencontre dans les intrigues de la Russie le péril, sinon le plus prochain, du moins le plus sérieux pour sa domination. On peut donc dire que, si la politique anglaise dans l'Inde a mené à bien son œuvre administrative, elle est loin d'avoir terminé son œuvre diplomatique et militaire. De ces deux tâches, ce n'est pas la plus difficile qui est accomplie.

FRANCIS EDWARDS.

(1) *British settlers in India. — East India house*, March., 1840.

(2) Les planteurs d'indigo, de sucre ou de coton ne possèdent ni n'afferment les terres. Ils font un contrat avec les fermiers hindous qui cultivent la plante et la livrent aux Européens.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

ET L'IMPOT.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

Le jour où la monarchie s'abîmait, frappée de terreur et comme paralysée dans ses moyens de résistance, sans provoquer un effort de la part de cette classe bourgeoise dont elle avait fait son point d'appui, et sous la rude main d'une multitude qui n'avait qu'à se présenter pour vaincre; dans l'émotion qui suivit le combat, au milieu de cette population soulevée qui cherchait à organiser sa victoire, les chefs que la voix publique improvisait semblent avoir éprouvé, dans leur dévouement, moins d'enthousiasme encore que de crainte. Ils n'ont pas senti en eux cette sublime confiance qui fait passer l'ame de la nation dans l'ame de ceux qui la conduisent. Ils ont cru apparemment qu'aucune puissance humaine n'était capable de diriger la force immense qu'ils voyaient déchaînée, car ils se sont abandonnés à tous les mouvemens du flot populaire. Sans l'héroïque, mais accidentelle fermeté, avec laquelle M. de Lamartine, à travers les balles et sous la pointe des baïonnettes, protesta contre le drapeau rouge, ce flot, qui débordait d'heure en heure, allait les emporter, et avec eux les derniers débris de l'ordre.

A l'exemple des tribus sauvages qui, dans leur naïve ignorance, adorent les élémens qu'elles voudraient conjurer, certains membres du gouvernement provisoire ont traité le peuple comme une idole à laquelle il fallait sacrifier, entre autres holocaustes, les bases fonda-

(1) Voyez la livraison du 1er avril.

mentales de la société. Au lieu de faire appel à la noblesse, à la générosité de ses sentimens, on n'a songé qu'à exalter son orgueil et qu'à désarmer sa colère. On a mis le gouvernement à ses pieds; on lui a tenu, comme pour le tenter, ce langage que l'esprit du mal tient au Christ dans l'Évangile : « Le pouvoir t'appartient. Regarde ces villes, ces châteaux, ces richesses; tout cela est à toi; » et si le peuple, malgré les flatteries dont on l'enivrait, n'a pas oublié qu'il avait des devoirs aussi bien que des droits, il faut l'attribuer à sa nature, qui est d'une bonne trempe, et aux lumières de notre époque, qui condamnent trop hautement les excès pour que les excès deviennent possibles.

La monarchie a été le gouvernement des classes moyennes, gouvernement égoïste et exclusif; veut-on nous donner une république tout aussi exclusive? Avons-nous fait une dernière révolution pour substituer la domination d'une classe à celle d'une autre classe, ou plutôt pour remplacer le privilége par le droit, pour confondre la bourgeoisie et le peuple dans l'unité fraternelle de la nation? Pourquoi perpétuer une distinction qui n'a plus de sens, en opposant les ouvriers aux maîtres? Pourquoi dire aux uns qu'ils sont les vainqueurs, et aux autres qu'ils sont les vaincus, comme si la monarchie avait dû entraîner la moitié de la société dans sa chute? Pourquoi scinder la France en deux camps ennemis, comme si nous pouvions nous dévorer les uns les autres, sans que l'Europe vînt prendre part à la curée? On abolit les titres, on proclame la déchéance des lumières, on méconnaît les services rendus, et l'on créerait un nouveau droit de naissance! L'aristocratie de la blouse, pour emprunter une expression déjà consacrée, supplanterait toutes les aristocraties! Ce serait donner gain de cause à ceux qui ont comparé, avec une funeste joie, l'avénement du peuple à l'invasion des barbares.

La monarchie a corrompu les classes moyennes en leur livrant le pays à exploiter. Est-il à propos de répandre la même corruption dans les rangs des classes laborieuses? Le pouvoir pense avoir gardé sa dignité, parce qu'il ne les a pas ouvertement conviées au partage des honneurs et des places; mais n'a-t-il pas à se reprocher d'avoir excité en bas cette ambition de la richesse qui avait exercé en haut une influence démoralisante? La révolution, qui se montre si grande et si pure partout où notre exemple l'a propagée, en Italie, en Allemagne, ne va-t-elle point pâlir et descendre en se concentrant chez nous dans des questions de pot-au-feu? Je suis transporté d'admiration, lorsque j'entends les véritables ouvriers s'écrier : « Nous avons trois mois de misère au service de la république; » mais j'éprouve un tout autre sentiment, lorsque je lis dans le premier décret de la république, décret qui porte la signature de M. Louis Blanc : « Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers, *auxquels il appartient*, le million qui va échoir de la liste civile. » Si l'on entend faire de ce million une au-

mône aux combattans des barricades, on les insulte; on déshonore leur triomphe, si c'est là une part du butin. Dans tous les cas, l'argent versé par les contribuables n'appartient en propriété à aucune classe d'hommes; en perdant sa destination légale, il doit faire retour à l'état.

Le gouvernement, qui représente les droits de tous les citoyens, est le tuteur obligé de ceux qui se trouvent les plus maltraités par la nature ou par la fortune. Il personnifie à leur égard la prévoyance et la fraternité sociales. De même que dans la famille la sollicitude des parens s'attache de préférence aux enfans les moins robustes ou les plus jeunes, ainsi, dans la famille politique, l'état, au nom et comme mandataire des aînés de l'intelligence et de la richesse, doit tendre la main à tous ceux qui ont besoin de conseil et d'appui. Le sort des classes laborieuses et les conditions du travail ont droit à sa première pensée. Il faut que les gouvernemens se montrent jaloux du bien-être du plus grand nombre avec la même ardeur que le pouvoir en avait mis jusqu'ici à rechercher des avantages commerciaux ou des accroissemens de territoire. Cette préoccupation devient surtout légitime au lendemain d'une révolution qui a déplacé beaucoup d'existences, et qui a rendu plus précaires les ressources de chacun; car la sympathie des uns se mesure naturellement à la faiblesse des autres.

Il convenait à un gouvernement républicain d'arborer bien haut ce principe. Cependant, si nous approuvons la tendance, nous n'accorderons pas le même éloge aux moyens d'exécution. Que le gouvernement provisoire s'occupe du sort des travailleurs, c'est son devoir encore plus que son droit; mais il n'y avait ni nécessité ni opportunité à mettre les travailleurs en demeure de s'en occuper eux-mêmes. Je comprends l'agitation quand on veut renverser un obstacle; je ne la conçois plus le jour où il est question de fonder, de constituer, d'organiser. Rien de ce que l'on improvise n'est durable. Les réformes sérieuses et solides demandent de la réflexion et de la maturité. On reproche à la chambre de 1830 d'avoir bâclé en quelques jours une charte politique, et l'on voudrait aujourd'hui faire bâcler la charte du travail au hasard par je ne sais quelle assemblée populaire! On appellerait les passions du moment à trancher des problèmes sur lesquels l'expérience avait projeté long-temps les clartés les plus vives, sans en dégager l'inconnue!

Dans les derniers jours de février, un combattant, un ouvrier, qui avait pris au pied de la lettre ces belles promesses, pénétra dans la salle où siégeait le gouvernement provisoire, réclamant impérativement et sur l'heure l'organisation du travail. On lui représenta d'abord qu'il fallait du temps pour préparer un système; puis, comme il insistait : « Asseyez-vous là, lui dit M. Louis Blanc lui-même, prenez une plume et donnez-nous vos idées. — Je ne sais pas écrire. — Qu'à cela ne tienne, je vous servirai de secrétaire; dictez. » L'ouvrier dicta ces mots sacramentels qui forment la tête du chapitre socialiste : « organisation du

travail; » mais il ne trouva rien au-delà. « Vous voyez bien, reprit son interlocuteur, que l'organisation du travail n'est pas une chose si facile. » L'ouvrier, cependant, aurait pu mettre les rieurs de son côté et renvoyer la leçon au gouvernement provisoire. Il ne réclamait en effet que ce qui lui avait été promis; il se montrait pressé, parce que l'on avait excité son impatience; il supposait le problème résolu, parce qu'on l'avait convié, avec tant d'autres, à mettre la main à l'œuvre. L'humble maçon arrivait avec sa truelle, demandant à grands cris à voir le plan et à connaître l'architecte; pourquoi l'arracher à son labeur quotidien, si l'on n'avait à bâtir qu'une ville dans les nues?

Par un décret en date du 25 février, le gouvernement provisoire a déclaré que « la république s'engageait à garantir du travail à tous les citoyens, et l'existence de l'ouvrier par le travail. » En d'autres termes, il a proclamé ce que l'on est convenu d'appeler, dans l'école sociétaire, « le droit au travail. » Mais le gouvernement ne pouvait pas s'en tenir au principe abstrait, à une formule philosophique. Reconnaître à tous les citoyens le droit d'exiger que la société les fasse travailler, c'est admettre par cela seul que la société doit les nourrir. Nous voyons donc sans la moindre surprise qu'en garantissant le travail à l'ouvrier, le gouvernement provisoire lui ait aussi garanti l'existence; mais il faut voir où cela conduit. En proclamant le droit au travail, MM. Garnier-Pagès et Louis Blanc ont érigé l'état en assureur de toutes les fortunes et en entrepreneur de toutes les industries; ils ont décrété implicitement un *maximum* pour le prix des denrées, et un *minimum* pour le taux des salaires. Voilà le baptême par lequel ils ont consacré le pouvoir nouveau.

Le droit au travail est une question mal posée. Je rends hommage aux intentions de ceux qui ont prétendu l'ériger en principe; en appelant la société au soulagement des misères individuelles, ils ne veulent pas avoir l'air de provoquer ni d'encourager l'oisiveté. Ils demandent du travail comme au moyen-âge on demandait l'aumône; aux largesses des couvens, ils substituent celles des ateliers nationaux. La taxe des pauvres était déjà un progrès sur la subvention allouée à la mendicité par les ordres religieux; fera-t-on un pas de plus, et sera-ce un pas en avant que d'imposer à la société une sorte de taxe des salaires?

Le droit au travail suppose l'existence permanente, la puissance indéfinie de la production, quelles que soient les circonstances, et quelle que puisse être l'organisation de la société. Quelle valeur aurait en effet un principe que l'on placerait en dehors des régions du possible? Or, il n'existe pas d'état social qui assure la permanence, ni la régularité même de la production. Qu'une crise commerciale survienne, ou qu'un ralentissement quelconque dans la consommation rende l'offre supérieure à la demande, et vous verrez un certain nombre d'ateliers di-

minuer ou suspendre leur activité. L'industrie, comme l'année solaire, a ses saisons, et la moisson du travail, comme celle des fruits de la terre, a ses années de stérilité ainsi que ses années d'abondance.

La prévoyance de l'homme tient en réserve pour ces momens difficiles les capitaux accumulés par l'épargne; mais elle ne rend pas à volonté l'impulsion à la puissance qui produit, et elle ne crée pas le travail d'un coup de sa baguette. L'homme peut toujours employer son intelligence et ses bras; mais le mouvement est autre chose que le travail. L'écureuil ne travaille pas en faisant tourner la roue de sa cage; les mouvemens du prisonnier dans le *tread-mill* sont de la force dépensée en pure perte; l'antiquité mystique, dans cette image qu'elle nous présente de Sisyphe roulant jusqu'au sommet d'une montagne un rocher qui retombe sans cesse, n'a pas entendu nous peindre un travailleur; elle n'a montré aux regards qu'un condamné et des tortures.

Le travail, c'est l'emploi utile des forces; on le reconnaît à ses produits. Le laboureur travaille quand il déchire le sol en y enfonçant la charrue pour le préparer à recevoir la semence, quand il arrache les herbes parasites qui étoufferaient le bon grain, et quand il creuse des fossés pour l'écoulement des eaux qui détruiraient, en séjournant dans les champs cultivés, la fécondité de la terre. L'ouvrier travaille en tissant la toile ou en foulant le drap, le terrassier ou *navigateur* travaille quand il nivelle les routes, creuse les canaux ou construit les chemins de fer, qui, en facilitant la circulation des produits, en augmentent aussi la valeur; mais les quarante mille travailleurs que l'on occupe, depuis les journées de février, à remuer des terres au Champ-de-Mars et aux Champs-Élysées, ne travaillent pas, car il ne peut résulter pour le pays aucun avantage de cet immense déploiement de pioches, de brouettes et de bras.

Pour créer à volonté la production, il faudrait être en mesure de développer la consommation et d'en reculer devant soi les limites, car les produits les plus nécessaires n'ont de valeur que par l'usage que l'on en fait. Que servirait, par exemple, d'entasser des montagnes de blé ou des troupeaux de bœufs dans une ville déserte, et à quoi bon les richesses du Mexique dans des circonstances où un kilogramme d'argent ne procurerait pas une once de pain? Si les difficultés devaient cesser quand on a dit que l'ouvrier a droit au travail, la recette serait bien simple : l'état n'aurait qu'à fournir des fonds aux ateliers qui seraient au moment de s'arrêter et qu'à ordonner aux fabricans de produire; mais ce n'est pas tout de fabriquer : il faut vendre, il faut trouver des acheteurs pour les marchandises que l'on crée, et non ajouter à l'encombrement stérile des dépôts; il ne faut pas que la production augmente précisément lorsque le marché se ferme ou se restreint. Ajouter, en pareil cas, à la masse des produits, c'est les avilir. Pour soulager les souffrances du présent, on lègue ainsi de nouveaux embarras à un

avenir très prochain. L'on retarde enfin l'heure où, après avoir liquidé leurs désastres passés, le commerce et l'industrie vont se remettre en marche.

Je sais que la misère et le crime ont leur budget qui envahit, dans les crises industrielles, si la société n'y met ordre, le terrain que perd le travail. A mesure que les uns chôment et que les ateliers se ferment, on voit augmenter d'heure en heure la population des dépôts de mendicité, des hospices et des prisons. Il y a là comme un tribut que nous devons payer, sous une forme ou sous une autre, à la gravité des circonstances. La subvention que l'on refuse ou que l'on ne peut pas donner aux ateliers est réclamée par les bureaux de bienfaisance et par la justice répressive. Il y a perte certaine pour la moralité, sans compensation aucune pour la richesse du pays. La politique et l'humanité conseillent donc au gouvernement, lorsque l'industrie souffre, de ne pas laisser les forces qu'elle employait inactives. En pareil cas, les ouvriers qui sont forcés de quitter les manufactures se réfugient dans les chantiers ouverts sur les voies de communication; mais cet expédient est précaire, et, à quelques égards, contre nature. Les ouvriers fileurs ou tisseurs, les bijoutiers et même les forgerons font de la triste besogne quand on les appelle à remuer de la terre, pour trancher les collines ou pour former des remblais. En outre, on ne peut pas organiser ces travaux sur une grande échelle. Le gouvernement britannique l'a tenté en Irlande, où près de deux millions d'ouvriers, pendant l'hiver de 1847, étaient employés à réparer ou à construire des routes. Ces grands rassemblemens d'hommes, pour lesquels il fallait tout improviser, n'ont produit que gaspillage et désordre. Plutôt que de continuer des travaux qui n'avaient aucun résultat utile, le gouvernement anglais a préféré nourrir l'Irlande dans une complète oisiveté.

Plus la civilisation avance, et plus la puissance du gouvernement s'accroît dans la société; plus il est puissant, et plus il doit être humain. Néanmoins, en le mettant en demeure d'embrasser dans sa prévoyance toutes les infortunes et tous les accidens de la vie, on lui décernerait une sorte d'omnipotence. La républiique élargit, il est vrai, la base du pouvoir, mais le pouvoir de tous est encore borné et faillible comme tout ce qui tient à l'humanité.

Quand on pose une question de droit sans indiquer la limite, sans mettre le devoir à côté, l'on pose une question de violence. Si vous dites que les ouvriers ont droit au travail et par le travail à l'existence, vous reconnaissez alors que tous ceux qui sont mécontens de leur sort peuvent prendre la société à partie; vous les encouragez à proclamer cette devise qui a fait couler tant de sang à Lyon : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant; » vous relevez, suivant une parole bien imprudente de M. Louis Blanc, l'étendard de Spartacus; vous appelez à l'insurrection, pour continuer la métaphore, les esclaves de la

faim, et sachez-le bien, dût votre cœur en frémir, vous donnez le signal de la guerre sociale.

Le christianisme, tel que le comprenaient les premiers apôtres, prêchait le renoncement absolu aux biens de ce monde : c'était immoler l'individu à la société. Les apôtres du socialisme nouveau, en recommandant à l'homme la recherche exclusive du bonheur, en mettant en première ligne, dans leur code, les droits de la personne, immolent la société à l'individu. L'une et l'autre doctrine dans l'application seraient également dangereuses : quand on enseigne à l'homme qu'il doit tout souffrir, l'on condamne la liberté, la richesse et l'industrie; quand on lui apprend, à cet être dont la vie est semée de douleurs, qu'il doit écarter à tout prix la misère et la souffrance, on lui interdit la vertu.

C'était peu de proclamer le droit au travail. Le gouvernement provisoire a prétendu changer les conditions du travail dans la société. Ce qui eût semblé déjà téméraire par un temps prospère et pour un nid à expériences comme la principauté de Monaco ou la république de Saint-Marin, on va le tenter au milieu d'un état social battu par la tempête et pour une république de trente-six millions d'habitans! Pourquoi pas? Nos modernes Archimèdes n'ont-ils pas trouvé le levier avec lequel on peut soulever le monde? Voici les considérans du décret qui institue la commission des travailleurs :

« Considérant que la révolution faite par le peuple doit être faite pour lui; qu'il est temps de mettre un terme aux longues et iniques souffrances des travailleurs; que la question du travail est d'une importance suprême, qu'il n'en est pas de plus haute, de plus digne des préoccupations d'un gouvernement républicain; qu'il appartient surtout à la France d'étudier ardemment et de résoudre un problème posé aujourd'hui chez toutes les nations industrielles de l'Europe; qu'il faut aviser, sans le moindre retard, à garantir au peuple le fruit de son travail;

« Le gouvernement provisoire de la république arrête :

« Une commission permanente, qui sera intitulée : *Commission du gouvernement pour les travailleurs*, va être nommée avec mission expresse de s'occuper de leur sort.

« Pour montrer quelle importance le gouvernement de la république attache à ce grand problème, il nomme président de la commission du gouvernement pour les travailleurs un de ses membres, M. Louis Blanc, et pour vice-président un autre de ses membres, M. Albert, ouvrier.

« Des ouvriers seront appelés à faire partie de la commission. Le siége de la commission sera au palais du Luxembourg. »

LOUIS BLANC, ARMAND MARRAST, GARNIER-PAGÈS.

Voilà quels ont été les humbles débuts du pouvoir qui exerce déjà un si fatal ascendant sur nos destinées. Inventée pour servir de centre aux études du gouvernement et des ouvriers eux-mêmes, cette commission consultative est bientôt devenue un instrument d'action, un

véritable comité de salut public. Ses délibérations ne portaient d'abord que sur des questions générales, mais elle n'a pas tardé à intervenir dans les différends des ouvriers avec les patrons et à s'ériger en arbitre; enfin, elle a rendu des décrets qui prescrivent des règles et qui prononcent des peines. Aujourd'hui, son président a une armée derrière lui, et il absorbe en lui le gouvernement, dont ses collègues ne sont plus que les ministres.

En exposant ces faits, je ne blâme pas, je raconte. A la rigueur, il suffirait à la commission, pour expliquer cette usurpation rapide et complète, d'invoquer les lois de la nécessité. Le gouvernement est chargé non d'étudier, mais d'agir. Dès que l'on donnait à M. Louis Blanc une question à examiner, il devait se sentir entraîné à la résoudre. Dès que cette question embrassait le domaine actif de la société, on lui décernait la dictature. Il ne reste donc plus qu'à rechercher s'il en a fait usage dans l'intérêt de la vérité, du pouvoir et du pays.

La commission du travail, ou, pour emprunter le style barbare du décret, la *commission pour les travailleurs,* est, sans contredit, animée d'un amour sincère du bien; mais ses premiers actes ne respirent pas une grande sagesse. Les discours de M. Louis Blanc sont exagérés et violens; ses résolutions, sans mesure. Il recommence périodiquement le même exposé d'une théorie, au bout de laquelle ne se présente jamais une conclusion tant soit peu pratique. A chaque pas qu'il fait, on sent l'hésitation, le décousu, l'absence de plan. L'industrie est abandonnée ainsi à une direction qui accuse les défauts les plus opposés : les tâtonnemens dans l'arbitraire.

Mais de quels élémens se compose cet aréopage industriel? M. Louis Blanc, cédant à des préoccupations exclusives, n'y avait d'abord appelé que les délégués des ouvriers; on se ravisa cependant, et « considérant, dit naïvement l'arrêté, qu'il est juste qu'à leur tour les délégués des patrons ou chefs d'industrie soient convoqués, » on indiqua pour ceux-ci une réunion qui n'eut lieu que le 17 mars, dix-sept jours après la première réunion des ouvriers eux-mêmes. Dans l'intervalle, la commission crut devoir s'entourer des hommes compétens (car c'est ainsi que *le Moniteur* les désigne), et ces hommes compétens furent pris, non pas parmi les chefs d'industrie que recommandait une longue expérience, non pas parmi les économistes sérieux, les historiens ou les philosophes, mais parmi les socialistes, dont le bon sens national avait constamment repoussé les utopies. Maintenant, la commission a ses grands jours, dans lesquels son président tient une espèce de lit de justice pour faire comparaître la société à sa barre; les délégués y siégent, mais en personnages à peu près muets, et sans autre fonction apparente que celle d'acclamer. En dehors de ces solennités du travail figurent les comités auxquels assistent, avec voix délibérative, les délégués des délégués, que l'on choisit, pour plus d'égalité, par la voie

du sort. Là se débattent les problèmes dont la solution a été renvoyée à la commission. Quant au compte-rendu de ces débats à huis-clos, il n'est publié dans *le Moniteur*, encore avec force corrections et mutilations (1), que lorsqu'il convient au président et au vice-président de le produire (2).

Quelles étaient, sous l'influence des premiers décrets du gouvernement provisoire et au moment où la commission du travail a pris possession du Luxembourg, les principales demandes des ouvriers, la rançon de la société, les conditions que faisaient les combattans pour poser les armes? Ces demandes peuvent se réduire à quatre principales, savoir : la diminution de la durée du travail, l'abolition du marchandage, l'élection par les ouvriers des contre-maîtres et même des chefs de service, enfin la participation des ouvriers et des employés aux bénéfices des entrepreneurs et des capitalistes. Supposez un temps plus calme et un gouvernement de sang-froid : l'on eût cherché à faire comprendre aux ouvriers à quel point de pareilles prétentions allaient contre leurs intérêts véritables. La commission qui siége au Luxembourg n'en a repoussé aucune; elle accorde sa tolérance à celles qui n'obtiennent pas sa sanction. Voici le premier décret et le plus grave, il porte la date du 1er mars :

« Sur le rapport de la commission du gouvernement pour les travailleurs, considérant :

« 1° Qu'un travail manuel trop prolongé non-seulement ruine la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à la dignité de l'homme;

« 2° Que l'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs ouvriers, dits *marchandeurs ou tâcherons*, est essentiellement injuste, vexatoire et contraire au principe de la fraternité;

« Le gouvernement provisoire de la république décrète :

« 1° La journée de travail est diminuée d'une heure. En conséquence, à Paris, où elle était de onze heures, elle est réduite à dix, et en province, où elle avait été jusqu'ici de douze heures, elle est réduite à onze;

« 2° L'exploitation des ouvriers par les sous-entrepreneurs, ou marchandage, est abolie.

« Il est bien entendu que les associations d'ouvriers qui n'ont point pour objet l'exploitation des ouvriers les uns par les autres ne sont pas considérées comme marchandage. »

(1) C'est ainsi que *le Moniteur*, dans le compte-rendu de la séance du 20 mars, tronque et défigure l'opinion défendue par M. Wolowski. L'impartialité et l'exactitude semblaient cependant de rigueur, en parlant d'un homme qui avait eu le courage de lutter seul durant près de quatre heures contre tous les socialistes réunis autour de M. Louis Blanc.

(2) C'est ainsi que *le Moniteur* a passé sous silence une séance postérieure, dans laquelle MM. Pereire, Lechâtelier et Wolowski avaient combattu, avec l'autorité du talent et de l'expérience, les idées de M. Louis Blanc sur les chemins de fer.

Le décret du gouvernement provisoire n'admet pas, pour la durée du travail dans la capitale, la même limite qui est posée, dans les départemens, aux labeurs de chaque jour. L'ouvrier de province doit rester assujetti à une corvée quotidienne de onze heures, tandis que la tâche de l'ouvrier parisien n'excédera pas dix heures. Pourquoi faire deux catégories de travailleurs pour la France, et sur quelle raison de droit ou de fait se fonde ici l'inégalité de traitement? Ce n'est pas le gouvernement républicain qui peut distinguer entre les provinces ni entre les habitans des villes et des campagnes. Aux yeux du pouvoir comme devant la loi, tous les citoyens ont les mêmes droits, et la faveur que l'on accorderait aux uns deviendrait une injustice à l'égard des autres.

Comme tous les grands centres de richesse et de consommation, Paris attire les ouvriers les plus habiles, à la condition de les rémunérer par des salaires plus élevés; mais ce n'est pas là un privilége gratuit. Si l'ouvrier de Paris est mieux rétribué, il travaille aussi davantage. En fait, la durée du travail est communément de douze heures dans les ateliers de la capitale, et ces douze heures, par l'activité que l'ouvrier déploie, en valent treize ou quatorze. Le travailleur parisien est peut-être la seule espèce d'hommes qui rivalise d'ardeur et de persévérance avec le travailleur anglais. En réduisant à dix heures la durée du travail quotidien dans la métropole de notre industrie, on a donc diminué la journée non d'une heure, mais de deux heures; dans tous les ateliers auxquels le décret peut être applicable, l'on retranche un sixième ou tout au moins un septième de la production.

Je sais que les ouvriers, vers la fin d'une journée qui se prolonge, ne font que des efforts languissans, et qu'ils ne produisent pas tout ce qu'ils pourraient produire. Le sentiment de la fatigue l'emporte, dans ces momens, sur celui du devoir et même sur celui de l'intérêt personnel. En retranchant deux heures de la journée, l'on ne retranche donc pas une quantité proportionnelle de travail; ce résultat est démontré par de nombreuses et concluantes expériences; néanmoins, au total, il doit exister une différence très sensible dans les résultats. Deux heures de travail supprimées équivaudront toujours, pour l'effet utile de la production et pour la richesse du pays, à une diminution quelconque. On aura peut-être soulagé l'ouvrier, mais on aura laissé une force très réelle sans emploi.

Le courant auquel on oppose une digue artificielle finit toujours par s'ouvrir une autre issue. La production ne diminuera pas assurément parce qu'il aura plu au gouvernement de réduire la durée du travail dans les manufactures; car les besoins de la société restent les mêmes, et les producteurs doivent toujours y pourvoir. Cependant, si l'on gêne les manufacturiers dans l'emploi des ouvriers, ils remplaceront les ouvriers par des machines. C'est ainsi que les coalitions et les exigences

incessantes des ouvriers fileurs en Angleterre ont amené les filateurs à doubler la longueur des *mule-jennys* et à les porter de trois cents broches à sept cents, ou à se servir de ces machines à filer qui semblent se mouvoir d'elles-mêmes et que les ouvriers anglais désignent par le sobriquet de *fileurs en fer*. Si le décret qui réduit la journée de travail à dix heures survit aux circonstances exceptionnelles qui l'ont inspiré, il est probable que les fabricans feront face à la difficulté par un accroissement de leurs moyens mécaniques. Dans ce cas, la production restera la même; mais le rapport du capital fixe au capital roulant devra se modifier, le manufacturier dépensera en matériel ce qu'il ne voudra pas dépenser en salaires.

En réduisant, par un acte du législateur, la durée du travail, on veut ménager les forces de l'ouvrier et lui donner le temps de cultiver son intelligence. C'est là une pensée qui ne rencontrera que des sympathies; mais les moyens que l'on prend répondent-ils au but que l'on se propose, et suffit-il, pour que le travail s'arrête, de dire au travailleur : «Tu n'iras pas plus loin?» Le décret du 1er mars n'a pas de sanction. En supposant que l'on oblige la grande industrie, celle qui agglomère les ouvriers par centaines dans une manufacture, dans une usine ou dans un atelier, et qui fait dépendre l'action des bras de celle des machines, à ne travailler que dix ou onze heures, comment imposera-t-on la même loi aux ouvriers infiniment plus nombreux qui exercent leur activité dans l'étroite enceinte d'une échoppe ou d'une mansarde, aux ouvriers des champs à qui les saisons mesurent le travail, à ces femmes qui vivent de leur aiguille, à ces tisserands qui promènent la navette sur le métier quinze ou seize heures par jour? Le décret va rendre la prépondérance dans l'industrie au travail parcellaire. L'ouvrier domestique pouvant, loin du contrôle que le gouvernement exerce, travailler plus long-temps que l'ouvrier des manufactures, lui fera une concurrence terrible de souffrances et de privations. On verra s'étendre à la France entière l'état social de la Saxe et de l'Irlande. Réduire par ordre la durée du travail, ce ne sera pas seulement contrarier et diminuer la production; ce sera, de plus, diminuer le salaire, enlever à la population ses moyens naturels d'existence, augmenter la misère et provoquer le désordre. Encore faudrait-il avoir sur le pays un droit de conquête pour sonner ainsi partout le couvre-feu.

Le parlement britannique, en abrégeant la durée du travail dans les grands ateliers, pour les enfans, pour les jeunes gens et pour les femmes, n'avait pas entendu exercer la plus légère influence sur le taux des salaires. L'acte du 8 juin 1847, le plus rigoureux dans cette longue série de lois, laisse pourtant aux transactions entre le maître et l'ouvrier la liberté la plus entière. La réforme que la clameur publique imposait, mais dont les ouvriers avaient pris l'initiative, s'accomplit, de l'autre

côté de la Manche, à leurs risques et périls. Ici, nous allons bien au-delà de ce qui s'est fait en Angleterre. Le décret du 1er mars ne se borne pas, comme les lois anglaises, à protéger contre les abus du travail les êtres faibles qui ne peuvent pas se protéger eux-mêmes; il stipule pour les adultes, pour ceux qui ont acquis avec l'âge la plénitude de leurs forces, de leur réflexion et de leur liberté. C'était peu de régler la durée du travail; on aggrave la difficulté en réglementant les salaires. A la vérité, le décret ne s'explique pas sur ce point délicat; mais les conférences qui en ont précédé la promulgation, et le commentaire que les exigences victorieuses des ouvriers en ont donné, ont fait cesser toute équivoque.

C'est une préoccupation constante pour les ouvriers de tous les pays que l'ambition de déterminer à leur gré et de rendre en quelque sorte permanent le taux des salaires. L'ignorance et les préjugés entrent pour beaucoup dans cette direction que suivent leurs idées; mais il faut voir aussi sous l'empire de quelle nécessité ils tentent d'escalader l'impossible. La classe moyenne, plus éclairée cependant et plus riche que les classes laborieuses, recherche avec avidité les emplois dont le gouvernement dispose. Depuis qu'elle occupe le pouvoir, elle a multiplié les places jusqu'à faire des employés une nation dans la nation. D'où vient cette faveur dont les fonctions publiques jouissent? Pourquoi les préfère-t-on à des industries plus lucratives, si ce n'est parce qu'elles sont plus solides et qu'elles participent plus ou moins du caractère de l'inamovibilité? La fixité du salaire exerce sur l'ouvrier la même fascination et à plus juste titre. L'ouvrier n'a pas un capital en réserve qui le soutienne dans les mauvais jours et contre les mauvaises chances de l'industrie. Il ne fait pas volontiers des épargnes dans les temps prospères. S'il consent à prélever une faible dîme sur le salaire, c'est pour contribuer au fonds de secours auquel il puise en cas de maladie. Comme ressource contre de précoces infirmités ou contre la vieillesse, n'a-t-il pas les hôpitaux, dans lesquels se réfugie une si grande partie de la population urbaine et où vient mourir la moitié de Paris?

La devise de la civilisation parvenue à son âge viril : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » n'est pas encore entrée dans nos mœurs (1). Les classes moyennes, pour lutter contre les nécessités matérielles de l'existence, éprouvent toujours le besoin de s'appuyer sur le gouvernement; les classes laborieuses, comme des enfans qui s'abritent derrière leur mère, chargent la société de prévoir à leur place, et se reposent sur elle dans toutes les crises du travail. L'âge de la force et de l'habileté pratique pour l'ouvrier ne dure pas, selon les professions, plus de

(1) La formule anglaise est plus positive, mais elle a une couleur moins religieuse : *Help yourself*. l'Anglais ne compte que sur lui-même et supprime l'assistance du ciel.

vingt à trente ans. C'est pour cette période de la vie qu'il demande un salaire fixe et proportionné aux besoins de sa famille, qu'il aspire, en un mot, à la condition de pensionnaire de l'industrie.

Les classes laborieuses ont poursuivi cet idéal sous diverses formes. Pendant long-temps, et lorsque le souvenir des corporations n'était pas encore effacé, elles demandaient que l'état promulguât des tarifs obligatoires et uniformes, soit pour le travail à la tâche, soit pour le travail à la journée. Ce fut ainsi que les tisserands de Londres provoquèrent l'acte éphémère de Spitalfields. De la même manière, les ouvriers de Lyon, un moment maîtres de la ville en 1832, imposèrent à la municipalité vaincue un tarif des façons qui ne serait pas resté en vigueur pendant trois mois, quand même l'autorité supérieure aurait revêtu de sa sanction cette violence faite à la liberté industrielle. Aujourd'hui les ouvriers ne demandent plus directement la permanence des salaires; c'est sous une forme indirecte, c'est par la réduction des heures de travail combinée avec le maintien des prix actuels, qu'ils s'efforcent de convertir les salaires en traitemens réguliers.

Les variations du salaire, dans l'état de l'industrie et de la société, sont à peu près mortelles pour les classes laborieuses. Il faut donc rendre ces classes prévoyantes et au besoin prévoir pour elles. L'état, qui doit se borner à une attitude d'observation dans les temps prospères, a certainement, dans les époques de crise, un rôle actif à remplir; mais il est insensé de l'appeler, comme on le fait aujourd'hui, en garantie du salaire, car la justice distributive exigerait qu'après avoir garanti le prix du travail, il assurât la rémunération de l'intelligence et le loyer du capital. Quelle valeur pourrait avoir la garantie de l'état, si elle s'étendait à tous les rouages de la production, si l'assureur et l'assuré étaient la même personne, c'est-à-dire tout le monde?

Le décret du 2 mars n'a pas même ce caractère d'opportunité qui fait quelquefois violence aux principes. On l'a rendu dans un moment où toutes les industries étaient en souffrance, où les chefs d'industrie faisaient déjà les plus grands sacrifices pour entretenir le mouvement de leurs ateliers, où la durée du travail allait se réduire, mais avec le salaire, et où cette réduction forcée devenait le seul moyen d'en conjurer la suspension prochaine. On a précipité ainsi la crise; pour améliorer le sort des travailleurs, on n'a pas craint d'attaquer les sources mêmes du travail.

J'ajoute que le décret du 2 mars a été principalement réclamé par des ouvriers privilégiés dans leur intérêt exclusif et au détriment de tous les autres. Ce sont des mécaniciens et des ouvriers constructeurs qui ont porté ces plaintes, ceux qui obtenaient les salaires les plus élevés pour la journée la plus courte. Ce sont les hommes, en petit nombre, qui ne peuvent travailler qu'à l'aide des machines, qui ont

fait la loi pour ceux et à ceux qui travaillent avec la seule assistance de leurs bras (1).

Mais cette loi qu'ils ont arrachée au gouvernement, l'observent-ils eux-mêmes? Assurément non. L'on sait que les ouvriers constructeurs ne consentent pas généralement, depuis que le décret a été rendu, à travailler plus de neuf heures, qu'ils ne rentrent dans les ateliers qu'à cette condition, et qu'ils exigent, pour neuf heures de travail, le même salaire qu'ils obtenaient auparavant pour douze. Ainsi, le décret qui rançonne le manufacturier ne le met pas à l'abri d'une rançon plus dure, et au-dessus de l'ordre légal se place encore la loi du plus fort.

Jusque dans la sanction pénale attachée au décret, on reconnaît la partialité du législateur. La peine de l'amende, et, en cas de récidive, celle de la prison sont prononcées contre le chef d'atelier qui admettrait ses ouvriers à prolonger la journée de travail au-delà de dix heures, quoique cela ne puisse arriver que de leur consentement, et, pour ainsi dire, avec leur complicité. En revanche, l'impunité la plus complète est réservée aux ouvriers qui travaillent moins de dix heures, et cela malgré le scandale des violences qui ont troublé un grand nombre d'ateliers. M. Louis Blanc dit quelque part dans une de ses proclamations : « Ne pas limiter le travail, c'eût été méconnaître ce qu'avait de légitime l'*universelle* réclamation des travailleurs; le *trop limiter*, c'eût été courir le risque de ruiner des établissemens qui emploient beaucoup de bras; c'eût été, dans les circonstances actuelles, s'exposer à rendre plus redoutable la concurrence étrangère. » Eh bien! la limite posée par M. Louis Blanc, limite déjà fort onéreuse, n'est pas respectée par les ouvriers. Les établissemens les mieux organisés sont livrés à l'anarchie et tombent dans une dissolution complète. La concurrence de l'étranger peut se donner carrière, car on désorganise notre industrie et on la met pour long-temps hors d'état de soutenir la lutte. On s'est plaint que la monarchie avait détruit le prestige de notre influence morale; si l'on

(1) Voici l'adresse présentée par les ouvriers du chemin d'Orléans au gouvernement provisoire. Les ouvriers du chemin du Nord et presque tous ceux des autres grands ateliers de construction ont mis en avant les mêmes demandes :

« Braves citoyens,

« Vos sympathies pour nos souffrances nous sont connues et nous garantissent sûrement votre approbation à ce que nous désirons faire relativement à l'organisation du travail; voici ce que nous croyons être en droit de réclamer.

« 1° Nous désirons faire moins d'heures de travail pour avoir le temps de nous livrer à l'instruction qui moralise et qui donne connaissance des devoirs.

« 2° Nous désirons que notre salaire soit plus élevé, car il ne peut pas suffire à la satisfaction de nos besoins de première nécessité.

« 3° Nous désirons l'abolition radicalement comprise de toute espèce de marchandage.

« Citoyens, nous comptons sur votre fraternelle amitié et sur votre sagesse pour rédiger le programme des conditions avec lesquelles nous reprendrons nos travaux. »

paralyse aujourd'hui le principe de la richesse, que restera-t-il désormais au pays?

Les ouvriers seront les premières victimes du système. Les ateliers de l'industrie privée se fermant l'un après l'autre, il ne leur restera bientôt plus d'autre ressource que les ateliers nationaux. Ceux qui gagnaient depuis 3 francs jusqu'à 5 francs par jour devront se contenter de 1 fr. 50 cent. ou de 2 francs au *maximum;* ils tomberont à la charge du gouvernement, qui, pour entretenir 45,000 ouvriers à Paris sans compter les femmes, devra ouvrir un emprunt ou établir de nouveaux impôts, c'est-à-dire enlever aux capitalistes et aux chefs de l'industrie les ressources à l'aide desquelles ils auraient pu, un peu plus tôt, un peu plus tard, rendre l'impulsion au travail. Cette transformation ne peut désormais avoir qu'un seul genre d'utilité : c'est de montrer, par le plus irrésistible des argumens, par l'expérience, à quel point toute organisation artificielle du travail dans la société est stérile et éphémère.

En décrétant l'abolition du marchandage, M. Louis Blanc n'en voulait qu'aux tâcherons, qui sont à l'ouvrier, dans l'état de liberté, ce que le commandeur, dans nos colonies, est à l'esclave. Il n'entendait proscrire ni le travail à la tâche, ni le marchandage par association, ces deux progrès que la liberté de l'industrie amène avec elle; mais la pensée des ouvriers allait plus loin, et ils se sont chargés de compléter le décret. En vertu de la théorie qui prétend faire régner l'égalité des salaires, ils ont interdit le travail à la tâche comme tendant à mettre des différences entre les travailleurs. Le marchandage par association n'a pas trouvé grace devant leur politique radicale, et cependant il y avait là un germe fécond d'entreprises. Cette espèce de marchandage était, dans les grands ateliers, la véritable et la meilleure organisation du travail. L'ouvrier devenait entrepreneur, et l'entrepreneur pouvait s'élever à l'état de capitaliste. Plusieurs ouvriers s'associant pour entreprendre, à un prix débattu, la façon de tel ou tel ouvrage, se distribuaient les tâches dans la mesure des facultés de chacun; le salaire était proportionné à l'habileté, et le bénéfice au salaire. Chaque atelier dans l'usine se transformait ainsi en une république industrielle, que surmontait l'impulsion unitaire du manufacturier. Voilà le progrès naturel et précieux que l'on a détruit pour y substituer des combinaisons chimériques. Nous remontons, à la voix qui part du Luxembourg, le courant de l'histoire. En matière d'industrie, les échelons du progrès étaient d'abord le travail servile, puis la corvée, le travail à la tâche et le travail à l'entreprise. On a déjà supprimé les deux derniers; espérons que l'on rétrogradera, par le chemin de la corvée, jusqu'au sanctuaire de l'esclavage.

Une fois que l'état s'est immiscé dans les transactions industrielles, il se voit forcé d'intervenir dans tout et partout. On nous dit que cette

intervention de la part de l'autorité qui siége au Luxembourg a été purement officieuse, que ce sont les ouvriers et les patrons eux-mêmes qui prennent la commission pour arbitre, et enfin qu'elle n'impose pas ses décisions, qui sont librement acceptées. Cette explication, vingt fois répétée, n'en est pas pour cela plus sérieuse. La commission se pose en oracle; c'est apparemment pour qu'on la consulte. Son arbitrage, dont elle fait valoir le désintéressement, nous paraît dériver nécessairement de l'attitude qu'elle a prise. Les ouvriers y ont recours dans l'espoir de donner ainsi à leurs exigences la sanction du gouvernement, et quand les patrons l'invoquent, c'est afin de diminuer leurs sacrifices, en s'abandonnant à celui de leurs deux adversaires qui leur semble le plus éclairé. Au reste, la commission n'y va pas de main morte. Après avoir réglé les heures de travail, elle est en train de régler les salaires. Les cochers d'omnibus, les paveurs, les boulangers, les débardeurs, ont déjà leurs tarifs. Il ne reste plus qu'à imposer un *maximum* à la production et qu'à renfermer la consommation dans certaines limites. Nous pourrons alors nous croire à Salente, et il sera prouvé que M. Louis Blanc, comme le voulait le philosophe de Louvain, a été élevé dans la lecture exclusive de *Télémaque*.

Nous venons de passer en revue ce que la commission a fait; voyons maintenant ce qu'elle a laissé faire.

Les ouvriers veulent élire leurs chefs. Dès les premiers jours de la république, une proclamation affichée à tous les coins de rue exprimait ce vœu de la manière la plus absolue et la plus énergique : « Plus de priviléges entre nous et les citoyens qui doivent nous servir de guides dans l'exécution de nos travaux. Il est de toute nécessité que, dans chaque atelier, dans chaque administration, les ouvriers emploient la voie de l'élection pour nommer leurs contre-maîtres; croyons que cette mesure maintiendra l'union pour le bien de tous, n'étant plus obligés d'obéir à un chef imposé. » De la doctrine on n'a pas tardé à passer aux actes. Les ouvriers, non contens de nommer les contre-maîtres, ont poussé leur ambition jusqu'à désigner les ingénieurs et les administrateurs. Quand ils ne pouvaient pas procédér par voie d'élection, ils agissaient par voie d'exclusion. Ceux qui étaient employés au chemin du Nord ont exclu de leurs rangs, malgré l'administration, plusieurs contre-maîtres; ceux de Versailles (rive gauche) ont destitué l'ingénieur et deux administrateurs. La même tentative a été renouvelée sur la ligne d'Orléans, où il a fallu, pendant quelques jours, remettre l'autorité aux mains de deux commissaires. On aurait de la peine maintenant à trouver un seul atelier dans la capitale où le chef ose commander et où l'ouvrier veuille obéir.

Les ouvriers, avec le bon sens qui leur est naturel, comprendront bien vite les nécessités de la vie politique; mais il y a trop peu de temps

qu'ils ont reconquis leurs titres pour qu'ils puissent distinguer entre les fonctions diverses de la société. Voyant que le pouvoir dans l'état relève de l'élection, ils ont cru que l'élection devait être le principe générateur de toute force active. Des hommes qui ont entendu dire qu'il convenait d'élire leurs juges ne se livrent pas assurément à un paradoxe beaucoup plus étrange, en supposant qu'il leur appartient d'élire leurs chefs d'atelier.

Le pouvoir doit venir d'en bas, lorsqu'il implique un mandat; il doit émaner d'en haut, quand il suppose la capacité et la responsabilité. Le peuple choisit ses représentans, et la garde nationale élit ses chefs, parce que les représentans du peuple et les chefs de la garde nationale sont, avant tout, les dépositaires de sa confiance et les garans de sa liberté; mais l'armée n'élit pas ses généraux, ni les bataillons industriels leurs officiers, parce que la multitude n'est jamais assez éclairée pour désigner les plus capables de la conduire. Il faut être supérieur à celui que l'on choisit pour faire un bon choix. J'ajoute que le travail des ateliers exige une forte discipline : un chef que ses subordonnés pourraient faire et défaire ne prendrait qu'avec peine l'autorité nécessaire au commandement. Si les ouvriers nommaient les contre-maîtres, les contre-maîtres les ingénieurs, et les employés les administrateurs, le pouvoir changerait de mains toutes les semaines. Dans un atelier, on ne pourrait pas répondre de la direction à donner aux travaux. Sur un chemin de fer, on n'obtiendrait ni la régularité, ni la célérité, ni la sûreté du service; la vie des voyageurs serait à chaque instant en péril. Dans la hiérarchie industrielle, l'élection c'est le désordre.

Parmi les articles de ce programme que les ouvriers imposent à la société, nous rencontrons en dernier lieu le partage des bénéfices. Voici la formule qui traduit ces prétentions avec le plus d'exactitude et de simplicité. Je l'emprunte à une affiche qui est signée par M. Olinde Rodrigues.

« Désormais, dans toute entreprise industrielle, tous les travailleurs, ouvriers, contre-maîtres, employés, ingénieurs, directeurs et gérans, seront associés avec les actionnaires en raison du travail des uns et du capital des autres.

« Les bénéfices restant disponibles après le paiement des salaires des travailleurs et après celui des dividendes du capital pour intérêt et amortissement seront répartis entre tous, selon le chiffre du salaire et du dividende de chacun. »

Je ne repousse pas absolument cette combinaison. En 1831, pour mettre quelque chose de pratique à côté des visions des saint-simoniens, je la proposai moi-même (1). Je l'ai reproduite depuis dans les *Études sur l'Angleterre,* dont on me permettra de rappeler ici quelques lignes.

(1) Dans le journal *le Temps*. Cette combinaison fut alors l'objet d'une polémique assez vive entre *le Temps* et *le Commerce*.

« Prenons le système industriel tel qu'il existe, ne cherchons pas à lui enlever l'individualité des intérêts qui fait sa force; bornons-nous à souhaiter qu'il emploie les hommes autrement que les machines, et que l'ouvrier soit intéressé au succès du maître, dont il demeure aujourd'hui séparé par sa position non moins que par ses préjugés.

« C'est dans la pratique des nations qu'il faut chercher les bases du nouveau contrat. En l'interrogeant avec soin, l'on y trouvera des indications précieuses. Dans la pêche au filet, sur les côtes méridionales de l'Angleterre, la moitié du produit appartient au propriétaire du bateau et du filet, l'autre moitié appartient aux pêcheurs qui montent le bâtiment. Une répartition semblable des profits s'opère entre les armateurs et les équipages des vaisseaux envoyés à Terre-Neuve, ainsi que des navires baleiniers. Toute maison de commerce ou de banque qui veut exciter le zèle de ses employés leur attribue un intérêt dans ses affaires. Les fabricans qui cherchent à diminuer le déchet des matières premières allouent à leurs ouvriers la moitié de l'économie obtenue par leurs soins. A Paris, un peintre en bâtiment, M. Leclaire, a eu la bonne pensée d'associer ses ouvriers à la répartition des bénéfices faits dans son établissement, et l'établissement prospère.

« Le même principe peut s'appliquer aux grandes manufactures; je dirai comment. Il n'en est pas en Angleterre du manufacturier comme du propriétaire foncier. Celui-ci n'est qu'un capitaliste, qui, ayant placé son capital en fonds de terre, en reçoit l'intérêt des mains du fermier. Le manufacturier, au contraire, réunit en lui la double qualité de propriétaire et de fermier. Le capital d'exploitation ou fonds de roulement lui appartient aussi bien que le capital représenté par l'usine, par les machines qu'elle renferme et par le sol sur lequel s'élèvent les bâtimens; tout cela n'a de valeur que par son industrie. Les filateurs du Lancashire, pour se rendre compte des résultats de leurs opérations, mettent d'abord en ligne de compte l'intérêt et l'amortissement de leur capital, ainsi que les sommes dépensées pour l'achat des matières premières, pour le salaire des ouvriers, pour l'entretien et pour la réparation des machines; ce qui reste, après ces diverses attributions, des sommes réalisées par la vente des produits constitue leurs bénéfices.

« Dans une association qui mettrait en présence, d'un côté le manufacturier, et de l'autre le corps des employés attachés à son établissement, la répartition devrait naturellement se modifier. On poserait d'abord en principe que toute fonction doit être rétribuée, et le manufacturier s'allouerait un traitement, de même qu'il paie aux ouvriers un salaire. Le salaire, étant une marchandise, se réglerait selon les cours admis sur le marché. Viendraient ensuite les dépenses d'entretien, de réparation et d'amélioration. L'intérêt du capital ne serait prélevé que pendant la durée de l'amortissement. Quant aux bénéfices, après avoir mis à part un cinquième pour le fonds de réserve, on les partagerait, par égales moitiés, entre le maître et le corps des ouvriers. Il va sans dire que j'entends ce partage comme une concession volontaire, à laquelle chaque manufacturier apporterait ses conditions. On comprend encore que tous les ouvriers ne devraient pas y être indistinctement admis. Une certaine résidence ferait titre, si d'ailleurs la bonne conduite du co-partageant ne s'était pas démentie. Le fabricant n'aurait point à produire ses livres, il serait cru sur parole. Il conserverait aussi

le droit d'indiquer l'emploi de cette libéralité, et d'exiger, par exemple, que chaque ouvrier versât une certaine somme à la caisse d'épargne, afin de s'assurer une pension viagère pour ses vieux jours.

« J'ai la ferme conviction que le premier fabricant qui aura le courage d'appeler ceux qu'il emploie au partage de son gain annuel ne fera pas, en résultat, un sacrifice. Il est clair que cette concession attirera auprès de lui les meilleurs ouvriers, que le travail s'accomplira avec plus de soin et de zèle, et que les produits gagneront en quantité ainsi qu'en qualité. Il s'établira, de cette manière, entre les ouvriers et les maîtres une solidarité intime à l'épreuve du temps et des circonstances. Ceux qui auront partagé la bonne fortune de la maison s'associeront plus volontiers à ses revers, et le poids des mauvais jours s'allégera, lorsque chacun en voudra prendre sa part. Les coalitions cesseront du côté des ouvriers, car elles n'auront plus d'objet. La cheminée de la manufacture deviendra comme le clocher de la nouvelle communauté, et les bohémiens de la civilisation industrielle auront enfin une patrie, un foyer. »

L'association des ouvriers avec les chefs du travail, association qui est l'avenir même de l'industrie, perd ce caractère réparateur dès que le contrat cesse d'être volontaire. Je ne la comprends que dans la plus entière liberté; elle devient impraticable et contraire à l'équité dès qu'elle s'impose. La compagnie d'Orléans admettait déjà les employés de son administration à participer aux bénéfices de l'entreprise. Les ouvriers de ses ateliers en réclament aujourd'hui leur part. Les ouvriers du chemin du Nord, qui faisaient valoir les mêmes prétentions dans une attitude menaçante, ont forcé la main à la compagnie. A quel titre et en vertu de quel droit? C'est ce que l'on peut examiner.

Dans le colonage partiaire, le métayer a droit à la moitié des fruits que produit le sol cultivé par ses soins. Pourquoi cela? Parce que, dans cette association, le travail et le capital courent les mêmes chances. Le métayer ou colon ne reçoit pas de salaire; il n'est rémunéré de sa peine que par le prélèvement qu'il fait sur les produits. Le propriétaire, de son côté, ne touche pas l'intérêt du capital que représentent la terre, les bâtimens d'exploitation, les instrumens aratoires et les bestiaux. Ainsi, le travail et le capital s'associent sur le pied d'une égalité parfaite. Comme ils s'exposent aux mêmes pertes, ils ont un droit égal au partage des bénéfices ou plutôt des produits bruts.

Mais, dans l'industrie manufacturière, le travail est à l'abri de tous les risques auxquels le capital se trouve exposé. Que le chef d'atelier fasse des pertes ou des profits, l'ouvrier n'en perçoit pas moins tous les jours la rétribution de sa main-d'œuvre. Le salaire est privilégié, et il doit l'être. Le salaire, représentant l'existence de chaque famille, ne peut pas dépendre de la bonne ou de la mauvaise issue d'une spéculation qui n'a pas pour base, comme l'agriculture, le retour périodique et certain des moissons. Précisément aussi parce que le salaire est prélevé, par privilége, sur les produits, le travail ne saurait être rangé sur la

même ligne que le capital pour les éventualités ultérieures. Comme il ne supporte pas les pertes, il n'a pas droit aux bénéfices. Aucun des élémens de la production, ni la main-d'œuvre, ni le capital, ni l'intelligence, ne doit s'attribuer aux dépens des autres la part du lion.

Reconnaître aux ouvriers le droit de partager avec les chefs d'atelier les bénéfices de l'industrie, ce serait établir un impôt sur le capital au profit de la main-d'œuvre. Or, on ne taxe pas le capital à volonté. Il est incompressible de sa nature, et il échappe à la violence par sa mobilité même. Dans toute contrée où les manufacturiers se voient contraints de partager leurs bénéfices avec les ouvriers qu'ils emploient, il arrive nécessairement, ou qu'ils cherchent un autre placement pour leurs capitaux, ou qu'ils rattrapent, par un retranchement sur les salaires, l'équivalent des parts de bénéfice qu'on leur a arrachées.

On veut donner au travail une juridiction, une main mise sur la propriété du capital. On imagine une espèce de droit de l'ouvrier (1), de même que les Irlandais, dans leur haine pour les conquérans saxons, ont inventé un droit du tenancier à la possession de la terre qu'il occupe. Le résultat tournerait contre les ouvriers eux-mêmes. Si vous admettez le droit des ouvriers aux bénéfices d'une entreprise, les ouvriers évalueront en capital le profit annuel qu'ils en retirent, pour vendre ce droit en se retirant, comme on vend une clientelle, à ceux qui se présenteront pour leur succéder. Vous aurez transformé, il est vrai, en capitalistes les premiers ouvriers qui recevront ce don de joyeux avénement des mains de la république; mais vous aurez mis leurs successeurs dans la nécessité d'acheter le droit de travailler ou de demander l'aumône : vous aurez transporté, dans le domaine du travail, le principe qui a présidé, en 1815, à la création des offices; vous aurez créé une multitude infinie de priviléges pour remplacer la liberté de l'industrie.

La participation des ouvriers aux bénéfices est, dites-vous, le principe de rapprochement entre l'ouvrier et le manufacturier, entre le travail et le capital, entre celui qui ne possède pas et celui qui possède! Mais il n'y a pas d'association en dehors de la liberté. En rendant la participation forcée, vous la rendez impossible. La servitude du capital n'est pas plus féconde que celle du travail, et l'on n'enrichit personne en faisant passer la propriété sous les fourches caudines.

Ne voyez-vous pas ce qui arrive partout où la religion de la propriété s'affaiblit? Le travail cesse et le désordre commence; mais qui sait où le désordre s'arrêtera? Déjà la dévastation a été portée dans les forêts de l'état. On a brisé des presses, des métiers, des machines; on a brûlé des filatures et saccagé des maisons. Dans certains faubourgs de

(1) Dans l'anglais, l'antithèse des deux termes est plus énergique : *workman-right*, *tenant-right*.

Paris, les locataires insurgés contre les propriétaires qui refusaient de faire l'abandon de leurs revenus ont pendu ceux-ci en effigie, en plantant des drapeaux noirs sur les maisons comme en temps de guerre. Y a-t-il bien loin de cet état de choses au pillage, et ne semble-t-il pas que la société ait été prise d'assaut, comme une place forte abandonnée par ceux qui devaient la défendre?

Je considère ce qui se passe aujourd'hui comme le juste châtiment des fautes que la bourgeoisie a commises. Je reconnais que les classes laborieuses, jusque dans leurs colères, sont les instrumens de la Providence, qui veut transférer le pouvoir dans d'autres mains : j'admets que la révolution de février, comme celle de 1789, amène dans la société une répartition nouvelle de la richesse; mais ce mouvement ne tournera au profit de personne, si l'on en fait un bouleversement radical. Il n'y a pas d'édifice qui prenne son assiette sur des décombres.

Ce n'est ni au gouvernement ni à la loi d'opérer la distribution des fortunes. L'état n'a que des moyens d'action indirects. Il lui appartient de lever les obstacles que la production rencontre en améliorant les voies de communication, et les moyens de transport pour les marchandises ainsi que pour les personnes, en provoquant le reboisement des terrains en pente, l'irrigation du sol cultivé, le défrichement des terres incultes, la colonisation à l'intérieur et à l'extérieur. L'état a qualité pour mettre les instrumens de travail à la portée du plus grand nombre en développant les institutions du crédit par un bon système de banques et par la réforme hypothécaire. Il peut favoriser l'élévation des classes laborieuses par l'éducation et par les institutions d'épargne; il peut limiter l'expansion des classes supérieures en les appelant à supporter une plus grande part des charges publiques. L'impôt est le véritable levier au moyen duquel on agit sur la répartition de la richesse. La réforme urgente aujourd'hui, la réforme populaire, est celle qui portera sur l'assiette de l'impôt.

Les taxes, en Angleterre, se conforment au principe aristocratique du gouvernement; elles pèsent principalement sur les objets de grande consommation, et retombent par conséquent sur le peuple. En France, l'impôt direct, l'impôt qui grève la propriété, est la base principale du revenu public; mais notre système comporte quelques exceptions fâcheuses, comme les taxes sur les boissons, l'impôt sur le sel, les octrois et les droits de douane établis sur les denrées alimentaires. Il présente aussi certaines lacunes que rempliraient un droit plus élevé sur les successions collatérales, des taxes de luxe, et dans une limite raisonnable, par exemple celle de la contribution mobilière, l'impôt progressif.

Voilà ce que pourrait être un programme pratique d'améliorations. En dehors, il n'y a que déceptions et chimères.

LÉON FAUCHER.

LA

CHOUANNERIE DANS LE POITOU.

LE SONNEUR DE CLOCHES.

Le 14 mars 1793, tous les habitans du bourg de Chanzeaux, dans le Poitou, étaient dispersés sur les places et aux portes des maisons. Bien que le jour fût à peine à son déclin, tous les travaux avaient cessé; des groupes formés çà et là s'entretenaient vivement; on s'appelait de loin. La curiosité inquiète qui agitait le village avait gagné jusqu'aux enfans, qui s'étaient interrompus dans leurs jeux. La nouvelle d'une attaque contre les cantonnemens républicains du voisinage causait cette grande émotion. L'attaque paraissait certaine, mais on ne connaissait point encore au juste les agresseurs. On avait d'abord parlé de soldats anglais débarqués à Nantes, puis de Prussiens et d'Espagnols. Les mieux instruits laissaient dire et se taisaient. Quelques gens de bon sens avaient bien objecté l'invraisemblance; mais, à défaut de raisons, les plus crédules leur opposaient la volonté de Dieu, déjà manifestée par plusieurs miracles.

—Tout est possible à la Trinité, répétait avec chaleur un petit homme

à figure ascétique, nommé Musseau. Ne remarquez-vous point, vous autres, que, depuis quelques semaines, on recommence à voir les merveilles des anciens temps? Les femmes de Saint-Lezin ont entendu, dans les landes, de grands murmures de voix qui ne pouvaient être que les plaintes des morts sortis de leurs tombes pour avertir les vivans; des globes de feu tricolore sont tombés près de Cholet, comme signes d'alliance entre le démon et les républicains; enfin l'image de la Vierge a quitté l'autel à l'approche d'un *jureur* (1), et est allée se placer d'elle-même dans le tronc d'arbre du grand carrefour. Je vous dis que les habitans du paradis ont les yeux sur nous, et qu'il va se passer des choses qu'aucun homme n'a jamais vues!

La plupart des auditeurs applaudissaient en appuyant l'opinion de Musseau par le récit de quelques prodiges. Il faut se rappeler quelle était alors la situation du pays. L'émigration des familles nobles avait d'abord inquiété les esprits, la fermeture des églises était ensuite venue troubler les consciences; la levée de trois cent mille hommes acheva d'aliéner les cœurs. Attaquées successivement dans leurs habitudes, dans leurs croyances et dans leurs affections, les campagnes s'indignèrent; des prêtres cachés attisaient ces ressentimens; les imaginations exaltées se mirent à rêver dans leur fièvre et à prendre leurs rêves pour des réalités. Les plus crédules eurent des visions, les fourbes firent des miracles, tous crurent que le ciel se faisait complice de leurs passions, et que leur cause était celle de Dieu.

Musseau recommençait à énumérer les avertissemens surnaturels qui annonçaient *la venue des grands jours,* lorsqu'il fut tout à coup interrompu par des cris poussés à l'entrée du bourg et par l'apparition d'un jeune paysan qui arrivait entouré de femmes et d'enfans : c'était Maurice Ragueneau, sacristain de Chanzeaux, parti quelques heures auparavant pour vérifier les bruits répandus. Il revenait annoncer que les républicains n'avaient point été attaqués par des étrangers, mais par les gars des paroisses voisines, qui les avaient chassés de Saint-Florent, de la Poitevinière, de Jallan et de Chemillé, où ils leur avaient pris trois canons. La principale troupe était conduite par Cathelineau, surnommé le *Saint de l'Anjou*, Forest venait de le rejoindre avec les hommes de Saint-Lezin, et Stofflet avec ceux de Maulevrier et de Trementines; le lendemain, on devait marcher sur Cholet.

La nouvelle était trop inattendue pour ne pas soulever toutes les ames; l'effet en fut magique; un cri général de révolte s'éleva. A Chanzeaux comme ailleurs, les paysans avaient jusqu'alors tout supporté, non par résignation, mais par sentiment d'impuissance. Les victoires de Cathelineau étaient la première révélation de ce qu'ils pouvaient contre

(1) Nom donné aux prêtres qui avaient prêté le serment exigé par la constitution.

la population des villes, car pour eux la république n'était point autre chose, et ils ne se trompaient qu'à moitié. C'était bien là, en effet, que les idées nouvelles avaient été accueillies, défendues et couronnées par le succès. En réalité, l'inégale diffusion des lumières chez les paysans et chez les citadins avait mis, entre les besoins, un intervalle de deux siècles. Tous les jougs qui pesaient à ceux-ci comme autant de fardeaux, enchantaient ceux-là comme autant de couronnes. C'étaient deux frères d'âge et d'instinct différens qui ne pouvaient se comprendre. Le citadin avait jusqu'alors imposé sa volonté au paysan, mais le paysan acquérait tout à coup la conscience de sa force, il ne pouvait manquer d'en faire usage.

Tous les hommes de Chanzeaux promirent de rejoindre la troupe qui devait attaquer Cholet. Le jeune sacristain voulut annoncer sur-le-champ aux villages voisins cette résolution en forçant la porte de l'église, fermée par ordre des chefs du district, et en sonnant les cloches, depuis long-temps muettes. Accoutumé dès son enfance à les *faire parler*, Ragueneau aimait leur voix comme on aime tout ce qui s'est lié à notre vie par les racines du souvenir. Une sorte d'intimité mystérieuse s'était établie à la longue entre lui et les *saints* du clocher. Chaque fois qu'il les mettait en branle, la vibration sonore semblait courir le long de la corde de chanvre, arriver jusqu'à lui et communiquer à tout son être une surexcitation singulière. Son sang circulait plus vite, sa vue se troublait; gagné par une sorte d'ivresse, il s'abandonnait à un roulis de sensations confuses comme celles du sommeil, mais plus emportées; c'était quelque chose du phénomène produit par les mille détonations d'une grande bataille et connu des vieux soldats sous le nom de *fièvre du canon*. Les deux mains enroulées dans les cordes de ses cloches et bercé par leur contre-poids, il avait souvent prolongé ses sonneries jusqu'à s'attirer les réprimandes du curé, M. Blondel de Riz, mais on était indulgent pour la bizarrerie de Maurice, que l'on supposait un peu fou.

Du reste, des esprits moins simples eussent pu s'étonner d'une nature qui unissait l'ignorance du paysan aux caprices les plus raffinés des classes cultivées. Tour à tour actif ou nonchalant, irascible ou pacifique, lourd ou subtil, Maurice manquait de cette continuité que la foule prend pour un caractère, et de ce vulgaire esprit de calcul qu'elle appelle la raison. Il avait épousé à vingt-trois ans une veuve beaucoup plus vieille que lui, selon l'usage de nos campagnes, où le mariage est une association dans laquelle l'homme doit apporter, avec la jeunesse, la force qui acquiert, et la femme l'expérience, c'est-à-dire l'économie qui conserve. Cette union avait été pour lui une sorte de tutelle à laquelle il s'était abandonné sans murmures, mais sans épanchemens. Heureusement, il avait une sœur, belle jeune fille de dix-huit ans, qui

cachait au dedans tout ce que lui mettait au dehors; ame ardente aussi, mobile surtout, mais accoutumée à envelopper ses fantaisies de cette réserve que les femmes apprennent seules quand on ne la leur enseigne pas. Tous deux, le frère et la sœur, venaient évidemment de la même source, mais l'un était torrent, tandis que l'autre s'était fait ruisseau. Entre Marie-Jeanne et Maurice, l'intimité s'était donc établie par la ressemblance. Non qu'ils se fussent jamais expliqués, la parole leur eût manqué pour cela; aucun d'eux n'avait la science d'analyse qui nous apprend à jeter la sonde dans les abîmes de notre ame, mais la parité des natures les avait révélés l'un à l'autre, et, ne pouvant se comprendre, ils s'étaient sentis. Leur amitié était silencieuse, quoique profonde; ils n'en parlaient jamais, ils y pensaient à peine; les événemens devaient seuls en prouver l'étendue aux autres et à eux-mêmes.

Le 15 mars, à la pointe du jour, les gars de Chanzeaux rejoignirent Cathelineau et Stofflet; les bandes réunies formaient environ six cents hommes armés de fusils de chasse, de fourches ou de faux emmanchées à l'envers, arme terrible que l'insurrection polonaise devait rendre célèbre plus tard. Cholet était défendu par un bataillon républicain et par du canon. On attaqua sans ordre, mais avec l'impétuosité aveugle que donne l'enthousiasme encouragé par l'inexpérience. Pendant une heure, la lutte fut un chaos; la fumée et le bruit enveloppaient tout. Enfin le silence se fit, le nuage de poudre tomba, les révoltés purent regarder autour d'eux. Leurs ennemis étaient morts, blessés ou en fuite, et, à quelques pas des canons encore fumans, une jeune fille, Marie-Jeanne, se tenait à genoux les mains jointes. Venue à la suite de son frère, elle avait assisté à la bataille, comme Moïse, en priant pour les siens.

Sa présence inattendue dans un pareil moment et dans un pareil lieu frappa l'imagination des paysans; quelques voix répétaient déjà que c'était elle qui avait obtenu de Dieu la victoire, quand Musseau remarqua une coulevrine dont la gueule était tournée vers la route par laquelle ils venaient d'attaquer, et qui *avait refusé de faire feu.* A cette découverte, des cris d'admiration retentirent de toutes parts; on ne douta plus du miracle. La jeune fille fut amenée près du bronze richement sculpté, on la força à s'y asseoir, les vainqueurs s'attelèrent à la pièce merveilleuse et reprirent en triomphe le chemin du village.

La nouvelle de l'avantage remporté par les insurgés s'était bientôt propagée; on accourait par tous les sentiers pour voir les deux Marie-Jeanne, car le nom de la jeune fille avait été donné à la coulevrine. Les vieillards se découvraient à leur passage, les enfans semaient la route d'herbes odoriférantes, comme aux processions du saint-sacrement, et les femmes se dépouillaient de leurs rubans pour en orner le canon. Quelques dames nobles qui vinrent, attirées par la curiosité,

furent obligées de lui faire *leur plus belle révérence*. Les héros du matin étaient redevenus des enfans.

Rentrés chez eux, ils apprirent que le recrutement des trois cent mille hommes ordonné par la convention avait spontanément soulevé tout le pays dans le Bas-Poitou; Challans et Machecould étaient tombés au pouvoir des insurgés, les Vendéens avaient chassé les républicains des Herbiers, de Chantonnay, du Pont-Charron, et le drapeau blanc flottait sur tous les clochers. Les gentilshommes, d'abord étrangers au mouvement, avaient été forcés d'en prendre la direction; la révolte allait devenir une guerre civile. Les opinions de Maurice Ragueneau auraient seules suffi pour l'y faire entrer, ses instincts l'y précipitèrent. C'était une porte subitement ouverte à ce caractère aventureux, jusqu'alors captif sous le réseau des habitudes. Il échappait ainsi naturellement à l'oppression des devoirs journaliers, et passait de plain-pied de la monotone uniformité du ménage à ce poétique labyrinthe de l'inconnu. Le sonneur de cloches de Chanzeaux ne chercha point à s'expliquer ce qui lui plaisait dans ces nouvelles espérances, mais il le sentit à l'ardeur avec laquelle il les adopta. Nul ne montra plus de résolution à entreprendre la lutte, ni plus de fougue après l'avoir entreprise. Refusant les responsabilités du commandement, il voulut goûter en toute liberté les enivremens de sa fiévreuse fantaisie. Sans chefs et sans soldats, il courait où le portait son élan et se donnait toujours la volupté de choisir son péril; seulement ce choix l'entraînait invariablement où la mêlée était plus sanglante. Là le bruit du canon lui rendait les émotions de ses anciennes sonneries, mais redoublées et agrandies. Un des historiens de cette guerre de géans a dit que *la poudre faisait sur Ragueneau l'effet du vin d'Anjou*. La tradition locale a conservé des souvenirs presque fabuleux de sa *furie* guerrière. Au Pont-Barré, il combattit cinq heures et tua de sa main dix-huit ennemis. A Laval, dans une attaque de nuit, il arrive sans le savoir à une batterie républicaine; la lueur du coup de canon le fait reconnaître, tous les bras se lèvent pour le frapper; il se jette derrière une voiture du train, tire son coup de pistolet dans un caisson qui saute, et s'échappe sain et sauf au milieu des débris. Assailli une autre fois par trois hussards, il en démonte deux, force le dernier à se rendre, et l'amène au camp avec les trois chevaux.

Que pouvaient cependant ces inutiles prodiges, répétés par mille autres? La république avait pour elle ce qui manquait à ses ennemis, l'opportunité. Or, dans toute question humaine, il y a quelque chose de plus puissant que la force, que le courage, que le génie même : c'est l'idée dont le temps est venu. Attaquée en avant par l'Europe, en arrière par les royalistes, et défendue par des soldats sans souliers et sans pain, la révolution continuait son œuvre immense. aiguillonnée plutôt que re-

tenue par les obstacles. L'armée vendéenne, au contraire, toute à la défense de ses clochers, ne voyait rien au-delà. Elle ne suspendait la lutte que pour célébrer Pâques fleuries ou pour faire la moisson. Il y a dans toute cette première campagne je ne sais quel lyrisme guerrier mêlé à une simplicité rustique qui surprend et intéresse. Toutes les illusions sont encore dans leur fleur, les sentimens humains n'ont pas eu le temps de se corrompre; on combat avec rage, mais, une fois maître du champ de bataille, on renvoie les prisonniers en se contentant de leur couper les cheveux. Nul ne songe à calculer le prix de ses sacrifices. Le rêve du plus ambitieux fait sourire; général ou soldat, c'est la même naïveté. Larochejacquelein espère, s'il rétablit la monarchie, que le roi ne lui refusera pas un régiment; Ragueneau pense qu'on ajoutera une cloche à sa sonnerie. Quant aux soixante mille paysans qui ont mis leurs biens et leur vie à cette terrible loterie de la guerre, ils n'attendent rien; ils défendent seulement ce qu'ils appellent leurs droits et croient avoir Dieu lui-même pour auxiliaire. Un médaillon de la vraie croix, que possède Musseau, leur annonce un avenir funeste ou favorable, selon qu'il s'entoure d'une auréole sanglante ou lumineuse, et la miraculeuse coulevrine trouvée à Cholet est toujours pour eux un talisman qui leur assure la victoire.

Prise une première fois par les républicains, cette coulevrine avait été emmenée à Fontenay. Cathelineau y conduit l'armée.

— Enfans, dit-il, nous n'avons plus de poudre, il faut reprendre Marie-Jeanne avec des bâtons.

Les Vendéens s'élancent contre une batterie de quarante bouches à feu; une partie tombe; quelques-uns seulement arrivent au milieu des canons. Un garçon menuisier, Pierre Rochard, Hercule villageois, célèbre par ses témérités, reconnaît la coulevrine, se jette sur elle et l'entoure de ses bras comme s'il voulait l'emporter de la mêlée. Les artilleurs républicains le hachent à coups de sabre; mais il ne lâche point prise, et, pendant qu'il les occupe à le tuer, il donne le temps à ses compagnons d'arriver et de reprendre Marie-Jeanne. La coulevrine fut ramenée au bruit des cantiques, parée de feuillages et de fleurs. En la revoyant, les Vendéens pleurèrent de joie.

Les faits semblaient, du reste, favoriser toutes les espérances. Battus partout, les bleus avaient laissé prendre Bressuire, Thouars, Parthenay, Saumur, Angers. Cinq armées républicaines s'étaient successivement englouties dans cet océan de populations révoltées; elles arrivaient au cri de : *Vive la république!* luttaient un instant, puis sombraient, comme *le Vengeur*, sous leur drapeau tricolore. Ces victoires pourtant, il faut bien le dire, épuisaient l'insurrection. Celle-ci perdait d'ailleurs chaque jour quelque chose de son premier caractère. La guerre avait fini par endurcir tous les cœurs. Les plus mauvais y

avaient contracté le goût des massacres; les meilleurs s'y étaient accoutumés. Dans les deux partis, on égorgeait sans pitié. Quelques chefs royalistes encourageaient des cruautés odieuses; quelques prêtres se faisaient complices des superstitions les plus grossières. Tout ce qui avait été d'abord élan spontané, croyance ingénue, fut insensiblement transformé en *moyen;* la guerre populaire devenait une guerre politique. Pendant que les généraux vendéens négociaient avec l'Angleterre pour lui livrer un de nos ports, l'abbé Bernier s'occupait de fomenter la discorde par des bassesses ou par des crimes. On eût dit que les sept péchés capitaux étaient entrés avec lui dans le conseil. L'évêque d'Agra ajouta à ces intrigues le ridicule d'une comédie sacrilége. Aussi tout allait déclinant, tout se précipitait. Les victoires de la grande armée vendéenne n'étaient plus que les crises d'une glorieuse agonie.

Par opposition, l'ère des déroutes semblait toucher à sa fin pour les soldats de la république. En attendant un chef qui les fît vaincre, les héroïques grenadiers de Mayence leur apprenaient à bien mourir. Décimés par une nuée de tirailleurs, ils serraient froidement leurs rangs; repoussés, ils reculaient sans fuir; entourés, ils s'ouvraient un chemin avec la baïonnette. Pour la première fois, on voyait apparaître sur les champs de bataille une avant-garde de cette grande race de soldats stoïques dont la gloire commence aux campagnes d'Italie et se complète à Waterloo.

Après avoir été forcée de lever le siége de Nantes, où Cathelineau fut tué, l'armée catholique errait à travers les campagnes sans direction et sans but. Le cortége de vieillards, de femmes et d'enfans qu'elle traînait à sa suite, allait chaque jour grossissant. Traquée par les troupes républicaines, qui l'obligeaient à se replier sur Beaupréau, elle se retourna tout à coup, comme un lion blessé, et remporta un premier succès qui finit par se changer en défaite. Les ennemis restèrent maîtres du terrain, mais noyés dans le sang de leur victoire. L'armée royaliste se trouvait acculée à la Loire sans moyen de rentrer en Vendée. Tous les yeux se tournaient vers l'autre rive, dernier lieu de refuge et suprême espoir. Là, disaient les Vendéens, un peuple ami les attendait; là, les villages n'avaient point encore été abandonnés; on voyait quelques troupeaux dans les friches, quelques meules de blé aux portes des métairies et les vergers chargés de leurs fruits. Pour les malheureux qui fuyaient un pays dépeuplé et noirci par les flammes, c'était l'abondance de la terre promise. La campagne était couverte d'une mêlée confuse de femmes égarées qui appelaient leurs frères ou leurs maris, de canons sans attelage, de cavaliers galopant au milieu des piétons effrayés, de chariots traînés par des bœufs, et desquels s'élevaient des cris d'enfans ou des gémissemens de blessés. On eût dit une de ces grandes émigrations de peuples barbares subitement arrêtée

par une défaite, et fuyant en tumulte devant les légions d'Aetius ou de Bélisaire. Quatre-vingt mille fugitifs entassés sur la rive attendaient leur tour de passage dans sept ou huit bateaux qui sillonnaient le fleuve. Les mieux montés cherchaient un gué qui leur permît d'atteindre l'île placée, comme une pile de pont, entre les deux bords. On apercevait déjà en arrière une immense ligne de fumée brodée de flammes dont le cercle s'approchait en se resserrant de plus en plus; c'était l'armée républicaine qui arrivait précédée de l'incendie. Les Vendéens voyaient venir le péril sans aucun moyen de le combattre; ils avaient successivement perdu tous leurs chefs. Cathelineau était mort au siége de Nantes; d'Elbée, frappé à la dernière bataille, n'avait pu quitter Beaupréau; on venait d'embarquer Bonchamp, qui devait expirer en touchant l'autre rive; M. de Lescure arrivait porté sur un brancard et suivi de sa jeune femme, dans laquelle chacun voyait déjà une veuve. A la place d'une armée, il n'y avait plus qu'une multitude livrée à toutes les angoisses de l'abandon. Le tumulte de cette foule sur le fleuve, dans l'île et sur les deux rives, formait un chœur inexprimable de plaintes, de cris, de malédictions et de prières, dont le retentissement s'étendait jusqu'à l'horizon comme celui d'une mer agitée. On était au mois d'octobre; la Loire, grossie par quelques pluies, roulait plus bruyamment ses eaux jaunâtres; un vent froid frissonnait dans le pâle feuillage des saules; le ciel avait une teinte d'acier sinistre et menaçante. La nature elle-même semblait avoir préparé le cadre pour cette scène de désolation.

Maurice Ragueneau s'était associé à toutes les vicissitudes de l'armée vendéenne et partageait son désastre. Sa femme, fidèle à l'antique tradition qui lui confiait le soin et la défense du ménage, n'avait point voulu quitter Chanzeaux, et s'était décidée à mourir, comme le chien de garde, à la porte du logis qu'elle devait surveiller; mais Marie-Jeanne avait suivi son frère. Assise, dans ce moment, sous une touffe d'aulnes, elle regardait avec inquiétude du côté de la Loire. Son oncle Ragueneau et ses trois cousins étaient groupés derrière elle; Musseau, les deux mains croisées sur son fusil et le menton appuyé sur ses mains, gardait un silence sombre. Ils étaient là depuis plusieurs heures, attendant Maurice, qui s'était chargé de leur trouver une barque. Le jour baissait, et tous commençaient à s'inquiéter de ce long retard; mais, comme il arrive habituellement en pareil cas, nul ne voulait en convenir le premier. Enfin Marie-Jeanne éclata.

— Jésus, mon Dieu! qu'est devenu Maurice? s'écria-t-elle en se levant pour regarder plus loin dans la foule.

— Il ne revient pas! répétèrent les trois frères à la fois; de manière ou d'autre, il faut pourtant passer l'eau.

— Pourvu qu'il ne lui soit pas arrivé malheur! reprit Jeanne très émue.

Musseau secoua la tête.

— Oui, oui, malheur! murmura-t-il; il n'y a plus à attendre que du malheur!

— As-tu donc consulté ta relique? demandèrent l'oncle Ragueneau et ses fils.

Musseau fit un signe affirmatif.

— Et tu as vu des avertissemens?

— Depuis un mois, l'auréole est rouge, répliqua-t-il à voix basse, tous les jours plus rouge. Hier c'était la couleur de la flamme, aujourd'hui c'est celle du sang.

Les paysans se regardèrent consternés.

— C'est justice! reprit le fanatique, dont l'œil s'allumait; Dieu doit punir sur tous les fautes des pécheurs, mais ceux qui auront la foi entière ne périront pas. Quand il coulerait autant de sang que vous voyez passer d'eau là, sous vos pieds, ils se sauveraient à la nage. Quiconque sera tué en état de grace ressuscitera comme le Christ le troisième jour.

Les Ragueneau échangèrent un regard.

— Le curé l'a dit! fit observer le plus jeune avec un peu d'hésitation.

— Et t'en a-t-il montré de ces ressuscités? interrompit la voix d'un nouvel interlocuteur qui s'était approché derrière les aulnes, et qui écoutait depuis un instant.

Musseau releva brusquement la tête et lança un regard farouche au nouveau venu; mais celui-ci le supporta avec une railleuse effronterie. C'était un homme d'environ quarante ans, grand, maigre, au visage de satyre et ayant, en toute sa personne, cette distinction de faux aloi qui annonce le laquais de grande maison. M. La Rose était, en effet, un de ces anciens valets de chambre-chirurgiens dont l'usage s'était perpétué chez quelques nobles de la Vendée, Figaros de bas étage, moins utiles aux infirmités de la famille qu'à ses vices cachés, et dont les fonctions équivoques exigeaient un peu d'adresse, plus d'effronterie et beaucoup d'immoralité. Lors de l'émigration de son maître, M. La Rose s'était établi comme médecin à Chemillé, où il s'était d'abord montré patriote très ardent; mais il avait été converti depuis au royalisme et passait pour l'agent secret du dangereux abbé de Saint-Laud.

En l'apercevant, les Ragueneau avaient porté la main à leurs chapeaux, sans se découvrir toutefois; Marie-Jeanne lui fit également un demi-salut; Musseau seul s'abstint de toute démonstration polie. La plaisanterie par laquelle l'ancien laquais venait d'interrompre la conversation lui avait fait froncer le sourcil.

—Monsieur La Rose a-t-il donc renié son baptême? demanda-t-il avec une brusquerie presque menaçante.

—Moi! s'écria La Rose du ton d'un marquis de théâtre, me prends-tu pour un sans-culotte, l'ami? Je suis, pardieu! aussi bon catholique que toi, et la preuve, c'est que je fais carême depuis trois mois!... ce qui est une amplification des commandemens.

— Il ne faut pas jouer avec les choses saintes, interrompit le paysan.

La Rose haussa les épaules.

—Allons, ne vas-tu pas me faire le catéchisme? dit-il d'un ton de hauteur railleuse; apprends que j'ai un directeur qui te vaut, pour le moins. L'abbé Bernier veut bien m'accorder sa confiance.

— J'espère que M. de Saint-Laud a passé la Loire, demanda vivement l'oncle Ragueneau, qui, même dans ce désastre, était plus occupé de son recteur que de lui-même.

—Je n'en sais rien, j'arrive, répliqua La Rose.

— Le temps presse! fit observer un des jeunes gars en arrêtant sur l'horizon des yeux inquiets; les bleus avancent toujours.

— Et Maurice ne revient pas! ajouta Marie-Jeanne agitée.

— C'est votre frère que vous attendez? demanda La Rose; je viens de l'apercevoir, il arrive avec un bateau.

— Où cela?

— A la pointe, là-bas, devant les peupliers.

Marie-Jeanne et les Ragueneau coururent à l'endroit indiqué et virent, en effet, le sonneur de cloches qui arrivait dans une toue conduite par un vieillard. La foule pressée sur le bord attendait la barque pour s'y précipiter; mais Maurice s'arrêta à portée de la voix en appelant sa sœur et ses cousins.

—Nous voici! crièrent-ils tous à la fois.

— Il n'y a que six places, dit Maurice; si j'aborde, tout le monde voudra les prendre: montez sur mon cheval, qui vous conduira jusqu'ici à la nage.

On fit ce qu'il demandait. Marie-Jeanne passa la première, puis les autres suivirent. Quand tous furent réunis, Maurice leur donna rendez-vous à Varades, et, s'élançant sur son cheval, regagna le bord. Il pensait que les républicains pourraient atteindre l'armée fugitive avant qu'elle eût franchi le fleuve, et il restait à l'arrière-garde pour ne point perdre cette occasion de combattre. La prolongation de cette lutte, qui avait brisé tant de courages, n'avait fait qu'exalter le sien. Ce jeu terrible, où la mort tenait les cartes, lui était devenu un besoin. Il aimait la fièvre de la bataille comme on aime celle du lansquenet. La vie était son gain, le péril son aiguillon. Tandis que d'autres combattaient par nécessité, Maurice ne le faisait que par choix; pour eux, c'était une guerre, pour lui une chasse au lion.

Il attendit donc tout le jour dans l'espoir de quelque engagement avec l'avant-garde républicaine; mais l'effroi précipitait la fuite des Vendéens. Après les premières heures de trouble et de tumulte, des radeaux furent construits, on y attela des barques, et le fleuve se trouva bientôt couvert d'îles flottantes qui transportaient sur l'autre bord une population éplorée. Vers le soir, il ne restait que les derniers arrivés; les barques revinrent pour les emporter à leur tour, et, quand la nuit descendit enfin, on ne vit plus sur la rive silencieuse que des feux mourans autour desquels erraient quelques fugitifs égarés ou quelques-uns de ces loups cerviers à face humaine qui vivent du champ de bataille.

Maurice Ragueneau jeta un dernier regard vers le cercle de fumée qui s'avançait toujours et que l'obscurité de la nuit colorait d'une lueur d'incendie; il contempla quelques minutes le campement abandonné, le fleuve désert, l'autre rive, que les feux de bivouac commençaient à consteller; puis, comme attiré par les rumeurs lointaines qui semblaient l'appeler, il monta à cheval pour gagner un gué par lequel il avait vu passer du canon. Le ciel était serein, mais un vent froid venait de s'élever, il sifflait dans les saules, dont les têtes pâles, éclairées par les étoiles, ondoyaient en gémissant, et semblaient courir le long des eaux. On eût dit une armée de fantômes. Enveloppé dans le manteau d'un cavalier ennemi qu'il avait tué le matin, Ragueneau suivait la berge; la terre, amollie par les piétinemens de la foule, ralentissait sa marche. Lorsqu'il eut atteint le gué, la nuit était close depuis long-temps. Ceux qui s'y étaient hasardés les premiers avaient heureusement jalonné le passage au moyen de branches de peuplier. Maurice s'efforça de distinguer dans l'ombre ces frêles balises dont l'extrémité vacillait au-dessus du courant, puis il poussa son cheval dans la Loire. L'obscurité ne lui permettait point de reconnaître exactement la direction qu'il fallait suivre, et la rapidité du fleuve rendait la moindre erreur périlleuse. Sa monture fléchissait à chaque instant sous lui comme une embarcation qui sombre, et ne reprenait pied que pour le perdre de nouveau. Les deux jambes repliées en arrière, la bride ramassée et l'œil fixé sur les branches vacillantes qui lui traçaient sa route, Maurice voyait grossir le bouillonnement des eaux et allait atteindre le milieu de la rivière lorsqu'un cri aigu retentit tout à coup au-dessus du gué.

Par un mouvement instinctif, le sonneur de cloches s'arrêta. Un objet noir et flottant descendait de son côté. Il reconnut une barque d'où s'élevaient deux voix, l'une pleine d'épouvante qui appelait au secours, l'autre menaçante, mais contenue. Il vit d'abord deux ombres s'agiter dans une lutte, puis il entendit le bruit d'un corps qui tombait dans le fleuve. Une robe flotta, disparut, se remontra plus près du gué, où elle s'engloutit de nouveau. Maurice, qui s'était jeté en avant, la saisit au passage et ramena à lui une femme évanouie. Au même instant, la

barque arrivait emportée par le courant. Quelqu'un se dressa à la proue, fit feu, et une balle passa près de l'épaule du sonneur de cloches. A la lumière de l'amorce, Maurice avait reconnu La Rose, mais ce fut quelque chose de rapide comme une apparition; la barque n'avait fait que passer et était déjà loin.

Ragueneau souleva avec effort le corps toujours immobile, l'appuya sur le cou de son cheval, auquel il fit sentir l'éperon, et réussit à atteindre l'extrémité de l'île qui partageait la Loire en cet endroit. La femme venait de reprendre connaissance et essayait de parler. Maurice la transporta dans une cabane récemment incendiée et l'y déposa sur un peu de paille. Il put remarquer alors que celle qu'il venait de sauver était une jeune fille dont le costume élégant et les mains blanches annonçaient la condition. Ses cheveux mouillés lui voilaient le visage, mais, quand elle les eut écartés, le sacristain reconnut Mlle Céleste Boguais, fille d'un gentilhomme de l'Anjou. Plus d'une heure s'écoula avant que Mlle Boguais pût lui donner aucune explication; l'épouvante et le froid l'avaient saisie au point de la rendre muette. Maurice lui fit boire quelques gorgées de vin, alluma du feu et la couvrit de son manteau. Peu à peu les forces lui revinrent, et elle put enfin raconter ce qui était arrivé.

Séparée de sa mère et de ses sœurs après la déroute de Savenay, Mlle Boguais les avait cherchées pendant deux jours et n'avait perdu tout espoir de les rencontrer qu'après avoir vu la foule transportée au-delà du fleuve. Se trouvant alors presque seule sur la rive, elle avait commencé à s'effrayer et s'était mise à courir le long de la berge pour chercher une barque; mais toutes étaient restées sur l'autre bord. Cependant la nuit venait; quelques traînards à mines sinistres erraient seuls au milieu du campement désert, recueillant les objets abandonnés dans la précipitation de la fuite, dépouillant les cadavres, ou cherchant à ressaisir les bestiaux sans maître. Un chef semblait présider au pillage et le régulariser. Ce fut lui qui aperçut le premier la jeune fille. Il s'approcha aussitôt, et tous deux tressaillirent en se reconnaissant. M. La Rose (car c'était lui) avait dans son passé un souvenir qui ne lui permettait ni d'oublier Mlle Boguais ni d'être oublié d'elle. Tous deux s'étaient rencontrés à Angers trois ans auparavant, et l'ancien valet, enhardi par la familiarité du voisinage, avait osé adresser à Céleste, encore presque enfant, quelques galanteries grossières dont elle s'était effarouchée. M. Boguais, prévenu, n'était descendu ni aux explications ni aux reproches; il avait fait venir le Lovelace d'antichambre et l'avait traité comme Scapin traite le père de son maître. La Rose avait alors reçu les coups de bâton sans rien dire; mais la meurtrissure, effacée de sa peau, était restée profondément empreinte dans sa mémoire. Ne pouvant se venger sur-le-champ, il avait confié sa rancune à l'avenir comme une somme dont les intérêts s'accumulent. Seu-

lement il voulut attendre le moment propice et porter les coups sans se découvrir. Lorsque les nobles commencèrent à devenir suspects, M. Boguais fut signalé un des premiers par des dénonciations anonymes qui firent ordonner son arrestation. Il y échappa en émigrant; mais l'ennemi caché qui n'avait pu l'atteindre sut prendre sa revanche, et la famille de M. Boguais fut conduite à la prison d'Angers, dont les Vendéens victorieux lui ouvrirent heureusement les portes. Obligée de suivre alors ses libérateurs, Céleste Boguais avait partagé depuis leurs différentes fortunes sans rencontrer La Rose, qui, de son côté, ne parut point songer à elle.

Les haines sans intermittences ne se trouvent guère que dans les livres; dans la réalité, l'homme est à la fois trop mobile et trop complexe pour ne poursuivre qu'un seul but; ses passions les plus tenaces le quittent par instans, mais elles lui reviennent toujours, et là est la preuve de leur puissance. Occupé de seconder les manœuvres de l'abbé Bernier et surtout de s'enrichir par la rapine ou la trahison, La Rose avait ajourné la satisfaction de ses ressentimens, lorsque le hasard lui amena M[lle] Boguais. Celle-ci se rappelait à peine la correction dont son père avait autrefois puni l'insolence de La Rose, et ne savait rien de ses dénonciations; aussi jeta-t-elle un cri de joie en l'apercevant : dans son abandon, tout visage connu lui semblait ami. L'ancien valet confirma cette confiance par son empressement. Le sourire de cette haine triomphante la rassura comme un témoignage d'intérêt. Elle se laissa persuader sans peine que sa mère et ses sœurs avaient traversé la Loire et l'attendaient à Ancenis. La Rose courut chercher sous les roseaux une petite barque dans laquelle elle entra sans crainte. Le jour était complétement tombé, et à peine eurent-ils poussé au large, que la rive s'effaça dans la nuit. Le conducteur de M[lle] Boguais changea aussitôt de manières. Revenant avec une sorte d'audace menaçante aux galanteries qui lui avaient si mal réussi autrefois, il voulut la prendre dans ses bras, et ce fut alors que la jeune fille poussa, en se dégageant, le premier cri entendu par Ragueneau. La lutte s'était prolongée jusqu'au moment où, sentant ses forces épuisées, elle avait échappé par un dernier élan, et s'était précipitée dans le fleuve.

Ce récit, entrecoupé d'hésitations et de rougeurs, s'était achevé dans les larmes. L'instinct subtil du sonneur de cloches lui fit comprendre qu'il est des dangers qu'une femme a honte d'avoir courus et au souvenir desquels il ne faut point s'arrêter. Il ne s'occupa donc que de consoler Céleste en promettant de lui faire retrouver sa mère; il voulait seulement attendre le jour pour tenter le passage du second bras de la Loire, plus rapide et plus profond que le premier. Il rappela alors à la jeune fille, pour la distraire et la rassurer, qu'ils s'étaient vus autrefois à Chanzeaux, que tout enfant il avait déniché pour elle des

pinsons dans les aubépines, et que plus tard, à la fête du village, elle l'avait un jour choisi comme danseur. Ramenée à ces heureux souvenirs, la jeune fille le reconnut et sentit se dissiper un reste d'inquiétude. Au doute succéda une foi complète, car tel est le privilége des jeunes ames, la joie et la confiance y sont toujours en boutons, et, au moindre rayon de soleil, toutes deux s'épanouissent.

Dès que Mlle Boguais se sentit en sûreté, elle se laissa aller à l'espèce de langueur qui suit toute crise. Couchée près du feu allumé par Ragueneau et enveloppée dans son manteau, elle l'écouta parler jusqu'à ce que, calmée par ces souvenirs d'enfance, elle se fut endormie. Maurice respecta son sommeil. Assis sur un des murs abattus de la cabane, il resta là, les bras croisés sur son fusil, regardant la jeune fille avec une sorte d'admiration. Sans être belle, Céleste avait le charme de la faiblesse qui s'avoue et demande protection. Petite, frêle, un peu pâle, elle inspirait, dès le premier coup d'œil, un intérêt attendri qu'augmentait sa voix naturellement voilée. Puis elle avait reçu du ciel cette grace contagieuse qui, se communiquant de nous à toute chose, donne une distinction au mouvement le plus vulgaire et une élégance aux haillons. On cherchait en vain ce qui plaisait chez elle; ce n'était rien et c'était tout. Nul ne devait sentir mieux que Maurice ce mystérieux attrait. Nature mobile et amoureuse de contrastes, il ne sortait des délires de la bataille que pour tomber dans les nonchalantes méditations. Abandonné, pour ainsi dire, par Mlle Boguais au milieu de cette revue de sa jeunesse, il la continua seul, laissant l'image de la jeune fille se mêler par instans à celles de sa mère et de Marie-Jeanne.

Lorsque la jeune fille se réveilla le lendemain aux premières lueurs du jour, elle aperçut Ragueneau occupé à brider son cheval. Une barque venait heureusement d'accoster et allait les conduire sur l'autre bord. Comme ils quittaient l'île, la brume commença à se lever, et ils aperçurent, sur la rive droite, les premiers détachemens républicains, qui occupaient déjà leur campement de la veille. En arrivant à Varades, ils trouvèrent la ville abandonnée; l'armée vendéenne marchait sur Ancenis. Ils l'aperçurent bientôt se déroulant plus loin que le regard ne pouvait atteindre. Elle couvrait un espace de quatre lieues. Dix mille combattans d'élite se tenaient à l'arrière-garde. Devant eux marchaient les familles fugitives, divisées par paroisses et conduites par leurs curés; puis venaient les canons avec trente mille paysans armés. La cavalerie allait en avant.

Il fallut un jour entier à Ragueneau pour se faire un chemin à travers cette multitude; enfin, vers le soir, il aperçut la bannière de Chanzeaux, et reconnut, parmi ceux qui l'entouraient, la famille de Mlle Boguais. Outre sa mère et ses deux sœurs, il y avait là son plus jeune frère, Camille, enfant de onze ans, perdu comme Céleste dans la mêlée,

et qui, repoussé de toutes les barques, s'était jeté sous le brancard de M. de Lescure, et avait ainsi passé le fleuve protégé par un mourant.

Les remercîmens de Mme Boguais furent ceux d'une mère; mais ils furent courts. Dans ce drame terrible où l'on voyait, comme dans la danse macabre du moyen-âge, la mort toujours présente et sous tous ses déguisemens, la plus longue scène ne durait que quelques instans : haine, reconnaissance, amour, tout passait emporté dans le tourbillon des événemens; on vivait au milieu d'un rêve. Le passage de la Loire avait d'ailleurs jeté dans toutes les ames une sorte d'attendrissement égaré qui faisait rendre et accepter tous les services comme s'ils eussent été dus. Distinctions de naissance, d'éducation, de fortune, tout s'était perdu dans cet immense désastre, et la communauté de l'infortune avait amené la fraternité du désespoir. Un paysan venait de prendre la main de Mme de Lescure, qui ne le connaissait pas, et lui avait dit, les larmes aux yeux :

— Nous avons quitté notre pays; nous voilà, à présent, frères et sœurs; je vous défendrai jusqu'à la mort, ou nous périrons ensemble.

C'était le sentiment de l'armée entière.

En quittant la famille Boguais, Ragueneau chercha sa sœur Marie-Jeanne, et la trouva près des chariots, soignant les blessés. Après un rapide entretien, il la laissa pour rejoindre l'avant-garde, avec promesse de revenir bientôt. Malheureusement, dès le second jour, l'ordre de marche adopté au sortir de Varades fut abandonné. Les paysans quittèrent leurs rangs l'un après l'autre, pour aller revoir leurs familles groupées autour des bannières. La confusion devint générale. Combattans, troupeaux, blessés, s'avançaient pêle-mêle avec de sourdes clameurs. A côté des canons marchaient des femmes qui portaient leurs enfans dans leurs bras. Ragueneau réussit pourtant à retrouver le lendemain la famille Boguais et Marie-Jeanne; il leur apportait des provisions.

L'armée poursuivit sa route par Ingrande, Candé et Château-Gonthier; elle arriva enfin à Laval, où le général L'Échelle l'attaqua le surlendemain à la lande de Croix-Bataille : le combat dura deux jours. Les républicains, d'abord repoussés de la lande, furent écrasés à Entrames. Six mille Mayençais, qui restaient encore des vingt-huit mille envoyés en Vendée, se trouvèrent séparés du reste de l'armée et entourés. Ce fut alors que le général Beaulieu, emporté mourant du champ de bataille, leur envoya, comme appel à la vengeance, le linge sanglant qui couvrait sa poitrine; les Mayençais le fixèrent au bout d'une baïonnette, et, guidés par ce terrible drapeau, ils s'ouvrirent un passage à travers l'armée victorieuse.

De Laval, les Vendéens se dirigèrent d'abord sur Rennes, puis sur Granville, où ils avaient donné rendez-vous à l'escadre anglaise. Re-

poussés, ils reprirent le chemin de leur pays, par Pontorson, Dol, Angers, Le Mans. Pendant cette longue route, dont chaque station fut marquée par une bataille, Ragueneau n'avait point cessé de veiller sur la famille Boguais. Seule, grace à lui, cette famille ne s'était point aperçue de la disette qui décimait l'armée. Maurice pourvoyait à tout par des miracles d'adresse ou d'audace. La monture qui servait alternativement à la mère et aux trois sœurs était morte de fatigue en arrivant à Dol : il se glissa, pendant la nuit, dans une batterie républicaine, détela les deux chevaux d'un caisson et les leur amena. Céleste, depuis le passage de la Loire, était restée languissante, elle souffrait du froid et manquait de vêtemens d'hiver : Ragueneau attaqua deux hussards pour avoir leurs pelisses, qu'il apporta à la jeune fille.

Toute l'armée était habillée ainsi de ce que le hasard de la guerre avait pu lui fournir. Quelques chefs portaient des dolmans pris au théâtre de La Flèche; d'autres, des robes de procureurs, des chapeaux et des jupons de femmes. Mme de Lescure avait pour manteau une couverture, et Mme d'Armaillé s'était enveloppée avec ses enfans dans une vieille tapisserie. L'excès de la misère empêchait de voir le ridicule de cette lugubre mascarade; chacun était absorbé par ses souffrances, et on ne voyait rien au-delà.

Deux jours après leur arrivée au Mans, les Vendéens virent venir trois colonnes républicaines par les routes d'Angers, d'Alençon et de Tours : ces colonnes étaient commandées par Marceau. Larochejacquelein leur disputa les abords de la ville jusqu'à la nuit. Battu, il voulut encore s'arrêter à la tête du pont; mais tout se débanda, tout s'enfuit, et lui-même fut emporté dans la déroute. Cependant quelques centaines d'hommes, ayant à leur tête M. de Scépeaux, s'obstinèrent à défendre la grande place. Maurice y trouva le vieux Ragueneau avec ses trois fils. Serrés l'un contre l'autre, ils continuèrent, pendant toute la nuit, une résistance sans espoir. Enfin, quand le jour parut, ceux qui restaient debout se comptèrent; ils étaient cinquante à peine. Le sonneur de cloches vit à ses pieds son oncle et deux de ses cousins; un seul avait survécu! Ragueneau courut à la maison où il avait laissé son cheval et se précipita sur la route de Laval. Il espérait que la prolongation de la lutte aurait laissé à Mme Boguais et à Marie-Jeanne le temps d'échapper. Il les chercha partout, il s'informa; mais la foule, égarée de terreur, fuyait sans répondre. Westermann la côtoyait avec sa cavalerie, sabrant tout ce qui s'écartait, et laissant après lui une traînée de cadavres de quatorze lieues.

De Laval, les fuyards étaient descendus vers Craon, Pouancé; ils atteignirent Ancenis au milieu de la nuit. Là, arrêtés par la Loire, ils firent halte, et l'impossibilité d'aller plus loin les rassembla. Chacun commence à se reconnaître et à regarder autour de lui. Tout à coup un

homme éperdu passa près du sonneur de cloches, en appelant sa femme et ses enfans.

— Est-ce vous, monsieur Bureau? demanda Maurice, qui cherchait à le reconnaître dans la nuit.

— Ragueneau! s'écria le commissaire général du Layon; où est ma femme?

— Prise par les hussards, répondit Maurice.

— Et mes enfans, mes six enfans?

— Égorgés!

Bureau ne poussa qu'un faible cri et se laissa tomber à terre; quand on voulut le relever, il était mort.

Au point du jour, Ragueneau découvrit enfin Marie-Jeanne, qui avait réussi à se sauver sous la protection de Musseau; mais personne ne put lui donner de nouvelles de Céleste ni de sa mère. Ayant perdu tout espoir de les retrouver, il s'occupa de reconduire sa sœur à Chanzeaux. Il fallut, pour cela, remonter la Loire, afin de trouver un gué, et ne marcher que la nuit, de peur des bleus. Enfin, le dixième jour, ils arrivèrent sains et saufs. Ce fut alors seulement qu'ils apprirent la dispersion complète de l'armée vendéenne, détruite à Savenay, et la captivité de Mme Boguais, prise avec ses trois filles par les républicains.

Cette dernière nouvelle parut surtout frapper douloureusement Maurice. Tant de soins prodigués lui avaient rendu cette famille précieuse. Il s'était donné la tâche de la sauver, et avait fait de l'éternelle reconnaissance qu'elle lui devrait un de ses meilleurs espoirs. La vie de Céleste surtout lui était chère. Il l'avait préservée une première fois, puis protégée, défendue; c'était, pour ainsi dire, son bien. Aussi, soit passion de dévouement, soit sollicitation confuse d'un sentiment plus vif, Ragueneau ne put se faire à la pensée que tant d'efforts auraient été inutiles. Vivement ému d'abord, il tomba bientôt dans un sombre abattement. Marie-Jeanne ne lui en demanda point la cause, elle n'eût point su le questionner et lui n'eût point su répondre; mais ils se comprenaient sans se parler.

Quinze jours environ après leur arrivée, la jeune fille prit son frère à part et lui apprit qu'une femme du village de la Beltière avait recueilli chez elle un républicain blessé.

— Eh bien? demanda Maurice.

— Le blessé vient de mourir, reprit Marie-Jeanne; j'ai demandé à la Thibaud ses papiers et son uniforme.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'avec ces papiers vous irez au Mans et que vous pourrez peut-être servir *la demoiselle*.

Maurice trouva en effet chez lui le déguisement républicain, le certificat de civisme et l'ordre de route du jeune réquisitionnaire. Il fit

aussitôt ses préparatifs sans avertir personne, attendit la nuit et partit pour Le Mans. Lorsqu'il arriva, le bataillon du mort dont il avait pris la place se trouvait heureusement absent. Enhardi par l'assurance que nul ne pouvait découvrir la substitution, il se présenta au dépôt. Dès le lendemain, il cherchait les moyens d'arriver jusqu'aux prisonnières.

Celles-ci n'occupaient point la maison ordinairement destinée aux détenus, mais un ancien couvent dont les toits effondrés et les fenêtres brisées laissaient passer le froid, la pluie et le vent. Les Vendéens qui y avaient été entassés manquaient de tout, moins par la négligence des chefs républicains que par le défaut de ressources. La pauvreté de la nation pesait aussi lourdement sur ses défenseurs que sur ses prisonniers. La Vendée, vaincue et captive, subissait maintenant à son tour le sort qu'elle avait fait à ses vainqueurs. Ceux-ci, parqués dans la famine par l'insurrection des campagnes, n'avaient depuis long-temps pour nourriture qu'un pain noir pesé à l'once. Or, ce pain noir, partagé avec les prisonniers, commençait à manquer. Tant de jugemens exigeaient trop de lenteur! Chose horrible à dire, on avait hâte de tuer, non par haine, mais par faim; les cachots manquaient d'ailleurs. Depuis la déroute de Savenay, les colonnes républicaines rentraient dans les villes en chassant devant elles, comme un troupeau, ces multitudes de vaincus. Châteaux, couvens, églises, tout était devenu prison pour les recevoir, et leurs flots grossissans remplissaient tout, débordaient partout. Il fallait un moyen de faire place; ce fut Carrier qui le trouva.

Arrivé au Mans depuis trois jours, Maurice n'avait encore pu s'assurer si les dames Boguais s'y trouvaient prisonnières. Toutes ses tentatives pour pénétrer dans le couvent où elles devaient être enfermées étaient restées sans résultat. Un soir qu'il rejoignait tout pensif son casernement après plusieurs démarches inutiles, il rencontra un détachement et s'arrêta sous un porche pour lui laisser passage. Un groupe de curieux s'y était formé.

— Tiens! ce sont les volontaires de Paris, dit une jeune fille dont le bonnet à la Charlotte Corday était orné d'une large cocarde tricolore.

— Encore quelque expédition contre les brigands! ajouta le vieillard placé près de Ragueneau.

— Ah! bien oui! une expédition! interrompit un jeune garçon en bonnet rouge et en carmagnole bleu-tyran; tu ne vois donc pas qu'ils n'ont ni sac ni tambour?

— Au fait, il a raison, s'écrièrent en même temps plusieurs voix.

— C'est le second détachement qui passe ainsi.

— Il se prépare donc quelque chose?

— Mais oui, mais oui, dit le jeune garçon d'un air capable.

— Où cela? demandèrent tous les assistans.

— A la prison.

Ragueneau tressaillit.

— A la prison! répéta-t-il; que veut-on y faire?

—Ah! voilà! reprit l'enfant avec importance; personne ne s'en doute, mais je le sais, moi. C'est en allant chez le représentant, pour porter une lettre du président du club, que j'ai appris la chose.

— Quoi donc?

— Eh bien! je l'ai entendu dire que, comme il arrivait demain de nouveaux brigands, il fallait avoir la place libre et faire sortir les prisonniers.

— Alors on les envoie ailleurs? demanda Ragueneau.

— Juste! et si tu veux savoir où ils vont, écoute ce bruit.

— Un feu de peloton! s'écrièrent plusieurs voix.

— C'est le roulement de la voiture qui les emporte! ajouta l'enfant avec un rire féroce.

Il y eut un cri général de saisissement, suivi d'un silence d'horreur; quant à Maurice, il s'était déjà élancé dans la direction de la fusillade, mais, en arrivant près de la prison, il fut arrêté par la foule. Deux rangées de baïonnettes se dessinaient au-dessus des têtes agitées, et une nouvelle troupe de prisonniers sortait du couvent. Ragueneau se fraya un passage à travers les spectateurs et arriva à l'extrémité de la haie formée par les soldats, tout près d'un porte-clés qui tenait une torche. Celui-ci cria : Arrière! et essaya de le repousser; mais le sonneur de cloches résista, en répétant qu'il voulait voir.

— Voir quoi? demanda le porte-clés. Tu ne sais peut-être pas ce que c'est que des brigands à qui on va donner le baptême avec du plomb? Je te dis de passer au large!

— Non! s'écria le sonneur de cloches en se cramponnant à l'angle d'un mur, je veux rester; je veux savoir si elles y sont.

— Qui cela?

— Les demoiselles.

— Ah! ah! tu connais des femmes là-dedans?

— Oui... du moins j'en ai peur... Mais vous pourriez me dire, vous...

— Plaît-il? interrompit le porte-clés en fronçant le sourcil; je crois que tu me dis *vous*?

— C'est une mère et ses trois filles, continua Maurice sans prendre garde aux paroles du porte-clés; il y en a une qui est pâle et blonde...

— Et tu les nommes?...

— Boguais.

Ce nom n'était pas achevé qu'une main saisit vivement le bras du Vendéen; il se retourna étonné. Un homme enveloppé d'un manteau lui imposa silence du geste et l'entraîna rapidement dans l'ombre d'un des arcs-boutans de la chapelle.

— Tu connais la famille Boguais? demanda-t-il à voix basse.

— Je la connais, dit Maurice.
— Et il m'a semblé que tu désirais la voir sauvée?
— Oui.
— Alors, pas un mot d'elle, malheureux!
— Pourquoi cela?
— Parce qu'elle se cache, et que prononcer son nom maintenant, c'est la rappeler aux bourreaux.
— Ainsi elle est en sûreté.... grace à vous, sans doute? Votre nom, monsieur?
— Viens, tu le sauras.

Pendant cette courte explication, les derniers prisonniers avaient quitté le couvent, dont les portes s'étaient refermées. L'inconnu conduisit Maurice au logement qu'il occupait sur la grande place du Mans, et, ôtant le manteau qui l'enveloppait, dès qu'ils se trouvèrent seuls, il montra aux regards étonnés du paysan l'uniforme de commissaire ordonnateur.

Tel était, en effet, le titre de M. de Fromental. Favorable à la révolution, comme beaucoup d'autres gentilshommes, tant qu'elle avait seulement empiété sur les prérogatives du roi et des parlemens, il s'était effrayé en la voyant passer outre et avait pris rang dans cette garde constitutionnelle spécialement créée pour détruire la constitution. Chassé de Paris le 10 août, il ne put échapper aux listes de suspects qu'en sollicitant du service dans les armées de la république. Il avait été envoyé au Mans après la grande déroute des Vendéens, et, décidé à remplir ses devoirs en homme d'honneur, il s'efforçait de rétablir un peu d'ordre dans le chaos que l'on appelait alors *l'administration militaire*. C'était à l'accomplissement de ces devoirs qu'il devait la connaissance des protégées de Maurice. Ses fonctions l'obligeaient à veiller aux besoins des prisonniers; il remarqua parmi eux, dès sa première visite, Mlle Eulalie Boguais. Frappé d'abord de sa singulière beauté, il fut encore plus touché de sa dangereuse position. Les cœurs haut placés ne résistent guère aux entraînemens d'un amour qui s'embellit de périls à braver. Conquérir par quelque grand dévouement la femme choisie est toujours le premier rêve des sérieux courages. M. de Fromental avait fait ce rêve et ne pouvait laisser échapper l'occasion de le réaliser. Averti le matin de l'exécution en masse des prisonniers, il avait à prix d'argent assuré à la famille Boguais la protection du geôlier, qui la conduisit dès le coucher du soleil au fond d'un réduit dont il connaissait seul l'entrée. Les quatre femmes restèrent là cœur contre cœur, les bras enlacés, sans parole, sans pensée et presque évanouies. A chaque décharge, le groupe entier tressaillait et se resserrait dans une étreinte suprême. La nuit s'écoula ainsi; enfin, lorsque les premières lueurs du matin pénétrèrent dans leur cachot, la mère et les filles

osèrent regarder autour d'elles et s'aperçurent qu'elles n'étaient point seules. Deux femmes en costume de religieuses continuaient silencieusement la prière commencée la veille. Enveloppées dans leur foi, elles n'avaient rien entendu.

M. de Fromental et Ragueneau, intéressés à une œuvre commune, ne pouvaient manquer de s'entendre. Après une franche explication, tous deux convinrent de s'associer pour la délivrance de Mme Boguais et de ses filles. Moins en vue que le commissaire ordonnateur, Maurice était plus libre dans ses démarches; il pouvait visiter les prisonnières sans être autant remarqué, s'entendre avec elles et préparer leur fuite.

Dès le lendemain, M. de Fromental, qui l'avait pris comme planton, chercha un prétexte pour l'envoyer à la prison. Le sonneur de cloches en revint très abattu. Il avait trouvé Mme Boguais et Céleste couchées toutes deux sur un peu de paille et dévorées par la fièvre. La mère n'avait pu l'entendre ni lui répondre; mais, au son de sa voix, la jeune fille avait semblé sortir de sa somnolence, ses yeux s'étaient rouverts, et elle avait essayé pour lui un de ces sourires qui donnent envie de pleurer.

A cette nouvelle, M. de Fromental déclara qu'il fallait hâter leur délivrance à tout prix. Par un de ces heureux hasards qu'expliquent la précipitation et le trouble qui alors régnaient partout, les noms de Mme Boguais et de ses filles n'avaient point été portés sur le livre d'écrou. Le geôlier pouvait donc favoriser leur évasion sans exposer sa tête. Ragueneau fut chargé de le gagner. Malheureusement ce geôlier était un paysan normand élevé dans le Maine, c'est-à-dire l'avarice greffée sur la ruse. Il fallut débattre avec lui, sou à sou, le prix de la guillotine! Après tout, on ne devait point oublier que maître *Fructidor* (c'était le nom sans-culotte du digne gardien) avait toujours été un chaud patriote, un excellent père de famille, un geôlier incorruptible. Chacune de ces vertus avait une valeur et demandait à être payée. Ragueneau accorda tout ce qu'il pouvait accorder, et le marché fut enfin conclu.

M. de Fromental voulut avoir la joie de l'annoncer lui-même aux deux malades, tandis que le sonneur de cloches avertissait Eulalie et sa sœur. Toutes deux venaient de quitter leur mère et causaient près d'une fenêtre à demi murée qui ne leur laissait voir qu'une trouée dans l'éther. Un rayon du soleil couchant baignait leurs fronts, et l'air rafraîchi du soir jouait dans leur chevelure. Les yeux levés vers l'étroite ouverture, elles semblaient aspirer avec cette brise et sur ce rayon comme un souvenir de la liberté perdue. Oh! combien elles regrettaient maintenant les longues marches à travers les landes, les bivouacs glacés à la lisière des bois, la faim à peine assoupie avec les baies de

l'églantier ou l'oseille des prés, toutes ces misères subies au dehors, dans l'air libre et devant la face bénie du ciel!

Quand Maurice s'approcha d'elles, toutes deux venaient de se rappeler ce passé, et, la tête penchée, elles pleuraient en se tenant par la main. Le Vendéen leur annonça à voix basse leur prochaine délivrance, et, réprimant d'un geste le cri de joie près de leur échapper, il commençait à expliquer rapidement le plan de fuite convenu avec le citoyen *Fructidor*, lorsqu'une voix qui se mêlait à celle de M. de Fromental le fit tressaillir. Il se retourna vivement, et, aux dernières lueurs qui éclairaient l'immense salle, il reconnut La Rose!

Celui-ci portait la carmagnole, le bonnet rouge et le sabre indispensable à tout *citoyen actif*. A ses boucles d'oreilles d'argent pendaient deux petites guillotines en ivoire sur lesquelles on avait gravé les mots: *Liberté, fraternité ou la mort!* Il était arrêté devant Mme Boguais et devant Céleste, qu'il venait de reconnaître, et il feignait de les recommander à M. de Fromental, en rappelant tout ce qui pouvait les perdre. Ce dernier répondait d'un air d'indifférence; mais sa froideur ressemblait trop au mépris pour que l'ex-valet pût s'y méprendre. La Rose s'interrompit tout à coup, lui lança un de ces obliques regards dans lesquels la haine se masquait de bassesse, et, après avoir vainement cherché Eulalie et sa sœur, que Ragueneau avait repoussées dans l'ombre, il sortit en promettant aux deux malades *de ne point les oublier!*

A peine eut-il disparu, que Maurice courut rejoindre M. de Fromental. Il avait deviné, comme lui, la menace que renfermait l'adieu de La Rose, et il en comprit tout le danger, quand il sut que l'ancien affidé du curé de Saint-Laud jouissait de l'entière confiance du représentant. Chargé par lui de missions secrètes, il disparaissait et reparaissait sans que l'on connût jamais les causes de son départ ni celles de son retour. C'était une de ces mystérieuses existences que l'on ignore, mais que l'on méprise, et qui ne vous laissent hésiter qu'entre les suppositions flétrissantes. Il fut convenu que l'on n'attendrait pas l'effet de sa haine, et M. de Fromental sortit pour faire tous les préparatifs de fuite, tandis que Maurice allait s'entendre avec *Fructidor*.

Il arriva à la geôle au moment où La Rose en sortait. Celui-ci venait d'inscrire sur le livre d'écrou les noms de Mme Boguais et de Céleste. *Fructidor* déclara que l'évasion des quatre femmes était désormais impossible. Deux des jeunes filles pouvaient seules partir, encore fallait-il que ce fût le soir même; le lendemain, il serait peut-être trop tard. Ni les menaces de Ragueneau, ni les prières de M. de Fromental, ne purent changer cette résolution. Il fallut se soumettre et prévenir Mme Boguais par un billet de quelques lignes que le geôlier lui fit parvenir.

Après avoir lu, la malheureuse mère demanda à Dieu de mourir, mais ce ne fut que le désespoir d'un instant; deux de ses filles pouvaient être sauvées; elle les attira à elle, et leur transmit la nouvelle à voix basse.

Toutes trois eurent le même cri : — C'est à moi de rester!

L'une objectait qu'elle était l'aînée et devait, à ce titre, soutenir sa mère jusqu'au dernier instant; l'autre, encore trop jeune pour avoir pris goût à la vie, était prête à en faire l'abandon; la troisième, enfin (c'était Céleste), se déclarait atteinte d'un mal impossible à guérir. Toutes trois parlaient avec larmes et prières, suppliant la mère de prononcer; mais la mère, incertaine entre ces amours égaux, sentait sa tête s'égarer et ne pouvait choisir. Cependant la nuit avançait; tous les prisonniers s'étaient endormis, le geôlier allait venir.

— Parlez, parlez, ma mère! murmuraient les trois voix.

— Non, balbutia Mme Boguais, non.... pas moi, mais Dieu!... Priez!

Toutes trois se redressent sur leurs genoux, les mains jointes et la tête penchée vers la malade, qui répète, pour elles, la sublime prière des simples : *Notre père qui êtes aux cieux*. Tout à coup une porte s'ouvre, des pas approchent, deux ombres paraissent. L'une se penche, reconnaît Eulalie et l'entraîne; l'autre hésite un instant; elle prononce le nom de Céleste. La jeune fille lève instinctivement la tête; elle est aussitôt saisie, emportée, tandis que sa sœur Rosalie et Mme Boguais, qui ont étouffé leurs sanglots, restent évanouies dans une douloureuse étreinte.

Les deux sœurs enlevées séparément se retrouvèrent derrière la prison, où Céleste reconnut dans son libérateur Maurice Ragueneau. Elle voulut parler, mais il lui imposa silence, mit un rouleau de louis dans la main de *Fructidor*, et emmena les deux prisonnières jusqu'à un carrefour où elles trouvèrent un fourgon gardé par M. de Fromental; elles y montèrent, et le sonneur de cloches, enfourchant un des chevaux, rejoignit le convoi destiné aux troupes de Bretagne. M. de Fromental les suivit jusqu'à Niort. Là, il fut obligé de prendre la route de Nantes, après avoir averti les deux jeunes filles que Ragueneau les conduisait à Châteaubriand, où une dame, dont elles connaissaient le nom, consentait à leur donner asile.

Le convoi, après s'être arrêté un instant à Niort, se remit en marche; mais la route était encombrée : on avançait lentement. Renfermées dans leur caisson à bagages, les deux sœurs souffraient du manque d'air et d'espace; lorsqu'elles arrivèrent le soir à Nozay, Céleste était dans le délire de la fièvre; elle se croyait sur le fatal tombereau près d'un prêtre auquel elle se confessait à demi-voix. Eulalie effrayée avertit Ragueneau, qui laissa le convoi continuer sa route et s'arrêta à un cabaret isolé au-delà du bourg. La nuit était close et le lieu solitaire. Maurice

porta lui-même Céleste dans l'unique pièce de la petite auberge et la déposa sur une paillasse qui, avec quelques bancs, deux tables et une échelle conduisant au grenier, en composait tout le mobilier. Eulalie et Ragueneau espéraient que l'air libre, joint à quelques instans de repos, remettrait la malade; mais, loin de s'apaiser, la fièvre devenait plus ardente, le délire plus bruyant. Eulalie, à genoux près du lit, couvrait de larmes et de baisers les mains de sa sœur; Maurice, non moins désespéré, était en proie à toutes les angoisses de l'irrésolution. Entouré de tant de périls, que devait-il faire? En restant, il était découvert; en partant, il exposait Mlle Boguais à la fatigue de la route; alors même qu'elle eût pu la supporter, il tremblait que son exaltation égarée ne les trahît. La cabaretière, qui s'était approchée avec intérêt, proposa de consulter un médecin établi depuis peu de jours à Nozay. Quel que fût le danger d'une pareille consultation, le sonneur de cloches comprit qu'il fallait en courir la chance. Il accepta l'offre de la vieille femme, qui partit, et, voulant être prêt à tout événement, il alla rebrider les chevaux. Le bourg était voisin; l'absence de la cabaretière fut courte. Maurice venait de rentrer, lorsqu'il la vit reparaître sur le seuil accompagnée du médecin. Il courut à leur rencontre; mais, arrivé en face du nouveau venu, il poussa un cri : c'était Pierre La Rose!

Celui-ci avait également reconnu Ragueneau, et il recula en pâlissant; le sonneur de cloches s'élança d'un bond vers l'entrée, referma la porte et s'y appuya.

— Ah! malheureuse, c'était un piége! s'écria La Rose en se tournant vers la vieille femme stupéfaite.

— Dis un hasard, répondit Ragueneau, ou plutôt la volonté du bon Dieu, car tu es venu ici pour recevoir le paiement de tes œuvres.

Il avait armé un de ses pistolets. La Rose voulut tirer son sabre; Eulalie et la cabaretière se jetèrent entre eux.

— On ne se bat pas ici, cria la vieille femme avec autorité.

— Ne le tuez pas, Maurice, ajouta Mlle Boguais suppliante.

— Pas de sang! pas de sang! murmurait Céleste, qui s'était redressée et qui comprenait à demi.

— Ne voyez-vous pas que, si je le laisse aller, le gueux va nous dénoncer? reprit Ragueneau, dont la main tourmentait la batterie du pistolet.

— Non, interrompit La Rose, pâle d'épouvante, je jure devant le Christ....

— Ne jure point, Judas! cria Maurice, je te dis que tu nous trahiras.

— Eh bien! partons, partons! dit Eulalie.

Ragueneau désigna Céleste du regard.

— Mais *elle*, dit-il plus bas, comment l'emmener?

— Dites au citoyen médecin de la guérir, fit observer la cabaretière.

— Elle a raison! s'écria Eulalie, il saura la soulager peut-être; venez, monsieur, et, si vous pouvez la sauver, nous oublierons tout, nous vous pardonnerons tout, nous vous bénirons!

Elle avait entraîné La Rose près du lit de sa sœur, déjà retombée dans son délire. Maurice comprit qu'après tout, la violence ne pouvait servir qu'à accroître le péril; il abaissa son arme et attendit.

L'ancien valet de chambre s'était approché de la malade avec quelque hésitation; mais, à ce dernier mouvement du sonneur de cloches, il parut se rassurer. Eulalie lui raconta rapidement ce qui était arrivé, détaillant les souffrances de Céleste avec cette sagacité émue dont les femmes seules ont le privilége. A mesure qu'elle parlait, le regard faux de La Rose reprenait son expression de basse effronterie; il y eut même un moment où un reflet de joie hideuse traversa ses traits, mais ce ne fut qu'un éclair. Il sembla se consulter.

— Ceci n'est qu'une crise, dit-il enfin.

— Mais ne peut-on la calmer? interrompit Eulalie.

— Et mettre la malade en état de repartir? acheva Maurice.

La Rose attacha sur Mlle Boguais un regard étrange.

— On le peut, dit-il.

— Ainsi vous avez un remède? ajouta le sonneur de cloches.

— J'ai un remède.

— Que vous pouvez préparer ici?

— Sur-le-champ.

— Voyons alors.

La Rose se fit apporter un verre à demi plein d'eau, y versa le contenu d'un petit flacon renfermé dans une trousse de voyage, et fit boire le mélange à la malade.

Ragueneau avait suivi toute cette opération avec un étonnement demi-soupçonneux et demi-craintif. Quelque aiguisé que fût cet esprit, l'ignorance du paysan y avait laissé des traces confuses. Pour lui, la science du médecin participait toujours un peu de la sorcellerie.

Il attendit l'effet de la potion dans une impatience curieuse.

Cet effet fut aussi rapide que puissant. A l'agitation convulsive de la malade succéda d'abord l'immobilité; les paroles s'éteignirent sur ses lèvres; sa tête retomba, ses yeux se fermèrent, et elle parut s'endormir.

La Rose déclara qu'elle pouvait maintenant se remettre en route et fit un mouvement vers la porte; mais Ragueneau, qui avait réfléchi, l'arrêta.

— Un moment, dit-il, nous ne pouvons partir ainsi en laissant l'ennemi derrière nous; si tu restes libre, tu vas nous faire poursuivre.

— Non, je promets....

— Oh! pas de promesses. Nous n'y croirions point; il nous faut quelque chose de plus sûr.

Et, montrant la trappe ouverte qui conduisait au grenier :

— Tu vas monter là avec la cabaretière, continua-t-il, je retirerai l'échelle pour que vous y restiez forcément jusqu'au jour, et demain le premier passant vous fera descendre; alors nous serons en sûreté.

La Rose voulut essayer quelques objections.

— Ah! ne discutons pas, interrompit Ragueneau impérieusement; ceci n'est pas un choix, c'est un ordre. Nous n'avons point le temps de causer; monte sans phrases, ou je te *brûle!*

Il avait saisi d'une main le bras de La Rose et lui appuyait de l'autre un pistolet sur la poitrine; l'ancien valet devint très pâle.

— Eh bien! à la bonne heure, balbutia-t-il; puisque c'est le seul moyen de te rassurer, j'y vais.

Il monta en effet sans nouvelle réclamation, et la vieille femme le suivit.

Dès que tous deux eurent franchi la trappe, Ragueneau retira l'échelle, courut à Céleste qu'il porta dans le fourgon, y fit monter Eulalie et partit au galop de son attelage.

Le ciel était serein, la route déserte; il laissa le caisson ouvert afin que les deux voyageuses pussent respirer librement. Loin d'être troublé par les cahots, le sommeil de la malade sembla devenir plus profond. La tête appuyée sur les genoux de sa sœur, elle demeura immobile, et sa respiration, d'abord bruyante, s'affaiblit insensiblement. Eulalie, rassurée et vaincue par la fatigue, se laissa aller elle-même à une de ces somnolences combattues qui, sans vous procurer le rafraîchissement du sommeil, vous enlèvent la lucidité de la veille. Les yeux à demi entr'ouverts, elle voyait, au milieu de cette obscurité lumineuse des nuits étoilées, les arbres de la route, les auberges solitaires, les hameaux silencieux, passer rapidement comme les images fugitives d'un rêve. Ce fut seulement aux premières lueurs du jour, et en sentant le fourgon s'arrêter, qu'elle sortit de cette demi-extase. Les fugitifs se trouvaient devant une maison écartée; la porte s'ouvrit, des voix amies appelèrent Eulalie et Céleste; elles étaient arrivées!

Après le premier échange d'embrassemens et de larmes, on porta Céleste, toujours sans mouvement, sur le canapé d'un petit salon. Ce fut alors seulement que Maurice, surpris de cette persistante immobilité, se pencha vers elle avec inquiétude. On n'entendait plus le bruit de son haleine. Il toucha ses mains; elles étaient froides. Il tourna vivement son visage vers la lumière; les narines étaient contractées, les lèvres couvertes d'une écume desséchée, les yeux vitreux et entr'ouverts. Saisi d'épouvante, il appela Eulalie et ses hôtes, qui crurent d'a-

bord à un évanouissement; mais tous les soins donnés à la jeune fille restèrent sans résultat. Enfin, le médecin de la famille, secrètement appelé, arriva et déclara qu'elle était morte empoisonnée.

Le désespoir d'Eulalie, en attirant d'abord toute l'attention et toutes les sympathies, empêcha de prendre garde à celui de Maurice. Frappé par ce coup inattendu, il lui sembla que quelque chose se brisait en lui. La douleur fut d'abord si cruelle, qu'il se sentit chanceler et qu'il s'appuya au mur les mains jointes. Cependant il conserva assez la conscience de lui-même pour ne faire aucune démonstration, pour ne pousser aucun cri. Au plus profond du désespoir, l'homme perd rarement son orgueil, et l'impossibilité de traduire dignement sa douleur lui en fait réprimer l'expression. Debout vis-à-vis du canapé sur lequel reposait la morte, le sonneur de cloches ne fit entendre ni regrets, ni plaintes. Qu'aurait-il su dire qui pût rendre ce qu'il sentait? Une larme retenue glissa à peine, malgré lui, sur sa joue brunie; encore fut-elle aussitôt séchée. Un flot de sang monta tout à coup à son visage pâli, ses yeux humides étincelèrent. L'idée de la vengeance venait de traverser sa douleur et de lui donner, pour ainsi dire, une issue. Il s'élança hors du salon, courut au fourgon, détela un des chevaux, et, lui enfonçant au flanc son éperon, il reprit au galop le chemin de Nozay; mais, lorsqu'il arriva au cabaret, il n'y trouva plus que la vieille femme : La Rose avait disparu.

Pendant huit jours, Maurice chercha partout La Rose au risque d'être lui-même découvert. Ses recherches furent inutiles; selon toute apparence, l'ancien valet avait quitté le pays. Forcé de renoncer à cette dernière espérance, le sonneur de cloches regagna Chanzeaux. Ces huit derniers jours l'avaient tellement changé, que Marie-Jeanne eut peine à le reconnaître; en le voyant, elle joignit les mains et s'écria :

— Il est arrivé malheur à la demoiselle!

Ragueneau fit de la tête un signe affirmatif et s'assit au foyer; l'explication entre le frère et la sœur n'alla jamais plus loin. Ce fut indirectement et par hasard que la jeune fille apprit, quelques mois après, la mort de Céleste et celle de Mme Boguais, qui venait de succomber en prison.

A partir de ce moment, l'humeur de Maurice s'altéra; chaque jour, plus taciturne, plus farouche, il ne sembla prendre part à la vie que par la haine. Il se mit à *chasser aux bleus* comme les Tyroliens chassent au chamois, sans calcul, sans relâche, avec le fol emportement d'une passion que l'exercice grandit. Forcé de quitter Chanzeaux, où une municipalité républicaine s'était établie, il errait de commune en commune, recueillant de loin en loin quelques anciens compagnons, avec lesquels il attaquait les cantonnements. Quand personne ne se joi-

gnait à lui, il allait seul attendre les républicains isolés, non à l'affût, comme les chouans, mais au milieu de la route, où il les combattait en face.

De leur côté, les frères Cathelineau continuaient à tenir la campagne; Larochejacquelein avait reparu et devenait menaçant; Stofflet, rentré dans presque toutes ses positions, s'était remis en communication avec Marigny et avec Charette. Le comité de salut public, indigné de cette résurrection de la Vendée, écrivit à Thureau que si, dans un mois, la guerre n'était point terminée, il serait appelé à rendre compte de sa conduite. Thureau comprit le danger, et poussa sur les campagnes ses colonnes infernales, qui ne laissèrent devant elles que des cadavres et des cendres.

Tout à coup cependant l'armée exterminatrice s'arrête : la nouvelle de la révolution du 9 thermidor est arrivée de Paris; la convention proclame l'avénement d'une divinité jusqu'alors inconnue dans son panthéon, la clémence; des propositions de paix sont faites aux chefs vendéens, qui les acceptent; Stofflet seul hésite, refuse et se décide à continuer la lutte. Les royalistes de Chanzeaux, commandés par Pierre Le Gury et par Maurice, le soutiennent avec un acharnement sans espoir. Partout repoussés, ils continuent partout à combattre. Enfin, le 9 avril au matin, ils apprennent que le corps commandé par les généraux Friderichs et Caffin marchait sur leur village. Ragueneau accourt; tout est dans l'épouvante et la confusion : les femmes s'enfuient en emportant leurs enfans, les hommes s'efforcent d'entraîner les bestiaux vers les fourrés, les vieillards se chargent de ce qu'ils ont de plus précieux. Quelques paysans armés restent seuls à l'entrée du village; appuyés sur leurs fusils, ils regardent la fumée qui annonce au loin l'approche des colonnes républicaines, et ne savent ce qu'ils doivent faire. Le sonneur de cloches arrive au milieu d'eux, pâle de rage, et s'écrie :

— Il n'y a donc plus d'hommes ici, que les femmes et les vieux se sauvent dans les bois! Sur cent maisons qu'on comptait dans le bourg, les bleus vous en ont déjà brûlé soixante-dix, et vous les laisserez brûler le reste! A quoi vous servent donc vos fusils, si vous ne savez pas défendre ce qui vous appartient?

— Ils sont trop! dit sourdement Musseau, qui regardait à l'horizon; j'ai consulté la relique... l'auréole est rouge!

— Et tu veux que la paroisse soit de la même couleur? demanda ironiquement Ragueneau; tu n'as pas honte de voir le feu et le sang courir comme de l'eau sur la terre où tu es né! Laissez vos armes alors; prenez chacun une pioche, et allez creuser la fosse où l'on jettera les corps de ceux que vous aimez.

— Par le Christ! il a raison, s'écria un chasseur de Stofflet; nous ne

méritons pas d'avoir des femmes et des enfans, puisque nous ne savons pas les mettre à l'abri.

— Il faut défendre le village! répétèrent plusieurs voix.

— Défendons! répéta Musseau avec une sombre indifférence; mais qu'on nous dise seulement où nous devons aller.

— Au clocher! cria Maurice; dans le clocher nous pouvons résister à une armée.

A ces mots, il y court avec seize compagnons. Dix de leurs femmes et de leurs sœurs voulurent les suivre; Marie-Jeanne était à leur tête. L'abbé Blanvillain, prêtre assermenté qui avait depuis rétracté son serment, se joignit à eux. Des munitions et des vivres, rassemblés à la hâte, furent portés dans la tour.

Celle-ci s'élevait seule au milieu de débris noircis par les flammes. La flèche dont elle était couronnée, l'église qu'elle dominait, tout avait été incendié quelque temps auparavant; l'escalier même était détruit. Il fallut des échelles pour atteindre l'ouverture qui perçait la voûte et arriver au réduit où les cloches se balançaient autrefois. Ragueneau ferma cette brèche avec des poutrelles; il construisit un échafaudage à la hauteur des meurtrières de la tour, et plaça un combattant près de chaque ouverture. Les femmes restèrent derrière pour charger les fusils.

Lorsque les bleus arrivèrent, tout était prêt, et le premier officier qui parut fut abattu par Maurice. L'attaque commença aussitôt, mais les balles des républicains ne pouvaient atteindre les défenseurs du clocher, dont, au contraire, tous les coups portaient. Ragueneau, debout à une des ouvertures, reprochait aux assaillans, l'une après l'autre, leurs sanglantes expéditions. A chaque coup tiré par lui, il criait :

— Voilà pour les quatorze femmes fusillées par le général Grignan! Voilà pour les enfans égorgés à la Beltière! Voilà pour les maisons brûlées au Plessis, à Saint-Ambroise, au Cormier, aux Bretèches, à la Vérouillère!

Et à chaque reproche on voyait tomber un soldat; le cimetière fut bientôt couvert de morts. Les républicains, découragés, suspendirent le feu, reculèrent, et il y eut une pause.

Lorsque la fumée qui remplissait le clocher fut dissipée, les Vendéens purent se compter; aucun d'eux n'était blessé. Les femmes échangèrent un regard d'espérance inquiète.

— Voilà les bleus qui s'éloignent, dit le chasseur de Stofflet.

— Ils abandonnent leurs morts, ajouta un paysan.

— Dieu est avec nous! s'écria l'abbé Blanvillain.

Musseau contemplait sa relique d'un air morne.

— L'auréole est rouge, l'auréole est rouge! murmurait-il tout bas.

— A vos meurtrières! interrompit Ragueneau; les voilà qui reviennent.

Des bleus rentraient, en effet, dans le cimetière en poussant devant eux une charrette de paille et de fagots, dont ils se faisaient un rempart. Il y en eut quelques-uns de tués; mais les autres parvinrent jusqu'à la tour et y firent entrer le chariot. Maurice, qui avait deviné leur intention, écarta vivement les poutrelles qui fermaient l'ouverture de la voûte; un des soldats tenait déjà une torche qu'il approchait des fagots entassés: un coup de feu partit, il tomba, et la torche alla s'éteindre dans son sang. Mais d'autres accouraient de tous côtés; la fusillade cessa aux meurtrières pour se concentrer sur le rez-de-chaussée de la tour. Les républicains, frappés l'un après l'autre, se succédaient sans interruption; l'héroïsme de l'attaque égalait l'héroïsme de la défense. Tout à coup un cri de joie éclate parmi les assaillans : une lueur brille, l'incendie est allumé; il monte, il serpente le long des murs, il atteint les poutrelles. Ragueneau et ses compagnons, suffoqués par la fumée, sont forcés de regagner l'échafaudage supérieur, mais la flamme les y poursuit. L'ennemi, désormais secondé par le feu, dirige mieux ses coups; plusieurs Vendéens sont mortellement atteints. L'abbé Blanvillain, blessé, s'épouvante et crie qu'il faut se rendre.

— Silence! monsieur, dit Ragueneau, remerciez Dieu de sa bonté, car vous aviez trahi votre foi, et il vous donne occasion de racheter cette faute par le martyre.

L'abbé baisse la tête, reçoit une nouvelle blessure et tombe en joignant les mains.

Cependant le feu a gagné de proche en proche; des langues de flamme percent l'échafaudage couvert de blessés et de morts; le plancher craque de toutes parts. Ceux qui survivent se réfugient sur les entablemens, s'accrochent aux corniches. Pierre Bureau, le dernier de cette lamentable famille égorgée à la déroute du Mans, est tué au moment où il cherche un refuge. Ragueneau, noir de poudre et couvert de sang, continue le combat. Suspendu à une des meurtrières, il décharge les armes que lui prépare Marie-Jeanne. Un coup de feu l'atteint, il n'y prend pas garde. Un second le frappe : il persévère; mais deux balles lui trouent en même temps la poitrine, son arme lui échappe!...

— Enfin! murmure-t-il à demi-voix comme un prisonnier qui sent venir la délivrance.

Et il s'abîme au milieu des flammes.

— Maurice, attendez-moi! crie Marie-Jeanne, qui ouvre les bras et se laisse aller après lui dans la fournaise.

Les bleus, témoins de cet horrible spectacle, se troublent eux-

mêmes et cessent de tirer. L'officier commandant propose la vie aux survivans.

— Rendez-vous! rendez-vous! crient mille voix.

— Non, dit le chasseur de Stofflet, tuez-moi!

Une balle lui répond; il tombe en disant :

— Je meurs pour le Dieu qui est mort pour moi!

Sublime folie qui vous touche et qui vous indigne à la fois! Des deux côtés, c'était la foi qui chargeait les armes, c'était l'amour de la liberté qui faisait mourir. La haine était surtout un malentendu.

Là finit ce combat prolongé pendant un jour entier. Des échelles furent dressées, et les bleus aidèrent leurs prisonnières à descendre. En voyant ces femmes demi-nues et égarées de désespoir, les plus durs se sentirent émus. Quelques soldats jetèrent leurs manteaux sur les épaules de ces pauvres filles, qui à cette marque de bonté fondirent en larmes. On les conduisit à Chemillé, où elles demeurèrent jusqu'à la pacification.

La lutte entre les idées était désormais finie; Dieu avait décidé. La grande Vendée, la seule qui ait eu un caractère héroïque et populaire, venait de s'engloutir comme Maurice dans les flammes du clocher de Chanzeaux. Les dragons de la république semblaient emporter dans leurs manteaux, avec ces femmes veuves et désolées, le symbole même du passé. La tradition antique était vaincue, et la France appartenait pour toujours à l'esprit nouveau.

ÉMILE SOUVESTRE.

LE

SALON DE 1848.

LA PEINTURE.

Un décret promulgué dans la nuit même de l'insurrection de février avait annoncé que le salon de peinture serait ouvert le 15 mars, comme de coutume. La république, polie comme une majesté déchue, s'est piquée d'exactitude. Quoique le nombre des ouvrages présentés et admis cette fois sans contrôle préalable dépassât cinq mille, le Salon a été ouvert au jour et à l'heure indiqués. Hâtons-nous de le dire, cette sorte de franchise illimitée accordée à l'art ne lui est pas favorable; l'ordre qu'ont apporté dans ce chaos la direction des musées et le jury de classement nommé par les artistes a sans doute pour effet d'épargner au public quelques fatigues, il ne peut rendre supportable ce qui est mauvais, et, il faut en convenir, quelque douloureux que puisse être cet aveu pour notre amour-propre national, le mauvais surabonde, la médiocrité déborde; les artistes éminens sont peu nombreux. Le génie comme la vertu est-il donc en grande minorité sur la terre?

Il semblerait, à la première vue, que la commission de classement désignée par les artistes ait voulu, dans cette opération, faire une application rigoureuse de la devise sacramentelle de la république: *Liberté, égalité, fraternité*. La liberté était acquise de droit, mais serait-ce

pour obéir aux exigences de l'égalité ou aux devoirs de la fraternité que cette commission a réparti si confusément, et avec une sorte d'équité si déplaisante, le bon et le mauvais? Sans doute, dans les dernières expositions, quelques toiles douteuses, parfois même un mauvais ouvrage, favorisé par le bon plaisir, ou soutenu par ces influences dont on a, hélas! trop abusé, se glissait dans le grand salon carré. C'étaient là de rares exceptions, et en général tous les morceaux qui occupaient les places d'honneur méritaient cette distinction. Comment se fait-il qu'aujourd'hui d'informes *pochades* aient trouvé place dans cette enceinte privilégiée et s'y étalent avec une sorte d'impudence? En revanche, d'excellens ou de conciencieux ouvrages, comme la *Mort de Lara*, de M. Eugène Delacroix, l'*Anacréon*, de M. Gérôme, *les Sirènes*, de M. Lehmann, la *Vallée de Chevreuse*, de M. Palizzi, *le Rayon de soleil*, de M. Nanteuil, en ont été exclus. Nous aimons à croire que la précipitation seule a causé ces erreurs. Il est difficile, en effet, de classer convenablement plus de cinq mille ouvrages en moins de quinze jours. Comment en outre conserver son sang-froid, sa sûreté de jugement, et ne pas se laisser aller à de déplorables concessions devant cette formidable invasion du médiocre? Dans toute l'étendue de la galerie, le bon et le mauvais sont donc assez équitablement répartis. Il est seulement un coin favorisé où les artistes jurés, obéissant à un légitime mouvement d'impatience et de dignité blessée, se sont plu à réunir certains chefs-d'œuvre. Le premier jour de l'exposition, arrivé là, le public ébahi s'est arrêté tout court. Les quolibets, les rires injurieux, les huées même, se sont succédé. Le ridicule avait fait émeute. Nous ne savons pas si les victimes de cette exécution solennelle avaient jamais réclamé contre d'injustes exclusions, mais nous sommes certain que chacun de ces malheureux, si cruellement frappés dans leur existence et leur vanité d'artiste, a dû verser des larmes de sang et regretter les muettes exécutions de l'ancien jury.

Quoi qu'il en soit, l'épreuve a été décisive. Le public et les artistes, intéressés chacun d'une manière différente, réclament désormais un jury choisi par élection et un règlement qui tiendra compte des droits acquis et ne laissera place ni aux injustices ni aux surprises. Il ne faut pas croire, en effet, que, par cela seul qu'un corps est nommé à l'élection, il soit parfaitement éclairé, parfaitement équitable, et qu'il ne laisse aucune prise aux influences fâcheuses et aux petites passions.

Les arts n'ont peut-être jamais pris en France un développement plus considérable que dans ces dernières années. On a immensément produit; mais les œuvres sont plus variées que choisies. On reconnaît tout d'abord, en parcourant la vaste galerie du Musée, recouverte de tableaux modernes dans toute son étendue, cette facilité de conception et de reproduction qui caractérise le génie français. Dans toute cette

peinture, il y a plus d'éclat que de solidité, plus d'aisance que de correction. Comme chez nos improvisateurs quotidiens, écrivains politiques ou littéraires, c'est rapide, c'est clair, c'est amusant, mais peu profond. Uni à la littérature par des harmonies communes, l'art est comme elle l'expression de la société. Chaque école, chaque secte, chaque petite église littéraire a son analogue chez les peintres. Nous avons les érudits, les naïfs, les penseurs, les analystes, les rêveurs, les philosophes et les néo-chrétiens. L'un recherche la chronique, l'autre l'anecdote dramatique, quelques-uns l'histoire. Tous font grand cas de la couleur locale et du détail technique et pittoresque.

L'école historique, en retraite depuis bien des années, semble aujourd'hui s'être retirée de la lice et avoir laissé le champ libre à la peinture anecdotique. Nos peintres de l'ordre le plus relevé, MM. Ingres, Delaroche, Eugène Delacroix, ne sont pas des peintres d'histoire selon l'acception que l'on donnait à ce mot de 1800 à 1820. M. Ingres, rigoureux pour tout ce qui tient à la forme, est, quant au choix de ses sujets, un des artistes les plus capricieux que nous connaissions. Cette année, il a persisté dans son isolement et n'a pas paru au Salon. M. Delaroche, qui s'est abstenu également, est avant tout poète ou chroniqueur dramatique. Sa grande composition de l'hémicycle des Beaux-Arts tient plutôt de la poésie épique que de l'histoire. L'art subit, du reste, aujourd'hui l'influence du drame et de la chronique, comme il a subi, sous l'empire, celle de la tragédie. Les œuvres de cette école mixte sont nombreuses à l'exposition de cette année. Quelques-unes sont intéressantes; la plupart sont exécutées avec plus de verve que d'élévation : elles rappellent trop souvent le théâtre du boulevard et le roman-feuilleton. Les sujets de religion sont également nombreux; mais, quel que soit le talent qui s'y révèle, comme les peintres n'ont pas la foi, leurs compositions ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre. L'érudition et une exécution convenable ne suppléent pas à l'absence du sentiment religieux. La peinture de genre est cultivée avec plus de succès, et dans cette catégorie nous comprenons cette multitude de toiles de nature si variée, dont quelques-unes rappellent l'art flamand, le plus grand nombre l'art français du temps des Boucher et des Watteau, et dont se détache un groupe original fort restreint, mais que son originalité place au premier rang. Ces derniers voient avec leurs yeux et ont grand souci de la vérité et de la nature, qu'ils étudient et reproduisent à leur manière, tandis que les imitateurs des écoles antérieures, ou flamandes ou françaises, ne voient la nature, les premiers, que sous certains aspects déjà connus, quelque faux air de naïveté et de nouveauté qu'ils prétendent leur donner; les autres, qu'à travers cette enveloppe chatoyante dont les peintres spirituels et coquets du dernier siècle l'avaient revêtue. C'est un genre brillant, mais faux, qui

aura la durée d'une mode. Ceux qui les premiers ont ouvert la voie commencent à la déserter.

Dans les arts, si l'on n'est pas soi-même, on n'est rien. Nous croyons que l'oubli de cette vérité est l'unique cause de ce débordement de la médiocrité dont nous sommes les témoins. Une dizaine d'hommes peut-être ont la ferme volonté d'être originaux; tout le reste de l'école se précipite à leur suite. Bien plus, parmi ces chefs de ligne, combien en est-il qui ne sont originaux qu'au second degré, et dont la manière n'a pour nous le mérite de la nouveauté que parce que tel grand artiste, dont elle n'est qu'un écho affaibli, a vécu dans le passé!

L'imitation est le principe fondamental des arts plastiques. On comprend donc que les artistes soient exposés à d'involontaires faiblesses et se laissent trop souvent aller à reproduire un motif connu au lieu d'un type original. Les organisations supérieures peuvent seules échapper à ces fatales influences; elles savent rester elles-mêmes malgré tout. La foule n'a pas tant de scrupules; elle imite les morts, les vivans, le bon, le mauvais, les qualités, les défauts; elle imite tout, elle s'imite elle-même. Cette tendance à l'imitation a les conséquences les plus déplorables : elle détruit toute spontanéité, tout naturel, et nous avons peine à comprendre qu'à une époque où le mot de liberté est répété jusque sur les murailles des édifices, des hommes intelligens et qui certes, dans les affaires de la vie, savent faire preuve d'indépendance, se condamnent, du moment qu'ils prennent le pinceau, à une pareille servilité.

Qu'une école nombreuse se presse à la suite de M. Ingres, ce fait peut aisément s'expliquer. La discipline est comme attachée à sa manière abstraite et précise; l'école de la forme et de la ligne laisse peu de latitude au caprice, et l'artiste peut s'astreindre à certaines obligations rigoureuses sans sacrifier absolument l'originalité. Mais que, dès le lendemain de leur apparition, la foule des imitateurs se précipite aveuglément dans la voie ouverte par MM. Couture et Diaz, ces peintres du naturel et de la fantaisie, et s'efforce de reproduire mécaniquement les vivantes compositions de l'un, les éblouissans caprices de l'autre, la critique ne peut trop s'élever contre un pareil abus de l'imitation. Le premier mérite de ces deux artistes, c'est la personnalité, et c'est là ce qui ne peut, ce qui ne doit pas s'imiter. Imiter la personnalité d'autrui, c'est renoncer à la sienne, c'est abdiquer sa dignité d'homme, c'est se ravaler au rôle de singe ou de grimacier.

Cette tendance à prendre modèle sur l'homme qui réussit, en amoindrissant les caractères et les talens, a pour effet d'établir entre les artistes de mêmes catégories, et, même entre ces diverses catégories, cette sorte de nivellement uniforme, abolition complète du génie et de l'art. L'égalité, ce principe des démocraties, est antipathique à la ré-

publique des arts, qui de sa nature est essentiellement aristocratique. L'égalité dans les arts, c'est l'uniformité, c'est l'ennui, c'est la souveraineté de la médiocrité. C'est elle qui, cette année encore, a fait invasion dans les salons du Musée, et qui couvre de ces imitations maladroites, de ces compositions sans verve et sans originalité, la meilleure partie des merveilles du Louvre. Ce n'est qu'à de longs intervalles qu'on se trouve arrêté par une œuvre originale, par l'appel d'un chef de ligne. Où sont ces novateurs audacieux, ces natures fortes et privilégiées qui se pressaient dans d'autres temps aux abords du vieux Louvre? A l'exception de MM. Eugène Delacroix et Diaz, la plupart ont fait défaut. MM. Ingres, Delaroche, Couture, Decamps, Jules Dupré et d'autres encore n'ont pas répondu à l'appel de la liberté et se sont aristocratiquement tenus à l'écart. Aucune force inconnue ne s'est révélée, aucun homme nouveau n'apparaît, rien qui se dresse hardiment au-dessus du niveau commun.

E com' albero in nave si levo (1).

Les artistes *chercheurs* et les talens entreprenans sont cependant nombreux au Musée, mais aucun d'eux n'a fait de ces rencontres éclatantes qui classent un homme et font vivre son nom. MM. Diaz, Millet, Haffner, Chasseriau, Picou, Muller et Gérôme sont ceux dont les tentatives approchent le plus du succès. M. Diaz de la Péna est toujours l'admirable faiseur d'esquisses que nous connaissons. Il atteint à la réalité par l'à-peu-près et par les plus singulières combinaisons de clair-obscur. On dirait qu'au lieu d'un pinceau il promène sur sa toile un rayon de soleil, qui en fait saillir des formes vivantes et comme mobiles, et qui donne à son coloris une sorte de chatoiement surnaturel.

Cette fois cependant, mais particulièrement dans ses compositions principales, le *Départ de Diane pour la chasse* et *Vénus et Adonis*, il a abaissé de quelques tons sa gamme éblouissante, et il semble avoir voulu dessiner avec autre chose qu'avec l'ombre et la lumière. Il a même visé au style dans son tableau du *Départ de Diane;* mais le style lui tient rigueur, comme à la plupart des coloristes de fantaisie, à commencer par Rubens et Titien. Sa Diane et ses nymphes sont de simples mortelles, aux allures assez équivoques, et la forme, accusée par larges méplats lumineux, a quelque chose de singulièrement hasardé. C'est le grand *parti pris* de Corrége, modifié par Prudhon, appliqué à des compositions fort restreintes, abstraction faite de la grace et sans grand souci de la correction. M. Diaz est un grand peintre qui a besoin de se compléter, non par une vaine recherche de la ligne incompatible avec sa nature aventureuse, mais par une ferme résolution de modérer ses qualités et de supprimer ses défauts.

(1) Dante, *Inferno*, c. XXXI.

Cette année, les imitateurs de M. Diaz se sont singulièrement multipliés; il est autrement facile à la médiocrité de copier suffisamment l'*à-peu-près* que de reproduire, même imparfaitement, une œuvre achevée. M. Millet (Jean-François) est celui des imitateurs de M. Diaz qui serre le maître de plus près. Il prodigue comme lui l'empâtement dans les ombres comme dans les clairs, mais sans le même art, et trop souvent il arrive à donner à sa peinture un aspect rebutant. Sa *Captivité des Juifs à Babylone* a l'air d'une ébauche de M. Diaz, mais d'une ébauche d'une criante incorrection et d'une recherche d'expression qui touche à la caricature. *Le Vanneur*, placé dans le grand salon, est plus original. L'indécision de la forme, le ton terreux et pulvérulent du coloris, conviennent à merveille au sujet. On peut se croire dans l'aire de la grange, quand le vanneur secoue le grain, fait voler les paillettes, et que l'atmosphère se remplit d'une poussière fine et grise à travers laquelle on entrevoit confusément les objets.

M. Haffner est un artiste vigoureux, mais d'un ordre moins relevé. Son plus grand mérite est de rester original malgré MM. Delacroix et Decamps. M. Penguilly-l'Haridon applique à la peinture de genre le coloris puissant de Marilhat et la verve railleuse et naïve de Wilkie et de M. Biard. Le combat de don Quichotte contre des moulins à vent, mais surtout son retour après le combat, sont deux morceaux excellens, dignes d'un vrai peintre et dignes de Cervantes.

Je connais peu d'artistes aussi heureusement doués que M. Chasseriau. Il a le sentiment du plus grand style; il conçoit avec puissance et largeur; il exécute avec verve et facilité; au besoin même il est coloriste. S'il pèche, c'est par l'abus de ces qualités, abus parfois excessif; c'est par une confiance absolue dans sa facilité, par un mépris trop magistral de la correction et du fini, par cette sorte de parti pris résolu, tant sur la ligne que sur le coloris, qui conduit tout droit à la manière. Son tableau du *Jour du sabbat dans le quartier juif de Constantine* offre la réunion la plus complète de ses qualités et de ses défauts; mais peut-être cette fois les défauts se balancent-ils trop également avec les qualités? Peut-être les dimensions colossales données à cette scène familière rendent-elles ces défauts trop saillans? M. Chasseriau n'a, du reste, couvert cette immense toile et peint le portrait exposé sous le n° 841 que par forme de distraction. L'œuvre à laquelle il consacre tous ses instans et ses plus sérieuses facultés a une tout autre importance; nous voulons parler de la décoration du grand escalier de la cour des comptes. C'est là qu'il doit réussir, car de semblables occasions sont rares, et l'avenir d'un peintre dépend du succès.

Nous appliquerons au tableau des *Fêtes d'octobre à Rome* de M. Muller (Charles-Frédéric) les mêmes observations que nous venons de

faire à l'occasion de la *Fête juive* de M. Chasseriau. L'abus des plus heureuses qualités est poussé jusqu'à l'excès dans cette vaste composition. C'est l'œuvre d'un coloriste vigoureux, d'un dessinateur facile; mais pourquoi donner à une scène de ce genre des dimensions colossales? Ces sujets peu relevés comportent tout au plus des toiles de moyenne dimension. Traités avec cette insouciance étudiée et cette facilité cavalière, ils rappellent tout d'abord la décoration et les rideaux de théâtre. Du reste, la scène est bien vivante et le style tout-à-fait italien. On peut se croire à la villa Borghèse, ce pays de Cocagne des amans, des *éminentes* et des buveurs d'Orvietto, quand *ottobre e retornata :*

Con suoni, e canti, e di buon vino un fonte.

M. Gérôme, qui avait si heureusement débuté l'an dernier et qui s'annonçait comme un continuateur de M. Ingres, dont il rappelait la manière précise et savante, mais avec une certaine fleur de jeunesse et de naïveté, M. Gérôme semble avoir eu à cœur cette fois d'exagérer les qualités et, par malheur, les défauts de son illustre maître; sa composition principale, qui représente *Anacréon, Bacchus et l'Amour,* renferme de charmans détails et dénote de fortes et consciencieuses études. Le souffle de l'antique anime chacune des parties de cette œuvre, qui semble un fragment d'idylle dérobé à la muse d'André Chénier :

Viens, ô divin Bacchus! ô jeune Thyonée!
Viens, tel que tu parus aux déserts de Naxos
Quand ta voix rassurait la fille de Minos.
. . . .
Le tigre aux larges flancs de taches sillonné,
Et le lynx étoilé, la panthère sauvage,
Promenaient avec toi ta cour sur ce rivage.
L'or reluisait partout aux axes de tes chars.
Les Ménades couraient en longs cheveux épars,
Et chantaient Évoë, Bacchus et Thyonée!

On retrouve dans la composition de M. Gérôme quelque chose du mouvement et de la couleur de ce tableau si vivant. Il est fâcheux que la sécheresse systématique de l'exécution, l'aplatissement de la forme, l'amortissement constant et exagéré de la couleur, qu'enfin le parti trop arrêté d'être peintre en faisant abstraction du relief et du coloris, enlèvent à cette œuvre si recommandable presque tout son charme. Chaque figure se détache en silhouette bise ou brune sur un ciel lumineux jusqu'à la crudité, de sorte qu'au premier aspect le tableau de M. Gérôme ressemble à une immense découpure. La précision outrée des détails de certains accessoires ne contribue pas peu à donner à cette composition un aspect de sécheresse qui n'est rien moins qu'attrayant. Les vases grecs, par exemple, qui sont placés auprès de la jeune mu-

sicienne offrent un calque de vases antiques de la précision la plus discordante. La vérité, en peinture, ne consiste pas seulement à reproduire rigoureusement chaque accessoire, mais à les représenter dans leurs rapports exacts avec les objets qui les environnent et le sujet principal, en un mot, à les subordonner à l'ensemble de la composition; c'est là une des premières conditions de l'art; y manquer, c'est vouloir le ramener à son enfance; autant vaudrait supprimer la perspective linéaire. Nous savons parfaitement que, si M. Gérôme oublie cette condition, c'est de propos délibéré, et qu'il pèche volontairement; mais, quand on est doué d'un mérite supérieur, qu'on possède de si heureuses qualités, et que, pour réussir, on n'a qu'à vouloir rester naturel, toute cette puérile affectation d'archaïsme, toutes ces imperfections calculées ne sont que plus condamnables.

La *Sainte Famille* du même auteur doit-elle être considérée comme une œuvre sérieuse ou comme une sorte de fantaisie dans le goût des maîtres flamands du XVIe siècle ou des maîtres allemands contemporains? M. Gérôme s'est évidemment inspiré de la *Belle Jardinière* de Raphaël en composant sa *Sainte Famille;* mais, comme l'inspiration naïve et personnelle et le grand style du peintre d'Urbin lui ont manqué, il est arrivé à une sorte de style complexe et quelque peu maniéré qui rappelle, aux trivialités près, les imitations allemandes des chefs-d'œuvre de l'art italien. Quelques parties de sa composition, mais particulièrement la tête de la Vierge et les mains, sont traitées avec une liberté et, nous dirons plus, avec un sans-gêne qui n'est pas ordinaire à M. Gérôme, et qui laisserait croire que l'artiste s'est lassé promptement de cette œuvre sans originalité; les yeux ne sont ni dessinés ni peints, ils ne sont que sommairement indiqués comme dans certaines miniatures chinoises. Le portrait en pied d'un élève de l'école polytechnique que M. Gérôme a exposé sous le nº 1934 est traité avec plus de rigueur; mais quel complet sacrifice de la part du peintre des plus séduisantes conditions de son art! comment peut-on de gaieté de cœur renoncer ainsi à la lumière, au relief, à la vie?

M. Alphonse Isambert est un élève ou un imitateur de M. Gérôme. Les deux tableaux qu'il a exposés, les *Joueurs d'osselets* et les *Pipeaux*, semblent avoir été composés dans l'atelier du peintre d'*Anacréon;* malheureusement, comme dans toute imitation trop fervente, M. Isambert exagère encore le style de M. Gérôme, comme M. Gérôme avait exagéré celui de M. Ingres. Dans les *Joueurs d'osselets*, la naïveté des poses tourne à la gaucherie affectée, et le coloris passe du bis brun au gris terreux. Tous ces personnages n'ont jamais eu une goutte de sang dans les veines, et rien n'indique qu'il y ait des os et des muscles sous cette peau. Ce n'est plus de la véritable peinture, c'est une copie du vase étrusque, une sorte d'application de la silhouette à la peinture historique ou

mythologique, et cependant le fonds est heureux, il demanderait seulement une autre culture.

La *Navigation sur le Cydnus d'Antoine et de Cléopâtre*, par M. Picou, est encore un de ces ouvrages où l'érudition fait grand tort à l'intérêt. Le sujet, il est vrai, était tout-à-fait dans le genre descriptif et anecdotique. Seulement l'anecdote concerne l'un de ceux qui, les premiers, aspirèrent à devenir maîtres du monde, et prend des dimensions toutes romaines. M. Picou a dû se renfermer dans les limites tracées d'avance, le pont d'une galère. Ses personnages, parallèlement placés, sont donc de dimension moyenne et gardent une immobilité forcée. La plupart s'occupent fort peu des deux principaux personnages amoureusement couchés à l'arrière du navire, et regardent fixement le spectateur, ce qui donne une grande froideur à la composition. Antoine et Cléopâtre, placés à l'une des extrémités du tableau, seraient confondus avec les autres personnages, si les membres nus de la reine d'Orient n'attiraient forcément les regards. Il est fâcheux que ce groupe, sur lequel tout l'intérêt devrait se concentrer, soit relégué sur un plan tout-à-fait secondaire. Il aurait fallu que la beauté des formes, la suavité du modelé, la splendeur des carnations, rachetassent tout ce qu'a d'étrange cette nudité absolue. Comment, à moins d'être une seconde Vénus, la voluptueuse reine consentirait-elle à se montrer nue aux yeux de ces courtisans qui l'adorent, de ces esclaves qui l'encensent? La Cléopâtre de M. Picou est un assez pauvre modèle; il n'est donc pas surprenant que son amant paraisse si distrait. De brillantes qualités de détail rachètent ce défaut capital de la composition de M. Picou. Le peintre a tiré le plus heureux parti des contrastes que présentaient les différentes races qui faisaient cortége à ces conquérans du monde. Les accessoires sont choisis et disposés avec goût : l'encens fume sur le pont du navire; de brillans éventails rafraîchissent l'air; les fleurs, les fruits, les coupes d'or, passent de mains en mains; tout respire la mollesse, la volupté, la poésie des sens. L'érudition suffisante dont M. Picou fait preuve ne tourne pas au pédantisme et ne lui fait sacrifier ni la grace ni l'harmonie. Au total, ce tableau est un ouvrage remarquable et qui classe dignement M. Picou parmi tous ces talens intermédiaires qui se pressent en foule à l'exposition de cette année. Un peu plus d'étude, un peu plus de vigueur, un parti pris de couleur et d'effet plus résolu, et M. Picou arrivera à se placer hors ligne.

M. Duveau est un peintre de l'école de Géricault. Il cherche le mouvement et l'énergie et semble l'antipode de M. Picou. Le tableau où il a représenté *une Famille d'émigrans bretons arrêtés par des républicains* offre certainement une réminiscence éloignée du tableau de *la Méduse*. La scène se passe entre deux vagues de l'océan soulevé. Les fugitifs ont bravé la tempête, ils sont déjà loin du rivage et vont atteindre le navire

qui les attend, quand un canot, dirigé par des hommes rudes et sans pitié, leur barre subitement le passage. Plus d'espoir! Les femmes se tordent les bras, les vieillards se résignent avec stupeur. Un jeune homme s'est élancé à l'avant de la barque, un poignard à la main, décidé à frapper ses adversaires, à périr ou à passer. Il combat corps à corps avec un des républicains. Cette lutte du désespoir au milieu d'une mer en fureur est énergiquement exprimée. On regrette seulement que le jeune émigrant soit entièrement vu de dos. L'exécution ne manque pas de vigueur; le coloris a de la force et de l'harmonie, mais peut-être les teintes grises sont-elles par trop dominantes; d'assez nombreuses incorrections trahissent, du reste, l'inexpérience de l'artiste, qui s'amendera, j'en suis certain.

M. Charles-Louis Muller a, lui, beaucoup trop de pratique. Il connaît toutes les ressources de la palette, toutes les séductions du clair-obscur. On peut lui reprocher de pousser l'effet jusqu'au contraste et l'éclat du coloris jusqu'au chatoiement. Toujours est-il qu'avant tout, sa peinture réjouit l'œil. L'esprit est moins satisfait de sa manière de comprendre un sujet. M. Muller aime la peinture pour elle-même, comme certains poètes n'aiment la poésie que pour le rhythme, s'inquiétant peu du choix du sujet et de la manière de le traiter, pourvu qu'ils trouvent dans ce sujet un prétexte à l'harmonie. Il ne diffère de ces poètes que par l'instrument : ils chantent, lui peint. Sa *Folie de Haïdée* est donc peu compréhensible. La tête de la jeune femme est pleine d'égarement et de désespoir; mais que lui veut ce vieillard? Que signifient ces groupes du second plan? Ne prenons cette composition que pour ce qu'elle est : pour un morceau de peinture d'une solidité et d'un éclat peu communs.

Le *Charles-Quint* de M. Ziegler est digne, par la vigueur de l'exécution, des brillans débuts de cet artiste. Ce prince, en costume monacal, tout en préparant ses funérailles, considère un médaillon où il est représenté en costume impérial. Il y avait dans le choix du sujet une intention philosophique que l'artiste n'a que très imparfaitement exprimée; cela tient à la dimension beaucoup trop restreinte de sa toile et au peu d'importance donnée à la face du personnage. Il ne faut voir dans cette composition qu'une étude sévère dans le goût de Zurbaran.

M. Eugène Delacroix a été dans son temps un des plus intrépides *chercheurs;* lui du moins a trouvé, mais ne s'en tient-il pas trop souvent à ses premières rencontres? Quoi qu'il en soit, c'est l'artiste courageux par excellence. Aucune critique, aucun échec, aucune injustice, ne le rebutent, et sa persévérance est d'autant plus méritoire qu'elle est raisonnée. La *Mort de Lara* est une de ces esquisses vigoureuses et senties comme cet artiste sait les faire. L'expression n'est peut-être qu'indiquée, mais l'indication est d'une telle justesse que l'imagination

du spectateur complète sur-le-champ ce qui peut être sous-entendu, et fait en quelque sorte vivre chacun des personnages. L'œuvre la plus complète et la plus travaillée atteindrait difficilement à une réalité si pathétique. L'attitude passionnée et presque maternelle du page mystérieux dont le sexe, à ce moment suprême, est subitement révélé; l'inexprimable désolation qui se peint sur son visage, ce regard ardent et désespéré qu'il attache sur la face de son maître expirant, tout cela ne peut être trouvé si heureusement et reproduit à si peu de frais que par un homme de génie. Cette attitude et ce regard de l'amante se gravent tout aussitôt dans la mémoire; on ne peut plus les oublier. Les *Comédiens et Bouffons arabes* du même peintre sont une œuvre plus considérable, mais moins intéressante; c'est de la peinture descriptive, et M. Eugène Delacroix exprime mieux qu'il ne décrit. On ne se rend pas bien compte de l'action, et il y a de la confusion dans ces groupes. Le fond du paysage nous paraît d'un vert beaucoup trop uniforme et vient en avant. C'est une débauche de coloriste comme Rubens s'est plu à en faire. La *Mort de Valentin* est plus librement traitée. Ce sont toujours d'admirables indications de mouvement, de forme et d'expression; mais cette fois ce ne sont que des indications. Le *Lion dans son antre*, le *Lion éventrant une chèvre*, peuvent être considérés comme d'énergiques et merveilleux délassemens de l'imagination la plus intelligente et la plus féconde, et du plus vaillant pinceau que nous connaissions.

Dans son tableau du *Christ au tombeau*, M. Eugène Delacroix a tenté de se compléter, et cela sans rien sacrifier de son originalité. C'est, du reste, déjà fort méritoire que de garder son originalité et, qui plus est, de savoir être nouveau en traitant un sujet si rebattu. L'expression est puissante et pathétique, et la couleur d'une vigueur et d'une richesse singulière. L'attitude des saintes femmes et de saint Jean qui, agenouillé sur le premier plan du tableau, pleure en tenant la couronne d'épines, est digne des meilleurs maîtres italiens; c'est de la réalité, mais de la réalité noble, abstraite, idéalisée, la réalité telle que les grands peintres l'ont comprise et exprimée. Le corps du Christ est d'une grande faiblesse de dessin; les formes sont pauvres, communes et imparfaitement indiquées. Que manque-t-il à M. Eugène Delacroix pour se placer au premier rang des artistes du siècle? Un contour plus écrit et plus de respect pour la forme.

De M. Eugène Delacroix à M. Auguste Couder, il y a toute l'épaisseur de deux ou trois systèmes. Ce dernier est aussi naturaliste que l'autre est spiritualiste, aussi net, aussi soigné que l'autre est inculte et sauvage. Le premier abuse des ressources du clair-obscur, le second les ignore; M. Delacroix sent et exprime, M. Couder raconte. La *Mort de Lara*, le *Christ au tombeau*, sont autant de poèmes bizarres, mais saisissans; le *Serment du jeu de paume* est un article de journal bien fait.

Ce dernier tableau, exécuté pour le musée de Versailles, est presque un ouvrage de circonstance. Je me trompe; nous sommes loin de ces protestations solennelles, et les choses se passent aujourd'hui plus brusquement et sans tant de préliminaires. Ce n'est plus le *tiers*, c'est le peuple qui proteste entre deux pavés un fusil à la main, et le lendemain rois, chambres, monarchie, tout est en poussière! Trois heures suffisent pour détruire l'ouvrage de dix-huit années! Dans le tableau de M. Auguste Couder, la bourgeoisie seule est à l'œuvre; mais était-ce une raison pour donner à cette magnifique insurrection morale un aspect de réalité si vulgaire? Toutes ces mains levées, tous ces bras tendus produisent aussi l'effet le plus étrange. Il y avait là, nous le savons, une immense difficulté à résoudre, et nous ne pouvons dire que M. Couder ait tout-à-fait réussi. L'immobilité forcée de la peinture exprime difficilement le mouvement, et cette scène est toute d'élan. Nous aurions voulu un jet moins contraint, plus de désordre, plus de confusion, dût-on jeter dans l'ombre et sacrifier à un de ces grands partis-pris de clair-obscur à la Rubens quelques-uns de ces personnages si bien bâtis et si coquettement poudrés. Si l'effet d'ensemble laisse à désirer, si les carnations offrent des nuances trop violacées, si le groupe des députés signant la protestation manque de noblesse et de distinction, et cela parce que M. Couder a voulu peut-être accuser trop vivement les intentions des signataires, si la figure de Martin d'Auch exprime plutôt une anxiété vulgaire que la grande et poignante indécision d'un cœur vraiment patriote, d'autres parties de cette vaste composition sont traitées avec adresse et témoignent des efforts soutenus d'un artiste consciencieux.

Devons-nous classer parmi les peintres d'histoire MM. Debon, Gallait, Decaisne et Alexandre Hesse? Leur manière n'a pas l'abstraite sévérité qui convient au genre historique. L'action n'est ni suffisamment écrite ni suffisamment concentrée, et le soin minutieux qu'ils apportent à l'exécution de chaque détail du costume, à chaque pièce de l'armure, les range plutôt au nombre des chroniqueurs. Si dans sa *Défaite d'Attila*, tableau de très vaste dimension, M. Debon a voulu peindre seulement une scène de désordre, il a bien réussi. Vainqueurs et vaincus sont confusément groupés sur la toile, et nous avouons que, même avec l'explication du livret, il nous a été impossible de rien démêler dans cette action, l'attention distraite ne trouvant à s'arrêter sur aucun des personnages. Cette bataille fut effroyable, dit M. Debon. Comment se fait-il que la représentation nous laisse si calmes? Les toiles de moyenne dimension où M. Decamps a représenté la lutte d'une armée romaine contre un peuple entier au moyen de personnages d'un pouce de haut, ont une signification bien autrement précise, un accent bien autrement énergique. Voilà de ces morceaux vraiment historiques et

qui se gravent tout d'abord dans la mémoire comme certains récits de MM. Augustin Thierry et Mérimée.

Le *Baudouin, comte de Flandre, couronné empereur de Constantinople*, de M. Louis Gallait, ne rappelle en rien le talent dont cet artiste avait fait preuve à ses débuts. Le contour a quelque chose de flasque et d'indécis, le coloris est faux, l'exécution lourde. Cette grande toile d'un ton jaunâtre dans les lumières, bistré dans les ombres, n'accuse ni effort, ni volonté, ni érudition. Et pourtant, quel heureux contraste s'offrait au peintre dans l'expression de cette joie bruyante des Français et de cette tremblante adulation des Grecs dont parle Gibbon! et quelles indications précises et frappantes l'artiste eût pu extraire des relations de Villehardouin et du Grec Nicétas, tous deux témoins oculaires de cette grande révolution politique et sociale! Quant aux accessoires et aux costumes, que de richesses sont renfermées dans les manuscrits byzantins dont M. Gallait eût pu tirer parti! N'eût-il consulté que cette Bible de saint Grégoire de Nazianze, apportée en France par Catherine de Médicis, et qui figure à la Bibliothèque nationale sous le n° 510, il eût trouvé là des renseignemens inappréciables sur l'ornementation, les costumes, l'architecture, enfin sur l'ensemble du moyen-âge grec dans toutes ses pompeuses imperfections, et son œuvre eût acquis certainement une tout autre signification, car c'est à ces sujets du genre admiratif que l'érudition et la couleur locale conviennent avant tout.

Le *Boniface de Montferrat élu chef de la quatrième croisade*, de M. Decaisne, pèche sans doute aussi par le manque de précision historique. Il y a néanmoins dans ce tableau des qualités qu'on ne rencontre pas chez M. Gallait, quelque chose de réel, d'humain, qui est de toutes les époques. M. Decaisne s'adresse au cœur, et il a raison. *La Jeune Malade* et *le Départ* sont de charmantes élégies dont le rhythme manque peut-être un peu d'élévation, mais qui émeuvent.

La Prise de Bairuth par Amaury, de M. Alexandre Hesse, est destinée, comme les tableaux de MM. Gallait et Decaisne, à la décoration de la salle des croisades du musée de Versailles. Il y a plus de science et plus de vigueur dans ce dernier ouvrage; mais cette science tourne au pédantisme, et cette vigueur à la dureté. Il semble qu'avec le temps le talent de M. Alexandre Hesse, si large et si varié dans son *Enterrement du Titien*, si souple et si gracieux dans son *Léonard de Vinci*, s'appauvrisse et se pétrifie. L'éclat exagéré des lumières, le manque de transparence des ombres qui poussent au noir, et par-dessus tout une netteté dans les contours qui va jusqu'à la dureté, toutes ces imperfections donnent à ses derniers ouvrages un aspect qui n'est rien moins que séduisant. L'œil comme l'oreille est affecté par les dissonnances.

L'école que l'on pourrait appeler tempérée, et qui participe à la fois de l'histoire et du genre, a, cette année, de nombreux représentans au

Salon. MM. Mottez, Lehmann, Landelle, Henri de Laborde, Galimard, Jules Richomme, Romain Cazes et Lazerges sont les plus distingués de ces peintres que le public traite avec une faveur méritée.

MM. Mottez et Lehmann ont représenté les sirènes essayant de toutes leurs séductions pour arrêter Ulysse. Les *Sirènes* de M. Mottez ont beaucoup trop de retenue, et leur attitude annonce beaucoup trop d'honnêteté naturelle, pour qu'elles puissent faire courir de grands dangers au rusé roi d'Itaque. Les belles filles de M. Lehmann sont beaucoup moins réservées; leurs gracieux visages, la vivacité de leurs regards, leurs gestes provoquans, l'espèce de coquetterie avec laquelle elles se parent de leur nudité et développent leurs formes sveltes et opulentes, en ayant grand soin, toutefois, de cacher dans les flots leurs extrémités écailleuses, toutes ces séductions des plus raffinées mèneraient à mal la vertu la plus robuste, et nous comprenons que le bon Ulysse ait grand soin de se faire attacher par de *doubles nœuds* au mât de son vaisseau. M. Lehmann, vif et païen autant qu'on peut l'être dans son tableau des *Sirènes*, a fait acte de contrition dans cette composition religieuse où il s'est attaché à exprimer les ineffables douleurs qui se groupèrent au pied de la croix. La disposition de ce tableau est savante, mais peut-être un peu symétrique, et l'effet d'ensemble rappelle à la fois M. Scheffer et M. Delacroix : M. Scheffer quant à l'expression mélancolique des têtes, M. Delacroix par certaine gamme de couleur puissante et fine qu'on ne rencontre pas dans tous les ouvrages de M. Lehmann. La magnifique tête de *Léonide* est traitée avec la même vigueur; c'est un des meilleurs morceaux du Salon. La *Zuleika* de M. Rodolphe Lehmann a un grand air de famille avec la *Léonide* de son frère; elle est peut-être plus souple et plus vivante.

La *Sainte Cécile* de M. Landelle a quelques rapports avec le *Pied de la Croix* de M. Lehmann. C'est une figure d'une grande et simple expression, qui n'a que le défaut de rappeler trop directement, dans certains airs de tête, certains regards levés au ciel, les *Saintes Femmes* que cet artiste, une des espérances de la jeune école française, a exposées il y a deux ans. M. Landelle a en outre, au Salon de cette année, plusieurs études d'un vrai mérite et un bon portrait. — La *Mort du Précurseur*, de M. Glaize, est un des meilleurs ouvrages que cet artiste ait produits; peut-être cependant y a-t-il abus de vigueur dans les ombres, et l'aspect de ce tableau est-il par trop noir.

M. Henri de Laborde est un artiste de la famille de MM. Landelle et Glaize, c'est-à-dire essentiellement spiritualiste. Il y a peut-être un peu de recherche dans le choix de ses sujets et dans la façon d'exprimer sa pensée; du moins, cette pensée existe dans chacun de ses ouvrages. Le *Jésus-Christ au jardin des Oliviers*, sujet certainement bien rebattu, est compris à un point de vue tout nouveau, et, si l'exécution répondait à l'idée, cette composition ferait le plus grand honneur à M. de Laborde.

En voyant les crimes et les erreurs des hommes, le Christ accepte sa passion. Le mortel accablement de l'homme-dieu et sa résignation sublime ne sont peut-être pas exprimés avec assez d'énergie. J'assiste à l'agonie suprême d'un philosophe qui prend son parti devant la mort, mais je ne vois pas couler ces sueurs de sang du divin rédempteur de l'humanité. Il y a plus de délicatesse, plus d'accent et plus de science dans les cartons que M. Galimard a exposés, et dont les sujets doivent faire partie de la décoration du chœur de l'église Saint-Laurent; mais on désirerait moins d'art et plus de sentiment religieux, plus de ces intimes convictions qu'une attitude, qu'un regard exprime, et qui se rencontrent trop rarement dans les compositions religieuses de l'époque. Exceptons toutefois de ce jugement la *Vierge en prière* et la *Vierge intercédant pour les pécheurs*, de MM. Romain Cazes et Lazerges; ces deux jeunes artistes de grande espérance nous paraissent sincèrement convaincus. MM. Abel de Pujol, Émile Lafond et Jules Richomme ont peint différens traits de la vie des saints; leurs ouvrages ont du mérite, le *Saint Martin*, de M. Richomme, se distingue même par d'excellentes qualités de dessinateur et de coloriste; nous doutons cependant qu'ils luttent avec succès contre l'indifférence du public.

La peinture de genre ou de fantaisie est cultivée par la jeune école avec un rare succès; les petites toiles traitées avec talent et originalité sont très nombreuses au Salon. *L'Ile de Cythère*, de M. Gendron, la *Fantaisie*, de M. Jean-Louis Hamon, *les Ondines*, de M. Curzon, mais par-dessus tout le *Rayon de soleil*, de M. Célestin Nanteuil, sont de petits poèmes délicats, distingués, qui dénotent de la part des deux premiers artistes de sérieuses études du modèle nu, de la part du dernier une admirable entente de la lumière; sa toile scintille comme si le rayon la traversait. MM. Jadin, Naissant, Baron et Jeanron sont moins préoccupés de la forme que de l'effet et de la couleur. Chacun de ces artistes a exposé d'excellens morceaux qui vous dédommagent des longues investigations auxquelles on doit se livrer pour les découvrir dans ce grand pêle-mêle du Salon. MM. Adrien Guignet, Johannot, Fauvelet et Wattier n'ont de commun qu'une merveilleuse facilité et une entente consommée de l'effet et des ressources de la palette. M. Adrien Guignet a pris rang, cette année, parmi nos plus savans coloristes. Son *Chevalier cheminant à travers des rochers* et son *Don Quichotte fou* sont deux excellens petits tableaux. Il est fâcheux que de pareils morceaux soient relégués dans les salles de l'école française, où quelques curieux seuls peuvent les découvrir. M. Tony Johannot est tel cette année que nous l'avons toujours connu, c'est-à-dire facile et fécond. MM. Fauvelet et Wattier sont de charmans coloristes. Leur seul tort est de ne pas être eux-mêmes et de rappeler beaucoup trop directement les peintres coquets du dernier siècle : Chardin et Watteau.

M. Meissonnier, ce Flamand Français, ce Van-der-Heyden de la pein-

ture de genre, a exposé cette année trois petits tableaux et trois portraits. La *Partie de boules*, le plus complet de ses trois tableaux, est peut-être par trop précieusement touchée. L'aspect de cette peinture, si amoureusement caressée, tient quelque peu de la peinture sur porcelaine, et la crudité des verts, la froideur des blancs et la vivacité de la lumière, également répandue sur toute la composition, ne modifient en aucune façon ce qu'a de fâcheux cette première impression. La touche du peintre est mieux accusée dans le tableau des *Trois Amis*, et le coloris a plus de franchise. Il y a bien un peu de maigreur dans l'exécution de quelques accessoires, mais enfin on reconnaît la *griffe* du maître, car M. Meissonnier est un maître.

Comme on devait s'y attendre, les portraits ont envahi, cette année, le Louvre en colonne serrée, et ce n'est pas la moins déplorable invasion. Ils apportent avec eux le ridicule et l'ennui; c'est à mettre en fuite les plus intrépides. A de grands intervalles et comme par hasard, vous rencontrez dans cette foule une physionomie vivante, coquette, distinguée, fine ou réfléchie, vous reconnaissez que ce morceau est signé par MM. Édouard Dubuffe, Perignon, Belloc, Guignet, Cornu, Brune, Etex, Lehmann, Tyr, Amaury Duval ou Hippolyte Flandrin. Tels et tels personnages que ces artistes ont fait revivre vous arrêtent forcément, l'un par sa grande tournure, comme le général Pajol de M. Guignet, l'autre par la pensée profonde qu'expriment l'œil ou l'attitude, comme le portrait d'homme de M. Amaury Duval ou la jeune fille de M. Hippolyte Flandrin.

Comme tout ce qui est sérieux et calme, la manière de M. Hippolyte Flandrin ne séduit pas au premier aspect et a besoin d'être étudiée; mais que de force contenue, que de qualités réelles et attachantes, que de charmes sympathiques dissimulés sous une trop savante enveloppe, quelques instans d'attention ne font-ils pas découvrir dans ses moindres ouvrages, dans cette simple tête de jeune femme, par exemple, qu'il a exposée sous le nº 1685!

Si les portraits de choix sont en très petit nombre, en revanche les portraits estimables ne peuvent pas se compter. Le *Pie IX* de M. Goyet et le *Larochejacquelein* de M. Bazin peuvent être placés en tête de cette légion monotone; ces deux personnages prennent, sous le pinceau de MM. Goyet et Bazin, des proportions bien vulgaires.

Les noms se pressent quand on veut parler des paysagistes de talent. Cette branche de l'art est cultivée aujourd'hui avec un rare succès par une nombreuse génération d'artistes qui peuvent être groupés en diverses tribus très distinctes. Les uns, comme MM. Paul Flandrin, Aligny, Benouville, Cabat, Desgoffe, Corot et Buttura, ne se servent de la nature que comme d'un motif à certaines variations poétiques d'un style ou sévère ou gracieux, mais toujours élevé. D'autres, comme

MM. Gourlier, Armand Leleux, Hedouin, Frère et Chacaton, combinent heureusement le paysage et la figure, et retracent d'ordinaire des scènes familières au milieu de sites pittoresques éclairés par une vive et chaude lumière. La *Fenaison* de M. Armand Leleux est un chef-d'œuvre dans ce genre. Il n'est guère possible d'exprimer avec plus de vigueur et d'éclat le jeu de la lumière solaire ruisselant à travers le feuillage, à cette heure voisine du soir, et teignant de ses nuances dorées les carnations et les vêtemens des personnages. Parmi les peintres de paysage, ce sont les *naturalistes* qui forment le groupe le plus nombreux. Ceux-ci s'attachent avant tout à reproduire la réalité. Ils aiment la nature toute nue et la traduisent plus littéralement que naïvement. M. Pierre Thuillier, dignement doublé par sa fille, se place sans contestation au premier rang de la tribu. Sa *Vue prise à Elbiar, près d'Alger*, les *Rochers d'Espaly* et la *Vue prise dans les montagnes du Val* sont d'excellens paysages-portraits. Nous nous permettrons de faire une observation à M. Thuillier : ne prodigue-t-il pas, dans ses plans intermédiaires et même sur ses premiers plans, ces ombres bleues qui donnent sans doute plus d'éclat à la lumière et plus de profondeur au paysage, mais qui ont aussi l'inconvénient de faire ressembler la peinture à l'huile à la gouache telle que l'exécutent les Napolitains?

M. Gaspard Lacroix, qui arrive à la reproduction exacte de la nature par un grand sentiment de la couleur et de la forme; M. Flers, naïf et fin comme d'habitude; M. Achard, dont les progrès sont sensibles d'année en année; MM. Hostein, Palizzi, Charles Leroux, Léon Fleury, Lanoue, Blanchard, Jules André et vingt autres artistes de talent qu'on ne peut tous nommer, complètent la cohorte des naturalistes. A leur suite marche un petit groupe d'artistes capricieux et fidèles qui s'inquiètent moins de la vérité que de l'effet, et qui s'attachent de préférence à reproduire les accidens variés de lumière et de couleur apportés par le changement des saisons aux différentes heures du jour. Les contrastes vivement accentués les séduisent; ils jouent avec un rayon de soleil, avec l'ombre portée d'un nuage, et arrivent souvent à la poésie par l'effet. MM. Lapierre, Adrien Guignet, Paul Huet, Steinheil, Tournemine et Anastasi sont les plus charmans de ces *maniéristes* bucoliques. Le *Paysage* de M. Lapierre, la *Fuite en Égypte* de M. Adrien Guignet, le *Val d'enfer* de M. Paul Huet, le *Matin* de M. Steinheil, la *Prairie* de M. Tournemine, le *Pacage du Calvados* de M. Anastasi, sont autant de petits poèmes très caractérisés dans le style vigoureux, coloré, des *Orientales* et des *Ballades* de M. Victor Hugo, quelquefois aussi dans le style sentimental et brillanté des écrivains de la jeune école.

Les peintres de marine, d'architecture pittoresque, d'intérieur, d'animaux et de nature morte, forment par leur réunion une cohorte aussi nombreuse que celle des paysagistes. MM. Gudin, Jugelet, Cou-

veley, Justin Ouvrié, Hildebrandt, Joyant, Kiorboé et Mlle Rosa Bonheur, sont ceux de ces artistes dont les ouvrages se présentent tout d'abord à la mémoire. Depuis les dernières expositions, Mlle Rosa Bonheur a fait d'immenses progrès; elle est aujourd'hui un de nos meilleurs peintres d'animaux. Ses bœufs et taureaux du Cantal sont bien certainement un des plus remarquables morceaux de l'exposition de cette année. La précision et la souplesse de son dessin, la simplicité magistrale de sa touche, qui ne se refuse cependant à aucun détail et à aucune finesse; la vigueur et la réalité de son coloris, toutes ces qualités du vrai peintre, qu'on a fort injustement regardées comme l'attribut particulier de l'homme, ont été largement départies à Mlle Rosa Bonheur; elle n'a qu'à persévérer dans ses consciencieuses études pour prendre dans l'école française actuelle un rang qu'elle gardera.

Il faut clore cette longue revue, et cependant nous n'avons pu mentionner bien des ouvrages qui ne sont pas dépourvus de mérite. D'où vient donc qu'à la première vue l'aspect de cette immense collection est si déplaisant? D'où vient que le premier jour, en sortant du Louvre, chaque amateur désappointé condamnait sommairement le Salon de 1848 comme *détestable?*

Ce jugement s'explique par cette abondance même. Il faut, pour démêler du milieu de cette confusion quelques toiles remarquables, et la plupart de moyenne ou de petite dimension, une persévérance que très peu possèdent. On aime mieux rester sur une première impression, et on est injuste. Nous devons reconnaître que la grande peinture, celle qui exige la réunion de qualités rares et exceptionnelles, telles que l'élévation, la beauté, la grace, le sentiment poétique, n'est que fort médiocrement représentée dans cette assemblée populaire des arts; MM. Ingres, Delaroche, Scheffer, Gleyre, d'autres encore, se sont tenus à l'écart. L'école de la couleur et de l'énergie, celle de la fantaisie brillante, s'y trouvent plus au complet. Dans les écoles d'un ordre secondaire, dans le paysage, dans la peinture de genre, les hommes d'un talent consommé sont nombreux; mais peu de forces nouvelles se sont révélées. Si l'on ne peut donc pas conclure de l'expérience qui vient d'être faite que l'art soit en progrès, on ne doit pas non plus le déclarer en décadence; on ne doit pas surtout désespérer de son avenir. Quoi que puissent dire les alarmistes de l'intelligence, nous avons la ferme conviction que l'art survivra à la grande crise qui renouvelle la société, car dans tous les temps l'art a profité du régime de la liberté.

F. DE LAGENEVAIS.

LES SYMPTOMES DU TEMPS.

I.

Dans une époque aussi pleine de mouvemens et de révolutions, il est inutile de prédire. Abstenons-nous donc de toute prophétie, et, dégageant l'idée du milieu du tumulte et les lignes principales du brouillard qui les voile, notons les signes les plus apparens, décrivons les symptômes de santé et de maladie du corps social. Peut-être, dans cette simple étude de la réalité et du présent, découvrirons-nous quelques lueurs d'idéal et d'avenir.

La science des signes et des symptômes, dans l'ordre politique, semble avoir été inconnue à la plupart des hommes d'état. Tous entièrement livrés à leur système, à des idées préconçues, ils dédaignent cette astrologie politique. Lorsqu'une idée leur est un obstacle et les arrête, ils regardent son costume, et, si ce costume n'est pas strictement officiel, ils passent, rient et croient avoir franchi la difficulté. Franchi, oui, mais non pas conquis. Ils tâtent le pouls aux affaires matérielles et croient connaître les symptômes de santé et de maladie du corps social, lorsqu'ils savent au juste quels sont les cours de la Bourse, la hausse et la baisse des fonds. Hélas! ce ne sont là que les signes superficiels. Mais les hideuses maladies du cœur qu'on ne peut observer et qui minent sourdement, mais les défaillances et les phthisies de l'ame qui ne contrarient en rien la santé du corps, et qui même servent quelquefois à l'engraisser et à lui procurer un sommeil sans trouble, ils ne s'en inquiètent pas. Quand donc nous arrivera un gouvernant qui ne demandera pas comment se sont faits les paiemens de la fin du mois, mais bien plutôt quel a été durant ce dernier mois le bilan moral de la patrie? A sa place, je ne m'enquerrais pas des signes extérieurs, mais je m'informerais de toutes les vérités perdues et de toutes les idées nouvelles conquises. Je ne dédaignerais pas les plus légers signes; je m'informerais de toutes les plaisanteries, de tous les motifs de larmes, de tous les sujets d'éclats de rire, de toutes les sensualités, de toutes les folies, de tous les changemens de mœurs, car rien ne se perd jamais dans ce monde. Cette plaisanterie, en apparence frivole, et qui porte cependant sur tel sujet sérieux, qu'indique-t-elle? Que le respect de telle ou telle chose est bien près de se perdre; que cette plaisanterie, d'abord comique et tout individuelle, répétée par mille bouches imprudentes, écoutée par mille oreilles oisives, se changera peu à peu en un bon mot vulgaire et

ayant cours légal, qu'elle laissera sa trace bonne ou mauvaise dans l'ame, qu'elle passera dans les mœurs et alors prendra une forme distincte, et puis qu'elle sera raisonnée, qu'elle s'établira en syllogisme, en système, au sein de la société; car, de même que rien ne se perd ici-bas, on peut dire que rien non plus n'est à mépriser, tant sont étranges les évolutions et les métamorphoses de la plupart des choses de ce monde. Oui, si la hausse et la baisse se faisaient à la Bourse d'après la hausse ou la baisse morale, l'agiotage aurait bien mérité de la patrie. Et cependant la chose essentielle à se demander chaque matin, n'est-ce pas celle-ci : Quelle nouvelle vérité est devenue depuis hier une illusion? Quelle idée est traitée de mensonge aujourd'hui? Le respect d'une chose sacrée naguère encore s'est-il perdu dans l'intervalle de la nuit? Une chose essentielle aux mœurs, aux croyances et à la durée de l'état a-t-elle succombé, baisse; une idée raisonnable, juste, sage et humaine s'est-elle présentée, hausse : car alors il n'y a pas à désespérer de l'humanité.

Quels sont donc les signes nouveaux et prophétiques dans l'ordre social, politique, dans le monde philosophique, religieux et poétique? J'en signalerai trois aujourd'hui : l'indifférence, l'utopie, le désir du bien-être.

Quelles que soient les apparences et les clameurs extérieures, on peut affirmer que, dans les esprits, l'indifférence règne. Il y a véritablement dans les intelligences contemporaines la table rase de l'école sensualiste. Cette indifférence ne signifie pas absence de convictions, mais absence de réalités auxquelles on puisse s'attacher et croire fortement. D'un autre côté, elle signifie l'absence d'amour pour les institutions détruites, l'impossibilité d'un retour vers le passé. Ne blâmez pas cette indifférence, elle seule nous sauvera. Politiquement parlant, elle indique un parti pris très définitif; elle veut dire que toutes les fleurs du passé ont été définitivement extirpées, qu'aucune de ses tiges ne peut plus reverdir, et que, de ce côté, la pensée est tranquille, sinon enthousiaste. Que parle-t-on de réactions légitimistes et autres! Cela est impossible, à jamais rendu impossible par l'absence de foi et de respect à ces institutions. La révolution de février a froissé bien des intérêts, bien des crises passagères peuvent résulter de ce fait, mais aucun principe, aucune idée n'ont été atteints, et dès-lors toute réaction est impossible. Considérez bien le caractère complexe de cette indifférence, elle marque la fin de beaucoup de choses, elle enveloppe le commencement de beaucoup d'autres; elle marque la fin des principes et des institutions battus en brèche depuis un demi-siècle, signifie qu'ils sont usés définitivement et que l'ère des transitions dans laquelle nous sommes et serons long-temps encore est finie, au moins quant aux passions politiques et aux institutions à détruire. Cette indifférence enveloppe le commencement de beaucoup d'autres choses, ai-je dit; oui, c'est l'absence de prosélytisme, de croyance en des idées mal définies, c'est la délibération avant l'action, ou, pour mieux dire, le recueillement silencieux qui est nécessaire avant la méditation. Qu'elle soit donc la bienvenue! Que les énergumènes l'attaquent, que les têtes creuses la calomnient sans savoir quelle est sa cause morale, intrinsèque, profonde : cette indifférence signifie que l'intelligence est maintenant déblayée comme le sol politique, que le champ est libre et peut recevoir toutes les semences bonnes ou mauvaises qu'on voudra y jeter, et qui en sortiront changées en riches moissons ou en plantes vénéneuses, selon la main qui les y sèmera. Non, l'indifférence ne veut pas dire que le champ de l'intelligence soit

infertile, mais, au contraire, qu'il est dégagé de toutes les ruines qui y étaient éparses et de toutes les plantes qui poussent dans les terrains incultes. Cette indifférence des esprits que j'entends blâmer souvent autour de moi, je l'accepte, au contraire. C'est elle qui, sous la dynastie qui vient de tomber, avait pour forme l'absence de croyance et de foi aux institutions régnantes; c'est elle qui, en février, ayant pour forme l'inactivité, a précipité les événemens. Et, dans les événemens, quel fait vous a frappé? Hélas! l'indifférence, qui, dès la première heure, s'est appelée l'abandon, l'absence de sympathie pour les personnes, l'absence de respect sans lequel aucune institution ne se soutiendra jamais. Cette indifférence, je la crois utile dans les circonstances actuelles, elle ne contrariera aucun essai, elle laissera faire toutes les expériences, elle regardera long-temps, les yeux tout grands ouverts et l'esprit incertain, les théories subtiles, les projets singuliers, les bizarreries et les excentricités, sans y trop rien comprendre. jusqu'à ce qu'un beau jour une réalité vienne la frapper et la faire sortir de ce demi-sommeil, jusqu'à ce qu'elle se sente métamorphosée et prononce un mot inconnu à ses lèvres: *je crois*, jusqu'à ce que cette réalité la passionne et lui fasse dire le contraire de ce qu'elle dit: *je pense, je travaille*, et la force à sortir du royaume du néant.

Le second symptôme que j'aborde, c'est le règne de l'utopie. Or, l'utopie est le terme corrélatif de l'indifférence. Expliquons-nous.

L'indifférence n'est pas l'égoïsme, car jamais l'égoïste n'a dit que le plaisir fût désagréable et qu'il ne souhaitait pas de voir prospérer ses intérêts. L'indifférence n'est pas non plus une négation; elle ne nie rien, de même qu'elle n'affirme rien. Métaphysiquement parlant, elle est supérieure à l'affirmation et à la négation; elle est l'absence de toutes choses. L'homme indifférent est, comme le Dieu du théisme, toujours dans son repos. Cette nullité complète ne date pas d'hier; c'est elle qui a donné naissance à la chimère et à l'utopie. Les systèmes singuliers qui nous assiégent sont nés de cette indifférence. Le terme corrélatif du sommeil n'est-ce pas le rêve? En vérité, les utopistes et les indifférens ne se sont jamais compris; ils se complètent les uns les autres. Toutes les fois qu'un esprit ne croit pas à une forte réalité, toutes les fois qu'il n'agit pas et ne sent pas la fatigue de l'action, l'utopie est près de lui. La rêverie n'est que le résultat de l'oisiveté, du *statu quo* de l'ame, lorsque, le vide se faisant autour d'elle, elle crée des châteaux aériens et des édifices de nuages dans les espaces déserts. Avez-vous jamais réfléchi à ce fait : que la vie est une création perpétuelle; que le principe de la vie, qui est en nous subjectif et inconnu, se répand objectivement sans intermittence? Chaque flot de notre existence qui passe ainsi demande à être employé. Eh bien! si cette partie de nous-mêmes qui s'écoule n'est pas dirigée par la volonté ferme, utilisée par le travail, maintenue dans la réalité, elle ira créer des chimères. Voici quinze ans que cet état dure, il durera encore, car, en dépit des événemens, nos sens sont plus agités que nos ames. Mais voulez-vous avoir l'image vivante de l'indifférence unie à l'utopie? voyez cette secte anglaise qui s'appelle l'église millénienne. Le millénien s'assied près de son feu, inactif et plongé par anticipation dans la béatitude. Que fait-il et à quoi est-il bon? A cette question, il lève la tête, et, d'un son de voix particulier : « J'attends le règne des mille années, le Seigneur reviendra. » Il reste indifférent à tout jusque-là. Ainsi, lorsque vous interrogez un utopiste : « J'attends, répond-il, que les

hommes soient meilleurs; j'attends que telle forme de gouvernement ait succombé, j'attends le moment propice à la réalisation de mes théories. » Jusque-là il regarde en pitié tout ce qui se fait et tout ce qui passe autour de lui.

Oui, l'utopie est le terme corrélatif de l'indifférence; l'ame, paresseuse dans son repos, dans son *statu quo*, aime à rêver qu'elle est en mouvement. Sans bouger de place, elle établit un monde à elle, un monde futile; elle satisfait ses instincts de charité par quelques efforts imaginaires, et, comme il lui a fallu moins de temps pour se promener dans l'espace que pour tracer un sillon et pour remuer un caillou, elle croit avoir fait beaucoup plus. Le grand caractère de l'utopie, c'est de tromper et de se tromper elle-même, absolument comme dans les rêves l'ame se trompe et trompe les sens. Notre sommeil a été long, et les rêves ont été nombreux. Les vingt années qui viennent de s'écouler sont une des périodes les plus curieuses de l'histoire métaphysique de l'homme. Nous pouvons dire que nous avons vécu véritablement dans le monde des rêves. Aujourd'hui nous discutons, nous voyons mieux et plus distinctement. Les fantômes commencent déjà à s'effacer, et, au premier chant du coq, le chimérique royaume et ses fantastiques habitans disparaîtront. Nous sommes bien près de nous réveiller, lorsque nous rêvons que nous rêvons, dit Novalis. Maintenant nous connaissons ces rêves. Assez longtemps ils ont passé devant nous, tantôt nous effrayant comme de sinistres présages, ou nous attirant comme des visions séduisantes. Aujourd'hui ils ne nous effraient plus et nous séduisent moins. L'enfant s'effraie des rêves, mais plus tard il s'habitue à leur aspect terrible, rit au nez des sorcières, et même, dit un écrivain anglais, Charles Lamb, s'avise d'éteindre leurs torches et leurs flambeaux. Nous pouvons dès aujourd'hui donner à ces utopies le nom de rêves, et même à certaines celui de songes impurs.

Grace à l'absence complète de croyances, d'idées, de réalités en un mot, l'utopie a pu facilement nous entourer de ses leurres, en nous montrant ses espaces colorés. Comme l'homme qui, au milieu du désert, est séduit par le mirage, et pense qu'il serait doux d'aborder à l'oasis qui n'existe que dans l'atmosphère vide; comme le promeneur qui, apercevant l'horizon, y dirige ses pas, pensant que là-bas existe une terre féerique et mystérieuse, ainsi nous nous sommes laissé tromper par l'utopie, qui nous a menés pendant vingt ans, déplaçant à chaque pas sa perspective et nous conduisant à travers précipices et fondrières, sans pouvoir jamais conclure le voyage. Maintenant elle crie : Nous y voilà, nous touchons le but, nous tenons le pays du bonheur et l'Éden terrestre. Nous ouvrons les yeux cependant, et n'apercevons pas grand'chose. Le désenchantement commence; notre bonne maîtresse, l'utopie, commence à nous sembler vieille. Nous comprenons que, dans nos amours avec elle, il y a eu plus de goût que de passion, beaucoup d'enfantillage et pas mal de curiosité. J'espère que, lorsque nous serons tout-à-fait réveillés, nous lui reprocherons, entre autres choses, de nous avoir pris beaucoup plus par les sens que par l'ame, d'avoir fait passer sous nos yeux plus d'images séduisantes que de symboles vrais, et que nous laisserons pour ce qu'elles valent toutes ces théories de réhabilitation de la matière, de femme-messie, de bacchantes, de travail attrayant et autres philosophies gastronomiques et lesbiennes, dignes tout au plus (en dépit du talent qui y a été dépensé) de Brillat-Savarin et de Casanova de Seingalt.

Mais, quelle que soit la valeur des utopies et des théories qui se trouvent aujourd'hui en présence, il est un mot qu'elles ont toutes prononcé, et ce mot est celui de *bien-être*. On peut dire que c'est là le mot de notre siècle, comme celui du XVIIIe siècle fut *liberté*. Des sectes sans nombre, des livres à remplir une maison jusqu'au faîte, des journaux de toutes les couleurs, des théories économiques de tout genre, affirmatives et négatives, des utopies sensuelles, des philosophies hystériques, des romans socialistes, des poésies désespérées, des peintures fouriéristes et que sais-je encore? nous ont répété ce mot sous toutes les formes et par tous les langages, depuis celui de la science jusqu'à celui de l'argot, avec tous les sons de voix, depuis le son joyeux jusqu'au son plaintif et mélancolique, et l'ont exprimé par toutes les poses, celui-ci avec un air grave, celui-là d'un ton prophétique, cet autre avec un aspect sybillin, et cet autre encore par un jeu de prédicateur tranchant du Savonarole. Chacun mettant son bonheur là où il trouvait le sien, il en est résulté une Babel criarde pleine de clameurs confuses, mais où les dernières syllabes des mots *bien-être* et *bonheur* ont pu toujours être entendues. Voyez-vous par là ce poète qui maudit les cloches catholiques, leur trouvant un son triste et sourd, et demande qu'elles soient remplacées par la musique de Rossini : il va répétant partout dans ses chansons et ses rêves fantasques, non plus « la paix soit avec vous, » mais « le bonheur soit avec vous. » Vite une république d'Aspasies dont il sera l'Alcibiade, où les maigres dîners en commun de Lacédémone seront remplacés par des fêtes somptueuses! vite un idéal de société où l'on n'aura plus à s'inquiéter de charité, de travail et de dures souffrances, mais de bons repas, de belles fleurs et de jolies femmes! Et cet utopiste de la personne duquel s'échappe, non l'onction évangélique, mais la douceur voluptueuse, que dit-il? Qu'est-ce que la patrie en présence du cosmopolitisme? Créons un univers qui ne soit qu'une vaste société où d'un pôle à l'autre coure le fluide du plaisir, où la navigation à vapeur et les chemins de fer servent seulement à transporter le plaisir et les *voluptés saintes*. Allons, désarmons la guerre, et, pour mater l'orgueil de l'homme (ceci en remplacement de l'humilité chrétienne), que le dieu Mars, sous quelque costume qu'il se présente, l'épée ou l'outil du travail à la main, soit toujours sous la dépendance de Vénus :

Eque tuo pendet resupini spiritus ore.

Voici maintenant un grand penseur, un admirable génie que l'existence du mal tourmente et rend triste. La prostitution est un mal, la misère est un mal, et le mal le plus grand, c'est le mal moral, les passions sans règle qui font rage au dedans de nous. Abolissons le mal! Et pour l'abolir, il l'étend; pour abolir la prostitution, il crée des régimens de bacchantes et des armées de bayadères, il se raille du *moralisme* et du *familisme*; pour abolir les passions, il énumère leurs forces et leur demande d'agir, leur promettant l'harmonie. Que dire, sinon que voilà un homme de génie qui se trompe et qui trompe, et que tout ce système n'est qu'un cercle vicieux? Un Bentham plus pratique et plus net vient ensuite, et démontre que peu importe le mal, pourvu qu'il soit utile; peu importe le vice, s'il procure le bien-être, et si, au lieu de gêner le bien-être du voisin, il l'étend au contraire! L'homme a des vices, le tout est de les diviser par catégories d'utilité. Bravo! peut répondre Malthus, qui se trouve à portée pour tendre la main au philosophe de l'utilité, *laissez faire*, *laissez*

passer! Laissez passer quoi? Ce qui est bon et juste sans doute, car pour ce qui est injuste et mauvais!...

J'ai cité à peu près toutes les utopies qui ont une valeur philosophique, utilitairisme, fouriérisme, saint-simonisme, réhabilitation de la matière sous toutes les formes imaginables. Quant à celles qui nous occupent à cette heure, qui s'exposent sous nos yeux, qui sont au pouvoir et divaguent néanmoins, en vérité est-ce la peine d'en parler? Voici un homme de talent qui demande l'égalité des salaires sans différence aucune en faveur de l'activité, du talent et de la perfection. Est-ce que nous ne sommes pas tous frères? est-ce que tu n'es pas homme au même titre que moi? est-ce que je n'ai pas aussi des nerfs, un palais et un ventre? Tu es un homme, je suis un homme, nous sommes des hommes; nous conjuguerions le verbe dans tous les temps et dans tous les modes imaginables, qu'il serait impossible à ce titre de découvrir aucune différence entre nous. O perfection évangélique! ton règne va venir et le millenium approche. Tu vaux mieux que moi, donc tu dois davantage; tu es plus actif, donc travaille pour moi. Est-ce que l'Évangile ne fait pas appel à la bonne volonté de tous? Les aristocraties sont détruites: pourquoi donc ferais-tu partie de l'aristocratie dite de l'intelligence? Nous trouvons moyen de l'atteindre, afin qu'il n'y ait plus de *hiérarchie*, affreux mot grec qui, bien compris, signifie ordre, rang, échelle sociale. — Frère, tu es un aristocrate, tu travailles moins et plus mal que moi, et cependant tu reçois le même salaire, donc je te suis inférieur en fait, ma dépense plus grande de force, d'activité et de talent restant sans rémunération. Mais, si je te suis inférieur en fait, il faudrait cependant qu'en droit tu me fusses supérieur. O mon pauvre frère abusé! est-ce que tu ne vois pas qu'il y a dans ce monde une loi d'équilibre et de compensation qui seule maintient l'égalité, et que, par conséquent, tout travailleur est digne d'un salaire égal à son mérite? Malheureusement, cette doctrine est peu appréciée de ceux auxquels elle s'adresse. Ne pensez-vous pas que c'eût été un beau spectacle que de voir la paresse, la bêtise et l'ignorance venant réclamer leurs droits; un spectacle récréatif et surtout instructif pour les âges futurs? — L'égalité des salaires, reprend quelqu'un tout à côté, sans doute, mon frère, et de tout mon cœur: cependant, si j'ai l'appétit plus fort et les sens plus développés que toi, comment ferai-je, consommant davantage et ne recevant que le même salaire? Proposons donc la répartition, non d'après le principe d'égalité absolue, mais d'après le besoin. Mais comment établirons-nous cette base du besoin? car il est des besoins de plus d'une espèce. Alors proposons que, dans chaque arrondissement, un registre sera ouvert, où chacun viendra inscrire la nature de ses besoins. Le recensement étant opéré, il sera formé des catégories, et, d'après ces catégories, la société se trouvera établie sur une hiérarchie de besoins.

Voici à peu près le bilan des utopies. Moins les deux dernières qui comptent simplement au nombre des bizarreries économiques, je demande si toutes les autres, qui comptent et ont droit de compter au rang des philosophies, ne peuvent pas se résumer ainsi: le luxe est une chose agréable, le plaisir est une chose agréable; donc répandons le luxe et recommandons le plaisir. Notre siècle est sensuel, mais de plus il est hypocrite. Nous avons jeté sur nos voluptés et sur nos besoins matériels, devenus plus nombreux et plus pressans à

mesure qu'ils étaient plus artificiels, un manteau mystique. Jouissons de notre triomphe. Allons et accumulons la somme de nos désirs, de nos besoins, de nos jouissances. C'est en visant à ce seul but, entendez-vous bien, que le travail devient une chose sacrée. C'est par là seulement qu'on peut mesurer le degré de civilisation d'un peuple. Plus la cuisine est raffinée, plus un peuple est civilisé. Et si les désirs augmentent, la perfectibilité humaine ordonne et exige qu'ils soient satisfaits, sinon crime de lèse-civilisation. Oh! vous tous dont j'ai souvent admiré le talent, ne savez-vous pas que le désir est une souffrance, et qu'en accumulant la somme des désirs, nous accumulons la somme de nos misères? Ne savez-vous pas que chaque fois qu'un désir est satisfait, un désir inconnu encore naît dans l'ame, et avec lui une nouvelle douleur? Allez donc, parlez sans cesse de bonheur au lieu de parler de justice. Eh bien! il arrivera un moment, je vous l'assure, où, en suivant vos conseils, l'homme sera devenu non plus un être créé par Dieu et sorti du sein de la nature qui a souffert pour le produire, mais une créature artificielle dont l'unique moteur sera la jouissance, où les besoins d'imagination, d'invention et d'imitation remplaceront les besoins légitimes et les plaisirs naturels. Alors il ne se contentera plus de prendre le plaisir sur sa route comme un véritable luxe au milieu de l'univers de Dieu, mais il le cherchera et le réclamera comme étant la chose utile entre toutes. La société pressant sur lui et faisant entrer le désir par tous ses pores, il en résultera une irritation d'épiderme telle que le malheur le serrera de plus près que jamais. Alors les jouissances artificielles s'accumuleront, mais le bonheur existera-t-il davantage?

Oui, le mot *bien-être* est le mot de notre siècle, mais il s'agit de le comprendre. J'accepte ce mot non comme satisfaction accordée aux sens, mais comme libération de l'ame, comme moyen de moralisation. Je l'accepte non pas pour qu'il y ait un plus grand nombre d'heureux, je ne crois pas à l'âge d'or sur la terre, et je ne pense pas qu'on puisse faire reverdir l'Éden en augmentant les jouissances, les sensualités, c'est-à-dire en augmentant la curiosité, qui le fit perdre au premier homme d'après la légende biblique, car toute sensualité, tout désir est dans son principe une curiosité. Je veux plus de bien-être simplement pour qu'il y ait un plus grand nombre de mes semblables sur lesquels pèse moins la malédiction. Je veux plus de bien-être, non pour que le plaisir et le luxe enivrent l'ame d'un plus grand nombre, mais afin que la souffrance n'égare pas l'ame de ceux qui travaillent et souffrent cependant, afin que la fièvre n'agite pas leurs cerveaux et n'y fasse pas monter les pensées de crime, de vice et de suicide sous toutes les formes, afin que l'ignorance disparaisse davantage, que les mauvais instincts s'évanouissent, que les facultés morales, ayant le dessus le plus possible, puissent dégrossir l'homme primitif et en faire sortir un homme nouveau plus pur et meilleur. Je veux le bien-être et je le demande, afin que l'ame misérable, lorsqu'elle remontera vers Dieu, ne puisse pas accuser les ames ses sœurs de l'avoir laissée par leur faute croupir dans l'ignorance et se flétrir dans la corruption, afin qu'elle ne puisse pas dire : Mon Dieu, vous m'aviez créée libre, capable de délibération et susceptible d'augmenter le bien et l'ordre sur la terre, et cette liberté ne m'a servi qu'à y augmenter le désordre et le mal.

E. MONTÉGUT.

REVUE DRAMATIQUE.

Un proverbe de M. A. de Musset. — Un à-propos de George Sand.

L'idée de représentations nationales destinées à initier le peuple aux chefs-d'œuvre de notre scène n'a rien que, dans une certaine mesure, on ne puisse approuver. C'est par le progrès de l'intelligence et la culture de l'esprit que doit se compléter, se justifier et s'affermir cette souveraineté populaire que l'on proclame peut-être avec un peu trop de complaisance. En outre, s'il est vrai, comme l'a dit Vauvenargues, que les grandes pensées viennent du cœur, on peut ajouter que c'est au cœur qu'elles s'adressent, que c'est l'homme tout entier qu'elles moralisent et purifient. Aussi de pareilles initiations nous semblent-elles particulièrement profitables en temps de crise révolutionnaire. Il y a, chez les grands poètes dramatiques, quelque chose de profondément humain qui s'arrange mal des préoccupations exclusives et passionnées, propres à certaines phases des victoires démocratiques. Les idées qui se font jour dans le dialogue de leurs personnages ou dans la donnée générale de leurs drames ne sont pas de celles qui peuvent se plier ou s'assouplir aux circonstances, de manière à fournir une arme aux violens ou aux sophistes, mais de celles qui embrassent, dans leur large et féconde étreinte, les intérêts de l'humanité tout entière : on y trouve moins d'allusions que de vérités, moins de flatteries que de leçons. Salutaire contre-poids donné, dans un temps comme le nôtre, aux suggestions ardentes, aux entrainemens fébriles de la place publique et de la rue! N'y aurait-il pas eu d'ailleurs un contre-sens, et comme un acte de lèse-majesté populaire, à ouvrir à tous l'accès de la vie publique, à rêver pour tous des conditions progres-

sives d'égalité et de bien-être, et à maintenir une sorte d'exclusion, un dernier reste de privilége, dans ces régions idéales où il semble, au contraire, que doive s'inaugurer tout d'abord un libre et sincère sentiment de l'égalité véritable? Donner au peuple les plus sérieux de tous les droits et lui refuser les plus élevés de tous les plaisirs, lui faire tout à coup sa part si grande dans le domaine de la politique et la lui laisser si petite dans le domaine de l'art, le convier, en un mot, à la tribune et le reléguer au mélodrame, n'eût été ni sage, ni généreux, ni logique.

A un point de vue plus littéraire, ce rapprochement entre la foule et les grandes et belles œuvres de notre théâtre donnerait lieu à des observations instructives et piquantes. On peut se souvenir que, pendant la période qui vient d'être close par une révolution, bien des gens du monde, et des plus civilisés, se détournaient avec dédain de la vraie littérature dramatique, et, soit caprice, soit besoin d'émotions nouvelles, couraient aux pièces populaires, y cherchaient leurs types de prédilection, mettaient une sorte de raffinement à se faire les *dilettanti* de cette étrange littérature, et lui donnaient par leur empressement une vogue et une vie mondaine, fort peu conciliables, il faut le dire, avec la morale, le bon goût et les habitudes d'une société polie. Ne serait-il pas curieux que ce concours, cet empressement, ces conditions de vie, de mouvement et de succès, refusés si long-temps au théâtre sérieux par ses auxiliaires naturels, lui revinssent tout à coup d'une extrémité contraire, lui revinssent justement par ce peuple, par cette foule qui, placée pour la première fois en face du vrai et du beau, peut en ressentir confusément, mais sincèrement, la salutaire influence? Échange bizarre! singulière transposition de rôles, qui, après avoir fait par un public blasé le succès de *Robert Macaire* et des *Saltimbanques*, ramènerait à Molière et à Corneille tout un public nouveau, émancipé enfin de la malsaine poétique du boulevard! Ce fait secondaire, rattaché à des questions plus hautes, à des aperçus plus généraux, n'aurait-il pas son importance? Ne pourrait-il pas contribuer, pour sa part, à l'histoire de ce moment unique, où rien n'est vrai que l'invraisemblable, où rien n'est vraisemblable que l'impossible?

Quoi qu'il en soit, il est facile de prévoir qu'un tel progrès ne serait pas seulement fécond pour les spectateurs, mais pour le théâtre même, et qu'on peut y trouver le germe d'une nouvelle phase dans la littérature dramatique. Là aussi, nous le croyons du moins, vont tomber certaines barrières, certaines distinctions de genres, qui, depuis bien des années, commençaient à recevoir de nombreux démentis. Peut-être, sur la foi de vieilles traditions, y a-t-il encore des gens qui s'imaginent qu'un ouvrage de théâtre ne peut pas être à la fois populaire et littéraire, que l'art a des pruderies qui se révoltent à l'idée d'admettre, comme élémens essentiels, les noms, les personnages, les incidens de la vie du peuple : c'est une erreur dont l'expérience de ces derniers temps a dû hâter le discrédit. N'a-t-on pas vu trop souvent, d'une part, des œuvres froides, ternes, blafardes, où une prétendue correction et une élégance chimérique n'étaient acquises qu'aux dépens de toutes les qualités vitales; de l'autre, des œuvres fort contestables, par malheur, sous le rapport de la forme et du goût, mais animées, mais vivantes, et offrant, à défaut d'autre mérite, une esquisse fidèle des physionomies contemporaines? Cette anomalie, cette antithèse qui, depuis trente ans,

a entravé, au théâtre, le développement d'un art nouveau, doit disparaître aujourd'hui. L'art dramatique, comme la société qu'il représente, va se voir forcé ou de s'annuler, ou de se faire franchement démocratique. Et qu'on ne croie pas qu'il soit condamné, pour cela, à se faire banal, rude et grossier, à y perdre ses qualités d'élévation, de finesse, de poésie ou de grandeur! Si la comparaison était de mise en ce moment, je dirais qu'il peut s'accomplir dans l'art quelque chose d'analogue à cette abrogation des titres nobiliaires qui n'ôtera rien ni au prestige des noms illustres, ni à l'éclat des grandes actions, et qui, popularisant les distinctions, au lieu de les anéantir, rendra chacun de nous responsable de son indignité réelle, ou de sa vraie noblesse. L'art élèvera la foule jusqu'à lui, ou plutôt son intime alliance avec la foule est une des conditions nécessaires de la société transformée. Est-ce donc la première fois que cette combinaison se présente? Quelle puissance n'avait pas le théâtre à Athènes, alors qu'il s'associait au mouvement de la politique, aux fêtes du peuple, aux événemens de l'histoire, alors qu'il faisait partie de la vie active, et qu'il devenait l'écho, le commentaire, la satire, l'enseignement ou l'antagoniste public des orateurs, des hommes de guerre, des démagogues, des poètes et des philosophes!

Peut-être, et en tenant compte de certaines convenances que l'art moderne n'a plus le droit de froisser, quelques tentatives du même genre pourraient aujourd'hui se révéler au théâtre, et ce ne serait pas là le seul avantage à retirer de cette grande péripétie qui nous a tous frappés à l'improviste. Selon nous, si quelque chose a pu arrêter dans leur essor les écrivains qui semblaient, il y a quinze ans, promettre à notre théâtre de nouveaux jours de splendeur, c'est cet individualisme, ce culte excessif de sa propre personne, trait distinctif de plusieurs de nos illustres. Le génie dramatique, pour se développer et atteindre à quelque chose de grand, a besoin d'expansion, de communication avec les hommes; le poète doit y faire abnégation de soi pour se mettre en contact plus direct, plus intime avec ceux qui l'écoutent. Qu'est-il arrivé, au contraire, aux écrivains de notre époque? Pleins d'eux-mêmes, pénétrés de l'importance de leur individualité brillante, ils s'y repliaient, s'y enfermaient complaisamment, s'occupant moins de ce qui se passait au dehors que de ce qu'ils lisaient dans le livre de leur pensée, si bien que, le jour où il fallait se retrouver en face du public, les points de contact avaient disparu; il n'y avait plus entre eux d'intermédiaires, plus de liens, plus de ces courans magnétiques qui propagent et répandent en un moment une idée dramatique. Désormais cette immobilité stérile d'un esprit occupé à se contempler n'est plus possible. C'est un des douloureux priviléges des révolutions que l'individu s'y amoindrisse et s'y annule dans l'orageuse grandeur de l'ensemble. La société est tout, l'homme est peu de chose, et voilà ce qui explique peut-être cet entraînement bizarre, ce mépris de la vie, cette tendance à faire bon marché de soi, qui caractérise les époques révolutionnaires. Il semble que chacun de nous y comprenne qu'il ne compte plus pour rien par lui-même, qu'il ne vaut que par l'immensité de l'œuvre à laquelle il concourt, semblable à ces atomes qui flottent un moment dans l'espace, jusqu'à ce qu'ils soient absorbés dans un rayon de soleil qui les anéantisse ou les féconde : c'est le temps des essais, des folies, des aventures et des crimes, mais aussi des dévouemens, des actions héroïques, et quelquefois des grandes œuvres.

En attendant que nos espérances se réalisent, et qu'il sorte de cette situation imprévue l'un de ces résultats désirables qu'elle nous paraît renfermer, le peuple, convié à la première de ces représentations nationales, a eu du moins un spectacle au niveau de toutes les exigences : Corneille et Molière, *Horace* et *le Malade imaginaire*. La représentation a été très convenable, nous allions dire un peu froide. Le vieil Horace pourtant, Camille surtout et ses imprécations vengeresses ont souvent ému cet auditoire moins désorienté par la mâle simplicité de Corneille que par la gaieté sublime de Molière. Il n'y a pas lieu d'être surpris de cette première impression; plus une ame est neuve, naïve, moins elle a été gâtée, faussée, refroidie par la civilisation ou l'expérience, mieux aussi elle est disposée à accueillir ce qui est héroïque, noble et grand, et à se méprendre sur la portée et le sens de la vraie comédie. Au premier aspect, les farces de Molière ne sont que des farces, et un spectateur inexpérimenté peut aisément confondre les plaisanteries de Diafoirus avec de triviales bouffonneries, j'ajouterai même qu'il le peut sans honte : Boileau ne s'y est-il pas trompé? C'est en comparant, en vivant avec les hommes, qu'on démêle tout ce qu'il y a de profond, de vrai, quelle puissance d'observation se cache sous ces détails de consultations médicales ou de comptes d'apothicaire. Molière a cela de particulier, qu'on l'admire toujours davantage à mesure qu'on vieillit; or, le peuple est jeune : c'est le secret, peut-être aussi le péril de sa victoire.

Le nom de Molière nous ramène au prologue de George Sand, car c'est l'auteur du *Misanthrope* qui est le héros de ce nouvel et démocratique *Impromptu de Versailles*. Comme dans l'*Impromptu* primitif, nous voyons Molière fort inquiet et fort troublé, parce que ses comédiens ne savent pas leur rôle, et qu'il a peur de faire attendre le roi. Les premières scènes du prologue de George Sand reproduisent trait pour trait le dialogue original : *Allons donc, messieurs et mesdames, vous moquez-vous avec votre longueur?* etc. Les craintes du pauvre Molière se réalisent : le roi a failli attendre; le roi attend; le roi a attendu. Seul, abandonné de ses camarades, l'infortuné poète, après un monologue où éclatent de beaux traits de mélancolie et de grandeur, se calme, s'assied et s'endort; c'est surtout au théâtre et dans des situations pareilles qu'on peut dire avec Hamlet : *Dormir! rêver!* — Le rêve de Molière descend des frises sous la forme d'un nuage, d'où sort une muse escortée de six grands poètes : Eschyle, Sophocle, Euripide, Shakspeare, Voltaire et Beaumarchais. Chacun d'eux récite quelques lignes empruntées à ses œuvres, ou inspirées par les souvenirs qui s'attachent à son nom, mais toutes conformes au programme de la soirée, c'est-à-dire prêchant l'égalité et la fraternité. La vision disparaît; Molière se réveille, sa servante Laforêt vient lui dire que le roi attend; mais quel roi? Ce n'est plus celui de Versailles et de 1663, c'est celui de Paris et de 1848, c'est le peuple! Molière prend bravement son parti, et il adresse à ce dernier successeur de Louis XIV un compliment de fort bon goût.

On le voit, ce prologue n'a pas coûté à George Sand de grands frais d'imagination, et nous croyons qu'il en a fallu davantage pour écrire *André* et *Valentine*. La donnée cependant était heureuse; mais l'auteur en a-t-il tiré tout l'effet désirable? Il nous semble qu'il y avait un autre parti à prendre, à la fois plus spirituel et plus courageux, car il arrive parfois, même en temps de république, que l'esprit est encore du courage.

D'abord est-ce donner une idée, même lointaine, du véritable rôle intellectuel des poètes que George Sand nous a montrés, que de mettre dans leur bouche quelques paroles renfermant en germe le socialisme moderne? Sans parler des anciens, que l'on défigure toujours un peu quand on leur prête des aperçus ou des sentimens trop actuels, n'y avait-il pas moyen de caractériser d'une façon plus nette des hommes tels que Shakspeare, Voltaire et Beaumarchais? Shakspeare, par exemple, l'indifférent sublime, le créateur d'un monde immense, où se meuvent, comme dans le monde réel et au gré d'une fantaisie magistrale, toutes les formes du bien et du mal, peut-il être représenté comme un précurseur ou un prophète de la démocratie? Voltaire même et Beaumarchais, ces esprits passionnés, plus dissolvans que créateurs, qui obéissaient à des sentimens personnels plutôt qu'à des pensées générales, ont-ils bien eu conscience de la tâche qu'ils accomplissaient? N'est-ce pas après coup et par une sorte de travail rétrospectif qu'on s'est avisé de faire d'eux des apôtres de l'humanité? Au reste, ce ne sont là que de légères chicanes. Soumis aux exigences de l'improvisation, l'auteur a pu courir au plus pressé et au plus facile : on regrette seulement qu'un esprit aussi élevé, qui a fait si souvent preuve d'une rare faculté d'analyse, n'ait pas essayé d'indiquer, en quelques traits, le profil exact des hommes célèbres qu'il évoquait aux yeux de la foule. Ce que nous regrettons davantage, c'est qu'ayant eu l'ingénieuse idée de placer Molière entre le roi du XVIIe siècle et le roi du XIXe, entre Louis XIV et le peuple, George Sand ait méconnu ou négligé tout ce que cette antithèse pouvait lui fournir d'indications comiques. Au lieu de faire dire à Molière par sa servante Laforêt : « Grace à vous, les caractères que vous avez flétris ou raillés ont disparu de ce monde, » n'était-il pas plus spirituel et plus vrai de dire au contraire : Les mêmes types existent, ou plutôt ils sont immortels comme les passions, les travers et les vices qu'ils représentent; seulement ils changent d'habit, de masque et de langage, suivant les tendances de leur siècle et le goût de leur souverain. Il faudrait, pour les reconnaître, ô peuple roi, une sagacité que tu n'as pas encore et que ton vieux comique doit avoir pour toi! Prends garde! il y a encore des Tartufes, non plus de dévotion, mais de démocratie; il y a encore des docteurs Pancrace, raisonnant *in balordo*, non pas sur la figure d'un chapeau, mais sur l'organisation du travail; il y a encore des médecins et des empiriques, auxquels, comme à Purgon et à Diafoirus, peu importe que le malade meure, pourvu qu'il meure selon leurs ordonnances! Il y a encore et toujours des marquis et des courtisans, c'est-à-dire des vaniteux et des flatteurs; ils ne portent plus de manchettes, de nœuds de rubans et de jabots de dentelle; on ne les voit plus courir au Louvre et au petit coucher. Leur Louvre maintenant, c'est le tien; c'est l'atelier, c'est le club, c'est la rue! Pour t'y plaire, ils noirciront, s'il le faut, leurs mains; ils ennobliront d'une blouse leur habit de solliciteur, mais, au fond, ils seront toujours les mêmes, toujours prêts à dire au roi qu'il est sublime et à se grandir en t'égarant.

Et remarquez que l'analogie des situations eût été bien plus frappante. Molière en effet, et George Sand ne manque pas de nous le rappeler, a profité de l'amitié de Louis XIV pour mettre son impitoyable verve sous la protection suprême de la royauté. N'eût-il pas été naturel et piquant, dans cette première communication de Molière avec le peuple, de le montrer demandant à ce nouveau souverain le même genre de patronage, et cherchant dans le bon sens et

l'amitié du peuple une arme définitive contre les périls et les haines que provoque toujours une comédie trop sincère, de même qu'il avait trouvé dans la spirituelle sympathie de Louis XIV une sorte de tutelle et d'abri pour les hardiesses de sa muse? Ainsi, sous la plume de George Sand (et qui méritait mieux d'avoir les honneurs de l'initiative?), ce court prologue, cette pièce d'à-propos, pouvait devenir une première leçon et comme la préface d'une comédie nouvelle, d'une libre et saine éducation du peuple par le théâtre. N'est-ce pas aussi dans une république qu'Aristophane, le père et le modèle de la comédie populaire, se donnait devant le peuple athénien, si capricieux et si susceptible, toutes les franchises qui permettent à un grand poète de devenir à son tour l'instituteur et l'initiateur de ses maîtres? Que de bonnes vérités ne disait-il pas à ce *Dêmos,* à ce vieil enfant crédule, plus indulgent pour l'épigramme que pour l'ennui! Sous le voile d'une fantaisie charmante, il lui prodiguait les traits les plus vifs, les plus acérés, et, lorsque son auditoire eût songé à se fâcher, il était trop tard : le roi avait ri, le poète était pardonné.

On le comprend, ce n'est pas en un jour qu'on peut frayer cette route inconnue, ouverte à la comédie par la démocratie triomphante et le mouvement de la vie publique; il est utile, il est nécessaire que l'héritage, la tradition d'un autre art se conservent intacts, que la chaîne intellectuelle ne soit pas interrompue. Aussi avons-nous eu lieu de nous réjouir de l'apparition au théâtre et de la complète réussite du proverbe de M. de Musset : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.* A coup sûr, aux yeux d'un juge superficiel, la fraîche et délicate inspiration de M. de Musset devait, plus que toute autre, souffrir du voisinage de cette agitation bruyante, de ce « tourbillon de vie orageuse, » comme dit Goethe, que portent avec elles les révolutions. Il n'en est rien pourtant; cette fleur d'élégance et de grace a été épargnée par l'orage. Toutes les qualités aimables que l'on avait signalées, il y a trois mois, dans *le Caprice,* on les a retrouvées, l'autre soir, dans cet autre proverbe dont nos lecteurs, assurément, n'ont pas perdu le souvenir (1), et dont le tissu est plus léger, plus insaisissable encore. Nous n'avons plus ici que deux acteurs, un tête-à-tête au coin du feu, et, pour toute péripétie, une porte ouverte qui ne se ferme tout-à-fait qu'au dénouement. Mais quel sentiment exquis dans l'entraînement imperceptible, dans la gradation mystérieuse de cet entretien qui commence par des malices, par de gracieux persiflages, par le va-et-vient d'une causerie entre gens du monde, et qui, à travers mille fines escarmouches, mille vives ripostes où la gaieté se plaît à cacher l'émotion, arrive à l'aveu, presque voilé encore, d'une passion partagée! Comme cet esprit si charmant tient de près à la poésie, sa divine sœur! C'est là, en effet, ce qui donne, selon nous, à M. de Musset, une place distincte; chez lui, la poésie ne laisse jamais le lecteur en route, parce qu'à la fantaisie la plus capricieuse, au lyrisme le plus puissant, elle joint ce souffle léger, *spiritus,* qui rafraîchit le front et nous permet de respirer jusque sur les cimes les plus hautes; chez lui aussi, l'esprit ne semble jamais *terre à terre,* parce qu'au lieu de ces procédés de vulgarisation, familiers aux talens médiocres, les avances qu'il nous fait tendent toujours à nous soulever avec lui vers les régions idéales. C'est pourquoi l'on peut proclamer, comme un bonheur et un progrès, le succès

(1) Ce proverbe se trouve dans la *Revue* du 1er novembre 1845.

obtenu par ces délicieuses esquisses. Sous ce rapport, le proverbe d'*Une Porte ouverte* n'a rien eu à envier à celui du *Caprice*. Un rire franc, entremêlé de sympathiques sourires, a constamment accueilli ces jolis mots, ces vives reparties, cette aimable stratégie d'une femme aux prises avec un homme secrètement préféré, et ne disant son dernier mot que lorsque *la porte est enfin ouverte ou fermée*. Un détail bien remarquable dans ces comédies de M. de Musset, c'est la justesse parfaite avec laquelle il reproduit, non pas la vie factice qu'on nous donne trop souvent au théâtre pour la réalité, mais la véritable vie mondaine, la vraie façon dont les choses se passent dans ce qu'on appelait autrefois la bonne compagnie; une seule dissonance m'a choqué, c'est ce mot *marquise!* répété trop souvent à la jeune femme par son élégant partner. Je signale cette fausse note, parce qu'il est très rare d'en trouver chez M. de Musset.

Le succès d'*Une Porte ouverte* a donc été aussi complet que si les assistans, pour s'amuser et applaudir, n'avaient pas eu à la fois à se ressouvenir et à oublier. A voir le plaisir des spectateurs, le charme répandu par le poète sur ces détails de mœurs si loin de nous, on eût dit ces rayons lointains, épars, qui, après le soleil couché, dorent et égaient encore les cimes. Ajoutez que Mme Allan, fort bien secondée par M. Brindeau, a joué d'une façon ravissante ce rôle de jeune femme qui n'est pas sans quelque affinité avec celui de Mme de Léry, mais qui s'en dégage et se précise par cette lutte secrète entre la gaieté qui lui sert d'armure et cette affection qu'elle n'avoue qu'au dernier moment. Mme Allan est vraiment l'actrice et l'interprète de M. de Musset; elle a le secret de ces saillies imprévues, de ces fines réticences, de cette gracieuse escrime où il est impossible de parer, de rompre et de porter coup plus à propos. Espérons que ce succès engagera la Comédie-Française à puiser encore dans ce répertoire si original et si riche, et encouragera surtout M. de Musset à demander à sa verve plus insoucieuse que lasse une inspiration nouvelle. La réussite de ses deux proverbes, dans des circonstances et des conditions si différentes, doit parler plus haut que nos éloges et nos conseils. Si les habitudes toujours un peu routinières d'une société oisive, si les préoccupations trop légitimes d'un moment de crise sociale n'ont pu prévaloir contre les irrésistibles séductions de ces deux ouvrages, c'est qu'il en est d'un esprit tel que le sien comme de cet amour dont il nous parle dans son dernier proverbe : tout ce qui l'entoure, tout ce qu'on prend pour lui, tout ce qui lui sert d'accessoire et de cortége, tout cela passe, tout cela est fugitif et périssable; mais l'amour est immortel. L'amour est mort! vive l'amour! s'écrie M. de Musset. L'esprit est mort! dirons-nous à notre tour en songeant à celui que tuent et peut-être aussi à celui qu'apportent les révolutions; vive l'esprit! redirons-nous en revenant à notre cher poète.

ARMAND DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1848.

La première impression qui nous arrive en regardant derrière nous les quelques jours qui viennent encore de passer, c'est le sentiment de cette universelle tristesse qui enveloppe et assombrit la France. Les grands événemens européens avaient l'autre mois secoué toutes les ames et fait diversion aux soucis qui les préoccupaient. On vivait à Berlin, à Vienne, à Milan; peu s'en fallait qu'on n'oubliât Paris. Depuis, le mouvement s'étant partout régularisé, les émotions du dehors sont devenues moins saisissantes, et nous sommes retombés sur nous-mêmes, face à face avec nos propres anxiétés. Ces anxiétés sont vraiment d'espèce nouvelle; à la fois énervantes et poignantes, elles irritent l'esprit et le désemparent, elles le lassent et le brisent tout en le provoquant. Le pays offre à l'heure qu'il est un aspect qu'on ne saurait ni dissimuler tout-à-fait, ni tout-à-fait dépeindre; son abattement est si profond, qu'on voudrait en vain prendre sur soi pour se le cacher ou le cacher aux autres, et il est si particulier, qu'on se trouve fort embarrassé de le définir.

Le pays a connu les muettes souffrances du temps de la terreur; il a laissé l'empire étouffer la vie publique sous l'exaltation des triomphes militaires; enfin, durant ces dernières années, il s'était engourdi comme à plaisir dans une mortelle indifférence : rien de tout cela ne ressemble pourtant à son état d'aujourd'hui, et il n'y a point de rapprochement qui puisse aider à rendre cette atonie douloureuse contre laquelle il se débat. On se dit bien qu'on est à la veille des élections, que de ces élections dépendent nos destinées, que tant vaudra ce scrutin, tant vaudra la France, que chacun a donc là son devoir et un grand devoir à remplir; chacun est très décidé à s'acquitter du sien, et cependant on

pourrait affirmer qu'il n'est personne dans l'immense majorité de la population, personne qui ait le cœur dispos, comme l'avaient les hommes de 89 quand ils se mirent à l'œuvre. C'est qu'en 89, d'un bout à l'autre du territoire, la nation se levait avec une spontanéité admirable; c'est qu'elle s'associait tout entière dans une même pensée d'enthousiasme et d'espérance.

Nous autres, nous n'en sommes pas là. La France de 89 allait à l'inconnu, comme nous y allons; mais elle y marchait d'entrain, parce qu'elle y voyait à bon droit l'avénement de ses idées les plus chères et les plus fécondes. L'inconnu qui s'ouvre brusquement devant nous n'a rien qui nous attire si fort, et nous craignons, au contraire, à tout moment d'en voir sortir les idées fausses qui menacent maintenant la société humaine. Interrogeons seulement la conscience commune : qu'est-ce qu'on attend surtout de la future assemblée? N'est-ce pas qu'elle s'installe comme un pouvoir modérateur qui sache diriger et préserver? Ce qu'on demandait à l'assemblée nationale en 89, c'était qu'elle entreprît d'édifier tout; ce que l'on demande le plus instamment à celle-ci, n'est-ce pas qu'elle empêche de tout détruire ? Il y a par malheur dans ces vagues appréhensions une sorte de langueur qui éteint l'activité politique. Les bras vous tombent devant cette perspective obscure où l'on pressent des dangers à repousser, mais où l'on n'aperçoit point encore la forme palpable sous laquelle ils se produiront On cherche des points de repère, on n'en découvre pas; on voudrait s'appuyer à quelque chose, il semble que tout manque à la fois. La révolution de février est la première après laquelle il ne se montre point immédiatement de partis aux prises; il y a beaucoup d'individus qui se remuent, il n'y a point de partis organisés, ou plutôt il n'y en a qu'un seul, le parti du gouvernement, et celui-là pourtant auquel tout le monde se rattache, les uns de plus près, les autres de plus loin, celui-là n'a pas même de caractère positif, de but assuré. On comprend que l'on ne peut rien pour le bien de l'avenir sans le concours du gouvernement; on ne sait pas du tout ce que l'on pourra jamais avec lui. Il paraît en même temps insuffisant et nécessaire; on le considère comme un dernier rempart contre des tempêtes toujours plus imminentes, et l'on doute toujours davantage de sa consistance. On souhaiterait sincèrement qu'il fût entouré de la confiance générale, et on le voit avec inquiétude se retrancher de plus en plus dans un isolement systématique. C'est un grand désarroi qui trouble jusqu'aux plus vaillans et les dégoûte d'agir, tant leur action semble avoir peu d'effet au milieu de ce hasard, qui va peut-être tout conduire en l'absence trop visible d'une conduite mieux raisonnée.

Quel est le mot de cette pénible situation? Nous jugeons utile de dire ce que nous y pensons démêler. Nous n'attachons ni une importance excessive, ni une foi sans bornes aux révélations qui sont des représailles; mais elles ont cependant leur autorité, quand elles viennent divulguer le dessous des cartes dont le public a déjà pu deviner quelque chose à la simple inspection du dessus. Des précédens qui sont de notoriété commune, des bruits déjà vieux, des colères récemment épanchées, ont fini par jeter une certaine lumière sur les conditions dans lesquelles se meut aujourd'hui le gouvernement de la république. Regardons le mal en face : on y remédie mieux ainsi qu'en évitant d'en rien connaître.

Il y a eu de tout temps, dans l'ancien parti républicain, une division fondamentale qui avait trouvé, pour s'exprimer, des organes toujours divers et par-

fois ennemis. Il y a eu les politiques et les socialistes, ceux qui ambitionnaient, avant tout, la ruine de l'institution monarchique, ceux qui rêvaient un changement bien autrement radical dans l'existence même de la société. Tandis que les premiers se prêtaient à l'amiable au système parlementaire et se résignaient à communier assez fraternellement avec les personnages possibles du régime déchu, les autres, plus farouches, touchaient à peine du bout du pied le seuil des chambres, et correspondaient avec les réformateurs de toutes les sectes, en descendant d'échelons en échelons jusqu'aux plus intimes profondeurs du royaume d'utopie. Au plus haut de l'échelle, à la limite de notre monde, ces démocrates radicaux entretenaient un seul représentant, qui avait planté leur drapeau sur la tribune même du pays légal; on se rappelle avec quelle audace, la lance au poing et la visière levée. Les radicaux, ainsi représentés, vivaient, on s'en souvient, en assez mauvaise intelligence avec le groupe des politiques qui leur paraissait un peu le vulgaire de la démocratie. Les purs républicains politiques n'avaient pas toujours l'avantage dans leurs rencontres ou publiques ou privées avec les républicains socialistes. Lorsque la révolution de février vint tous les surprendre, de part et d'autre ils devaient être encore émus d'une chaude dispute qui avait eu alors beaucoup de retentissement. La question du communisme, s'étant trouvée posée par hasard entre les deux camps, avait soulevé une discussion qui, commencée avec éclat, s'était terminée sur un terrain assez personnel pour qu'il y ait indiscrétion à l'y suivre.

Si délicats qu'ils fussent, ces rapports ne pouvaient cependant manquer de se resserrer sous la pression des événemens. Les événemens portaient au pouvoir par une même nécessité et la fraction ardente, qui tenait le mieux dans sa main les fils conducteurs des masses, et la fraction plus modérée, qui n'avait jamais cessé d'être en contact avec la bourgeoisie. Il fallait bien s'accorder pour avoir quelque force, et cependant, dès les premiers jours du gouvernement provisoire, on parla de tous côtés des dissentimens qui éclataient dans son sein. Nous croyons sage d'ignorer ces divisions intestines, et nous aimons mieux admettre que, ceux qui penchaient vers les exagérations socialistes ayant tempéré leur zèle, ceux qui méprisaient par trop le problème social, pour parler la langue du jour, ayant abdiqué leur indifférence, le gouvernement est entré tout entier dans une voie de concessions réciproques, où rien n'a été fait sans le consentement et la responsabilité de tous ses membres.

Qu'est-il arrivé cependant? On a laissé crier et propager partout cette devise où il y a plus de péril que de sens, à savoir que la révolution de février était une révolution sociale. Il n'y a point de révolution sociale dans un pays où il n'y a point de castes, et il n'y a point de castes en France, à moins qu'on ne dise, comme dans certains clubs, la *caste des propriétaires*. Il n'y a point de révolution sociale dans un pays dont on pourra bien fouiller tous les abîmes sans en tirer jamais un Spartacus ou un Szela. La France était placée, par toutes ses institutions civiles, sur la pente même de la démocratie; on avait essayé de lui barrer le chemin : au lieu de rétrograder, elle a précipité sa marche en inaugurant la république; mais rendre la dignité de citoyen plus facile à conquérir, répandre plus équitablement l'instruction et le bien-être en même temps que la liberté, élever le plus d'individus possible à la conscience de leurs droits et de leurs devoirs publics, inviter enfin le pays à se gouverner lui-même dans

son chef et dans ses membres, voilà l'œuvre de la république, telle que la France la veut. Or c'est là continuer régulièrement et pacifiquement une œuvre qui compte déjà soixante années; ce n'est pas lui en substituer une autre, comme l'entendraient les meneurs en sous-ordre qui travaillent la foule au profit d'un aveugle radicalisme. Pour ceux-là, vraiment, il n'y aurait point de filiation naturelle entre 1789 et 1848; la jeune république ne procéderait point de la vieille révolution; elle aurait, tout au contraire, été mise au monde pour la vaincre et la corriger; elle serait le triomphe de je ne sais quelle fraternité sur je ne sais quel égoïsme qui daterait justement du grand jour de 89, salué jusqu'ici comme une ère d'émancipation. De par cette fraternité, la société, telle qu'elle existe à présent, serait menacée d'une dépossession générale plus ou moins lente, plus ou moins douce, suivant qu'on lui appliquerait les procédés de la nouvelle science sociale ou les rigueurs d'une violence salutaire; elle n'aurait de choix qu'entre les deux.

Nous ne croyons pas qu'il faille s'effrayer outre mesure de ces prédications qui échoueront toujours contre les réalités; mais, jetées dans les masses, soit avec une passion brutale, soit avec une apparence quelconque de doctrine réfléchie, elles les occupent et les remuent. Ces idées constituent ainsi un moyen d'action considérable qui échappe au gouvernement, et peut, d'un moment à l'autre, se tourner contre lui. Aussi tous ceux qui dans le gouvernement inclinent de ce côté-là par d'anciennes affinités sont nécessairement plus tentés que les autres de ressaisir l'influence dont ils sont sûrs de disposer dans les régions souterraines du pays toutes les fois que par leurs actes ou par leurs discours ils donneront aux radicaux des gages ostensibles. Au gré du pays raisonnable, ils ont déjà cédé trop souvent à cette tentation. Ceux de leurs collègues qui se rapprochent davantage par leurs origines politiques du fonds commun de l'opinion, obéissant à des nécessités que l'on ne peut point apprécier hors de leur place, se résignent ou s'abstiennent.

Les uns et les autres pourraient cependant, s'ils le voulaient, s'appuyer sur le pays tout entier; ils y trouveraient à coup sûr autant d'énergiques secours qu'il leur en faudrait pour dominer des exigences trop irrégulières. Tous les citoyens honnêtes, sans distinction de rang et de profession, tous les amis de l'ordre et du travail se sont rangés autour du gouvernement comme un corps compacte. Il n'est personne qui ne repousse aujourd'hui les réminiscences du passé, personne qui embrasse un autre avenir que l'avenir républicain, et pourtant l'immense majorité est encore frappée de suspicion. Elle n'a pas fardé les motifs pour lesquels elle adhérait à la république; elle ne s'est pas vantée d'un enthousiasme qu'elle n'éprouvait point, et l'on révoque en doute sa sincérité, comme si elle eût voulu donner le change sur ses sentimens; on affecte de lui dire qu'on est la minorité, et que c'est à la minorité de gouverner et d'instruire la majorité dans cette espèce d'exil où on la relègue. Que les démagogues tentent ainsi d'éloigner le gouvernement de ce qu'il y a dans le pays de plus solide et de mieux assis, on se l'explique par le désir de peser d'un poids plus absolu dans les nouveaux conseils de l'état; mais que le gouvernement lui-même se fasse exclusif, comme la chose est trop évidente, que, sentant le danger comme il le sent, il se renferme dans un cénacle où n'entre qu'une coterie, sans en appeler largement au véritable esprit public de la France, c'est là ce qui ne se comprendrait pas, s'il ne

s'introduisait des motifs très humains jusque dans la direction supérieure des circonstances les plus graves.

Les républicains de la veille, très neufs pour la pratique des affaires, n'y apportaient pas, on doit le dire, des qualités particulièrement éminentes. La situation les a pris comme elle les a trouvés. Nous exceptons, bien entendu, ces hautes intelligences qui, habituées à planer dans les sphères abstraites de la science ou de la poésie, élèvent facilement les choses à leur niveau plutôt qu'elles ne se mettent elles-mêmes au niveau des choses; ces réserves admises, il est évident que, si la tâche révolutionnaire n'est pas au-dessus du caractère de ceux qui l'ont commencée, ils n'ont pas néanmoins toutes les facultés nécessaires pour la mener à bien. Les hommes ne suffisent pas à l'œuvre. Or, le propre de cette sorte d'insuffisance, c'est précisément, non point de s'ignorer, mais de refuser un concours qui lui est toujours suspect, parce qu'elle a toujours peur de se trahir en s'associant à ce qui n'est pas elle. Il y a beaucoup de cette jalousie dans l'anathème implacable prononcé par les républicains de la veille contre les républicains du lendemain. Sans doute il ne faut point provoquer de réactions violentes en brusquant les fusions; mais c'est aussi agiter et passionner la foule que d'empêcher les accommodemens les plus sensés, en mettant à l'index tout ce qui n'est pas soi et ses amis.

Le pays n'a plus maintenant d'illusion sur cette situation trop complexe du gouvernement provisoire, et c'est là ce qui le décourage, c'est là ce qui lui fait ajourner toute espérance et toute satisfaction jusqu'à l'ouverture de l'assemblée, dont il attend un salut qu'il ne voit nulle part ailleurs. Le pays s'aperçoit que le gouvernement est menacé tout comme lui par le voisinage des influences socialistes qui l'assiégent, et peut-être même le divisent. Le pays sent que le gouvernement, par tel ou tel motif, se réduit trop à n'être que l'instrument d'un ancien parti politique, qu'il lui manque ainsi le nerf indispensable pour dompter la crise, qu'il lui manque même la volonté bien ferme de se consolider sur de meilleures bases par un ralliement général. Le pays enfin, dans son expression la plus vraie, la plus fidèle, par ses représentans les plus naturels, par tout ce qui a sur le sol national de la consistance et de l'autorité, le pays se plaint qu'on ne se fie pas assez à lui, qu'on veuille trop lui souffler son rôle et lui conduire la main, au lieu de s'en rapporter à son mouvement spontané. Capacité trop moyenne pour bien conduire, prétention absolue de conduire tout, dictature impérieuse vis-à-vis de la société réelle, complaisance au moins exagérée vis-à-vis des utopies socialistes, voilà les torts volontaires ou involontaires que l'on entend presque partout reprocher aux dominateurs de la république naissante. On ne se dissimule pas les embarras de leur position, personne ne leur refuse la juste dose de reconnaissance qui leur est due; on s'attriste seulement à la vue des fautes gratuites qui compromettent leur mission.

La situation financière et commerciale révèle trop cruellement le vice du système, si toutefois il est possible qu'il y ait un système quelconque au milieu des variations inséparables du provisoire. C'est par l'état de la Bourse et du commerce que se traduisent toutes les phases de la situation politique. Aussi, n'y a-t-il point à s'y tromper, ce ne sera jamais qu'un remède politique qui nous tirera de la détresse d'argent dont nous souffrons maintenant par toute la France. Le mal est dans la disparition du capital, dans l'interruption du travail:

le capital et le travail ne reprendront leur association fructueuse que lorsqu'ils n'en seront plus détournés par la crainte ou par le rêve des associations problématiques. Il faut donc, avant tout, un pouvoir décidé, qui reconstitue énergiquement l'autorité publique et lui donne une direction éclairée. Les transactions commerciales, la circulation du numéraire et du crédit ne marcheront pas à moins. Ce n'est pas une raison cependant pour ne point tenter des expédiens plus spéciaux; il y a l'urgence de la force majeure qui pousse à essayer quoi que ce soit pour produire n'importe quoi, et c'est encore un soulagement pour le malade que de se retourner dans son lit de douleur.

La république a sur les bras et les ateliers nationaux de la capitale et les troupes de l'armée des Alpes. Ce sont de lourdes dépenses qui viennent, sans qu'on y puisse rien, grever, pour un temps indéterminé, le lourd budget laissé par la monarchie. Ce budget, qui se soldait si tristement par un déficit chaque année plus fort, marchait pourtant, jusqu'à nouvel ordre, à l'aide des caisses d'épargne et des bons du trésor. Ces ressources extraordinaires sont maintenant supprimées, et il ne reste de disponible que les recettes ordinaires. On aura beau réduire le traitement et le nombre des employés, on ne parera point au vide du trésor avec des économies de détail. Les contributions indirectes ne rendent plus nécessairement que dans les proportions, chaque jour décroissantes, de l'aisance et de la sécurité publique. L'augmentation des 45 centimes n'élèvera point de beaucoup le revenu de la contribution directe, du moment où, comme il était trop facile de le prévoir, il a fallu renoncer à l'appliquer aux petites cotes. Peut-être aussi les plus imposés, qui sont seuls poursuivis, seront-ils d'avis d'attendre, pour payer les 45 centimes, que l'assemblée nationale en ait approuvé la perception; c'est du moins ce qui se dit beaucoup en province. Enfin, l'emprunt des cent millions et le comptoir général n'ont pas tenu plus qu'ils ne promettaient. Bref, avec de nouvelles charges, le trésor ne sait point encore où se créer de nouvelles rentrées.

Les projets abondent pour en faire, et tous tranchent dans le vif, parce que tous proclament que la crise est extrême. Comme en toute extrémité, ces projets ne laissent malheureusement de choix qu'entre un moindre inconvénient et un pire. Il serait ainsi question de mettre dans la main de l'état toutes les banques du pays pour les changer en une grande fabrique de papier-monnaie: on ferme les yeux pour ne pas voir que cette valeur, dépendant des vicissitudes par lesquelles passerait l'état, subirait immédiatement la dépréciation qui résulte toujours d'une pareille dépendance en des temps orageux et dans des pays troublés. On ne pense pas assez que cette dépréciation augmenterait par une conséquence infaillible en raison directe du chiffre de l'émission, et de hardis calculateurs portent ce chiffre jusqu'à 2 milliards et demi. Les uns se procurent cette masse énorme de capital fictif par le rachat des chemins de fer, des canaux, etc., par l'expropriation de toutes les grandes compagnies; mais le capital fondé sur cette garantie ne sera sérieux qu'autant que l'état subira les charges nécessaires à la conservation de la garantie elle-même, paiera par exemple les propriétaires dépossédés, et continuera les lignes de fer inachevées, les exploitations en train; toutes charges soldées, restera-t-il un excédant? D'autres proposent différentes combinaisons pour ajouter encore à la gêne

de la propriété foncière en la frappant d'une hypothèque légale au profit du pays, et ne reculent point devant l'idée d'un emprunt forcé. Nous ne dirons rien de l'attitude du gouvernement au milieu de cette anxiété fiévreuse qui l'obsède de ses suggestions; nous comprenons l'immense responsabilité dont l'appréhension le réduit sans doute à se défier si long-temps de lui-même et à n'avoir pas de pensées qui lui soient propres; nous ne pouvons pourtant oublier qu'en de pareils labeurs c'est la décision qui est le remède souverain et la souveraine vertu.

Qu'il y ait d'ailleurs dans chacun de ces plans pris à part un germe utile, un côté praticable, nous ne le nierons pas. Il y a seulement dans tous une chose qui nous effraie, l'idée grandissante d'une substitution générale de l'état aux lieu et place des industries individuelles. A toute autre époque, nous aurions vu sans tant d'inquiétude l'action de l'état compter pour beaucoup dans l'existence publique, et nous croyons que cette action, largement exercée, est une des conditions indispensables, un des élémens fondamentaux de la démocratie. Aujourd'hui, cet élément, développé sans réserve par les théoriciens, menace de devenir tout à lui seul et d'absorber complétement la part qu'il ne faut jamais ôter à l'action des individus dans la vie des sociétés, si l'on ne veut pas sacrifier le libre ressort de la vie aux rouages d'un mécanisme inflexible. C'est toujours par l'angle du régime industriel, par le biais des questions financières, que les utopistes modernes ont abordé la réforme des mœurs sociales et sont montés à l'assaut de l'ordre qu'ils trouvaient établi dans le monde. C'est encore par là qu'on nous tâte aujourd'hui, et l'on doit juger quelle précipitation et quel orgueil dirigent l'expérience, quand on sait que l'opérateur a plein pouvoir pour expérimenter.

Nous ne craignons pas de l'affirmer, l'état de choses, tel qu'il est avec ses douleurs et ses périls, se ressent directement de cette expérimentation pédantesque et violente qui nous est appliquée. Nous sommes un peu l'argile du potier; le potier qui veut nous pétrir est convaincu que nous lui devons encore bien de la reconnaissance, puisqu'il consent à fabriquer avec cette vile matière que nous sommes le beau chef-d'œuvre qu'a rêvé son génie. Ce sublime artisan, *le premier ouvrier de France*, c'est M. Louis Blanc. Nous ne voulons point insister sur les discours qui sortent de temps en temps de cette retraite assez magnifique où la gratitude nationale l'a d'avance logé. Ce sont des oracles passablement longs, contre l'ordinaire du genre, mais qui ont, en revanche, le mérite d'être trop clairs pour tout le monde, un mérite dont l'auteur se passerait bien. Quand on fait tant que de s'asseoir sur le trépied, ce n'est pas pour dire des choses d'une simplicité si simple, qu'à première vue personne n'en veuille, tant on voit bien tout de suite le peu qu'elles valent. Il n'y a que M. Louis Blanc qui soit aujourd'hui persuadé que ce peu est beaucoup; M. Louis Blanc se confine dans les prospérités philosophiques de son département; il en jouit avec une grace dédaigneuse pour quiconque ne partage pas sa béatitude. M. de Lamartine a tout le tracas de l'Europe; il faut qu'il suive au pas de course les armées en marche, qu'il ait l'œil sur les insurrections des peuples et l'oreille aux conversations des diplomates. M. Ledru-Rollin est souvent bien empêché de ses commissaires. M. Garnier-Pagès, avec un dévouement qui épuise ses forces, travaille nuit et jour

à remplir un trésor nuit et jour vidé. M. Louis Blanc seul a le privilége de regarder aux étoiles, et, quand il redescend sur la terre, il trouve un auditoire tout prêt pour battre des mains. Il entretient cet auditoire de ses ennemis et de sa santé; il ne le flatte pas, il lui déclare seulement qu'il l'admire, et il a la modestie de ne pas exiger de retour. Peine perdue! l'admiration ravit tous ceux qui l'écoutent, et, ses harangues finies, on ne peut jamais s'empêcher de le passer de mains en mains à sa voiture, quand toutefois les épaules populaires n'ont pas le bonheur de le porter en triomphe.

On a fait assez généralement justice des belles choses qui se débitent en si grande solennité; les ouvriers eux-mêmes n'ont pas la moindre sympathie pour l'égalité des salaires, et le poteau de pénitence leur a semblé d'un très médiocre effet, parce que la plupart ont depuis long-temps quitté l'école mutuelle. Quant à l'établissement d'une consommation proportionnelle au besoin, nous réservons notre avis en toute humilité, jusqu'au temps où M. Louis Blanc, après avoir définitivement fixé la valeur, voudra bien fixer aussi l'étalon du besoin. Voilà pour sûr un nouveau problème, et comment le résoudre? N'y aura-t-il pas toujours des hommes qui paraîtront des gloutons tant que l'autopsie n'aura pas prouvé la légitimité de leur appétit? Ces belles choses ont cependant leur effet sérieux, leur part regrettable dans les mesures du gouvernement provisoire. Si nous ne supposions M. Louis Blanc trop au-dessus de la critique pour se soucier de ses contradicteurs, nous croirions qu'on n'a pas eu l'intention de lui être désagréable en supprimant le seul enseignement public qui pût faire concurrence au sien, et certes une concurrence sérieuse. Ce n'est pas d'ailleurs l'unique endroit par où la réforme du Collége de France pourrait être attaquée; nous le disons, puisque l'occasion s'en présente, il y a dans l'organisation nouvelle de cette école, greffée sur une autre, quelque chose à la fois de vulgaire et de bizarre, de pompeux et d'étriqué, qui n'a charmé personne. Nous sentons bien pourtant que ce n'est point à nous de nous plaindre avec l'amertume que de plus indifférens y mettraient; deux de nos amis et de nos plus éminens collaborateurs ont été trop durement atteints par cette singulière opération pour que nous ne laissions point à d'autres le soin de blâmer la mesure qui les a frappés.

Revenons cependant à l'autorité effective de M. Louis Blanc. Nous la trouvons encore trop visiblement dans le décret qui sanctionne par une pénalité la violation du règlement relatif aux heures de travail; nous la trouvons surtout dans le programme qui termine la seconde circulaire de M. Ledru-Rollin. Qu'est-ce en effet que ce programme de constitution signifié de Paris à tous les candidats de France comme un mandat impératif? N'est-ce pas un résumé catégorique du catéchisme social de M. Louis Blanc? La seconde circulaire de M. Ledru-Rollin a encore moins réussi que la première. Cela tient évidemment à la fidélité scrupuleuse avec laquelle le ministre de l'intérieur a transcrit sur son manifeste électoral les dogmes favoris de l'église socialiste. Hors de l'église, point de salut! C'est la devise de tous les sectaires; il y en a plus d'un parmi les commissaires du gouvernement. Seulement, quand on entend dans les provinces que, pour ne pas être « un député tiède et dangereux, » il faut vouloir « la reconstitution démocratique de l'industrie et du crédit, » comme on ne comprend pas bien tout de suite, on interroge les échos du Luxembourg, et, comme

alors on comprend trop bien, l'on se désole de n'être admis au service de la patrie qu'à la condition de passer sous les fourches caudines de la fameuse brochure. Qu'est-ce, au pied de la lettre, que « l'instrument du travail assuré à tous? » Qu'est-ce que « l'association volontaire substituée aux impulsions désordonnées de l'égoïsme, » et sera-t-elle encore volontaire, si l'égoïsme n'y entre pas volontairement? Ce sont les commissaires de M. Ledru-Rollin qui sont chargés de répondre à ces questions délicates; ils ont pour cela 40 francs par jour, ils se mettent à quatre, et, si par hasard on les serre de trop près, ils s'écrient avec la circulaire que « le temps des ruses et des fictions étant passé, se sentant assez forts pour être vrais, ils prétendent parler haut et ferme et conquérir des partisans. » Le mot nous plaît : c'est là ce qui s'appelle « répandre la lumière à flots, » ou bien encore « faire briller dans son éclat majestueux la noble et grande figure de la république; » c'est là « de l'enseignement viril. »

La virilité de cet enseignement ne lui a pas gagné beaucoup de prosélytes. Nous voulons bien que le gouvernement, dans la précipitation de ses choix, n'ait pas toujours pu avoir la main très heureuse; il aurait dû pourtant ne pas révoquer ceux de ses agens qui tempéraient le plus sagement les difficultés de leur mission par les qualités de leur esprit ou de leur caractère; il aurait dû ne pas jeter si fort à l'aventure sur les provinces cette nuée de délégués qui n'y ont certainement pas fait goûter le nouvel ordre de choses. Et comment la république ne souffrirait-elle pas, pour ainsi dire, de la révolution, quand le premier axiome de ceux qui viennent la proclamer, leur mot de ralliement, leur cri de victoire, c'est que le droit révolutionnaire couvre ou détruit tous les droits. Prenons-y garde : c'est sans doute une notion précieuse à cultiver dans la pensée d'un peuple libre que la notion du pouvoir constituant; mais il ne faut pas qu'elle efface jusqu'au dernier vestige le respect du pouvoir constitué. Loin de s'affermir sur les bases même de la conscience publique, toute autorité serait bientôt alors en ruine, parce que la conscience, dans un perpétuel ébranlement, ne saurait plus distinguer ce qui est défendu de ce qui est permis, et tiendrait ses plus soudains caprices pour une loi suffisante.

Nous vivons plus ou moins depuis soixante ans sous une succession de régimes révolutionnaires; nous voudrions voir venir enfin un régime de droit. Si la république tient à nous le donner, elle n'y réussira pas en prenant toujours pour raison exclusive de ses actes la maxime despotique : *Salus populi suprema lex*. Le peuple sera toujours tenté de croire que faire son salut, c'est faire sa volonté. Les démonstrations qui, dans ces derniers jours, ont troublé quelque peu, non pas la tranquillité, mais le calme régulier de Paris, n'étaient qu'un jeu bruyant de cette volonté populaire; les démonstrations plus sérieuses qui ont arraché de force les quittances des loyers étaient un jeu lucratif; les démonstrations oratoires qui ont jusqu'ici interdit aux troupes le séjour de Paris, et par cette exigence éloigné, dit-on, du ministère le général Cavaignac, qui ne voulait point la subir, les déclamations des clubs contre l'armée, sont une fantaisie réfléchie de cette souveraineté qui se croit sans appel, parce qu'elle est sans règle. Toutes les fois que le gouvernement exaltera trop dans ses paroles le droit suprême de la révolution, il encouragera dans la foule le suprême mépris des libertés particulières, il atténuera l'idée de la puissance publique.

Nous appelons de tous nos vœux le jour où cette puissance formée par les représentans de la nation entière viendra construire enfin la légalité nouvelle. Nous souhaitons ardemment que cette légalité tienne compte des vrais besoins qui n'ont pas été jusqu'ici satisfaits, des espérances légitimes qui n'ont pas été récompensées; nous voulons qu'elle apporte tout le remède possible aux misères guérissables, mais nous voulons aussi que cette légalité une fois reconnue demeure respectable et sainte. Voilà pourquoi nous demandons au pays, qui va commencer dans huit jours ce grand enfantement, de nous envoyer des hommes assez intelligens pour concevoir la loi de l'avenir, assez courageux pour la défendre contre la turbulence du présent.

La réaction anti-française poursuit son cours en Belgique. Le sentiment dynastique, jusqu'ici lettre morte dans ce pays ou qui du moins n'avait jamais dépassé, à l'égard de Léopold, les bornes d'une bienveillante indifférence, s'y traduit par les plus bruyantes ovations, depuis que c'est là une façon de protester contre les menaces de notre propagande républicaine. Des clubs longtemps rivaux fraternisent et se fusionnent au nom de l'intérêt de nationalité. Les élections générales, qui naguère eussent donné le signal de luttes acharnées, semblent devoir accélérer cette coalition légitime, bien loin de la ralentir; on voit déjà circuler des listes où les candidats catholiques apparaissent confondus avec les candidats libéraux. Une transformation plus inattendue et plus significative encore s'opère au sein des partis commerciaux. L'élan qui précipitait les Flandres vers l'union douanière avec la France s'est brusquement arrêté devant les provocations blessantes du républicanisme français; ces provinces, où la haine du nom hollandais était hier poussée jusqu'à la monomanie, sont aujourd'hui les premières à demander l'union douanière avec les Pays-Bas. Des négociations sont déjà ouvertes, à ce sujet, entre les cabinets de Bruxelles et de La Haye, et, du moment où la Belgique prend l'initiative de ces négociations, le succès n'en est pas douteux.

Nous livrons ce dernier fait aux méditations de nos maladroits propagandistes; nous ne le regrettons pas. En recherchant l'alliance néerlandaise, la Belgique obéit aux lois les plus impérieuses de sa nature. La Hollande, essentiellement maritime et dépourvue d'industrie, est l'indispensable complément de la Belgique, essentiellement manufacturière et dépourvue de moyens extérieurs de transport. Pour avoir méconnu cette solidarité, pour avoir essayé d'y échapper, tantôt par de chimériques essais d'alliances transatlantiques qui lui ont fait perdre de vue les marchés du continent, tantôt par l'alliance ruineuse du Zollverein, la Belgique a vu, en dix-sept ans, son paupérisme tripler. La Hollande n'offre pas seulement à la Belgique un débouché important; elle lui offre en outre, par ses bestiaux, sa pêcherie, son commerce de grains avec la mer Noire, un élément non moins essentiel de bien-être : la vie à bon marché.

Disons plus, l'union douanière hollando-belge facilitera dans l'avenir, au lieu de lui nuire, l'union douanière de la Belgique et de la France.

La Belgique, en se sentant plus forte, deviendra moins défiante. Elle ne craindra plus de voir son absorption commerciale par la France dégénérer en absorption politique, du moment où la nationalité néerlandaise sera là pour faire contrepoids. Du côté de la France, bien des obstacles disparaîtront aussi. Notre indus-

trie linière ne redoutera plus autant l'envahissement des produits de l'industrie similaire belge, lorsque la Hollande détournera une partie de ces produits. Nos autres industries n'auront plus le droit d'opposer à la Belgique l'infériorité relative de son marché, dès que ce marché se trouvera accru, par l'accession de la Hollande et de ses colonies, d'environ *six millions* de consommateurs immédiats. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la dissemblance de productions sur laquelle se base naturellement l'union hollando-belge existe, à un plus haut degré encore, entre la France et les Pays-Bas, et qu'aucun empêchement sérieux ne s'élèvera de ce côté.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Les commotions politiques ne sauraient arrêter la science dans la voie qu'elle s'est tracée : elles légitiment au contraire et nécessitent de plus en plus son intervention dans le domaine de la vie pratique. Parmi les nouveaux résultats qui s'offrent sur ce terrain à la curiosité de la critique, il n'en est pas de plus intéressans, à notre avis, que les procédés qui peuvent donner une impulsion nouvelle à l'agriculture et en multiplier les bienfaits. Depuis long-temps étudiée par tous les agronomes avec une louable sollicitude, la question des engrais vient d'être reprise avec une nouvelle ardeur, dans ces derniers temps, en France et en Angleterre. Cette question est, pour l'agriculture, de la plus haute importance. L'Angleterre par de grandes expériences, la France et l'Allemagne par de savantes recherches, ont également préparé la solution d'un problème qu'on ne peut bien comprendre, si on ne remonte aux principes mêmes de la physiologie végétale.

Ce serait une grande erreur de croire que les élémens primitifs qui composent les corps répandus dans l'espace sont complétement anéantis après avoir fait partie intégrante d'un être organisé ou d'un minéral. Rien ne se perd dans la nature, a dit un chimiste célèbre, rien ne s'y crée : un mouvement éternel fait circuler la matière, qui, tantôt pénétrée du souffle vital, entre dans la composition de nos tissus, et, tantôt rejetée par les excrétions ou frappée par la mort, est rendue à la masse des corps inertes qui nous entourent. Chaque être animé est un laboratoire où se réunissent un certain nombre de ces élémens dans des combinaisons bien définies, donnant ainsi naissance à des composés (les *principes immédiats*) qui n'appartiennent qu'à l'organisation. La plante et l'animal vivent et se développent l'un pour l'autre; il règne entre eux une admirable harmonie, qui règle à la fois leurs dépenses et leurs besoins. Tandis que l'animal emprunte à la plante son aliment, celle-ci le puise dans l'atmosphère et dans le sol. Aussi l'agronome qui veut d'abondantes récoltes ne doit poursuivre qu'un but, celui d'établir une juste proportion entre la richesse des milieux qu'il cul-

tive et les pertes nécessaires à l'accroissement des végétaux. Pour l'atteindre, il ne faut pas qu'il procède d'une manière aveugle. Comme toutes les choses qu'il est donné à l'intelligence humaine de découvrir et de perfectionner par l'analyse, les progrès de l'agriculture doivent être la réalisation d'une idée, l'application d'une loi scientifique. Or, la chimie organique, dont l'étendue est tous les jours reculée par de nouvelles découvertes, la chimie organique, grace aux travaux de MM. Payen, Boussingault, Dumas, Liebig et tant d'autres savans illustres, a donné le secret de la pratique qui promet aux peuples la fertilité de leurs terres.

Cependant à côté de la théorie devait être placée la sanction de l'expérience, ce juge souverain qui arrête les élans de l'imagination et en démontre les écarts. Les tentatives qui ont été faites en Angleterre, celles qui sont journellement répétées dans nos départemens du nord, ont maintenant effacé tous les doutes et tranché la question si utile et si controversée de certains engrais employés comme moyens de fertilisation du sol.

On donne en chimie le nom d'*engrais* à toute substance solide, liquide ou aériforme, que les plantes peuvent s'assimiler pendant l'acte de la végétation. Elles tirent de l'atmosphère certains des principes dont la nature se sert pour les développer; en un mot, elles respirent comme les animaux, elles absorbent comme eux des gaz, et secrètent comme eux des humeurs. L'homme ne peut modifier la composition de l'atmosphère; c'est donc dans le sol qu'il doit verser les élémens destinés à la nutrition des plantes. Quand les parties vertes d'un végétal sont frappées par les rayons solaires, elles s'emparent du carbone contenu dans l'acide carbonique de l'air que nous respirons; l'azote vient aussi en partie au végétal de la même source. L'eau, et quelques composés chimiques désignés sous le nom d'oxides, des sels, tels que des *phosphates*, des *carbonates*, des *silicates*, des *sulfates*, etc., lui sont fournis par la terre où il est implanté. Le problème de la fertilisation du sol consistait donc à trouver des engrais composés des substances qui constituent l'aliment des plantes. C'est d'après ces principes que M. Liebig a cru que l'on pouvait obtenir de belles récoltes en jetant sur les terres la cendre des végétaux. La plante qui s'étiole est comme la jeune fille chlorotique dont le teint se décolore et se flétrit. Le sang de la malade est, on le sait, très appauvri, et la quantité de fer qui devrait y être dans l'état normal est considérablement diminuée. Mais qu'on introduise dans cette organisation qui languit le métal qui manque, que les organes en reçoivent l'influence bienfaisante, et bientôt la fraîcheur et tous les attributs de la santé reparaîtront. Ainsi, d'après le savant chimiste de Giessen, les engrais minéraux donnent à la plante les sels métalliques au moyen desquels la végétation devient luxuriante et les récoltes très riches.

Quelques agronomes ont essayé en Angleterre de fertiliser le sol en le couvrant de substances minérales; mais les pluies ont entraîné ceux des sels qui étaient solubles, et l'insuccès n'a été que trop certain. En vain ont-ils voulu les retenir en faisant calciner les cendres avec d'autres corps, de la craie par exemple : les *composts* (c'est ainsi qu'on désigne ces engrais), ayant été semés sur les terres, n'en ont pas moins laissé s'écouler encore les substances salines qu'une gangue artificielle ne pouvait abriter de l'action dissolvante des eaux.

Cependant de véritables manufactures s'étaient élevées pour la fabrication des engrais minéraux dont l'exploitation avait paru devoir être si féconde, que M. Muss Pratt de Liverpool s'est muni d'une patente au nom de M. Liebig. La question des engrais minéraux ne laisse plus aujourd'hui le moindre doute dans l'esprit des agronomes de la Grande-Bretagne. Les pertes considérables et le mécontentement de quelques-uns le prouvent assez.

Il était cependant bien facile de prévoir les résultats de ces expériences. Les plantes n'empruntent pas seulement à l'atmosphère le carbone et l'azote, qui concourent pour une si grande part à former la masse qu'elles présentent; elles les puisent aussi dans le sol qui les supporte. Comment concevoir en effet que les graines, ces parties des végétaux qui renferment le plus de carbone ou qui en exigent le plus pour se développer, prennent ce principe dans l'atmosphère, alors que les feuilles, celles surtout des céréales, se dessèchent et se flétrissent, les feuilles, véritables poumons des plantes, qui ne doivent la singulière propriété d'absorber l'acide carbonique et d'en retenir le carbone qu'à la matière verte qu'elles renferment? De même que l'administration du fer ne pourrait complétement réparer un sang appauvri, si les règles d'une hygiène éclairée ne venaient en aide à l'action du médicament, de même aussi le sol le plus riche en principes minéraux ne pourrait fournir à la plante qu'une nourriture insuffisante, si d'autres substances ne lui prêtaient une assistance salutaire.

Ainsi, d'après M. Liebig, une plante pour végéter n'avait besoin que de sels minéraux et d'air. La présence de l'ammoniaque dans le sol ou celle d'un engrais azoté était inutile. Les chimistes français, au contraire, ont toujours préconisé la nécessité indispensable de l'ammoniaque ou des engrais azotés. L'expérience agricole faite à si haut prix et sur une si large échelle en Angleterre par les partisans les plus fanatiques des doctrines de M. Liebig a donné pleine raison aux vues des chimistes français, et a condamné sans retour celles du chimiste allemand.

L'aliment si utile dont les végétaux ont besoin est donc cet azote qu'on retrouve dans les graines des céréales, que M. Payen a reconnu indispensable pendant l'acte de la germination, et qui entre dans tous les composés ammoniacaux. Les corps qui contiennent une plus ou moins grande quantité d'azote ne sont pas rares dans la nature; tels sont les feuilles des arbres, certains végétaux herbacés, comme les lupins, les fèves et le maïs, qu'on utilise dans le midi de la France et en Italie, en les enfouissant dans le sol à l'état vert. Le sang, les détritus, la chair, en un mot toutes les parties des animaux qui sont très azotées, fournissent à ce titre d'excellens engrais. Celui que l'on emploie de préférence en Angleterre est fait avec les os. Les os ont le double avantage de fournir aux céréales, en même temps que l'azote, les phosphates terreux qui en constituent la charpente et dont le blé contient des qualités notables. Emprisonnée dans les sels métalliques auxquels le squelette doit la solidité qui lui est propre, la substance organique ne se décompose que lentement et ne fournit de gaz qu'après un temps très long. Aussi la terre qui a reçu les os en éprouve pendant des années l'heureuse influence. Cependant, si les matières azotées étaient libres, elles agiraient sans doute avec plus d'efficacité. C'est dans cette vue que les agronomes de la Grande-Bretagne ont employé le procédé, depuis long-temps

connu, au moyen duquel on décompose les sels calcaires et l'on isole la matière organique. Ce genre d'exploitation a reçu un si grand développement, que des manufactures se sont établies en Angleterre pour la fabrication des engrais au moyen de matières minérales. Non-seulement la charpente osseuse des animaux morts, mais encore toute leur dépouille putrescible, est jetée dans de grandes cuves, que l'on remplit ensuite d'eau aiguisée d'acide sulfurique. Cet agent a la propriété d'empêcher la décomposition des substances organiques et de dissoudre les carbonates et les phosphates terreux : il atteint donc le but indiqué. La consommation d'acide sulfurique est si grande en raison de l'exploitation considérable des engrais azotés en Angleterre, qu'il existe des fabriques spéciales pour préparer ce réactif. Quoiqu'il ait la même composition chimique que celui du commerce, on a cru devoir lui donner un nom spécial, celui d'*acide sulfurique agricole*. Ainsi, la chimie a non-seulement tracé les règles d'une agriculture rationnelle, corrigé les erreurs et prévenu les pertes auxquelles conduisent les épreuves de l'empirisme, mais elle a encore donné les moyens faciles de conserver les substances qui modifient si puissamment le sol, en même temps qu'elle a doté l'hygiène des conditions les plus favorables à la salubrité publique. Combien de corps l'agronome ne pourrait-il pas utiliser, qui sont journellement perdus au détriment du sol qui s'épuise et des hommes qui en aspirent les émanations funestes! Si l'on ne restitue abondamment à la terre les matériaux au moyen desquels les végétaux fleurissent et fructifient, les récoltes resteront stationnaires; elles pourront même devenir insuffisantes, à une époque où, dans presque toutes les contrées de l'Europe, l'accroissement de la population est si rapide. En vain tourmenterait-on la terre avec la charrue ou la herse, si cette mère commune ne renferme les sels et les substances azotées que la végétation verse avec la séve dans tous les organes des plantes : l'homme, trop exigeant, ne ferait que tarir la source de ses bienfaits. Le maintien d'un équilibre constant entre les produits et les pertes que fait le sol est donc le secret de l'agriculture, comme l'équilibre entre les denrées et le chiffre des populations est celui du bien-être des masses. La perte de cet équilibre dans l'un ou l'autre cas doit nécessairement conduire à la pauvreté et à la misère. Aussi est-il permis de s'étonner que les ressources de la chimie ne soient pas appliquées dans toute la France, comme elles le sont dans les Flandres et dans la Grande-Bretagne.

Ce sont les matières ammoniacales qui enrichissent le sol; la plante peut alors y puiser l'azote comme dans l'atmosphère : pourquoi donc ne pas fixer l'ammoniaque qui se répand dans les airs de mille points de la surface de la terre, soit des liquides sécrétés par les animaux, soit des matières animales en putréfaction? Un peu d'acide sulfurique, jeté sur ces matières, s'emparerait de cet alcali volatil, et en se combinant avec lui donnerait naissance à un produit solide dont l'art agricole pourrait tirer profit. La poudre de couperose verte (sulfate de fer) pourrait servir au même emploi; elle a d'ailleurs l'avantage d'être plus facile à manier, puisqu'elle est un corps neutre par sa nature. Ajoutez à cette poudre un peu de charbon animal, et tous les gaz méphitiques seront maintenus et neutralisés. Ainsi un mélange de couperose et de charbon animal fait par parties égales a le double avantage de désinfecter les matières qui exhalent

une odeur pénible, et de fixer l'ammoniaque qu'elles versent dans l'espace. Tel est le procédé préconisé à juste titre par M. Dumas, à qui les arts doivent de si nombreuses et si utiles indications. Quelques kilogrammes de charbon animal et de sulfate de fer suffisent pour empêcher la volatilisation des matières qui s'échappent des fosses d'aisance les plus grandes et en détruire l'odeur repoussante. La dépense nécessaire pour obtenir un tel résultat serait peut-être de cinq centimes par jour dans nos grands établissemens, dans les salles des hôpitaux, par exemple, au sein desquelles se forme trop souvent, malgré les soins les plus dévoués, une atmosphère nuisible aux convalescens et aux malades. Détruire ainsi les foyers d'infection serait à la fois une économie et un important progrès d'hygiène. A quoi bon établir à grands frais des appareils de ventilation, quand on n'arrête pas la formation des gaz méphitiques?

Les graves inconvéniens attachés au transport et à la fabrication des engrais azotés avec les matières excrémentielles de l'homme n'existent donc plus aujourd'hui. Espérons qu'en présence des moyens faciles dont l'art dispose contre les émanations des gaz si utiles pour la végétation, on saura prévenir le préjudice qu'une pratique malheureuse porte chaque jour à l'agriculture. Deux livres d'ammoniaque qui se dissipent dans l'air donneraient, si elles étaient retenues dans le sol, trente livres de blé : que l'on calcule alors l'étendue des pertes qui se font par la volatilisation des gaz qui s'élèvent des bassins de Montfaucon. C'est afin d'utiliser une partie de ces ressources qu'un chimiste habile, M. Jacquemard, a fait construire sur l'emplacement même de la voirie une usine destinée à l'exploitation du sulfate d'ammoniaque. Le réactif dont il se sert pour fixer l'alcali volatil est la chaux, qu'il mêle dans les eaux vannes; l'ammoniaque se dégage, et il est reçu dans de l'eau chargée d'acide sulfurique.

Depuis que les sels ammoniacaux ont été employés dans l'art agricole, des expériences ont été entreprises sur une grande échelle dans plusieurs contrées de l'Europe, et partout en France, en Angleterre, les résultats ont été heureux. Nous citerons surtout ceux qu'ont obtenus MM. Kulhmann de Lille et Schattenman de Strasbourg. A une époque où les gouvernemens doivent prendre cette devise : *la vie à bon marché*, nous concevrions avec peine qu'on accueillît avec indifférence ces tentatives d'application de la science à l'agriculture. La chimie moderne, qui nous a déjà révélé tant de ressources fécondes, ne nous fera sans doute pas long-temps attendre de nouvelles lumières. Elle est entrée dans une voie où chaque progrès peut devenir une garantie de plus pour la prospérité publique.

V. DE MARS.